La Terre DE CHEZ NOUS

Vol. XVII — No 2 | OTTAWA, LE 11 OCTOBRE 1944 | ADMINISTRATION: 515, rue Viger, Montréal

20ième Anniversaire de L'UCC

"Comme la gerbe que je lie,
Ensemble soyons tous unis.
Mes frères, je vous en supplie,
Tirons la leçon des épis . . . . "

(Le moissonneur à ses frères)

Programme du vingtième congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs

Célébration du vingtième anniversaire de l'U. C. C.

à Québec,[1] les 18 et 19 octobre

MARDI, LE 17 OCTOBRE

10 h.—Réunion du Bureau de direction de l'Union Catholique des Cultivateurs.
4 h.—Réunion du Conseil d'administration de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C.
5 h.—Première assemblée générale de la Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C.

MERCREDI, LE 18 OCTOBRE

9 h.—Messe basse à la chapelle des Jésuites, rue d'Auteuil; sermon par M. l'abbé Arthur Fortier, aumônier de l'Union régionale de Chicoutimi.

Première séance

10 h.—Réunion générale des congressistes au Palais Montcalm;
a) Inscription des délégués;
b) Câblogramme à Sa Sainteté le Pape Pie XII;
c) Allocution de bienvenue de Son Honneur le Maire Lucien Borne;
d) Déclaration d'ouverture de M. Abel Marion, président général;
e) Rapport annuel du Secrétaire général, M. Gérard Filion.
f) Commentaires et discussion; adoption du rapport;
g) Photographie des congressistes.

Deuxième séance

2 h.—Président d'honneur : M. le chanoine Armand Malouin, aumônier diocésain de Sherbrooke.
Présidents actifs : M. Abel Marion, président général, et M. Samuel Audette, vice-président général.
a) Allocution de M. Samuel Audette
b) L'Office de soutien des prix agricoles; explications par M. J.-G. Taggart, président de l'Office.
c) Coopérative provinciale d'instruments aratoires; discussion dirigée par M. Louis-Philippe Poulin.
d) Electrification rurale et coopératives d'électricité: discussion dirigée par M. Albert Rioux, ancien président général de l'U.C.C.
e) Conclusions par M. le chanoine Armand Malouin.
f) Election du président général et des deux vice-présidents généraux.

SOIREE SOCIALE

Cette soirée a pour fin de commémorer le vingtième anniversaire de fondation de l'Union Catholique des Cultivateurs. Les invités d'honneur sont :

Son Excellence Mgr Georges-L. Pelletier, évêque auxiliaire de Québec,; L'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, Son Honneur le Maire de Québec, M. Lucien Borne, M. H. H. Hannam, président de la Fédération Canadienne d'Agriculture.
Allocution des invités d'honneur.

L'histoire de l'U.C.C.

Ses débuts : par M. Firmin Létourneau, professeur à l'Institut agricole d'Oka.
Ses développements : par M. Gérard Filion, Secrétaire général.

JEUDI, LE 19 OCTOBRE

Troisième séance

9 h.—Président d'honneur : M. Aldéric Lalonde, ancien président général de l'U.C.C.
Présidents actifs : M. Abel Marion et M. Simon Maltais, président de l'Union diocésaine de Chicoutimi.
a) Allocution de M. Simon Maltais.
b) Assemblée générale annuelle de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C Rapport du Directeur général, M. Thuribe Belzile. Discussion et adoption du rapport.
c) La Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C., explications et renseignements par M. Gérard Filion.
d) Conclusions par M. Aldéric Lalonde.

Quatrième séance

2 h.—Président d'honneur: le R. P. Alphonse DeGuire, s.j., ancien aumônier général de l'U.C.C.
Présidents actifs : M. Abel Marion et M. Henri-C. Bois, vice-président général de l'U.C.C.
c) Allocution de M. Henri-C. Bois;
b) Coopératives pour l'utilisation des machines agricoles; discussion dirigée par M. Gérard Ouellet, président de l'Union régionale de Rimouski-ouest;
c) Chantiers coopératifs; discussion dirigée par M. Joseph Laliberté, de Roquemaure;
d) Discussion et adoption des résolutions;
e) Conclusions par le R. P. Alphonse DeGuire, s.j.;
f) Clôture du congrès par le président général et l'Aumônier général.

VENDREDI, LE 20 OCTOBRE

9 h.—Réunion du bureau de direction et du Comité exécutif de l'U. C. C. du Conseil d'administration de LA TERRE DE CHEZ NOUS.

(1) Toutes les séances du congrès auront lieu au Palais Montcalm.

Sommaire

	Page
La défense des intérêts agricoles (Abel Marion)	3
Les hommes qui s'imposaient (Gérard Filion) — Vingt ans après (L'hon. Laurent Barré) — Les grands disparus de l'U.C.C. (P. Boucher)	4
Presque dix ans d'histoire (Gérard Filion) — L'U.C.C. a vingt ans (Aldéric Lalonde)	5
La coopération et l'Union Catholique des Cultivateurs (Henri-C. Bois) — La corporation des Agronomes de Québec (René Monette)	6
Le journal de l'U.C.C. (Dominique Beaudin) — Les premiers pas de la "Terre de Chez Nous" (Albert Rioux)	7
Page éditoriale	8
La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.	9
L'histoire vrai de l'U.C.C. (Firmin Létourneau)	10, 11 et 20
La propagande de l'U.C.C. (Léopold Paquin) — L'U.C.C. et les caisses populaires (Hon. Cyrille Vaillancourt)	12
La Société Mutuelle d'assurances générales de l'U.C.C. (G. Filion) — Un congrès provincial de fermières (Mlle M.-A. Caron)	13
Les Cours à domicile de l'U.C.C. depuis la fondation de la "Terre de Chez Nous" — L'appel de l'U.C.C. (Paul Boucher)	14
Les livres au service de la classe agricole (L.-P. Poulin)	15
Les aumôniers généraux de l'U.C.C. (L.-P. Poulin) — Le Comptoir coopératif de l'U.C.C. (Paul Boucher)	16
La Coopérative Fédérée de Québec — Les vingt ans de l'U.C.C. (Roméo Martin)	17
Revue de presse au moment de la fondation de l'U.C.C.	19
Tableau des aumôniers régionaux de l'U.C.C.	21
Chronique hebdomadaire de Roger Duhamel	22
Tableau des présidents régionaux et propagandistes de l'U.C.C.	23
L'Union des Bûcherons (L.-P. Poulin)	37 et 48

L'U.C.C. et la défense des intérêts agricoles

Née d'un besoin urgent, l'Union Catholique des Cultivateurs ne devait pas tarder à manifester les principaux caractères qui, depuis, ont constitué tout son rôle vis-à-vis de la classe agricole: l'éducation, l'organisation et la défense des cultivateurs.

Parmi ces caractères, il n'y a rien d'étonnant que la défense des intérêts professionnels occupe d'abord un rôle de premier plan. La lutte dans tous les domaines s'imposait, les cultivateurs exaspérés d'une négligence qu'ils jugeaient trop prolongée sentaient d'abord le besoin de se défendre.

Les fondateurs du mouvement se rendaient compte, dès les premiers jours, que leur meilleure stratégie de défense est encore l'attaque, et jugée à ce point de vue, il est facile de comprendre toute la stratégie des premières années d'existence de l'U. C.C.

La politique des bonnes routes chargeait les municipalités d'un fardeau qu'elles pouvaient difficilement porter. C'est l'association professionnelle qui se fit le porte-parole des réclamations venant de tous les coins de la province demandant à l'Etat de défrayer lui-même la confection des routes qui lui rapportaient, à lui, bien plus encore qu'aux cultivateurs, des revenus directs.

Comme on était encore loin, à ce moment-là, de la conception d'un prêt agricole à conditions faciles et à taux d'intérêt peu élevé.

Un point qui frappe surtout, en relisant les résolutions et les écrits de la première heure, c'est cette insistance, qui devient presque de la monotonie, à réclamer toujours et partout l'indépendance vis-à-vis de l'Etat.

Aux années déjà lointaines de la fondation de l'U.C.C., les producteurs de lait en nature étaient en servage, situation alors considérée normale, non seulement des maisons de distribution, mais même du premier camionneur venu. L'U.C.C. ne cessait de réclamer l'organisation d'une Commission d'Industrie laitière active et opérant au moins autant en faveur des producteurs que des distributeurs.

La dépression qui suivit l'orgie de crédit de 1921 à 1929 vint rendre plus difficiles encore les conditions rurales d'où surgit une demande instante de la part de l'U. C.C. pour l'institution de concordats agraires pour empêcher ceux qui avaient acheté des terres à des prix dont le firmament était la limite, d'avoir à les payer avec des revenus dont les prix touchaient le fond des caveaux les plus profonds.

Sans se décourager des railleries qui accueillaient leurs démarches, railleries bientôt suivies de refus catégoriques, les dirigeants et les membres de l'U.C.C. réclamaient toujours et partout l'établissement d'un crédit agricole provincial.

Il n'est pas exagéré de dire que dans le domaine politique, l'établissement de ce Crédit Agricole fut réellement la mesure de salut qui assura la survie de dizaine de milliers de cultivateurs et, par ricochet, de nombres inconnus de créanciers qui auraient poursuivi leurs débiteurs ruraux si ces derniers n'avaient reçu de l'Etat l'aide dont ils avaient si grand besoin.

"Les cultivateurs ne paieront pas: ils ne payent jamais rien". Telles étaient les remarques qu'entendaient le plus fréquemment ceux qui s'acharnaient à demander un crédit agricole. Les difficultés du temps étaient telles que la réputation proverbiale d'honnêteté des habitants de Québec était en train de sombrer et ils devenaient, dans l'opinion publique, des insolvables doublés de malhonnêtes.

Quand même on n'aurait fait que réhabiliter la réputation de nos gens, il eut valu la peine d'instituer le Crédit Agricole. Grâce à Dieu, les habitants du Québec ont prouvé que personne ne tient plus qu'eux à payer ses dettes quand il y a l'ombre d'une possibilité de le faire, et aujourd'hui, ceux-là même qui, dans le temps, répétaient partout: "Les cultivateurs ne paieront pas", sont les premiers à proclamer combien les emprunteurs ont été ponctuels dans leurs remises.

Les interventions de l'association professionnelle au cours des 20 années écoulées ont été trop nombreuses dans tous les domaines pour qu'il soit possible de les signaler toutes. Le relèvement des prix des produits; surveillance des marchés; classification des produits. Toujours l'U.C. C. fut de l'avant pour protéger non seulement ses membres mais même ceux, trop nombreux, qui trouvaient plus facile de laisser faire le travail par les autres, étant donné qu'ils bénéficieraient quand même du travail fait et des résulats obtenus.

Quelle que soit la valeur des produits de la ferme, quels que soient les prix de vente des porcs ou des bouvillons qu'il a pu élever, il n'y a pas un père de famille qui ne préfère à tout son cheptel présent ou passé un seul de ses fils. Ainsi, au moment de la mobilisation, l'U.C.C. réalisant l'importance qu'il y

M. ABEL MARION, de Ste-Edwidge, Compton, président général de l'Union Catholique des Cultivateurs et de l'Union des Bûcherons.

avait pour l'agriculteur québecois de maintenir sur la ferme tous les fils de cultivateurs, s'employait dès la première heure à protéger ses jeunes et à les garder là où ils devaient demeurer.

Il serait stupide et bête de prétendre que la peur du danger, ou pour dire le mot, la lâcheté, était au fond des démarches entreprises par l'Association professionnelle, porte-parole des pères de famille ruraux. On n'accuse pas de lâcheté un homme qui n'a jamais eu peur des charges de la vie et qui compte à sa table 8, 10, 12 ou 15 enfants. Ce n'est pas parmi nous que se trouvent les lâches, mais la protection morale de nos enfants n'est pas chez nous un vain mot et un bon nombre redoutait avec raison, outre l'absence de main-d'oeuvre qui aurait rendu impossible un effort de guerre équilibré, la déformation dont nos fils auraient pu être victimes.

A un moment critique comme le fut celui de la mobilisation générale, les dirigeants de l'U.C.C. avaient lieu de se féliciter du travail persévérant accompli par eux dans des années déjà lointaines pour amener le groupement de toutes les forces agricoles dans une organisation commune aux neuf provinces.

Vers 1930 commençaient les premières démarches faites par l'U.C.C. pour réaliser ce groupement capable de parler au nom de l'agriculture organisée aux autorités du pouvoir central. Ce doit être une certaine satisfaction à ceux qui faisaient alors ces démarches, apparemment vouées à l'insuccés, de se rappeler les ricanements de quelques potentats du temps qui disaient: "Ils ne peuvent même pas s'unir chez eux et ils voudraient unir tout le pays". Depuis, cette union s'est opérée chez nous et dans tout le pays, et quand la Fédération Canadienne d'Agriculture, dans une réunion d'urgence, se faisait le porte-parole de l'U.C.C. et des Associations agricoles de toutes les autres provinces pour réclamer le droit des cultivateurs indispensables à demeurer sur leur ferme, plus que jamais peut-être se trouvaient justifiées les démarches faites par l'U. C.C. et certains groupes ontariens pour former l'organisme agricole central.

Il ne faudrait pas passer sous silence une intervention couronnée de succès qui, celà, était propre à l'U.C.C.

Peu habitués à la bureaucratie et à toutes les petites formalités dont elle s'entoure, nos cultivateurs, les jeunes surtout, étaient en face d'une véritable devinette quand il leur fallait faire connaitre leur état civil pour obtenir le droit, qui était le leur au point de vue légal, de continuer leurs occupations normales. Aussi, plusieurs milliers se trouvaient, à un moment donné, en marge de la loi, dans la grande majorité des cas par simple ignorance. L'U.C.C. intervint, demanda et obtint que tous ces jeunes fils se réhabilitent par une démarche simple et facile. Là encore même si c'eût été l'unique service rendu, l'U.C.C. justifiait son existence.

M. SAMUEL AUDETTE, de Landrienne, Abitibi, vice-président général de l'U.C.C. et président de l'Union diocésaine d'Amos.

Les dépenses de guerre de plus en plus considérables rendaient nécessaires des impôts de plus en plus considérables, tant et si bien qu'un jour vint où les autorités crurent que les marges d'exemptions étaient devenues assez étroites pour qu'un bon nombre de cultivateurs en fussent affectés. Il leur fallait payer l'Impôt sur le revenu. Le ministère intéressé, après avoir fait préparer une formule d'Impôt sur le revenu spécialement destinée aux cultivateurs, réunit à Ottawa un groupe représentatif des organisations agricoles du pays et là, une formule de six grandes pages leur fut soumise. Après de longues discussions, cette formule, extrêmement simplifiée, fut mise à la disposition des cultivateurs. Les autorités du fisc avaient appris, au cours de ces discussions, que le revenu net sur une ferme était, dans la quasi-totalité des cas, encore moindre que les revenus exemptés d'impôt.

D'un travail persévérant de 20 années, tant de l'U.C.C. que d'autres organisations provinciales, était né un élan coopératif qui promettait de réaliser une libération économique partielle de notre petit peuple. L'élan était tel que ceux qui avaient vécu d'exploitation directe ou déguisée, se voyant menacés dans leur position, ne pouvaient plus l'ignorer. Tout récemment, une pression puissante s'exerçait pour faire comprendre les opérations des coopératives avec les opérations des corporations ordinaires créées et mises au monde pour enrichir un petit groupe au détriment de la masse. Là encore, l'U.C.C. s'efforce de jouer le rôle qui est le sien en protégeant les intérêts de tous les cultivateurs de la province, en même temps que ceux de tous les coopérateurs.

Combien plus grande serait notre puissance d'action si nous pouvions dire, après 20 années de travail: "Les cultivateurs de chez nous réalisent que l'union fait la force et il n'en est pas qui ne sont pas membres de l'Union Catholique des Cultivateurs".

J.-A. MARION,
président général.

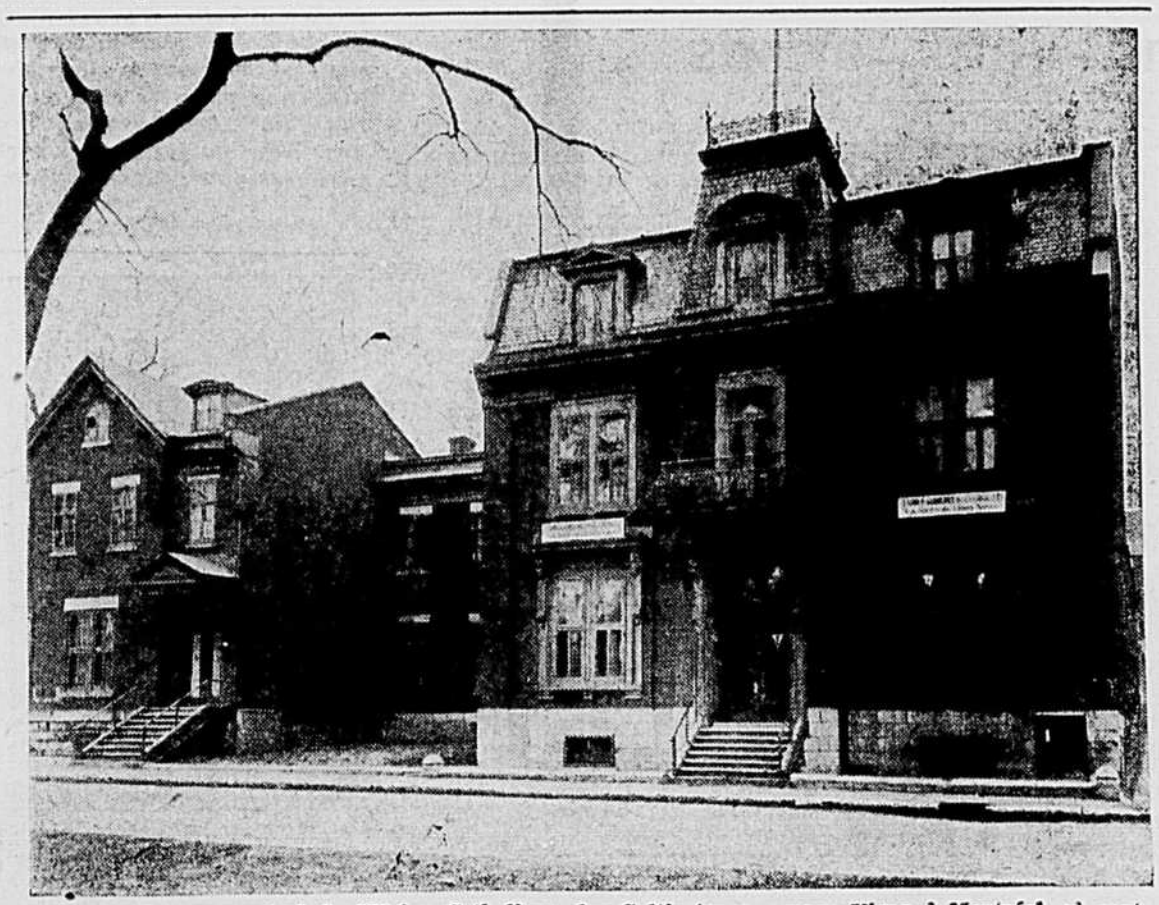

Le Bureau central de l'Union Catholique des Cultivateurs, avenue Viger, à Montréal, où sont logés les principaux services du Secrétariat général. L'U.C.C. a acquis cet immeuble en 1938. Il est la propriété des cultivateurs de la province.

Les hommes qui s'imposaient :

Barré, Lalonde, Rioux, Marion

Un homme qui a suivi avec intérêt l'évolution de l'U.C.C. depuis sa fondation faisait récemment la réflexion suivante: "L'Union a été particulièrement heureuse d'avoir à chaque période de son histoire le président général qu'il lui fallait." Quand on y pense bien, on se rend compte que cette réflexion contient une très grande part de vérité. Le président général de l'U.C.C. est appelé, de par sa situation et ses fonctions, à jouer un rôle de premier plan. Ses pouvoirs sont très étendus, ses responsabilités très lourdes. Etant élu directement par le congrès général, il tient son autorité des membres eux-mêmes et peut être considéré comme au-dessus du bureau de direction et du comité exécutif. Il n'est pas exagéré de dire que le président général incarne l'U.C.C.; il en est l'emblème, le drapeau.

Laurent Barré fut le premier président général de l'Union. Il n'avait pas couru après la charge; ce sont les congressistes de 1924 qui la lui ont imposée. C'était un homme courageux et désintéressé. Du courage il en fallait à revendre pour mettre sur pied une association de cultivateurs en 1924. Le congrès avait été un succès, même un triomphe. Mais il y en avait plusieurs à penser qu'il ne serait qu'un feu de paille. Il l'aurait été si le nouveau président général n'avait pas mis de côté ses affaires personnelles pour consacrer toutes ses énergies à l'organisation de l'Union. Seuls ses intimes savent les sacrifices qu'il dut faire durant les deux années de sa présidence: sacrifices de temps et d'argent, sacrifices d'amour propre, car il y avait dans le temps des gens qui avaient juré la mort de l'Union et qui, pour arriver à leurs fins, s'acharnaient à démolir son président général. Barré avait sur ses adversaires un avantage marqué: il était cultivateur et il savait parler aux cultivateurs. Son éloquence drue et imagée empoignait les gens par le coeur et les forçait à se remuer. Il fut, à n'en pas douter, l'homme qui a bâti l'Union, tandis que Ponton fut celui qui l'a imaginée et que Létourneau fut celui qui en a tracé les plans et le programme.

Aldéric Lalonde n'avait pas autant d'éloquence et de prestige que son prédécesseur. Par contre, il était doué d'une obstination qui aurait fait lâcher prise au plus tenace des bouledogues. Quand il voulait quelque chose, il fallait passer par là. Pour lui les obstacles n'existaient pas; il ne se donnait pas la peine de les contourner, ni de les franchir, il les reculait. Il était bâti en lutteur au physique et au moral. C'est grâce à son obstination si, durant sa présidence, la cotisation fut portée de cinquante cents à deux dollars, si **La Terre de Chez Nous** et le Comptoir coopératif furent fondés et prospérèrent. Il fallait pour lancer de tels projets, une audace inouïe. Il en fallait peut-être davantage pour les mener à bonne fin. C'est le grand mérite de Lalonde d'avoir mis sur pied les premiers services de l'U.C.C., en dépit de tous les obstacles et surtout en dépit du manque total de moyens financiers. Il légua à son successeur une situation solide moralement et financièrement.

Albert Rioux accéda à la présidence en 1932. Les ennemis les plus tenaces de l'Union avaient ou désarmé ou disparu. La survie de l'Union était assurée. Il devenait nécessaire d'orienter le travail des cercles, d'exposer les principes d'une politique agricole pour la province de Québec. Rioux, agronome-cultivateur, homme d'étude, venait à son heure. Sous sa direction, la doctrine de l'Union se précise sans pour cela qu'on néglige les réalisations matérielles. **La Terre de Chez Nous** et le comptoir coopératif se développent, la Section des bûcherons prend naissance, la Mutuelle-Vie s'ébauche. Avec Rioux, l'Union gagne en prestige non seulement auprès des cultivateurs, mais aussi dans les milieux dits intellectuels. Elle prend la taille d'une association nationale, elle fait son chemin à côté d'autres groupements qui sont ses aînés de plusieurs années.

Abel Marion, c'est l'esprit réaliste qui a le sens du possible. Ce n'est pas un architecte, c'est un constructeur. Il trouve ce qu'il y a de bon dans les idées de tout le monde et cherche à les réaliser. Les théories savantes ne l'embarrassent pas, mais les faits l'impressionnent. Il est par nature un conciliateur; il attache plus d'importance à ce qui unit qu'à ce qui divise; il additionne et multiplie, mais il lui arrive rarement de soustraire ou de diviser. Il trouve une solution à tous les problèmes et cette solution est rarement extrême; elle se tient toujours dans le milieu. Ses qualités de conciliateur et son esprit réaliste lui ont permis de mener à bonne fin cette opération délicate et pleine d'embûches qu'était l'entente de l'U.C.C. avec la Coopérative fédérée, de contribuer pour une large part au développement prodigieux de l'U.C.C., de **La Terre de Chez Nous**, de la Mutuelle-Vie, de la Section des bûcherons depuis 1936. Ses prédécesseurs avaient défriché et posé les fondations de l'oeuvre; Marion sème et récolte, construit, agrandit, complète. Et tout cela se fait dans l'harmonie et dans la joie.

Barré, Lalonde, Rioux, Marion sont des hommes fort différents par leurs qualités et leurs défauts, par leur tempérament, leur formation et leurs idées. Grâce à cela, ils ont joué dans l'Union un rôle distinct et complémentaire. Ils ont été les hommes de leur temps, avec les qualités qu'il fallait pour leur temps. C'est pourquoi, l'on peut dire qu'ils ont été, à tour de rôle, des hommes providentiels, car sans eux l'Union ne serait plus ou ne serait pas ce qu'elle est.

Gérard FILION

Les grands disparus de l'U.C.C.

Deux décades ! Vingt années d'efforts et de survie . . . Cela réveille bien des souvenirs et autorise des évocations émouvantes. Qu'on nous permette de rappeler quelques-unes de ces figures maintenant disparues, mais très en relief dans le monde ucéciste d'il y a douze, seize ou vingt ans. Pour ne pas être trop long, nous tenterons de caractériser d'un mot chacun de ces grands disparus.

L'instigateur premier: l'énergique et prophétique J.-N. Ponton.

Les aumôniers des temps héroïques:

L'abbé A.-W. Meunier, le bon curé de Sherrington, premier aumônier général;

Le chanoine Elzéar Roy, de Rimouski, le dynamique président du Congrès de 1924;

Le chanoine J.-B.-A. Allaire, de St-Hyacinthe, le premier aumônier diocésain, mort d'avoir trop aimé les habitants;

Mgr J.-A. Picotte, curé de St-Jacques-le-Mineur, l'apôtre du journal syndical.

Les enthousiastes de la première heure:

Alexis Beauregard, de Ste-Hélène de Bagot, le franc et sincère coopérateur;

Adislas Paiement, de St-Hermas, Deux-Montagnes, le convaincu des Caisses populaires;

Julien Méthé, de St-Sébastien d'Iberville, l'homme de bon conseil.

Les auxiliaires du début, membres du Comité de réception de 1924:

A.-Sylvio Bédard, l'obligeance personnifiée;

J.-Amédée Denault, le patriote mystique;

Thomas Poulin, le bouillant journaliste.

Les distingués collaborateurs diocésains:

Mgr Alma Larouche, de Chicoutimi;

Mgr J.-A. Verreau, de l'Isle-Verte;

L'abbé Pierre Boulay, de Ste-Ursule de Maskinongé;

L'abbé Joseph Gauvin, de Lorrainville, Témiscamingue;

L'abbé Alphonse Belzile, de Rimouski.

Les dévoués artisans régionaux:

J.-D. Trudel, d'Amos;
M.-L. Boisclair, de Macamic;
J.-B.-L. Alarie, d'Amos;
J.-M. Nicole, de Montmagny;
A. Bérubé, de Coaticook;
Irénée Duguay, de St-Méthode, Lac Saint-Jean;
Ovide Loiselle, St-Marc, de Verchères;
Alfred Hardy, de St-Basile de Portneuf.

Les précieux serviteurs:

Atala — Mlle Léonise Valois, première rédactrice à la **Terre de Chez Nous**;

Auguste Trudel, l'enthousiaste des enchères de beurre et fromage.

Autant de noms, autant de figures que nous évoquons avec émotion, admiration et reconnaissance. Nous pourrions facilement allonger cette liste; nous n'en ferons rien, puisqu'il nous est impossible de nommer tous ceux qui ont droit à notre gratitude. C'est dans de tels sentiments de bon souvenir et d'amitié envers les grands disparus de l'U.C.C. que nous traçons ces lignes, conscient que "le passé est comme une lampe placée à l'entrée de l'avenir pour dissiper une partie des ténèbres qui le couvrent . . .

R. I. P.

Paul BOUCHER, D.Se.S.

La terre qui invite...

Le choix est aujourd'hui entre la terre ou la vie prolétaire. Si Dieu nous aime, nous ne répéterons pas l'erreur d'hier, ni celles d'avant-hier. Nous n'émigrerons plus, nous ne chômerons plus, nous ne délaisserons plus le sol qui invite, nous ne vendrons le vieux bien que pour en tailler cinq ou six nouveaux pour les cinq ou six fils. Nous rétablirons le courant: nos 1,000 paroisses rurales se doubleront en vingt-cinq ans. Nous ne goberons pas comme un succès de fonder neuf paroisses quand nous devions en créer deux cents.

Le Père Dugré, dans "La Terre qui naît".

Vingt ans après

Octobre 1924. Octobre 1944. Vingt ans. Deux dates. Des disparus. Des regrets. Des souvenirs. Des constatations. Des conclusions.

Vingt ans; cela peut paraître long dans la vie d'un homme. C'est court dans la vie d'un peuple.

Des disparus que nous regrettons. Comment ne pas avoir de regrets pour ces amis et compagnons disparus; entre autres, l'ami Noé Ponton, et tant d'autres.

Des souvenirs. Souvenirs et espérance sont la trame de la vie. Comment ne pas nous souvenir des espérances de 1924? Des espérances qui nous consolaient des misères faites à ceux qui voulaient pour les cultivateurs une union en dehors de tout contrôle par les politiciens alors tout puissants.

L'HON. LAURENT BARRE

Nous souvenir encore des sacrifices des auteurs de l'U.C.C. qui se retiraient avec l'espérance que leur sacrifice pourrait donner la paix à leur enfant.

Constater. Et avec combien de joie que notre enfant a grandi. Que ceux qui ridiculisaient les fondateur de l'U.C.C. lui font aujourd'hui la cour; peut-être une cour intéressée et hypocrite, mais la cour tout de même.

En tendre dire par ceux qui ridiculisaient les fondateurs que, si nous ne l'avions pas fait, il faudrait fonder l'U.C.C.

Constater et conclure. Oui constater combien fut bonne et à propos l'oeuvre de ceux qui ont fait l'U.C.C. Constater que le ministre actuel de l'Agriculture de Québec est le modeste président de l'U.C.C. du 2 octobre 1924.

Conclure. Que si ce ministre, premier président général, peut assister au congrès, il n'y sera pas en indifférent, encore moins en adversaire.

Quel plaisir pour un père que de coopérer avec son enfant!

Laurent BARRE, cultivateur et
Ministre de l'Agriculture.
Président général de l'U.C.C.
1924-1926

M. H. H. HANNAM, président de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, qui se fera entendre dans une brève causerie lors du Congrès général de l'U.C.C.

M. ALBERT RIOUX, ancien président général de l'U.C.C. et ancien rédacteur à la "Terre de Chez Nous".

Presque dix ans d'histoire

Par GERARD FILION, secrétaire général de l'U.C.C.

C'est par pur hasard que je suis entré au service de l'U. C.C. le 27 mai 1935. Quelques semaines plus tôt j'avais rencontré à la Rivière-du-Loup, M. Albert Rioux, le président général d'alors, qui m'avait suggéré de lui écrire pour offrir mes services. Je l'avais fait sans enthousiasme ni conviction, puisque je devais entrer au début de juin à l'emploi d'une société de finance de Québec. Ma surprise fut grande de recevoir le 23 mai une lettre de M. Rioux m'informant que le Comité exécutif de l'U.C.C. venait de décider de retenir mes services et me demandant de me présenter sans faute au Secrétariat général, 5505, rue Saint-Laurent, le lundi suivant, soit le 27 mai.

Je fis mes bagages sans enthousiasme, me disant qu'après tout la situation pouvait être un pis-aller en attendant autre chose. Après neuf ans et demi de service, "l'autre chose" n'est jamais venue et j'ai collé.

Le Président du temps, comme je viens de l'indiquer, était M. Albert Rioux, le Secrétaire, M. R.-M. Pucet, et l'Aumônier, le R.P. Alphonse Deguire, S.J. Le Secrétariat général était logé dans l'immeuble du Comptoir postal Dupuis Frères, 5505, rue St-Laurent. Le personnel au grand complet comprenait six employés; l'ameublement, provenant entièrement des boutiques de regrattiers de la rue Craig, était loin de refléter l'aisance. Je dus, pour les premiers six mois, me contenter d'une chaise branlante qui était une menace constante pour mon postérieur et d'un bureau "roll-top" qui, s'il avait pu parler, m'en eut probablement conté de bonnes.

Des directeurs du temps, il n'en reste qu'un seul, M. Marion, qui exerçait la fonction de vice-président. Plusieurs sont aujourd'hui décédés: entre autres, M. Alfred Hardy, vice-président; M. J.-B.-L. Alarie, directeur pour l'Abitibi; J. Desjardins, directeur pour Mont-Laurier. Les autres se sont retirés de la direction de l'Union. Rappelons les noms de MM. Antoine Riverin, Eugène Saint-Germain, A. Saint-Jacques, Aldéric Lalonde, Philippe Laroche, J.-W. Chénard, Rosaire Aumond, Alcide Rousseau, Hercule Riendeau. Le Comité exécutif se composait de M. Albert Rioux, président, MM. J.-Abel Marion et Alfred Hardy, vice-présidents, MM. Alcide Rousseau et Hercule Riendeau, directeurs.

L'Union comptait alors une dizaine de mille membres et le tirage de **La Terre de Chez Nous** variait entre dix et onze mille copies par semaine. Le Comptoir Coopératif tenait des enchères de beurre et de fromage et vendait quelques articles d'utilité professionnelle. Le budget annuel de l'Union et de ses filiales se chiffrait par quelque vingt-cinq mille dollars. La Mutuelle-Vie était à l'état de projet encore mal défini. La Section des bûcherons, dirigée par M. Louis-Philippe Côté, n'avait pas encore de bureau. Tout se faisait dans le petit appartement de M. Côté, quelque part sur la rue Saint-Jean, à Québec.

Au printemps de 1936, le

M. Gérard Filion

Secrétariat général dut déménager son saint-frusquin dans un magasin désaffecté situé à 5,817, rue Saint-Laurent. Ce n'était rien de luxueux; en hiver, il fallait garder son paletot tout l'avant-midi en attendant que la "truie" se dégourdisse; mais quand celle-ci s'était mise à chauffer pour de bon, nous devions enlever la bougrine et retrousser les manches. C'est dans ce local que le 14 juillet 1936, M. Albert Rioux donnait sa démission comme président général de l'Union et que le Comité exécutif lui nommait un successeur en la personne de M. Marion. Le procès-verbal de la réunion note qu'il est odieux que le Président général de l'U.C.C. soit forcé de démissionner parce qu'il entre dans la politique, alors que les autres associations n'exercent pas la même sévérité envers leurs dirigeants.

C'est aussi dans ce magasin mal éclairé, mal chauffé, qu'a pris naissance en septembre 1936, la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. M. Thuribe Belzile dut se contenter pendant neuf mois d'un bureau sans fenêtre aménagé dans l'arrière du magasin.

Au mois de mai 1937, l'Union déménageait encore une fois — la cinquième en treize ans — pour venir occuper comme locataire le deuxième étage de l'immeuble qu'elle possède actuellement à 515, avenue Viger. L'année suivante, elle s'en portait acquéreur pour la somme de $45,000. C'est au début de novembre 1937 que M. R.-M. Pucet quittait l'Union après avoir été à son service durant six ans.

Durant l'hiver 1937-1938, M. Marion entre en pourparlers avec les dirigeants de la Coopérative Fédérée. Question délicate et pleine d'embûches; les susceptibilités sont vives de part et d'autre et les camps sont solidement retranchés. M. Henri-C. Bois, directeur du Service de l'économie rurale au ministère de l'Agriculture, sert à l'occasion d'agent de liaison. Le 10 mars 1938 a lieu une assemblée spéciale des directeurs et aumôniers de l'U.C.C., afin de discuter le problème sous tous ses aspects. Les délibérations sont laborieuses, mais on finit par se prononcer unanimement en faveur d'une entente entre l'Union et la Fédérée moyennant certaines conditions. Le 26 avril suivant, a lieu aux bureaux de la Fédérée une réunion conjointe des directeurs de la Coopérative et de ceux du Comptoir Coopératif. La discussion dure une journée entière, mais on finit par se mettre d'accord sur les conditions de l'entente qui peuvent se résumer à ceci: La Fédérée accepte les directeurs du Comptoir Coopératif dans son bureau de direction; le Comptoir ferme ses portes; échange de trois directeurs; **La Terre de Chez Nous** devient l'organe officiel de la Fédérée. Des directeurs de l'Union qui ont réalisé cette entente, il n'en reste que deux: MM. Marion et Laframboise. A la Fédérée, il n'en doit pas rester davantage: MM. Bureau et Ferland. Ainsi se terminait une affaire qui agitait l'opinion agricole de la province depuis une quinzaine d'années.

A partir de ce moment, l'essor de l'Union comme de la Fédérée et de tout le mouvement coopératif est plus rapide. Le nombre des membres qui, depuis la fondation, avait oscillé entre dix et quinze mille commence à monter. Le tirage de **La Terre de Chez Nous** fait des bonds de cinq à dix mille par année. La rédaction s'améliore grâce aux services de M. Dominique Beaudin, entré au bureau en octobre 1937. Les affaires de la Mutuelle-Vie se développent bien.

A l'automne 1938, M. Louis-Philippe Côté donne sa démission pour raison de santé. La Section des bûcherons connait un recul prononcé. On cherche à droite et à gauche un remplaçant à M. Côté, mais vainement. C'est par pur hasard, comme je l'ai déjà raconté ailleurs, que Florian Poulin entre au service de l'Union au début de juillet 1939. Alors commence l'ère des développements remarquables de la Section des bûcherons: ouverture de la Maison du Bûcheron en octobre 1941; ouverture du magasin en février 1941; achat de l'immeuble en juin 1942 pour un montant de $50,000.

Pendant ce temps d'autres services se développent: la propagande, la librairie, les Cours à domicile, etc.

Après presque dix ans de services au Secrétariat général, je suis étonné du chemin parcouru quand je regarde en arrière. Le nombre des membres a passé de douze à trente-cinq mille; celui des cercles de 250 à 578. Le tirage payé de **La Terre de Chez Nous** a fait un bond prodigieux de douze à soixante-deux mille. L'actif de l'Union et de ses filiales a augmenté de $23,264.90 à $173,195.97; l'avoir-propre de $14,645.82 à $96,448.59. La Mutuelle-Vie a pris naissance et a mis en vigueur plus de quatre millions d'assurance. Création du Service de librairie, du service de propagande, fondation de la Maison du Bûcheron et de ses services auxiliaires et finalement incorporation de la Société Mutuelle d'Assurances générales.

Ces développements remarquables ont commencé sous la présidence de M. Albert Rioux pour s'accentuer sous le règne de M. Marion. Il convenait, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'U.C.C. de rendre cet hommage à ces deux présidents et d'y associer les vice-présidents, directeurs et aumôniers qui les ont secondés avec une intelligence et un dévouement peu communs.

Gérard FILION.

L'U.C.C. a vingt ans

Vingt ans dans la vie d'un homme, c'est une période remarquable. Les hommes passent mais leurs actes demeurent. Quand le passé rappelle les faits remarquables d'hommes qui se sont dévoués au service de la société, il fait bon de se rappeler leur courage et leur zèle pour les oeuvres sociales; cela est de nature à stimuler notre apathie.

M. Aldéric Lalonde

Il y a vingt ans, l'Union Catholique des Cultivateurs n'existait pas. Elle a surgi de l'esprit d'un homme, J.-N. Ponton, de regrettée mémoire. Il connaissait en théorie et en pratique l'agriculture, les cultivateurs, lours besoins. Il avait un compagnon de travail animé des mêmes sentiments, Firmin Letourneau. Ces deux hommes préparèrent les plans d'une association de cultivateurs et les soumirent au grand congrès de 1924. Les 2,000 cultivateurs présents se prononcèrent unanimement en faveur de la fondation de l'U.C.C. Laurent Barré en devint le premier président. Il accepta la charge à la condition de pouvoir compter sur le dévouement de tous pour mener l'entreprise à bonne fin.

Tous ont-ils répondu à son appel? Non. Pour satisfaire leurs intérêt commerciaux et politiques, certaines gens ont besoin d'agir dans les ténèbres. L'U.C.C., c'était le rayon de lumière qui devait éclairer les cultivateurs. Il fallait donc la détruire. Il s'engagea une lutte à mort contre l'association naissante. Je me rappelle fort bien que M. J.-N. Ponton disait: "Là, où il y a vie, il y a lutte". Il ne se trompait pas. L'U.C.C. a subi des luttes, elle a eu des adversaires dangereux. En 1926, on lui porta des coups brutaux et on essaya de la compromettre dans toutes sortes d'intrigues.

La tête de l'U.C.C., c'était Laurent Barré et tous les coups pleuvaient sur lui au point qu'il refusait, en 1926, d'accepter de nouveau la présidence. En étant visé personnellement, il estimait que sa présence pouvait être préjudiciable à l'Union C'est alors que je vécus le moment le plus terrible de ma vie quand j'ai accepté le poste de président général pour lequel je n'étais aucunement préparé. Après bien des hésitations, j'ai fini par accepter le poste de président général en comptant surtout sur le concours d'amis fidèles, sur le réconfort que me donnaient l'approbation des autorités religieuses et l'insistance des congressistes. Mais la tâche restait lourde et j'avais peu de moyens à ma disposition.

Certains politiciens considéraient alors les cultivateurs comme une classe inférieure composée d'ignorants et d'arriérés, bons à flatter en temps d'élection et à tromper ensuite. L'U.C.C. a fourni l'occasion à un grand nombre de cultivateurs de prouver qu'ils ne sont en rien inférieurs aux autres groupes de la société. Le fait d'être isolés les uns des autres les privait du contact nécessaire à la poursuite d'oeuvres de bien commun. C'est l'U.C.C. qui leur a fourni l'occasion de se rencontrer, de discuter leurs problèmes, d'améliorer leur situation, d'attirer l'attention des gouvernements sur leurs besoins.

Pour que les membres de l'Union soient bien au courant des activités de leur association, les cultivateurs ont jugé à propos, dans le temps, de fonder un journal, LA TERRE DE CHEZ NOUS. Fonder un journal, ce n'est pas une mince besogne pour un groupe de cultivateurs. Ils sont nombreux ceux qui lui prédisaient des funérailles de première classe, mais le contraire se produisit. LA TERRE DE CHEZ NOUS est pleine de vie et multiplie chaque année le nombre de ses pages et de ses abonnés. Elle a déjà rendu de nombreux services aux cultivateurs. Beaucoup de jeunes ont amélioré leurs méthodes de culture en lisant LA TERRE DE CHEZ NOUS et en suivant ses Cours à domicile. Elle a également éveillé l'esprit de coopération.

En leur qualité de producteurs, les cultivateurs cherchent normalement à obtenir les meilleurs prix et, à cette fin, à éliminer les intermédiaires. Cette préoccupation a poussé les directeurs de l'Union à fonder le Comptoir coopératif de l'U.C.C. Il existait bien à cette époque une organisation qui n'avait de coopératif que le nom. C'était une maison de commerce et de spéculation au profit de ses actionnaires. Ce fut peut-être l'intervention du Comptoir coopératif qui a forcé cette institution à changer ses méthodes d'affaires ou à donner, par le fait même, satisfaction aux cultivateurs. En raison de son changement, les directeurs du Comptoir, pour pratiquer eux-mêmes l'esprit de coopération qu'ils prêchent aux autres, ont suspendu les opérations du Comptoir Coopératif en échange d'une participation à la direction de la Coopérative fédérée.

Il y aurait une multitude de souvenirs qui seraient intéressants de rappeler; que d'apôtres, aujourd'hui disparus, il conviendrait de rappeler la figure. Ce sont les générations futures qui cueilleront les fruits de tous ces sacrifices à la condition de conserver et de développer sans cesse leur association. Les luttes ouvertes ont cessé; elle ont fait place aux m'amours. C'est aussi dangereux Quand j'étais président de l'Union, je craignais les pattes de vautours, car elles apportent toujours une mort certaine.

Aldéric LALONDE
Président général de l'U.C.C.
1926-1932.

La Corporation des Agronomes de Québec

Offre ses voeux à l'Union Catholique des cultivateurs à l'occasion de son prochain congrès

Rien de ce qui touche de près ou de loin l'agriculteur ne peut laisser l'agronome indifférent. Ses fonctions autant que son intérêt bien compris et l'éthique de sa profession lui en font un devoir. Il ne peut donc que compatir aux difficultés des agriculteurs et se réjouir de leurs succès. Il ne peut donc que les féliciter du progrès de leur union professionnelle, surtout s'il a l'âme terrienne (et il doit l'avoir) et surtout s'il est convaincu de la nécessité de l'ordre social et de l'organisation des professions en groupes forts et homogènes.

L'agronome félicitera donc l'Union Catholique des Cultivateurs de posséder un effectim de quelque 35,000 membres, d'avoir un journal, "La Terre de Chez Nous", qui tire au delà de 61,000, de multiples services: assurance-vie (actif: $165,000), assurance feu-vol-incendie, propagande, section des bûcherons, un secrétariat bien organisé, un actif corporatif qui atteint $130,000, des milliers d'équipes d'étude et une multitude d'oeuvres à son crédit. C'est là un beau bilan, et plus d'un chef d'entreprise (même capitaliste) en serait satisfait.

Mais si l'agronome applaudit à ces réalisations, il ne peut manquer de constater avec le dévoué secrétaire de l'U.C.C., M. Gérard Filion, que nombre d'oeuvres dont la création est urgente ne sont encore qu'à l'état de projets. Sans doute, faut-il compter avec le temps sans lequel on ne construit rien de solide, mais il reste que l'insuffisance des moyens financiers est la cause principale de certaines de ces lacunes. Souhaitons donc que l'U.C.C. puisse se constituer la finance qui lui fait défaut. (Les choses étant ce qu'elles sont, nous croyons pouvoir nous passer de circonlocutions).

Que l'U.C.C. continue donc à grandir matériellement, que son secrétariat puisse mettre sur pied les multiples services que requiert l'amélioration du sort des cultivateurs. Toutefois, nous ne devrions pas formuler ce voeu en premier lieu, parce qu'il y a à faire la part des choses de l'esprit avant que de songer au bien-être matériel. Ne nous illusionnons pas à ce sujet. Tant vaut le membre, tant vaut l'association. Le risque serait grand pour toute association, petite ou grande, qui n'aurait de soin que pour les affaires matérielles, qu'elle ne devienne tôt ou tard un corps sans âme.

Consciente de ce danger et fidèle aux directives de ses chefs les plus clairvoyants, l'union professionnelle des cultivateurs s'attachera à satisfaire tous les besoins de la personne humaine, tous les besoins de l'homme, corps et âme, membre d'une famille, d'un village, citoyen d'une nation et d'un pays et partie intégrante de l'humanité. Les valeurs spirituelles et intellectuelles seront donc des dominantes. L'éducation et l'instruction de la classe agricole demeureront une préoccupation constante de l'union professionnelle. C'est là le problème essentiel et il n'a pas encore reçu de véritable solution. Pour le résoudre, il ne faut pas craindre d'innover et de tourner le dos à certaines théories désuètes qui enchaînent encore une partie de notre population rurale.

Que les habitants de nos campagnes apprennent à avoir foi davantage aux idées et surtout aux idées de justice, d'équité et de perfectibilité de l'homme. Qu'ils n'oublient pas que souvent ceux qui exigent le moins d'effort de l'homme sont ceux qui ont le plus grand intérêt à le laisser croupir dans la médiocrité.

L'union professionnelle des cultivateurs, nous l'avons dit, a beaucoup accompli. Pourtant, ce n'est là qu'une étape. Elle doit voir plus haut et plus loin et envisager tout de suite l'aboutissement logique des actes qu'elle pose chaque jour. Il n'y a qu'une seule chose qui compte, c'est de servir la vérité, même s'il faut pour cela sacrifier des amitiés et même le concours de personnes qui sont plus dévouées que bien inspirées.

Un danger guette tout groupement professionnel: c'est que naissent en son sein le concept de classe. Rien ne serait plus funeste à l'agriculture québécoise qu'une politique d'étroit isolement. Que les chefs de notre agriculture sachent qu'il n'y a pas de sécurité sociale, au vrai sens du mot, pour l'agriculteur s'il n'y en a pas pour l'ouvrier. On pourchassera donc sans pitié l'esprit de classe et de clocher, et l'on bâtira l'action professionnelle sur une compréhension exacte du problème social et humain.

Si l'on enseigne le patriotisme, et il doit l'être, celui-ci sera éclairé. Il embrassera sans doute la petite patrie, mais il sera capable de s'étendre aussi à la grande et à la plus grande patrie.

L'agriculteur progressif croira à la science, à la science mise au service de l'homme. Il ne se laissera pas rebuter par les échecs occasionnels et, nous dirions, nécessaires. Il fera appel à son agronome et lui fera pleine confiance.

Il écoutera aussi l'enseignement des sociologues les plus avertis, mais non celui des utopistes. A ceux-ci il opposera que l'agriculture est vie avant d'être théorie. Il n'admettra pas que, selon des doctrines économiques qui n'ont aucune racine dans la terre et qui rabaissent l'homme, l'agriculture soit placée et tenue en serre chaude.

Il envisagera la venue de l'après-guerre comme une réalité implacable et imminente. Il s'apprêtera à y faire face et à continuer le labeur qu'il a toujours connu. L'agriculture ne peut être chose facile que pour ceux qui ne la connaissent pas ou pour les rêveurs démagogues.

Si l'on parle de sauvegarder la famille, et il tiendra à ce qu'on emploie à cette fin les moyens voulus, il ne tolérera pas que l'on en tire argument pour bouleverser l'économie de ses champs. Il ne permettra pas non plus qu'on vienne lui ordonner, au nom d'apriorismes et de conceptions nuageuses, de pratiquer telle ou telle culture: intensive ou extensive, motorisée, mécanisée, vivrière ou commerciale.

S'il s'agit d'assurer le progrès de l'agriculture, la première pensée de l'union professionnelle sera donc pour l'homme, mais immédiatement après elle pensera au sol à drainer, à bonifier, à conserver; à la forêt à exploiter et à protéger; à l'industrie laitière à adapter aux besoins de l'après-guerre; aux cultures industrielles à maintenir, développer ou implanter; aux nouveaux débouchés à trouver aux produits de la terre, grâce à la transformation technologique; à la médecine préventive à répandre; aux habitations à rendre plus confortables et plus attrayantes; aux loisirs à organiser; à l'établissement des jeunes au moyen de la colonisation entendue au sens large: colonisation pratiquée de proche en proche et facilitée par l'utilisation des inventions les plus modernes, com-

(Suite à la page 47)

La Coopération et l'Union Catholique des Cultivateurs

C'est en septembre 1938 que s'opéra le rapprochement de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Cultivateurs. C'était le résultat de tentatives déjà anciennes et, plus particulièrement, celui du travail de quelques hommes convaincus qui surent placer l'intérêt général de l'agriculture au-dessus d'opinions et peut-être d'antipathies personnelles.

Il est toujours difficile de prévoir la pleine conséquence de certains actes au moment où ils sont posés. Le temps seul permet d'en faire une juste appréciation. En 1944, il est beaucoup plus aisé d'affirmer que les intérêts de l'agriculture furent bien servis en septembre 1938, lorsque les bureaux de direction de l'association professionnelle et de la Coopérative Fédérée décidèrent de coordonner et d'unifier leur travail. Tout d'abord, il fut malaisé de distinguer les effets de l'entente et même de se rendre compte s'il en existait une. Mais, au fur et à mesure que s'écoulaient les mois et les années, il devint vite apparent que le progrès des deux associations —qui se confond avec celui de la classe agricole — recevait une impulsion de plus en plus vigoureuse.

L'histoire de l'agriculture de la province de Québec, surtout celle du dernier quart de siècle, est fort intéressante. Celui qui, en pleine possession de la vérité, s'attachera un jour à l'écrire, donnera une magnifique leçon aux derniers champions de l'isolement, de l'individualisme et de la chicane, s'il en reste! Les faits qu'il relatera établiront jusqu'où peuvent aller les excès d'hommes, par ailleurs bien intentionnés, mais trop portés à confondre le bien général avec la réalisation de leurs idées. Pour notre part, nous voulons nous contenter aujourd'hui de dire

M. HERIC-C. BOIS, vice-président général de l'U.C.C. et gérant général de la Coopérative Fédérée.

en quoi consiste la collaboration entre les deux associations et par quels moyens on a tenté de l'instaurer.

Certes, l'U.C.C. s'était toujours occupée de coopération, avant comme après 1938. Mais les divergences d'opinions qui séparaient certains ucécistes et un bon nombre de membres des sociétés coopératives du temps, avaient amené le public agricole à penser qu'il existait deux sortes de coopération: la coopération officielle — celle de la Fédérée — et la coopération indépendante et syndicale, je dirais: celle de l'U.C.C. A relire les articles du temps et à se remémorer les déclarations des uns et des autres, l'on explique aisément qu'il ait été embarrassant de faire un choix. Il fallait donc créer premièrement le calme propice aux discussions profitables et ensuite assurer l'unanimité vis-à-vis de la doctrine coopératiste.

Le premier résultat fut atteint par la disparition graduelle, dans la presse agricole, d'articles passionnés et souvent injurieux, et par le refus de plusieurs de discuter plus longtemps des griefs ou des revendications dont l'importance n'était certainement pas aussi considérable qu'on voulait le faire croire.

Ce changement ne s'opéra pas subitement. Il fallut beaucoup de patience et un grand désintéressement aux autres pour endurer les orages qui ne manquaient pas de survenir. Mais l'on en vint petit à petit à un moment où il était possible de parler des devoirs et des droits d'un groupement ou de l'autre et de les soumettre paisiblement à la discussion ou à l'appréciation d'une assemblée sans diviser celle-ci en deux camps à peu près irréductibles.

A peu près à la même époque, le Conseil supérieur de la Coopération, qui venait de se fonder et qui groupait des hommes de tous les secteurs coopératifs, décida de publier un manifeste dont l'objet principal était justement de préciser et d'éclaircir la doctrine coopérative. Le manifeste fut généralement bien accepté par les coopérateurs et l'on peut dire qu'il arriva au moment psychologique. Il devint assez facile d'obtenir une acceptation raisonnée des principes coopératifs essentiels, de déterminer les limites de l'action coopérative, de circonscrire par conséquent le rôle des deux groupements.

Pendant tout ce temps, l'U.C.C. poursuivait sa campagne d'éducation coopérative. Elle soumettait à l'étude des membres de ses cercles l'histoire, les principes et les méthodes coopératistes. Elle les invitait à fonder des sociétés sur une base solide et en y plaçant le capital nécessaire.

Les résultats ne furent pas lents à se manifester. Le tableau ci-dessous indique le nombre des sociétés coopératives qui existent dans la province, d'après les données officielles, depuis 1938, et la marche progressive des affiliations à la Fédérée au cours de la même période.

Année	Nombre de sociétés coop.	Nombre de sociétés aff. à la Fédérée
1938	215	150
1939	303	168
1940	364	189
1941	418	244
1942	462	284
1943	545	309

Ces chiffres se passent de tout commentaire. Nous comprenons et nous admettons tout de suite que l'expansion du mouvement coopératif n'est pas uniquement attribuable au rapprochement entre la Fédérée et l'U.C.C., non plus qu'au seul travail de propagande et d'enseignement de l'U.C.C. Mais tous ceux qui sont au courant admettent que ce furent là deux facteurs considérables.

En outre, vers 1936, l'association professionnelle avait cru bon d'organiser la vente et l'achat de certains produits. Elle coupa court à ces activités au moment où l'entente fut définitivement établie. Pour bien marquer leur volonté de coopérer et pour asseoir leur coopération d'une façon aussi étroite que possible, la Coopérative Fédérée accepta d'ajouter à son bureau de direction trois directeurs désignés par l'U.C.C.; de son côté, l'U.C.C. acceptait de recevoir à son bureau de direction trois représentants de la Coopérative Fédérée désignés par cette dernière.

C'est ainsi que fut conclue une alliance si naturelle. Il en est résulté du bien pour la classe agricole.

Ce qui a été obtenu jusqu'ici est relativement peu de choses en face des possibilités de perfectionnement technique et de libération économique qui s'offrent à la classe agricole si les deux plus grandes associations rurales l'association professionnelle et l'association coopérative, continuent de s'entendre et de travailler dans l'harmonie. Toutes les deux remplissent des tâches nécessaires. Leurs activités différentes s'exercent dans le même champ. Elles doivent être autonomes, mais elles se complètent l'une l'autre. Coopérative Fédérée et U.C.C. n'ont qu'à continuer dans la voie où elles se sont déjà engagées. Elles ne peuvent pas ne pas atteindre le succès.

Henri-C. BOIS, Agronome.
Vice-président de l'U.C.C.,
Gérant général de la Coopérative Fédérée.

Le journal de l'U. C. C.

Encre et papier bien employés —

L'Union Catholique des Cultivateurs a vingt ans. C'est le bel âge, l'âge célébré en d'innombrables chansons. Le refrain connu monte de lui-même: "On n'a pas tous les jours vingt ans" . . .

Entre l'individu et le groupement d'utilité permanente, la différence est grande, cela va de soi. Vingt ans pour l'homme, en bonne arithmétique, c'est le quart de la vie. La même période pour une association, c'est tout au plus la première enfance. Cela dit sans oublier la mortalité infantile qui a exercé chez nous bien des ravages parmi les organisations agricoles. Mais il semble aujourd'hui que l'U.C.C. doive durer indéfiniment, aussi longtemps qu'il sera nécessaire aux cultivateurs de s'unir et d'aller de l'avant.

Ce n'est pas à dire qu'on aie fait dans Québec un chemin de roses à l'association professionnelle. Les ornières ne lui ont pas manqué en été, ni les cahots en hiver. Des gens qui souhaitent aujourd'hui l'oubli se louaient au début d'être au nombre de ses adversaires. Entre nous, — seulement!,—on peut bien dire aussi que l'apathie et l'individualisme d'un certain nombre de cultivateurs ont formé pendant quelques années un poids lourd à traîner. C'est le passé et le passé est toujours beau quand on a soin d'écarter les mauvais souvenirs!

En vingt ans, l'U.C.C. a grandi en âge, en sagesse et en oeuvre. Parmi ces oeuvres, l'une des plus fécondes, c'est la "Terre de Chez Nous".

L'Union a été fondée en 1924. Le premier numéro de son journal date de février 1929. Il serait de grand intérêt de pouvoir revivre les derniers mois de 1929. Les dirigeants étudiaient alors l'utilité du journal. Ils en discutaient entre eux. Ils pesaient le pour et le contre et, selon leur balance, les uns trouvaient que le "pour" était le plus pesant et les autres, le "contre". Il y eut le congrès général. Les délégués des cercles rapportèrent le problème en leurs paroisses: "Ils ont décidé de publier un journal"! La décision prit effet l'hiver suivant. Un numéro spécimen fut adressé aux membres et aux amis et, depuis, semaine par semaine, il a été suivi de près de 800 numéros. On ne voit pas de raison pour que ça arrête . . .

On connait l'axiome réaliste: "Rien ne réussit comme le succès". La réussite de la "Terre de Chez Nous" a donné raison à ceux qui en prônaient la fondation.

L'U.C.C. doit beaucoup à son journal. Elle est née elle-même d'un courant d'opinions lancé par un hebdomadaire agricole qui portait alors justement son nom: "Le Bulletin des Agriculteurs". Son expansion a été soutenue par cette publication pendant les premières années et par le "Devoir". Par la suite, elle a compris qu'elle devait, par ses propres moyens, établir un lien entre ses cercles, répandre ses principes, clamer devant la province les revendications agricoles. C'est pourquoi la "Terre de Chez Nous" a été fondée. Si c'était à refaire, on recommencerait!

S'il faut définir l'U.C.C. en peu de mots, on dira d'elle que c'est une oeuvre d'éducation et que l'un de ses premiers devoirs est de faire l'éducation de ses membres. Qu'est-ce que le journal, c'est l'école du grand nombre, c'est la "grande école primaire", c'est "l'école unique", ont dit des observateurs français. Rien de plus vrai. En un temps où l'on parle volontiers de cours post-scolaires, il est facile de constater que beaucoup de gens, leurs classes finies, "n'étudient" rien, sauf le journal qu'ils reçoivent. On voit donc comme l'U.C.C. avait raison de fonder la "Terre de Chez Nous" et comme ce moyen de servir la classe agricole s'accordait avec ses fins.

Bien qu'il paraisse superflu de prouver avec abondance l'utilité d'un journal pour l'association professionnelle agricole, divers exemples s'offrent d'eux-mêmes. Que font les partis politiques désireux d'arriver au pouvoir? Ils ne se passent pas de la presse. Que font les groupes financiers dont les intérêts s'opposent à ceux des cultivateurs? Ils plaident habilement leur cause en de riches publications. Que font les grosses compagnies? Elles payent de la publicité dans tous les journaux pour convaincre la classe agricole que leurs produits sont, de tous, les meilleurs. Et cette liste pourrait s'allonger indéfiniment. Chacun de ces exemples prouve que la classe agricole ne peut négliger l'un des plus sûrs moyens de se défendre et d'améliorer ses positions.

La "Terre de Chez Nous" est la propriété de cultivateurs catholiques et canadiens-français. Ses tâches essentielles sont ainsi marquées: c'est un journal catholique, français, agricole. Elle est la voix d'une association professionnelle. Elle est une oeuvre d'éducation, une oeuvre de soutien et d'avancement, un instrument d'expansion et de propagande (ce dernier mot gardant son sens du temps de paix). Donc le journal renseigne, il surveille, il prévoit, il alerte, il combat. Il est le premier à crier: "Qui vive"; il est le dernier à cesser le feu.

On ne peut compter tous les services rendus. La fondation de tel cercle de l'U.C.C. a été facilitée par la circulation du journal dans la paroisse. Lorsqu'il s'est agi de défendre les fils de cultivateurs contre la conscription, la "Terre de Chez Nous" a joué un rôle si remarquable que la censure s'en est émue. Lorsqu'il a paru raisonnable de relever les prix de certains produits agricoles comme le beurre ou de faire rétablir la prime provinciale sur le fromage, la "Terre de Chez Nous" a eu sa grande part des succès obtenus.

Un journal agricole, franchement dévoué aux cultivateurs, rend des services d'ordre général dont la valeur n'est nullement comparable au prix de l'abonnement. Il ne faut pas avoir peur de cette vérité. Pour appartenir à l'U.C.C. et recevoir son journal, vous payez une contribution qui vous paraît lourde parfois. Examinez les faits et les résultats avec franchise; vous verrez qu'elle vous est rendue au centuple. Si vous ne cultivez votre terre vous-même, vous savez qu'elle ne donne rien. Il en est de même lorsqu'il s'agit des intérêts généraux de la classe agricole: cela n'avance pas tout seul. On doit la moisson à ceux qui travaillent et les mauvaises herbes à ceux qui ronflent en plein midi.

Dominique BEAUDIN

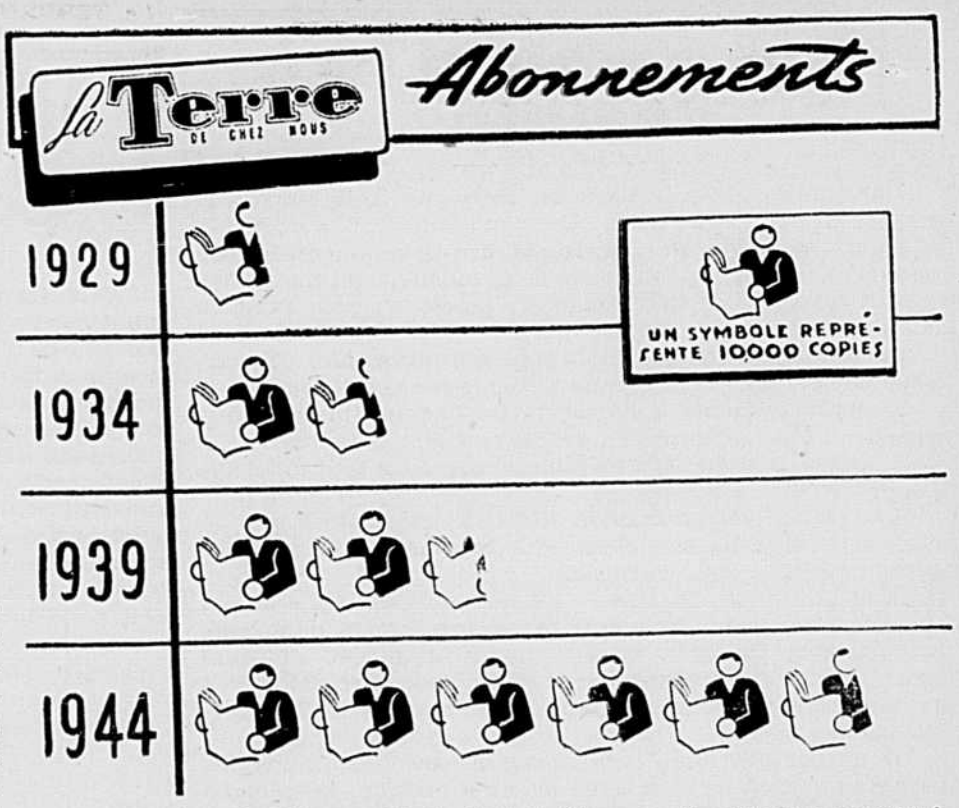

Depuis sa fondation, en février 1929, la "Terre de Chez Nous" a enregistré des progrès constants comme le fait voir le graphique ci-dessus. C'est surtout pendant la période 1939-1944 que ce progrès a été le plus marqué. De 8,265 qu'il était en 1929, le nombre d'abonnés est passé à 10,335 en 1934 et à 23,039, en 1939. Au cours des cinq dernières années, le tirage a fait un bond à 59,594, moyenne des abonnements payés pour l'année en cours. Le nombre des abonnements payés pour la présente semaine se chiffre par 62,638 et le total des copies est de 66,136.

Les premiers pas de la "Terre de Chez Nous"

Débuts difficiles. — Le premier numéro sort des presses le 15 février 1929. — La graine jetée en terre est devenue un grand arbre.

Combien, parmi les 62,000 abonnés actuels, savent que la question du journal fut une des plus discutées pendant les cinq premières années de l'U.C.C.?

C'est dans le "Bulletin des Agriculteurs" que Ponton, Létourneau et Barré avaient lancé l'idée de l'association professionnelle agricole. La radio n'existait pas encore pour claironner cet appel aux quatre vents de la province. Aux 2,000 cultivateurs réunis à Québec, en octobre 1924, le choix du "Bulletin des Agriculteurs" s'imposait donc comme organe de la nouvelle association.

Des politiciens et des journaux accusèrent Ponton d'avoir fondé l'U.C.C. pour créer une clientèle à son journal, pour mousser sa candidature aux prochaines élections . . . Qu'est-ce qu'on n'a pas dit? Ces attaques risquaient de nuire à l'U.C.C. qui devait rester au-dessus des querelles politiques. Au congrès de 1926, après une journée de discussions, de suggestions, de propositions, et une nouvelle prise de bec entre Caron et Ponton, Laurent Barré démissionne comme président et le "Bulletin des Agriculteurs", comme organe de l'U.C.C.

Ce fut un événement dramatique. Tous les congressistes étaient convaincus que la question du journal était vitale pour l'U.C.C. Une association professionnelle ne peut se passer de cette arme de combat, de propagande et d'éducation.

Mais l'Union n'avait pas encore les reins assez forts pour fonder un journal. C'est alors que le "Devoir" offrit l'hospitalité à l'U.C.C. Pendant deux ans, du 1er février 1927 au 12 février 1929, il hébergea gratuitement le secrétariat de notre association, qui disposait d'une page deux fois par semaine dans le journal. Si j'ai bonne mémoire, c'est l'abbé Philibert Grondin qui baptisa cette page la "Terre de Chez Nous". De plus, le "Devoir" consentait un abonnement de faveur, à $4.00 par année, aux membres de l'U.C.C.

C'était, semble-t-il, la solution idéale. C'est la presse indépendante qui a rendu possible, chez nous, la fondation et la survivance de l'association professionnelle. Les membres de l'U.C.C. se sont recrutés d'abord chez les lecteurs des journaux libres des partis politiques et de l'emprise des trusts.

La générosité du "Devoir" fut-elle apréciée à sa valeur? Malgré les avantages qu'il offrait, ce journal ne comptait, au bout de deux ans, que 600 abonnés parmi les membres de l'U.C.C. C'est dire que sur 12,000 membres, 600 seulement recevaient les directives de leurs chefs, vivaient la vie de leur association.

Remise sur le tapis en 1927, la question du journal fut débattue à fond au congrès de 1928. Il est impossible de résumer cette discussion qui se prolongea durant toute une journée. Enfin, le congrès décida que l'U.C.C. aurait son organe propre, exclusivement consacré à ses intérêts. La contribution des membres monta de $0.50 à $2.00 pour inclure l'abonnement au journal: condition essentielle pour que tous les sociétaires soient renseignés sur la doctrine et les activités de leur association.

Je fus nommé président du comité chargé d'organiser la "Terre de Chez Nous". Plusieurs revues nous offrirent de se muer en organe de l'U.C.C. moyennant certaines conditions . . . Des entrepreneurs en gazettes de partis ou d'affaires nous firent des propositions mirobolantes . . . Tous ces gens voulaient rendre service à un groupe d'habitants assez naïfs pour se croire capables de fonder un journal!

Son Eminence le cardinal Rouleau écrivait à un de ses collègues de l'Episcopat: "Le projet de la "Voix Nationale" est-il réellement si inacceptable? Les braves gens savent-ils ce qu'il en coûte de mettre sur pied un journal? Ils n'ont pas l'air de s'en douter!" L'illustre archevêque, le grand cardinal n'avait pas la foi! Nous en avions pour mettre une montagne en marche.

Comme premier rédacteur de la "Tere de Chez Nous" notre comité voulait un agronome de prestige et d'autorité. Chargé de le trouver, je m'aperçus qu'il était inutile d'approcher les sages de la profession agronomique. La situation offerte

(Suite à la page 20)

Hier, aujourd'hui, demain

Dans la vie d'un homme, on distingue trois étapes: le passé, le présent et l'avenir.

Le passé, c'est toute la trame des actions posées, des événements qui se sont déroulés à un moment qui n'est plus. On peut l'évoquer, en tirer des leçons précieuses pour l'avenir, mais il ne se retrouve plus.

Le présent, c'est quelque chose d'insaisissable, d'essentiellement fuyant qui se confond avec le passé et l'avenir.

L'avenir ne nous appartient pas encore, mais, étant plein de mystère, il capte davantage notre attention.

Le passé, le présent et l'avenir forment un tout qui s'appelle la vie.

Il en est de même dans la vie d'une association professionnelle puisqu'elle est le fait des hommes et ce sont les hommes qui font les événements.

Pour l'U.C.C., le passé, ce sont les vingt années écoulées depuis sa fondation. Le temps fuit si rapidement qu'il semblerait que ce fût hier. Vingt années marquées de durs labeurs, de luttes d'autant plus âpres qu'elle a recueilli plus que sa part d'indifférence quand ce n'était pas de l'opposition ouverte.

On dit que c'est dans la lutte que se fortifient un homme, une nation. Rien ne s'applique mieux à l'U.C.C. La besogne promettait d'être rude en 1924. Les fondateurs le savaient. N'importe. Ils en ont assumé le fardeau et ont fait triompher la cause.

Aujourd'hui, nous moissonnons le grain jadis jeté en terre. La germination, la croissance, la maturité ont été laborieuses. Il y a eu des orages. Il y a eu des sécheresses. Il y a eu de tout. La récolte n'en est pas moins magnifique, plus abondante même que n'auraient osé l'espérer les semeurs d'il y a vingt ans.

C'est le lot du semeur de ne jamais être sûr de la récolte. Il sème quand même et la Providence fait le reste. Mieux que personne, ceux qui ont fait l'U.C.C. ce qu'elle est aujourd'hui connaissaient cette loi de la glèbe. Issu, depuis des générations, de la terre qui ne trahit jamais, sans cesse en contact avec elle, ils ont bâti une association qui ne devait pas trahir elle non plus.

Le vingtième anniversaire, c'est le présent; ce n'est qu'une étape vers de nouveaux sommets. Il fuit déjà. Bientôt ce sera demain.

"Cultivateurs, soutenez l'Union, l'Union vous soutiendra", écrivait le R. P. Lebel dans le numéro-programme de la **Terre de Chez Nous** le 15 février 1929. L'U.C.C. vivra à condition que vous la fassiez vivre. Et il faut que demain soit digne d'hier et d'aujourd'hui.

Bernard BERUBE

Le mot du rédacteur

Il sera bref. Cela doit être quand on en connaît encore si peu d'une association qui s'achemine rapidement vers l'âge reconnu par la loi pour l'émancipation.

Que dire à l'occasion de ce mémorable anniversaire? Peu de choses. Tout a été dit par des hommes mieux qualifiés pour tout dire. On ne saurait mieux parler de l'U.C.C., de ce qu'elle a été, de ce qu'elle est, de ce qu'elle sera que les artisans de la première heure, que ceux qui ont mis la hache à la cognée, déblayé le terrain, construit fort et durable. C'étaient des hommes de vision qui ont vu clair et grand et qui ont réalisé en proportion.

M. Bernard Bérubé

L'auteur de ces lignes est arrivé tard sur le chantier. Ce n'était déjà plus la cabane de bois rond de jadis, avec la forêt alentour, mais des guérêts ensemencés depuis longtemps et prometteurs de la plus magnifique moisson. A l'heure où des hommes courageux, tenaces, entêtés même, ont entrepris de bâtir avec des moyens de fortune ce qui aujourd'hui fait l'étonnement et l'admiration de tous, il commençait à peine la vie. A vrai dire, il usait encore ses culottes sur les bancs de l'école quand on jetait les bases de l'association qui fête aujourd'hui ses vingt ans. Il n'a donc eu rien de commun avec le succès de l'oeuvre. En l'occurrence, il serait mal venu de tenter de l'apprécier comme il convient.

Il reste à ajouter qu'elle ne serait peut-être pas ce qu'elle est aujourd'hui, en dépit de toutes les énergies dépensées, si le journal n'était point venu lui prêter main-forte quelques années plus tard. Encore là le résultat a dépassé les espérances. Les quelque 62,000 abonnés de l'organe officiel de l'U.C.C. en font foi. Pour être juste, il faut dire que nous n'y avons aucun mérite. Mais le fait subsiste que le journal auquel on attribue je ne sais trop quelle puissance, mais qui est sûrement considérable — reste, à condition qu'il soit ce qu'il doit être, pour l'association professionnelle, agricole ou autre, le plus efficace instrument de propagande qui soit. **C'est ce** qu'il importe de ne jamais oublier.

Bernard Bérubé

Aux jeunes ruraux

Ils ont bâti pour vous

Nous écrivons ces lignes pour ceux qui n'ont pas vu lutter les promoteurs et les fondateurs de l'U.C.C., pour ceux qui sont venus trop tard pour suivre les premiers trébuchements de l'Union, pour ceux qui n'ont pas vu leurs pères combattre pour la reconnaissance d'un droit et l'accomplissement d'un devoir. Jeunes ruraux, vous entendez souvent parler de l'U.C.C.; beaucoup en disent du bien, d'autres l'ignorent ou en disent du mal.

M. Louis-Philippe Poulin

Cette année, il y a vingt ans que l'U.C.C. existe. Comme nous, vous ne l'avez pas vu naître, grandir et s'affirmer. Vous l'avez connue et peut-être étudiée seulement en ces dernières années. Plusieurs d'entre vous êtes entrés dans ses rangs, bon nombre qui lisez ces lignes êtes restés indifférents.

Vos pères ont reconnu leur droit d'association; ils ont combattu pour le concrétiser. Ils accomplissaient un devoir. Ils travaillèrent moins pour eux que pour vous. Ils savaient les résultats lointains et difficiles à obtenir, mais ils voyaient plus loin qu'eux-mêmes. Ils ont bâti pour vous.

Aujourd'hui, vingt ans de travail ardu et soutenu vous présentent une association professionnelle bien organisée dont la force croît de jour en jour. Nous croyons sincèrement que c'est un devoir pour vous de joindre ses rangs et de travailler sans relâche à lui assurer des succès toujours grandissants. L'avenir de l'U.C.C. sera ce que vous le ferez, jeunes ruraux. Vous êtes les chefs de demain et vous devrez savoir jouer votre rôle.

Vous ne devez pas vous désintéresser de l'U.C.C. sous prétexte que c'est trop sérieux pour vous et que ce n'est pas de votre âge. Entraînez-vous, aujourd'hui à être utiles à la société, à votre profession. Dans le Coran, nous pouvons lire que l'homme le plus parfait est celui qui est le plus utile aux autres. Prenez dans votre jeunesse l'habitude de faire et de dire ce qui peut unir les hommes entre eux. Habituez-vous dès maintenant à servir l'homme dans celui dont vous ne pouvez aimer la personne. Apprenez à faire le bien pour lui-même, sans aucun motif d'intérêt personnel. Le soleil n'attend pas qu'on le prie pour nous faire profiter de sa lumière et de chaleur. Faites de même tout le bien qu'on attend de vous, sans attendre qu'on vous le demande.

Observez, lisez et étudiez. Si vous savez beaucoup, enseignez beaucoup. Si vous savez peu, suivez le conseil de Lacordaire qui disait: "Donnez du peu que vous avez à ceux qui en ont encore moins". Répandez la lumière autour de vous. Vous voulez être des semeurs de blé? Eh bien! soyez aussi des semeurs d'idées et de directives.

En joignant les rangs de l'U.C.C., vous accomplirez un devoir professionnel. C'est encore Lacordaire qui a dit que "l'homme, vivant en société, ne peut pas plus se passer de devoirs que de droits". Selden ajoute que "le devoir a des plaisirs qui ne connaissent pas la satiété". Avant de revendiquer vos droits, songez à vos devoirs. On proclame les premiers après avoir accompli les seconds. Le passé vous échappe déjà, vous ignorez

(Suite à la page 44)

Chardons secs

Il n'est plus question de dire en 1944: "Si l'U.C.C. n'existait pas, il faudrait la fonder". Depuis octobre 1924 qu'elle existe, et nous sommes en octobre 1944.

C'est donc un fait certain et un fait déjà vieux de vingt ans. Devant l'évidence des faits il faut s'incliner.

Pour certains, ce semblerait encore une chose à faire; mais elle est bien faite puisqu'on en fêtera les 18 et 19 le vingtième anniversaire.

Les Létourneau, Barré et Ponton n'ont pas parlé au conditionnel lorsqu'il s'est agi de bâtir. Ils se sont dits: "L'U.C.C. n'existe pas; donc il faut la fonder.

Ils ont pensé, ils se sont concertés, ils ont agi. Et nous avons eu l'U.C.C. Dommage que l'un d : trois ne soit pas là pour contempler la moisson de ces vingt années!

Car on constate aujourd'hui que ce geste positif a donné plus qu'un souhait hypothétique: quelque 32,000 membres, 62,000 abonnés à son journal, 5,000 assurés à sa Mutuelle, une section du bûcheron, une Société Mutuelle d'Assurances générales, un service de librairie, de Cours à domicile, etc, et bientôt une section féminine.

S'il faut en croire ce que nous racontent les anciens, on disait en certains milieux, assez recommandables par ailleurs, que l'U.C.C. devait être la chose d'un parti politique. Après vingt ans, l'U.C.C. est restée comme au premier jour la chose des cultivateurs seulement tout en faisant des progrès constants dans tous les domaines.

Elle entend bien le demeurer au moins encore vingt ans.

Elle laisse aux partis politiques le soin de "vivre de ce que vivent les roses, l'espace d'un matin".

Etant née viable, elle vivra tant qu'il y aura des cultivateurs pour la faire vivre. Et l'on n'entrevoit pas le jour où il n'y en aura plus.

C'est assez vivre du passé. Préparons maintenant l'avenir.

Il y a eu 2,000 cultivateurs pour jeter la semence en 1924; il devrait y en avoir au moins 4,000 pour récolter la moisson des vingt ans les 18 et 19 octobre prochains.

Tous sont invités à venir récolter... même ceux qui n'ont pas semé.

Sur ce, le FAUCHEUR, tout heureux d'avoir fauché cette fois autant de roses que de chardons, vous quitte en vous disant: Au revoir, au Congrès général et... au vingt-cinquième anniversaire!

Le FAUCHEUR

Les étapes de l'U.C.C.

1924—Grand congrès de fondation à Québec, les 1er et 2 octobre. Deux mille cultivateurs sont présents.

1929—Fondation du **COMPTOIR COOPERATIF** qui cesse ses activités neuf ans plus tard (en 1939), à la suite d'une entente avec la Coopérative Fédérée de Québec.

1929—La même année, le 15 février, le premier numéro de la **"TERRE DE CHEZ NOUS"** sort des presses.

1931—L'organisation des **COURS A DOMICILE.** L'an dernier, la **"TERRE DE CHEZ NOUS"** a publié le dix-huitième.

1934—En janvier de la même année, paraît le **GUIDE,** revue mensuelle pour les directeurs des cercles locaux.

1934—Fondation de la **SECTION DES BUCHERONS** de l'U.C.C..

1936—Fondation de **LA MUTUELLE-VIE DE L'U.C.C..**

1938—Achat de l'**IMMEUBLE** de l'avenue Viger où sont logés les services du Secrétariat général.

1938—Organisation du **SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.**

1939—Ouverture de la **MAISON DU BUCHERON** à Québec.

1939—Organisation des **EQUIPES D'ETUDE** chez les cultivateurs.

1941—Ouverture d'un **MAGASIN** pour les bûcherons.

1942—Achat de l'**IMMEUBLE** où est logée la Maison du Bûcheron.

1944—Fondation, en juin, de la **SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCES GENERALES de l'U.C.C.**

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

Une oeuvre permanente et fondamentale

Après huit ans d'activité — Les fonds s'accumulent — Plus de 5,000 assurés

De toutes les oeuvres entreprises par l'U.C.C. au cours de ses vingt années d'existence, il n'en est aucune qui revêt le caractère de permanence dont jouit La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. Le numéro de journal que vous lisez aujourd'hui sera dans quelques années un simple objet de musée votre participation à l'activité de la caisse populaire, de la coopérative de consommation aura peut-être changé dix fois d'aspect dans dix ans; votre police d'assurance-incendie aura le temps d'être annulée ou renouvelée plus d'une fois au cours des dix prochaines années; mais dans dix ans, votre police d'assurance-vie n'aura pas changé. Elle vous imposera encore les mêmes sacrifices qu'elle vous impose aujourd'hui; elle répondra encore aux même besoins auxquels elle répond aujourd'hui.

M. THURIBE BELZILE, directeur général de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

L'assurance-vie n'est pas un problème qu'on résout en passant, pour faire face à une éventualité. C'est un problème qui conditionne l'avenir de la famille, c'est-à-dire l'existence même des générations qui nous suivront. J'ai donc raison d'affirmer que, parmi les oeuvres de l'U.C.C., La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. est celle qui peut réclamer avec le plus de justice le titre de permanente.

* * *

On juge l'arbre à ses fruits. La valeur d'une oeuvre s'établit sur la portée des résultats qu'elle est en mesure de produire. A ce point de vue, on peut dire que La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. est, non seulement une oeuvre utile, mais une oeuvre fondamentale. Il serait déplacé d'établir des comparaisons entre l'opportunité des différents genres d'activité de l'U.C.C. Cela ne doit pas nous empêcher de constater que, de sa nature même, l'assurance-vie constitue un réservoir de capitaux susceptible d'alimenter la plupart des services économiques et sociaux de la profession.

Fondée en 1938 pour grouper les capitaux d'assurance-vie des cultivateurs. La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. est en train d'accumuler une réserve de fonds dont l'agriculture québecoise saura sûrement tirer parti lorsque reviendront, après la guerre, les conditions à la fois avantageuses et périlleuses de la liberté d'action dans le domaine économique. On parle de mettre sur pied des abattoirs régionaux, des fabriques d'instruments aratoires et d'engrais chimiques, etc. Si ces entreprises doivent répondre aux besoins de la classe agricole, il faudra qu'elles soient entièrement financées par les cultivateurs. La chose sera possible lorsque toutes les primes d'assurance-vie des cultivateurs tomberont, chaque année, dans le réservoir de finance des cultivateurs: La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

M. PIERRE-EUGENE LEROUX, chef du bureau de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

En faut-il davantage pour démontrer que dans le domaine de l'organisation économique des cultivateurs, La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. représente une oeuvre fondamentale?

* * *

Après huit ans d'efficacité, La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. ne saurait évidemment publier des résultats comparables à ceux d'une entreprise centenaire. Elle présente cependant d'une année à l'autre, des rapports dont ses assurés n'ont nullement à rougir.

Au moment d'achever sa huitième année d'activité (fin de septembre), elle compte près de 5,000 assurés, dont les polices dépassent largement les $4,000,000 de dollars. Pendant les huit premiers mois de l'année courante nous avons mis en vigueur $820,750 d'assurance nouvelle, soit $109,500 de plus que pendant toute l'année 1942 et plus de trois fois autant que pendant toute l'année 1940. Ces chiffres, on en conviendra, représentent des progrès tellement rapides qu'il n'y a pas lieu d'insister. Il est évident que La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. jouit d'une immense popularité. Il est en outre évident que les cultivateurs apprécient leur société d'assurance-vie parce qu'ils la connaissent à fond et la savent capable, plus que toute autre, de répondre à leurs besoins de pères de famille, de cultivateurs et de Canadiens français.

Lorsque La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. publiera son prochain rapport annuel, après le 31 décembre, elle aura à sa disposition un actif de $200,000. Jetons un coup d'oeil en arrière pour avoir la mesure des progrès enregistrés. Au 31 décembre 1942, l'actif était de $96,906. Au 31 décembre 1940, il était de $47.-354. Au 31 décembre 1938, il était de $14,920. L'actif a donc amplement doublé tous les deux ans jusqu'ici. Si cette progression se maintenait jusqu'en 1956, notre Société aurait un actif de 12 millions de dollars au moment de célébrer son vingtième anniversaire de fondation. Soyons modestes. Admettons qu'avec un actif de cinq millions de dollars la mutuelle des cultivateurs sera déjà un gros atout dans la solution d'une foule de problèmes agricoles.

* * *

En l'an de grâce 1944, il se trouve encore des gens pour croire que les chiffres disent ce qu'on veut leur faire dire. Laissons donc les chiffres de côté. Qu'il suffise d'exprimer la reconnaissance de nos assurés aux dirigeants de l'U.C.C. qui, en 1936, ont décidé de fonder La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. Nos assurés sont certes unanimes à féliciter l'association mère d'atteindre ses vingt ans chargée de succès. Ils lui souhaitent de continuer à servir la classe agricole avec autant d'efficacité qu'elle l'a fait depuis sa fondation.

Le directeur général
Thuribe BELZILE

8 ans — 5,000 assurés; 15 ans...!

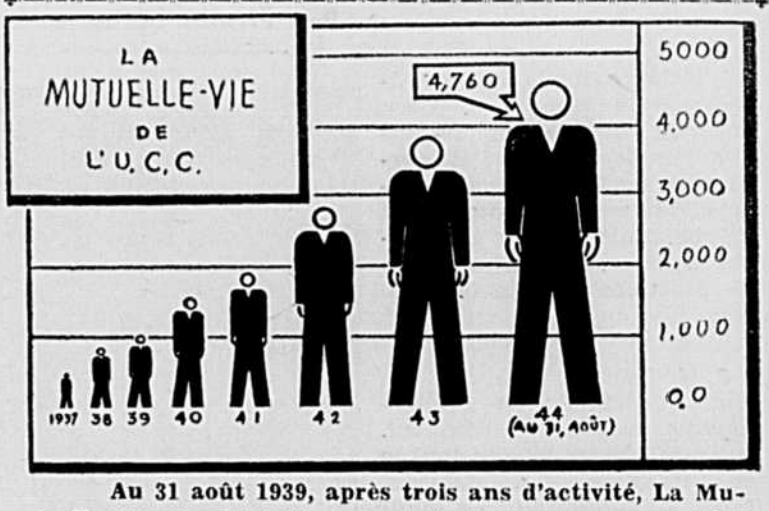

Au 31 août 1939, après trois ans d'activité, La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. comptait dans ses rangs 1,011 assurés. Au 31 mars 1942, soit deux ans et sept mois plus tard, elle en comptait 2,002. Au 30 avril 1943, soit après treize autres mois d'activité, le nombre des assurés était passé à 3,102. Au 29 février 1944, soit seulement 10 mois plus tard, la Société avait 4,013 assurés. Il n'y a aucun risque à parier que les 5,000 seront recrutés bien avant le 31 décembre 1944.

1936 — 1944

A L'OCCASION DE SON

Huitième Anniversaire

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. présente un aperçu de son activité et de sa situation financière.

ASSURANCE EN VIGUEUR

Statistiques générales	Nombre	Montant
Polices mises en vigueur du 1er janvier au 31 août 1944	930	$ 820,750
Période correspondante de 1943	692	582,200
PROGRES de 1944 sur 1943 (8 mois)	238	238,550
Polices en vigueur au 31 août 1944	4,760	3,984,500
Polices en vigueur au 31 août 1943	3,367	2,757,550
AUGMENTATION depuis un an	1,393	1,226,950

Les assurés de chaque région au 31 août 1944

Région	Nombre	Montant	Région	Nombre	Montant
Rimouski-ouest	931	$744,400	Québec-nord	97	$81,000
Nicolet	685	557,100	Abitibi	85	79,500
Sherbrooke	585	526,500	Témiscamingue	65	60,500
Québec-sud	706	517,000	Montréal	39	36,500
Rimouski-est	435	352,500	St-Jean	34	32,000
Chicoutimi-nord	386	329,500	Ottawa	29	30,500
St-Hyacinthe	197	192,000	Trois-Rivières	24	25,500
Québec-est	183	156,500	Siège social	21	25,000
Joliette	121	113,000	Mont-Laurier	16	15,000
Québec-ouest	114	101,500	Valleyfield	7	9,000

Les propagandistes en tête au 31 août 1944

Nom	Région	Assurés	Montant
Ls de G. Lepage	Rimouski	402	$322,000
Léopold Paquin	Nicolet	223	178,600
Simon Maltais	Chicoutimi-nord	136	108,500
Thomas Talbot	Rimouski-ouest	136	104,000
J. Dieudonné Pelletier	Sherbrooke	82	72,000
Louis Chénard	Rimouski-ouest	91	71,500
Ernest Darsigny	St-Hyacinthe	55	56,000
Cyprien Rioux	Rimouski-ouest	56	56,000
Rosaire Vachon	Québec-sur	90	53,000
Antoine Bard	Rimouski-ouest	62	49,900
Louis Gilbert	Québec-sud	90	53,000
Gérard Ouellet	Rimouski-ouest	55	46,300
Wilfrid Belzil	Rimouski-ouest	68	44,000
Stanislas Lefebvre	Sherbrooke	44	44,000
Eugène Brodeur	St-Hyacinthe	47	42,000
Eugène Painchaud	Québec-ouest	45	41,500
Clovis Roy	Chicoutimi-nord	51	41,500

SITUATION FINANCIERE

Recettes du 1er janvier au 31 août 1944	$ 63,661.46
Recettes du 1er janvier au 31 août 1943	45,538.90
AUGMENTATION en 1944 (8 mois)	$ 18,122.56
Actif au grand-livre au 31 août 1944	$165,206.95
Actif au grand-livre au 31 août 1943	120,532.26
AUGMENTATION depuis un an	$ 44,674.69

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.

Avis d'assemblée générale

Avis est par les présentes donné que la neuvième assemblée générale annuelle des membres de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C., aura lieu le jeudi, 19 octobre 1944, à 9 heures du matin (heure de guerre), à la salle du Palais Montcalm, Québec.

L'assemblée générale annuelle sera appelée à se prononcer sur un projet de modification des articles 63 à 72 inclusivement des règlements de la Société. Les amendements projetés ont trait au calcul des réserves mathématiques, à la constitution et à la gestion des caisses d'assurance-vie, d'assurance infantile et d'administration, ainsi qu'aux contrats d'assurance à être émis par la Société.

Le Secrétaire,
Thuribe BELZILE

C'est votre affaire !

Assurés de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C., n'attendez pas une invitation personnelle pour assister jeudi, le 19 octobre, à l'assemblée annuelle de votre société.

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C., c'est votre affaire! Si la chose est possible, assistez à l'assemblée annuelle comme vous assistez à l'assemblée annuelle de votre coopérative locale.

N'oubliez pas que votre mutuelle vous rendra service dans la mesure où vous vous y intéresserez comme à une affaire absolument personnelle.

La Direction

L'histoire vraie de l'U. C. C.

Par Firmin Létourneau

L'Union catholique des Cultivateurs a vingt ans. C'est dire que j'ai vingt ans de-plus que j'avais lorsque j'ai suggéré sa fondation. **Fugit irreparabile tempus,** soupirerait Virgile. Mais laissons ces tristes pensées. Racontons plutôt l'histoire de l'U.C.C.

M. Firmin Létourneau.

M. J.-N. Ponton

J.-N. Ponton

J.-N. Ponton était le fils d'un cultivateur de Bromptonville, comté de Richmond. Il avait connu le dur labeur de l'homme des champs. Après un brillant cours classique au Séminaire de Sherbrooke, il s'inscrivait comme étudiant au Collège d'Agriculture de Guelph, Ontario. Il restait fidèle à la terre. Pendant ses vacances, il travaillait comme agronome chez les Canadiens français du nord de l'Ontario. En 1916, il obtenait son titre de Bachelier en sciences agricoles. Il avait été successivement professeur à l'Institut Agricole d'Oka, gérant de ferme et instructeur au ministère fédéral de l'Agriculture. En 1921, il était rédacteur du **Bulletin des Agriculteurs,** organe de la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec. C'est la date importante.

Les Fermiers-Unis

En 1921, j'étais professeur à l'Institut Agricole d'Oka. Je connaissais Ponton depuis cinq ans. Je l'avais rencontré au Collège d'Agriculture de Guelph et je l'avais eu comme collègue à Oka. Je lisais ses articles dans le **Bulletin des Agriculteurs.** J'allais le voir souvent à la Coopérative Centrale. Je l'incitais à sonner le réveil agricole. Nous parlions des Fermiers-Unis.

Les Fermiers-Unis avaient pris naissance dans l'Ouest en 1901. Ils s'étaient rapidement développés dans les Prairies. Ils exerçaient leur action dans le domaine social, économique et politique. En 1919, ils avaient pris le pouvoir dans l'Ontario. Dans Québec, ils commençaient à faire du bruit. Le village de Masson, dans le comté de Papineau, était leur centre de ralliement, leur La Mecque, quoi. C'est de là qu'ils partaient pour aller prêcher **l'union des fermiers** dans la province. Ils étaient d'autant mieux reçus que l'agriculture, à cette époque, traversait une crise.

Un jour — ce devait être au mois de septembre 1921 — je dis à Ponton: Pourquoi n'entrerais-tu pas dans les Fermiers-Unis ? Tu deviendrais sûrement leur chef. Mais, pour cela, il faudrait un journal. Ponton y pensait. Quand j'étais, me dit-il, au Séminaire de Sherbrooke, une idée m'était venue. Je me disais: N'y aurait-il pas un moyen d'amener la classe agricole à s'entendre de façon qu'elle puisse se protéger à la manière de ceux qui achètent ses produits ? Cette idée travaillait mon cerveau quand je décidai d'étudier l'agriculture au lieu d'étudier le droit ou la médecine. Elle me travaille encore. Je vais réfléchir et je te donnerai ma réponse la semaine prochaine. La semaine suivante, Ponton avait décidé d'entrer dans les Fermiers-Unis et de fonder un journal. Pour une cause qu'il croyait bonne, il sacrifiait sa position à la Coopérative Centrale. Comme il faisait des démarches pour fonder un journal, son ancien chef, M. Auguste Trudel, gérant de la Coopérative Centrale, l'aborda: Pourquoi fonder un autre journal ? La Coopérative va vous vendre le sien. Nous en avons surtout besoin pour publier nos prix et nous continuerons à le faire dans vos pages. Ponton accepta. Il organisa avec quelques amis la Compagnie de Publicité Rurale et acheta le **Bulletin des Agriculteurs.** Cette vente s'était faite contre le gré de M. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture. Comme je figurais parmi les acheteurs, le ministre exigea ma démission comme professeur à Oka. Dans ce temps-là, il fallait bien plus souvent passer sous les Fourches Caudines qu'aujourd'hui! La civilisation a marché depuis ! Les Fermiers - Unis avaient donc un journal. Ponton en était le directeur et j'en étais, par la grâce de M. Caron, le rédacteur.

Les Fermiers-Unis faisaient des conquêtes quand le gouvernement fédéral déclencha des élections. C'était au mois de décembre 1921. Il y avait de la neige dans les chemins et les petits oiseaux étaient partis depuis longtemps. Les Fermiers-Unis des autres provinces alignaient des candidats. Ceux de Québec firent la même chose. M. Auguste Trudel démissionna comme gérant de la Coopérative Centrale et se présenta dans Champlain. Le **Bulletin des Agriculteurs** les appuya. On est convaincu ou on ne l'est pas. Résultat: une quarantaine de députés fermiers dans l'Ouest, une vingtaine dans l'Ontario, un dans le Nouveau-Brunswick, pas un dans Québec. Pourquoi pas un dans Québec ? Les conservateurs au pouvoir avaient imposé la conscription et les libéraux dans l'opposition l'avaient dénoncée, combattue. Pour écraser les premiers, il fallait voter en bloc pour les seconds. La justice immanente s'exerçait. S'exercera-t-elle encore dans la même ligne et avec la même force ?

La lutte continue

M. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture, se débattait. Il avait fait la lutte contre les Fermiers-Unis, particulièrement contre M. Trudel, dans Champlain. Tous les jours, dans les journaux de son parti, il attaquait le **Bulletin des Agriculteurs** et son directeur, J.-N. Ponton. Sa peur des mouvements agricoles indépendants lui faisait commettre des maladresses. En 1922, il fit voter la loi de la Coopérative Fédérée. Cette loi décrétait la fusion du Comptoir Coopératif de Montréal, de la Coopérative des Producteurs de grains de semence de Ste-Rosalie et de la Coopérative Centrale des Agriculteurs de Québec. Elle créait la Coopérative Fédérée des Agriculteurs de Québec. Au point de vue économique, ce n'était pas une mauvaise affaire. Mais il y avait autre chose dans la loi. Le ministre avait droit de séquestre sur les biens de la Coopérative nouvelle et droit de veto sur les décisions de son bureau de direction. Il pouvait, selon son bon plaisir, approuver ou désapprouver la nomination du gérant général. N'importe qui pouvait devenir membre de la Coopérative et le vote par procuration était permis. C'était de l'autocratie. M. Caron armait Ponton. Ecrasé aux élections de 1921, le directeur du **Bulletin des Agriculteurs** se sentit fort, invulnérable. Il partit en guerre contre le ministre de l'agriculture. Dans des articles vigoureux, il défendait le principe de la liberté, de l'autonomie et de la neutralité politique des organisations agricoles. Les cultivateurs comprirent et se rallièrent autour du drapeau agricole: le **Bulletin des Agriculteurs.** En 1923 le journal doubla sa circulation. Ponton était reçu partout en défenseur de la classe agricole. A Montmagny, des cultivateurs, un soir, lui crièrent: on va vous élever un monument !

Une suggestion

Le 1er mai 1924, le directeur du **Bulletin des Agriculteurs** écrivait:

"Maintenant que l'opinion publique est saisie de l'importance du problème agricole, il faut faire un pas de plus et suggérer au gouvernement les mesures propres à le solutionner.

"Le Bulletin des Agriculteurs, avec plusieurs amis de la campagne, fait aujourd'hui, à ses lecteurs, une suggestion. Il s'agit d'un grand congrès essentiellement agricole qui serait tenu dans la ville de Québec au cours de l'été ou à l'automne. Ce congrès devrait réunir des représentants de tous les comtés agricoles et de toutes les régions de colonisation de la province. L'on y étudierait, en premier lieu, la situation des cultivateurs et des colons de chaque région; en second lieu, l'adaptabilité de chaque région à telle ou telle production; en troisième lieu, les débouchés actuels et possibles pour l'écoulement des produits agricoles de chaque région; en quatrième lieu, la possibilité de production de récoltes spéciales répondant à la demande de nos marchés locaux pour les conserves, le sucre, etc.; en cinquième lieu, la possibilité de produire, dans la province même, les produits alimentaires pour les animaux, que nous achetons présentement au dehors; en sixième lieu, la question d'un crédit agricole; et, enfin, toutes les questions d'intérêt général qui concernent directement les cultivateurs."

Un mois plus tard, une quarantaine de cultivateurs se réunissaient à Montréal. Ils acceptaient la suggestion de Ponton et nommaient le comité du congrès.

Les fondateurs de l'U.C.C.

Ponton se jeta dans la préparation du congrès. Un soir du mois de septembre, nous étions, lui et moi, à en tracer le programme. Une discussion se leva:

—Tu sais, Ponton, les Fermiers-Unis, dans la province, depuis l'échec de 1921, ça ne compte plus.

—Je le sais. C'est pour cette raison que j'ai demandé aux amis du **Bulletin des Agriculteurs** de tenir le congrès, non pas sous les auspices d'une organisation agricole en particulier, mais sous celles de l'agriculture en général.

—Il faut tout de même une association professionnelle, qui deviendrait la tête, l'âme dirigeante de l'agriculture de notre province.

—Sans doute.

—Pourquoi alors ne pas fonder l'Union catholique des cultivateurs de Québec ?

—Pas cette année. Cette année, nous allons nous borner à faire le Congrès. Nous avons péniblement monté la côte, nous avons des milliers d'abonnés, gardons nos positions. Si on fondait une Union catholique des Cultivateurs de la province de Québec, le **Bulletin des Agriculteurs,** qui a appuyé les Fermiers-Unis en 1921 et qui a fait la guerre au ministre de l'agriculture, ne pourrait pas lui servir d'organe officiel et nous perdrions tous nos amis. S'il faut fonder une association professionnelle, fondons celle du **Bulletin des Agriculteurs.** Elle aurait déjà 12,000 membres.

La nuit porte conseil. Le lendemain, je revins à la charge. Ponton accepta mon idée. Fondons, dit-il, l'U.C.C. Elle sera conforme à nos meilleures traditions. Il rédigea le préambule des constitutions. Je fis le reste. Pour dérouter les Fermiers-Unis qui veillaient au grain, nous l'inscrivions au programme du congrès sous le titre voilé d'association professionnelle.

En 1924, nous étions, Ponton et moi, à la tête d'un journal prospère. Nous avions adressé la parole partout dans

(Suite à la page 11)

Cultivateurs

La maison DION FRERES INC. est heureuse de vous présenter ses hommages à l'occasion du 20ième anniversaire de la fondation de votre Union.

C'est avec plaisir que nous avons vu grandir cette association devenue aujourd'hui une force, et nous sommes assurés que par le nombre toujours grandissant de ses membres, elle ne cessera de défendre les intérêts de la classe agricole et d'améliorer votre sort.

Les fabricants de la fameuse batteuse et du nouveau coupe-ensilage DION.

Dion Frères

INC.

Ste-Thérèse, Comté Terrebonne, Qué.

L'histoire vraie de l'U. C. C.

(suite de la page 10)

la province de Québec. Nous comptions des milliers de partisans. Nous aurions pu continuer dans la même ligne. Nous aurions pu fonder l'Association du Bulletin des Agriculteurs. Nous en aurions profité tout autant du moins que les cultivateurs. Elle aurait pu aller loin, jusqu'au pouvoir à Québec, peut-être. Mais nous avons sacrifié tout cela. Pourquoi ? Pour donner à la province de Québec une **Union catholique de Cultivateurs.**

Messieurs les membres de l'U.C.C., Messieurs les cultivateurs, Messieurs les aumôniers, les fondateurs de l'U. C.C. sont J.-N. Ponton et votre humble serviteur. J'emploie le mot fondateur dans son sens strict: **créateur.**

Le congrès de 1924

Le congrès Ponton — c'est le nom qui lui convient — eut lieu à Québec, dans le vaste manège militaire, les 1er et 2 octobre 1924. Plus de 2,000 cultivateurs y assistaient. Au-dessus de leur tête, une banderole se déroulait: **Grand congrès général des agriculteurs du Québec ! Estis adjutores Dei: soyez les coopérateurs de Dieu !**

Le programme circulait dans la salle: **Mercredi, 1er octobre:** Messe à l'église St-Jean-Baptiste, rapport du président du comité du congrès, élection du président du congrès, état de l'agriculture dans la province, enseignement agricole, crédit agricole, production et commerce des produits agricoles; **Jeudi, 2 octobre:** Taxes de voirie, colonisation, démonstration au monument Hébert, **association professionnelle,** résolutions.

Le président du comité, M. Aldéric Lalonde, de Rigaud, monta sur l'estrade et lut son rapport. Il termina en ces termes:

"Ma tâche est maintenant accomplie. Il s'agit pour le Congrès de se choisir un président qui, avec l'aide du Comité central d'organisation, dirigera ses délibérations. Il est de la plus haute importance que nous ne commettions pas d'erreur sur ce point et que nous choisissions un homme qui saura se maintenir toujours au niveau de nos aspirations.

"J'aperçois dans l'assemblée un homme vénérable dont le passé et les fonctions présentes sont une garantie de sa parfaite qualification pour remplir cette tâche; j'ai nommé M. le Chanoine Elzéar Roy, curé de la Cathédrale de Rimouski et président de l'Association des Missionnaires Agricoles de cette province.

"J'ai l'honneur, Messieurs, de le proposer comme président de ce Congrès."

Ici, vous pourriez me poser une question: Pourquoi n'avez-vous pas procédé démocratiquement et n'avez-vous pas laissé à l'assemblée le soin de choisir son président? Parce que nous savions que des émissaires de M. Caron tenteraient de s'emparer de la direction du congrès. J'avais moi-même choisi M. le chanoine Elzéar Roy que je connaissais depuis longtemps. Le comité ne fit que le proposer. Dans ce temps-la, il fallait de la stratégie. N'est-ce pas M. Roy?

Vivement applaudi, M. le président prit son siège et déclara le congrès ouvert.

M. l'abbé Philibert Grondin se leva. Je vois, dit-il, que l'on se propose de fonder une association professionnelle. Je propose que l'on discute cette question immédiatement.

Je glissai à l'oreille de M. Laurent Barré, qui avait été désigné pour soumettre cette question au congrès: les constitutions de l'association professionnelle ne sont pas entièrement prêtes. C'est pour cela qu'elle a été inscrite au programme pour jeudi, le 2 octobre, seulement; proposez à l'assemblée que l'on suive le programme.

M. Barré fit la proposition. L'assemblée applaudit. M. l'abbé Grondin insista. Il fut alors décidé que M. Barré donnerait les explications sur l'association professionnelle dans l'après-midi et qu'il reprendrait son exposé le lendemain.

Dans l'après-midi du 1er octobre, M. Barré traita de la question de l'association professionnelle. Il la fit connaître pour la première fois sous son vrai nom: **Union catholique des Cultivateurs de la province de Québec.** Il termina son plaidoyer en lançant une question aux 2,000 cultivateurs qui se pressaient devant lui: Voulez-vous d'une association professionnelle ? Ce fut un triomphe !

Le lendemain midi, il y avait une démonstration au monument de Louis Hébert, premier colon canadien. M. Barré et moi-même n'y étions pas. Pourquoi ? Nous étions dans un hôtel à mettre la dernière main aux constitutions de l'Union que j'avais ébauchées quelques jours auparavant.

Dans l'après-midi, l'U.C.C. revint sur le tapis: adoption des constitutions, élections, etc.

Un homme avait brillé: Laurent Barré. La foule le réclama comme président. Le cultivateur du rang Séraphine de l'Ange-Gardien de Rouville protesta: Je suis venu ici comme congressiste, je ne veux pas de la présidence de l'U.C.C. La foule insista. Laurent Barré plia. Il prononça ces paroles:

'Vous m'avez demandé de me laisser mettre sur les épaules un fardeau très lourd. Je n'ai pas à vous en remercier et je ne vous en remercie pas. Mais si vous m'avez demandé quelque chose, j'ai le droit de profiter de l'occasion pour vous demander aussi quelque chose: N'oubliez pas qu'une association professionnelle a besoin de l'appui, du dévouement de ses membres. Le nom de Barré ne sera pas un talisman pour la société. C'est pourquoi je viens vous demander le concours de votre dévouement à tous. Vous allez retourner dans vos foyers, au milieu de vos familles. Au risque de passer pour ridicule, je vous demanderai de prier pour moi. Je vous demanderai, aussi, d'être les apôtres de l'association dans vos paroisses. Réunissez vos gens, dites-leurs ce qui s'est passé à Québec, ces jours-ci, ce que nous voulons et ce que nous avons demandé. Formez, dans chacune de vos paroisses, votre association locale. Je vous le demande, à vous, mes frères les cultivateurs."

La vice-présidence tomba sur les épaules de M. Aldéric Lalonde, qui avait été président du comité du Congrès.

Les directeurs suivants furent élus: MM. J.-A. Proulx, Montmagny, (diocèse de Québec); J.-A. Cossette, maire de St-Narcisse, Champlain (diocèse des Trois-Rivières); Magloire Chénard, maire du Bic, Rimouski, (diocèse de Rimouski); Irénée Duguay, maire de Saint-Méthode, Lac-St-Jean (diocèse de Chicoutimi); J.-S. Picard, Princeville, Arthabaska, (diocèse de Nicolet); Anthime Arès, Rougemont, Rouville (diocèse de St-Hyacinthe); Alcide Roy, Asbestos, Richmond, (diocèse de Sherbrooke); J.-P. Laberge, Ste-Martine, Châteauguay, (diocèse de Valleyfield); John-B. Cyr, Petit-Cascapédia, Bonaventure, (diocèse de Gaspé); Damien Neveu, St-Ambroise - de - Kildare, Joliette, (diocèse de Joliette); Albert Lamarche, St-Philippe, Argenteuil, (diocèse d'Ottawa); P.-Zénon Desjardins, l'Annonciation, Labelle (diocèse de Mont-Laurier); Albert Monette, St - Vincent - de - Paul, Laval (diocèse de Montréal); J.-D. Trudel, Amos, Abitibi (diocèse de Haileybury).

L'U.C.C. entrait dans le monde agricole.

Dans la soirée du 2 octobre, le bureau de direction retint mes services comme secrétaire et ceux du **Bulletin des Agriculteurs** comme porte-parole. Pourquoi comme porte-parole et non comme organe officiel ? Parce que Ponton ne voulait pas nuire à l'U.C.C. naissante. Les bureaux du **Bulletin** devinrent ceux de l'U.C.C. Gratis pro Deo !

La croisade

La croisade de l'U.C.C. commença. C'est M. Laurent Barré qui la fit, bien plus à ses frais qu'autrement. Les cercles se multiplaient. J'enregistrais les progrès dans le **Bulletin.**

Il fallait un drapeau. Je consultai M. le notaire Victor Morin, expert en art héraldique. Le 7 novembre 1925, il m'écrivait la lettre suivante:

M. Firmin Létourneau,
Secrétaire-Trésorier de
l'Union Catholique des
Cultivateurs de la province
de Québec, 3, rue Notre-
Dame est, Montréal.

Cher Monsieur,

En réponse à votre demande de suggérer à l'Union Catholique des Cultivateurs un drapeau officiel conforme aux règles de l'art héraldique, j'ai l'honneur de vous faire la suggestion suivante qui pourrait être utilisée non seulement pour votre drapeau mais aussi pour les armoiries que votre Société emploira sur sa papeterie, son sceau et autres usages officiels.

Je suggérerais un drapeau composé de deux couleurs, partagées dans le sens vertical; la première partie serait verte avec une croix blanche au centre et la seconde partie rouge avec une gerbe de blé d'or au centre. Les couleurs seraient symboliques pour les cultivateurs: la première se rapportant à leurs occupations habituelles et la seconde, à leur force et aux sacrifices qu'ils ont toujours faits de leur sang dans l'histoire de notre pays, tant sous le régime français que depuis la conquête. Les emblèmes qui chargeraient ces couleurs parlent par eux-mêmes; la croix blanche symbolise leur religion et la gerbe de blé, la récompense de leurs travaux.

Le blasonnement de ce drapeau, qui est le même que pour les armoiries, se lirait en termes héraldiques, de la manière suivante: De sinople à une croix latine d'argent, parti de gueules à une gerbe de blé d'or.

Pour les armoiries, on enferme ces couleurs dans un écu dont la forme varie suivant que c'est un écu français ou anglais, la différence entre les deux étant que dans l'écu anglais il existe deux petites pointes en saillie horizontale à la partie supérieure de l'écu.

Quant à la devise, vous l'avez déjà choisie dans les statuts de votre Association par les mots: Paix, Liberté, Progrès et Justice.

Dans l'espoir que cette suggestion paraîtra acceptable à vos membres je reste à votre disposition pour toute autre modification que vous pourriez désirer.

Veuillez accepter, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

(signé): Victor Morin

Le congrès de 1925, tenu à Montréal, dans la belle salle de la bibliothèque Saint-Sulpice, fut un immense succès.

La séparation

M. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture, ne désarmait pas. Invité à chaque congrès, il en profitait pour déverser sa bile sur le **Bulletin des Agriculteurs** et son directeur, J.-N. Ponton. Il poursuivait un but: séparer l'U.C.C. de son porte-parole: le **Bulletin.** Il réussit. Au congrès de 1926, à la séance du soir, un haut dignitaire, disparu depuis, glissa, dans son allocution, ces quelques mots: Vous avez le droit, messieurs les cultivateurs, d'avoir vos publications; quant aux autres, séparez-vous en.

Le lendemain, Ponton monta sur l'estrade. Tremblant d'émotion, il vida son coeur:

"Il me semble que le **Bulletin des Agriculteurs** a fait quelque chose pour l'U.C.C. Pour cette raison, vous me permettrez de vous dire un mot . . . Je suis ici comme j'étais en 1924: un défenseur de la classe agricole. Je le serai aussi longtemps que j'existerai . . . Nous voulons tous

(Suite à la page 20)

Il nous fait plaisir,

messieurs les cultivateurs, de vous présenter nos hommages à l'occasion du 20ième anniversaire de la fondation de voire Union. Personne n'aurait osé prédire, il y a 20 ans, que vous seriez aujourd'hui propriétaires d'un journal qui compte 63,000 abonnés, d'une Société mutuelle d'assurance-vie ayant $4,000,000 d'assurance en vigueur, et d'un hôtel où plus de 15,000 bûcherons ont trouvé le gîte depuis trois ou quatre ans.

Grâce aux sentiments qui animent vos directeurs, vous êtes assurés de la défense et de la promotion des intérêts de voire groupement social et nous vous prions d'accepter nos meilleurs voeux de succès dans vos entreprises futures.

La Fonderie de l'Islet

Manufacturiers de poêles et fournaises à air chaud

L'ISLET STATION Qué.

La Propagande de l'U. C. C.

Par Léopold Paquin, directeur général de la propagande

La propagande de l'U.C.C. fut dès le début l'objet de grandes difficultés et de multiples points d'interrogation. Il fallait bien faire connaître l'U.C.C., mais par quel moyen ? La grande difficulté provenait surtout de la situation financière de l'Association. La modeste contribution de cinquante sous par membre était loin d'être suffisante pour défrayer même les principales dépenses d'organisation. Il fallait pourtant propager l'idée de l'Union de par la province. Jusqu'en 1936, la propagande se fit au petit bonheur. Quelques membres du Bureau central allaient de temps en temps faire une tournée, mais c'était toujours au prix de sacrifices personnels. On voyageait au petit bonheur et on était reçu ici et là par des membres de l'U.C.C. qui se faisaient un honneur de recevoir des personnages comme le président général et le secrétaire général. L'aumônier général était reçu dans les presbytères. Ces trois dirigeants étaient seuls, pratiquement, chargés de la direction et de toute la propagande de l'U.C.C. C'est quand l'histoire de l'U.C.C. sera écrite qu'on connaîtra l'héroïcité des fondateurs et des dirigeants de l'U.C.C. des dix premières années.

M. Léopold Paquin

En 1936, quelques propagandistes furent nommés ici et là dans la Province pour faire surtout du recrutement. Comme les cadres de l'U.C.C. n'étaient pas aussi vastes que maintenant, comme on était aussi en période de crise, ces quelques propagandistes manquant de direction et peut-être aussi de renseignements, leur travail fut plus ou moins efficace. Comme le travail se limitait surtout au recrutement des membres, on allait de porte en porte solliciter de nouveaux membres. Les multiples objections pleuvaient de la part des cultivateurs; on se faisait traiter de collet blanc, l'Union était inutile, on en avait des exemples, l'U.C.C. faisait de la politique, elle avait fait perdre de l'argent aux cultivateurs, l'Union allait nous enlever la liberté, etc, etc. Il arrivait que ce pauvre propagandiste était "poliment flanqué à la porte". Cette période fut probablement la plus difficile de l'U.C.C. L'union n'avait pas encore fait d'oeuvres assez connues, et son action s'était surtout accomplie dans l'ombre.

En 1939, l'Exécutif de l'U.C.C., avec l'approbation des directeurs, décida de faire un nouvel essai de propagande. On nomma donc un propagandiste dont la mission serait uniquement la propagande de l'U.C.C. Il devait se renseigner et travailler uniquement à l'organisation de l'U.C.C. dans le territoire assigné. C'est donc dans le diocèse de Nicolet que se fit cette expérience. C'est le soussigné qui fut choisi à cause du travail de propagande qu'il faisait déjà depuis trois ans. Des résultats assez convenables démontrèrent que l'U.C.C. devait, à mesure que ses moyens le lui permettraient, favoriser d'autres régions du service d'un propagandiste.

Aujourd'hui, la province compte six propagandistes dans les régions suivantes: MM. O.D. Paulhus pour Sherbrooke, Emile Bolduc pour Québec, Sud, Jean Blanchet pour Rimouski est, Ernest Darsigny pour St-Hyacinthe, J. L. Lemieux pour Ottawa et L. Paquin pour Nicolet et Québec Ouest.

Rôle et fonction du propagandiste général

Le propagandiste a pour mission de fonder des cercles là où il n'en existe pas encore, remettre sur pied les cercles qui ont cessé d'exister et visiter annuellement tous les cercles de son territoire.

Il doit de plus diriger, de concert avec les directeurs de son Union régionale ou diocésaine, l'activité des cercles, donner des conférences aux cultivateurs, rencontrer les directeurs et fournir aux cercles qui en ont besoin tous les instruments de travail nécessaires.

Enfin le propagandiste doit s'appliquer tout particulièrement à faire connaître et à propager les différents services de l'U.C.C. **La Terre de Chez Nous**, l'assurance, le service de librairie, etc.

La tâche du propagandiste est assez difficile et assez étendue. Elle demande beaucoup de tact et d'initiative. Ce n'est pas un problème si facile que de visiter une région de quelque soixante-quinze paroisses, car nos dix-neuf unions régionales sont toutes assez étendues. On sait aussi que le temps favorable aux visites des cultivateurs est plutôt rare dans le cours de l'année. Le printemps et l'été sont tellement pris par les travaux des champs qu'il est presque absolument impossible de rencontrer les cultivateurs. L'automne est le meilleur temps pour les tournées du propagandiste; mais le cultivateur est encore pris par d'autres travaux: labour, bûchage du bois, etc. D'autre part, ce sont les pluies froides et prolongées, les gros trains qui commencent; on a donc mille raisons encore de négliger l'invitation à l'assemblée de l'U.C.C. L'hiver, beaucoup de nos gens vont dans les chantiers et ceux qui restent ne laissent pas si facilement pour aller au village assister à une conférence, même si on lui a dit que cette conférence lui enseignait les moyens à prendre pour améliorer son sort.

Le propagandiste est donc assez souvent pris dans un dilemme; il lui faut pourtant rencontrer les cultivateurs s'il veut les convertir à l'Association. Mais les saisons lui sont peu favorables. L'été serait bien le temps le plus agréable pour lui; mais c'est le plus mauvais pour les cultivateurs. On comprend pourquoi tant de cultivateurs sont encore si ignorants de leur Association. Ils n'en ont pas entendu parler. Après vingt ans, la moitié des cultivateurs de la Province est encore en dehors de l'U.C.C., et pour cause. C'est là que la mission du propagandiste s'impose, mais elle comporte inévitablement de difficiles problèmes.

Comme les propagandistes régionaux se rencontrent de temps à autre pour discuter ensemble des moyens de propagande plus efficaces, presque tous ont adopté les mêmes méthodes de travail et à peu près le même programme.

Comme l'année de l'U.C.C. débute en automne, c'est à cette époque que commence le principal travail du propagandiste, non pas le plus important et le plus efficace, mais c'est la première prise de contact avec les paroisses de son territoire. Il s'agit de la visite annuelle des cercles, et même des paroisses non encore organisées. Il y a six ou sept ans, le propagandiste rencontrait dans ces réunions une moyenne de quinze cultivateurs par paroisse. L'automne dernier, l'aumônier et le propagandiste d'une région de soixante-dix paroisses rencontrèrent une moyenne de quarante-huit cultivateurs par paroisse. On peut dire que c'est un signe des temps.

Cette visite automnale des paroisses, malgré tout le bien qu'elle peut produire, reste quand même un travail superficiel et qui ne peut être d'une grande efficacité. Il faut un autre travail en profondeur qui permette aux propagandistes de renseigner à fond tout spécialement les dirigeants des cercles qui ont besoin d'orientation et de directives. Depuis quelques années, il se fait un peu partout des journées d'étude durant la saison de l'hiver. Comme la plupart des unions régionales ont divisé leur territoire en secteurs, on organise une journée d'étude par secteur pour les dirigeants de cercles. Un sujet particulier et de nature à intéresser et à instruire les cultivateurs est mis au programme de ces journées. On étudiera, par exemple, la doctrine sociale de l'Eglise, celle de l'U.C.C., son organisation, l'assurance-mutuelle, la coopération et même le corporatisme. Il y a quelques années qui aurait osé parler de corporatisme dans une assemblée de l'U.C.C.?

Ces journées d'étude ont eu assez peu de vogue au début. On doutait de l'intérêt que ces journées pourraient apporter aux cultivateurs. Aujourd'hui, il faut bien spécifier que ces journées d'étude de secteurs sont organisées pour les directeurs, car les salles se remplissent et on part de loin pour venir discuter des problèmes agricoles. Ces journées sont le plus beau travail du propagandiste. C'est le meilleur moyen de permettre aux

(Suite à la page 13)

L'U. C. C. et les caisses populaires

L'hon. Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Québec.

Avant de fonder une Caisse populaire dans nos campagnes, nous exigeons toujours que ceux qui demandent cette fondation fassent une étude de l'organisation des Caisses populaires. C'est dire que nous voulons que, avant de former une coopérative d'épargne et de crédit, l'on forme d'abord des coopérateurs. Les cercles d'étude de l'U.C.C. ont été l'organisme tout désigné pour faire ces études; et si nos Caisses populaires se sont depuis quelques années si bien développées, ont grandi et ont contribué au relèvement économique des nôtres, nous pouvons dire que pour une large part les cercles d'études de d'U.C.C. en sont responsables. Nous les en remercions et nous leur demandons de continuer ce travail d'éducation.

Inutile de vouloir organiser une coopérative, de quelque genre que ce soit, sans l'étude. Si nous sommes restés si longtemps en arrière, c'est parce que nous n'avons pas suffisamment développé cette éducation et cette instruction chez nos gens. Dans le passé, trop de nos gens ont organisé des coopératives avec un but tout opposé à ce que doit être une coopérative. Dans combien d'endroits n'a-t-on pas eu connaissance que des gens se groupaient pour former ce qu'ils appelaient une coopérative, non dans le but de s'aider, mais dans le but d'écraser quelqu'un et de faire un marchand en créant un compétiteur nouveau. On ne faisait pas de la coopération, pour s'aider les uns les autres, mais pour écraser un autre ou les autres.

Ne l'oublions pas: la coopération, c'est quelque chose de positif. Ce n'est pas un organisme pour travailler contre quelqu'un, mais avec quelqu'un. Le mot lui-même le dit: coopérer. Co, qui veut dire s'associer; puis, opérer, qui veut dire agir. Donc, la coopération doit agir en compagnie, en société, ce qui veut dire agir avec quelqu'un et non pas contre quelqu'un.

Ayant compris ce principe, les cercles d'étude de l'U. C. C. cherchent par leur programme d'étude à organiser les coopératives dans cet esprit; et comme la coopérative d'épargne et de crédit, c'est-à-dire la Caisse populaire, après la coopération de l'esprit est la première coopérative à organiser — parce qu'elle fournit le nerf de la guerre — les Caisses populaires, grâce à l'U.C.C., se sont développées et ont grandi à un tel point qu'aujourd'hui, elles sont au nombre de 847.

Grâce à cet organisme et à l'aide des cercles d'études de l'U. C. C., les nôtres demain pourront atteindre l'indépendance économique tant désirée.

Cyrille VAILLANCOURT,
gérant de la Fédération des Caisses populaires Desjardins.

Meilleurs voeux
et
sincères félicitations
aux
CULTIVATEURS DE LA PROVINCE
à l'occasion du
20e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION
DE LEUR UNION.

LA CIE J. A. GOSSELIN LTEE
Drummondville — Québec

La Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U. C. C.

La Société Mutuelle d'Assurances générales est le dernier service organisé par l'U.C.C. L'on se souvient, en effet, que la Législature de Québec a consenti, après bien des tergiversations, à accepter le bill privé présenté par l'Union Catholique des Cultivateurs pour faire incorporer une société mutuelle d'assurances générales. La loi est en vigueur depuis le 3 juin 1944. Les pouvoirs accordés par cette loi sont très étendus; ils permettent tous les genres d'assurance relative aux personnes et aux biens, à l'exception de l'assurance-vie.

L'on a prétendu, dans le temps, que l'U.C.C. organisait cette société pour faire une concurrence ruineuse aux mutuelles de paroisse. C'était une accusation gratuite. L'Union a pour but de promouvoir et de protéger l'intérêt général des cultivateurs et de leurs associations; il serait pour le moins étrange qu'elle se mette, sans raison, à détruire ce que les cultivateurs ont mis tant de patience à construire. Le but de cette Société, c'est de compléter le travail accompli par les petites mutuelles agricoles. C'est en effet une chose connue que les mutuelles de municipalité, de paroisse et de comté ne sont pas en mesure de protéger suffisamment les cultivateurs contre tous les risques d'incendie auxquels ils sont exposés. La plupart n'assurent que les immeubles et encore pour un montant nettement insuffisant; elles n'assurent pas les fermes situées dans les villages, ni les risques agricoles collectifs, comme les entrepôts coopératifs, les beurreries, les fromageries, etc. La valeur des biens agricoles périssables par l'incendie dépasse, dans la province de Québec, les 500 millions de dollars alors que 150 millions à peine sont protégés par les mutuelles agricoles. L'on voit par là qu'il reste un champ très vaste à couvrir et qu'une mutuelle provinciale est appelée à rendre des services éminents aux Cultivateurs.

Les mutuelles agricoles opèrent selon la méthode de la répartition de fin d'année. Quand les réclamations sont élevées, le coût de l'assurance l'est également; quand il n'y a pas de réclamations, l'assurance ne coûte rien. Or, il se produit fréquemment des situations embarrassantes dans les mutuelles. Il arrive, en effet, comme cela s'est produit récemment à St-Hubert, que la mutuelle subisse des pertes anormales et alors la répartition est excessive et les assurés se plaignent et quittent leur mutuelle pour s'assurer dans les compagnies. Le temps semble venu où il faille organiser sur une base plus scientifique l'assurance des biens agricoles. Nos mutuelles auraient avantage à se moderniser, à changer leur façon de procéder pour pratiquer l'assurance à prime fixe, payable d'avance, quitte à se réassurer dans une forte proportion dans une mutuelle centrale. Cela ferait l'affaire des sociétaires qui sauraient d'avance à combien leur reviendra leur assurance; cela ferait aussi l'affaire de la mutuelle qui aurait ainsi en caisse les fonds nécessaires à payer les réclamations, à se constituer des réserves pour les mauvaises années. La réforme des mutuelles agricoles est le deuxième but que la Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C. entend poursuivre. Les mutuelles qui le voudront, pourront changer leur méthode d'affaires et passer avec elle un contrat de réassurance. Les profits de la Société Mutuelle d'Assurances générales seront redistribués aux assurés et aux mutuelles affiliées après avoir pourvu aux frais d'administration et à la constitution de réserves.

Les dirigeants de la Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C. projettent d'offrir aux cultivateurs, d'ici une couple d'années, des polices d'assurance-automobile. C'est un fait connu que les cultivateurs qui possèdent une automobile ne se protègent pas suffisamment contre les risques d'accidents; il ne faut pas les blâmer outre-mesure, puisque les taux qu'on exige d'eux sont presque prohibitifs. C'est l'intention des dirigeants de la Société d'offrir aux cultivateurs une protection suffisante et à aussi bon compte que possible.

Le travail d'organisation de la Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C. est déjà commencé et va bon train. Nous espérons être en mesure d'émettre des polices à la fin de 1944 ou au tout début de 1945. Nous commencerons par faire uniquement de l'assurance-incendie et, si notre expérience est heureuse, nous entrerons dans l'assurance-automobile après une année ou deux.

Beaucoup de gens entretenaient des craintes sérieuses quand l'U.C.C. s'aventura dans le domaine de l'assurance-vie en 1936. L'expérience a démontré que les initiateurs de cette Société avaient eu raison de prendre cette initiative. La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. est, en effet, une société florissante qui offre aux cultivateurs de l'assurance-vie à meilleur compte que n'importe quelle société ou compagnie, et qui présente le grand avantage de garder entre les mains des cultivateurs l'argent que ceux-ci placent dans l'assurance.

L'avenir de la Société Mutuelle d'Assurances nous paraît aussi brillant. Si elle est administrée avec prudence — il n'y a pas de raisons qu'il n'en soit pas ainsi — elle devrait faire des progrès rapides et rendre à la classe agricole du Québec des services appréciables. Elle peut compter, d'autre part, sur la faveur des cultivateurs, principalement des membres de l'U.C.C., puisque c'est pour eux qu'elle a été fondée et que c'est à eux qu'elle appartiendra.

La fondation de la Société Mutuelle d'Assurances générales, qui exigera de l'U.C.C. un déboursé de $25,000.00, montre bien que l'Union n'existe pas pour elle-même mais pour ses membres. Elle démontre également que l'Union a besoin du concours financier des cultivateurs pour se développer. Quelques-uns ont rechigné quand la cotisation a été portée de $2.00 à $3.00 au premier janvier 1943. Il ne fait aucun doute que l'Union aurait pu continuer à vivre et à faire certains progrès avec une cotisation de $2.00. La différence c'est qu'au lieu de mettre une année seulement à organiser la Société Mutuelle d'Assurances-générales, il lui aurait fallu au moins quatre ou cinq ans. Durant le dernier exercice, l'Union, grâce à la cotisation de $3.00, a réussi à mettre de côté à peu près tout l'argent qu'il faudra pour mettre sur pied cette Société. Avec la cotisation à $2.00, il aurait fallu au moins quatre ou cinq ans pour amasser le même montant.

Et voilà comment, par un exemple concret, l'U.C.C. rend service à ses membres et à toute la classe agricole.

Gérard FILION

La Propagande de l'U. C. C.

(Suite de la page 12)

cultivateurs de se renseigner à fond et de devenir à leur tour propagandistes auprès de ceux que le propagandiste officiel ne peut atteindre.

Il est un autre service que le propagandiste régional doit tout particulièrement développer. C'est celui de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. L'assurance mutuelle-vie de l'U.C.C. passe avant n'importe quelle organisation coopérative en dehors de la caisse populaire. Ce qui manque le plus aux cultivateurs de la Province, ce sont les capitaux nécessaires à leurs entreprises agricoles. La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. s'offre de nous en donner. Au lieu d'enrichir à millions les compagnies étrangères, il s'agirait simplement de s'adresser à cette société agricole aujourd'hui en mesure de donner tout le service des autres compagnies, et en plus nous redonner les capitaux nécessaires aux entreprises vitales de la classe agricole. Le propagandiste régional est tout spécialement chargé de cette oeuvre de rénovation sociale et économique.

Il reste beaucoup d'autres initiatives que doit prendre le propagandiste. Dans certaines régions, il a à organiser des retraites de formation sociale, des cours de formation de chefs, etc. Enfin, le propagandiste communique avec les cercles par des circulaires, des lettres personnelles à certains dirigeants, aux propagandistes de l'assurance, etc.

Un propagandiste de l'U.C.C. doit être apôtre et comprendre à fond sa mission. Il doit avoir de plus comme la hantise du relèvement de la classe agricole par l'Association professionnelle. Le propagandiste n'est pas un agent, un voyageur quelconque, c'est un ami des cultivateurs et qui n'a de souci que le relèvement de leur profession.

Léopold Paquin,
Directeur général de la propagande.

Un congrès provincial de fermières

Il sera tenu à Québec, le 9 octobre, en même temps que le Congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Un congrès provincial de fermières aura lieu dans la ville de Québec à l'occasion du Congrès annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs qui doit avoir lieu les 18 et 19 octobre. Telle est la décision prise par un comité d'organisation qui s'est réuni au Secrétariat général de l'U.C.C., le 5 octobre. Ce comité d'organisation comprenait des fermières de plusieurs régions de la province. Les groupements auxquels elles appartiennent avaient demandé par résolutions à l'U.C.C. de leur faciliter la création d'une association provinciale. C'est pour donner suite à ces résolutions que les autorités de l'Union ont mis les locaux du Secrétariat général à la disposition du Comité d'organisation.

Etaient présentes à la réunion: Mmes Philippe Lapointe, Edouard Drolet et Mlle Thérèse Fortin, du diocèse de Chicoutimi; Mme Paul-Etienne Lebel et Mlle Marie-Anne Caron, respectivement présidente et secrétaire des Dames de l'U.C.C. de Rimouski; Mmes Omer Piette et Cuthbert Bérard, déléguées de l'Union diocésaine des Cercles de Fermières de Joliette; Mmes Georges Bombardier et Ludger Racicot, des Dames de l'U.C.C. de Valcourt dans le diocèse de Sherbrooke; Mmes Benoit René de Cotret, Joseph Closson et Mlle Juliette Beaudry, déléguées de l'Union Catholique des Femmes rurales du diocèse d'Ottawa; Mmes Rita Benoit et Omer Côté, des Dames de l'U.C.C. de la Baie du Febvre, dans le diocèse de Nicolet; Mme Thomas Marchesseault, diocèse de Saint-Hyacinthe.

Les séances d'étude furent présidées par Mme Philippe Lapointe, Mlle Marie-Anna Caron agissant comme secrétaire.

Les membres du Comité d'organisation se prononcèrent à l'unanimité en faveur de la tenue d'un congrès provincial de fermières ayant pour but de jeter les bases d'une association provinciale de femmes de cultivateurs libre, autonome et indépendante de l'Etat. Ce congrès coïncidera avec celui de l'U.C.C. et aura lieu à la salle Loyola, rue d'Auteuil, Québec, le 19 octobre; à l'occasion de ce congrès, l'on discutera et adoptera les statuts et règlements d'une telle association et l'on procédera à l'élection d'un conseil provincial qui devra se composer d'une présidente générale, de deux vice-présidentes et d'une directrice par diocèse.

Le programme complet du congrès sera le suivant:

a) Ouverture du congrès par la présidente du comité d'organisation: Mme Philippe Lapointe, du diocèse de Chicoutimi.
b) Allocution du président général de l'U.C.C.
c) Discussion et adoption des statuts et règlements de l'association.
d) Election d'une présidente générale, de deux vice-présidentes et d'une directrice par diocèse.
a) **Les buts d'une association provinciale de fermières**; causerie de Mme Georges Bombardier, de Valcourt (Shefford).
b) **Les arts paysans et les besoins de la famille rurale**; causerie de Mme Thomas Marchesseault, de Saint-Antoine-sur-Richelieu.
c) **La femme et les organisations coopératives paroissiales**; causerie de Mme Gérard Ouellet, de Saint-Mathieu (Rimouski).
d) Discussion et adoption des résolutions.
e) Conclusions du congrès par M. l'abbé Ernest Préseault, aumônier de l'Union Catholique des Femmes rurales du diocèse d'Ottawa.

Toutes les fermières qui s'intéressent aux problèmes des cultivateurs et aux besoins de la famille rurale sont invitées à ce congrès. Qu'elles profitent de la tenue du Congrès général de l'U.C.C. pour y accompagner leur époux et pour participer au congrès de fondation d'une association provinciale de fermières.

Marie-Anna CARON

Les cours à domicile de l'U.C.C. depuis la fondation de la "Terre de Chez Nous"

Par PAUL BOUCHER

Dès son congrès de 1924, l'U.C.C. reconnaissait l'importance d'une formation professionnelle en agriculture; elle affirmait même "que la science agronomique est une condition de notre indépendance économique". C'est à cause de cela que l'Union a réclamé, presque à chacun de ses congrès subséquents, la ruralisation de l'école du rang, la création d'écoles moyennes, d'écoles d'hiver, d'écoles du soir, l'organisation de divers cours abrégés, etc.

Les dirigeants de l'U.C.C. eurent tôt fait, par ailleurs, de se convaincre que la formation professionnelle de la masse des jeunes ruraux reste surtout un problème d'ordre postscolaire, car nos jeunes agriculteurs quittent tôt l'école. La plupart d'entre eux ont donc besoin d'un entrainement qui leur permette de conserver et de développer les leçons de la maîtresse: lecture, écriture, calcul et bon langage. De plus, ils ont besoin de connaissances appropriées à leur future profession.

M. Paul BOUCHER, secrétaire général de l'U.C.C. pendant près de cinq ans (de 1928 à 1933).

C'est pour satisfaire à pareils besoins que l'U.C.C. lançait ses cours par correspondance, dits **"Cours à domicile"**, dès la fondation de **"La Terre de Chez Nous"**. Cet enseignement permet en effet d'atteindre l'élève "dans la cellule familiale, en communion étroite avec les forces héréditaires que représentent ses parents, en contact permanent avec ce sol, ces horizons, ces animaux, ces mille objets familiers qui entourent et peuplent l'humble demeure où il est né, où il est destiné à vivre".

Plusieurs croient que la petite école du rang peut donner cette formation, et la majorité des nôtres, au sortir de cette école, se pensent armés pour l'avenir. Illusion, c'est à 16 et 18 ans que se fait la véritable formation, par suite d'un besoin d'amitié, d'une curiosité en éveil, d'un avenir à orienter, d'habitudes à contracter et d'une vie à organiser définitivement.

Pour la masse des jeunes cultivateurs, cette formation peut être le résultat de cours à domicile, dont l'action se prolongera dans les cercles d'études professionnelles. Et ce souci de formation sérieuse pourra ensuite être maintenu à travers toute la vie.

En face de la science agricole, le jeune cultivateur n'est nullement dans la situation de l'élève qui s'inscrit à une autre espèce de cours par correspondance: dans ce dernier cas, l'élève ne sait rien ou n'a que des éléments livresques, simple préambule à l'étude d'une science. Le jeune agriculteur, au contraire, possède une foule de notions transmises par la pratique ou acquises par l'observation personnelle. Il s'agit pour lui de les grouper en une synthèse. Celle-ci le rendra maître d'une saine technique, lui permettra de l'appliquer judicieusement et de l'étendre par des acquisitions heureuses. Depuis son enfance, il est à l'école de la tradition et du réel; il faut qu'il en comprenne la leçon, car il doit connaître les lois de la nature, pour les utiliser à son bénéfice. S'enfermer dans la routine serait se priver de l'avantage que procurent à l'agriculture des développements prodigieux.

Les cours par correspondance vont donc diriger les études des jeunes travailleurs de la terre, afin qu'ils comprennent, assimilent et appliquent eux-mêmes les notions nécessaires à une meilleure pratique agricole.

Cela comportera, d'une part, une étude de découvertes scientifiques avec leurs applications à la pratique et, d'autre part, une formation, de l'esprit, qui deviendra ainsi capable d'utiliser les notions déjà acquises, de les comparer, de les classer et de les critiquer. A l'école de la nature, de l'expérience comme de la théorie, le jeune cultivateur acquerra l'intelligence de son art et une science qui le fera progresser au point de vue matériel et même humain.

Comme le cultivateur ne peut, trop souvent, fréquenter l'école, c'est celle-ci qui va vers lui; la radio peut même devenir son professeur et le journal, son manuel.

L'idée première de ces cours agricoles par correspondance fut lancée au pays par M. Albert Rioux, dès 1928. C'est en mai 1929 que **La Terre de Chez Nous** commençait, sous la direction du R. P. Louis-Marie, de l'Institut Agricole d'Oka, la publication de tels cours. L'U.C.C. fut ainsi la première institution à organiser, en Amérique, des cours français d'agriculture par correspondance. Plus tard, en 1931, ces cours furent donnés par un groupe de professeurs de l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

Sujet	Année	Nombre de diplomés
1—L'Elevage du veau	1929	
2—La pomme de terre	1929	
3—L'Aviculture	1930	
4—L'Apiculture	1930	
5—Catéchisme agricole	1930-31	157
6—Cours général d'agriculture	1932	225
7—Le Jardin potager	1933	
8—Cours d'Economie rurale	1933	1,309
9—Caisse Populaire et Crédit agricole	1933-34	2,510
10—Le Sol et la Plante	1934-35	2,600
11—Les Animaux	1935-36	3,000
12—L'Aviculture et l'Horticulture	1936-37	3,000
13—Notions élémentaires d'Economie rurale	1937-38	1,885
14—Notions élémentaires de Comptabilité agricole	1938-39	1,900
15—Notions élémentaires de Coopération agricole	1939-40	2,664
16—Le Syndicalisme agricole	1940-41	1,810
17—Notions élémentaires d'Economie politique et sociale	1941-42	1,452
18—Les Plantes industrielles	1942-43	1,334
19—La Sylviculture	1943-44	878

Avantages: Ces cours permettent à l'élève:

a) de travailler quand il veut et où il veut;

b) de recevoir personnellement une direction et des conseils du professeur, sans avoir à coudoyer toute une classe de camarades, — isolement qui plait surtout à l'étudiant âgé ou timide;

c) de rester chez lui pour étudier, tout en se reposant;

d) de fournir un effort personnel, nécessairement profitable, car l'élève isolé doit compter surtout sur lui-même.

Par ailleurs, ces cours permettent une organisation plus facile des programmes de cercles de l'Union. Les sujets à l'étude, s'ils sont mis sur l'ordre du jour des assemblées, deviennent propices à des échanges d'opinions et à des études mieux motivées et plus pénétrantes. Ces réunions constituent ainsi un complément ou, à tout le moins une aide précieuse aux **Cours à domicile.** Enfin ces cours et ces réunions sont peut-être les meilleurs moyens d'instruction, si l'on considère cette mentalité du paysan qui le porte encore instinctivement à trop se défier du technicien.

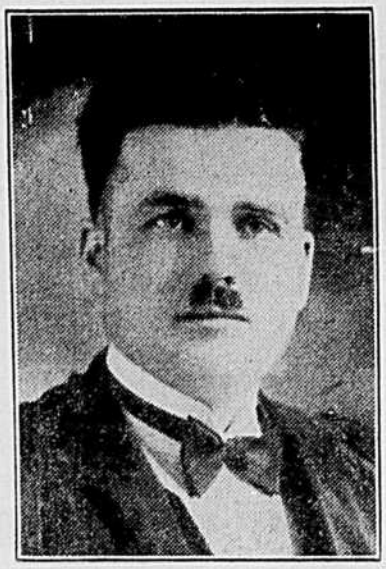

M. Auguste SCOTT, secrétaire des Cours à domicile de l'U.C.C.

Des centaines de cultivateurs, prêtres, éducateurs, religieux et religieuses se sont intéressés régulièrement aux cours agricoles publiés et, pendant quelques années, irradiés à travers la province. L'U.C.C. a ainsi remis à ses élèves 24,724 diplômes. Ces résultats disent assez l'importance de ces cours. Dès 1934, l'hon. Adélard Godbout en reconnaissait toute la valeur: "Même si elle n'avait fait qu'organiser cet enseignement, l'U.C.C. aurait été un grand bienfait pour l'agriculture de cette province."

Paul BOUCHER, D.Sc.S.

L'Appel de l'U.C.C.

Le ciel est pur,
La route est large,
Et le clairon sonne la charge!
Paul Déroulède.

Toi, cultivateur, qui penses parfois à déserter la terre, as-tu bien réfléchi?

Tu as vu la ville des jours de fête, alors que tu y allais en visiteur; tu n'as peut-être pas vu la ville des jours de travail . . . avec ses ateliers sans air où l'on s'anémie, avec ses usines nauséabondes où l'on s'épuise, avec ses bureaux encombrés où l'on s'étiole. Tu n'as pas vu les taudis . . .

Tu n'as pas calculé le coût de la vie . . . le loyer payable d'avance, les vêtements qu'il faut renouveler si souvent, le combustible si chèrement acheté . . .

Tu n'as pas compté, dans les hôpitaux, les tuberculeux, les cancéreux, les anormaux, les syphilitiques, les alcooliques . . . tous ces ruraux que la ville a physiquements ruinés. Tu n'as donc pas considéré, chaque dimanche, cette ruée des citadins vers la campagne . . . vers la terre, l'eau, le soleil, l'air pur. Tu ne connais pas la ville!

La terre te rebute et ne t'enrichit pas, dis-tu. Sans doute, il y a le travail rude qui commence tôt et finit tard, sous le soleil ardent ou la pluie . . . Certes, il y a la monotonie de la vie rurale, où les distractions sont rares . . . Et puis, il y a toujours l'incertitude de la moisson . . .

Mais apprécies-tu ton milieu plus religieux? ton travail sain et varié? ton indépendance? ta vie de famille plus intense? Tiens-tu compte du rendement plus sûr de tes capitaux et de tes efforts, même si ce rendement est apparemment moindre? Enfin, pour transformer ta vie, as-tu fait appel à la technique agricole? à tes associations professionnelles? à la coopération? à la mutualité?

Ces pages n'ont d'autre but que de t'inciter à rester chez toi et à te joindre à tes voisins dans les cadres de la solidarité professionnelle. Il te faut être un unioniste chrétien pour que "ta vie soit prolongée par la tempérance et embaumée par la paix du coeur; pour que tu trouves le bonheur dans ta famille, la soumission chez tes enfants, le dévouement chez tes amis; pour que tu arrives à l'aisance par l'épargne et par les institutions économiques que nous voulons établir pour toi; enfin, pour que tu sois le plus heureux des hommes quand même tu en serais le plus pauvre, et le plus joyeux quand même tu en serais le plus éprouvé". — (Léon Harmel).

Toi, qui es convaincu de l'OBLIGATION PERSONNELLE que tu as de "servir", pourquoi n'entres-tu pas dans l'U.C.C.? Tu le veux bien? Alors, inscris-toi, enrôle tes amis, FONDE UN CERCLE et surtout . . . FAIS-LE VIVRE!

Cultivateur, tes frères t'observent et t'attendent!

PAUL BOUCHER, D.Sc.S.

Les travailleurs des champs

Lorsque le soir tombe sur les sillons ensemencés, qu'une à une les chaumières s'éclairent de feux incertains, le paysan, encore courbé par l'effort, jette un dernier regard sur son champ, comme s'il lui en coûtait de le quitter. Pourtant la journée a été dure. Tout au long d'heures monotones, sans autre compagnon que ses bêtes qu'il encourage de temps en temps par des appels de la voix, il a silencieusement dirigé le soc de la charrue et creusé en plein sol des sillons parallèles. La tâche du jour est accomplie comme elle l'a été la veille et le sera le lendemain. Il la contemple avec satisfaction. A la même heure, des milliers de regards, emplis d'une saine fierté, se portent comme le sien sur un coin de terre, de vigne, de laide, exprimant l'amour et le respect des hommes de la terre pour le sol nourricier.

Aucune amertume dans ces regards. Cependant le labeur du paysan ne trouve pas toujours, comme celui de l'ouvrier, la récompense qu'il mérite et cette récompense n'est jamais immédiate. Plusieurs mois séparent le labeur de la récolte, pendant lesquels il faut vivre d'espérance. Rien n'est certain aux champs. Le travail ne suffit pas. Il reste à protéger les fruits de la terre contre les caprices du temps, le gel, l'inondation, la grêle, la sécheresse, et contre ce fléau aujourd'hui plus cruel encore que les autres: la mévente. Le citadin peut vivre au jour le jour, le cultivateur doit prévoir, calculer, lutter. Les déceptions n'ont aucune prise sur cet homme que domine l'instinct du travail nécessaire et la passion du sol. Quoi qu'il arrive, il fait face, il tient.

Maréchal Pétain.

LA TOITURE MÉTALLIQUE "SECURITY"

c'est la protection à vie contre
LE FEU - LA FOUDRE - LA NEIGE
LA PLUIE - LA ROUILLE

Elle est maintenant disponible pour recouvrir des bâtisses servant à abriter animaux et récoltes, ayant été endommagées par le feu ou le vent.

GEO. W. REED & CO. LIMITED
Etabli 1852
4107 RUE RICHELIEU - - Montréal

Les livres au service de la classe agricole

Service de Librairie de l'U.C.C. — Nombreuses brochures. Service à développer davantage

Par Louis-Philippe POULIN

Les livres sont les canons de la pensée, a déjà écrit quelqu'un; d'autres ont dit qu'ils en étaient les aliments. Que de belles phrases n'a-t-on pas dites pour chanter la vertu du livre, pour en résumer tous les avantages, pour démontrer la grande nécessité de la répandre.

Pour tous les hommes, le livre est devenu aujourd'hui un instrument de travail indispensable. On devine les gens qui ne lisent pas par leur conversation ou leur façon d'envisager les choses; chez eux, pour la plupart, l'esprit est moins ouvert; ils s'assimilent plus difficilement les points de vue d'autrui. Le livre est donc devenu une nécessité. Les cultivateurs auraient tort de l'ignorer. Malheureusement, plusieurs sont encore à ouvrir leurs premiers livres depuis qu'ils ont quitté les bancs de l'école. On les reconnait presque toujours dans nos paroisses.

D'autres lisent beaucoup. Ils ne craignent pas d'entamer des bouquins même volumineux et arides. Ils possèdent cette soif du savoir qui poussent à la découverte d'idées nouvelles et qui élargit les horizons. Un homme qui a lu sait voir plus loin que le "trécarré" de sa terre; il sait que l'agriculture ne se limite pas aux quatre clôtures qui l'entourent mais qu'il y a à l'extérieur des facteurs puissants qui conditionnent en tout ou en partie la prospérité de sa ferme. Les cultivateurs qui lisent sont ceux qui construisent; ce sont ces hommes qui ont assuré la survie et le développement de l'U.C.C. et qui rendront la vie rurale meilleure.

L'U.C.C. a compris ce besoin des livres à bonne heure. Dès 1935, elle entreprend la publication en brochure des leçons de son Cours à domicile. L'écoulement en fut très rapide; cette première expérience prouvait que la lecture sérieuse ne répugne pas aux cultivateurs, à la condition qu'ils puissent se procurer à bon compte des livres instructifs.

L'heureux résultat de cette première tentative amena le Secrétariat général à fonder, en 1937, un service de vente et d'édition connu depuis sous le nom de Service de librairie de l'U.C.C. Les débuts furent plutôt lents. Un service d'ordre intellectuel doit suivre l'évolution nécessaire des cerveaux. Il y avait aussi un travail d'éducation de la lecture à faire dans les rangs de la classe agricole. Il fallait inculquer le goût de la lecture et procurer aux cultivateurs des livres à un prix modique. Le livre dispendieux avait peu de chance de trouver un bon marché dans nos campagnes.

Le chiffre d'affaires de la première année d'opérations fut de $258. seulement; l'année suivante, en 1938, il monta à $722., soit une augmentation du triple. En 1939, le Service de librairie prit un essor vraiment remarquable, puisque son chiffre d'affaires fut de $3,393,94. A première vue, ce chiffre peut paraitre insignifiant; mais il ne faut pas oublier que ces ventes son constituées en grande majorité par des plaquettes de cinq ou dix cents l'unité. Ainsi, cette année là, le Service avait vendu 47,529 brochures, plaquettes et feuillets, à comparer avec 3,816 l'année précédente.

Il y a un proverbe qui dit qu'un gros livre est un grand mal. On veut sans doute dire par là qu'un ouvrage volumineux est souvent ennuyeux et qu'il risque fort d'éloigner bien des lecteurs par son apparence. L'U.C.C. n'est heureusement pas tombé dans cette erreur de ne publier que des bouquins considérables contenant des études élaborées. Elle a voulu mettre la science et les idées saines à la portée de toutes les bourses, de tous les cerveaux et de toutes les patiences. Elle a atteint ce but en utilisant largement les brochures, plaquettes et feuillets. De lecture rapide et facile, ces petits livres sont présentés de façor attrayante et se vendent très facilement à cause de leur prix minime.

Le chiffre d'affaires du Service s'est toujours maintenu depuis 1939 pour atteindre un sommet de $3,945.02 en 1942. Nous pouvons affirmer sans crainte de fausser la vérité que depuis sa fondation, plus de 100,000 livres, tracts ou brochures ont été mis en circulation.

Livres et brochures édités

Pour donner une idée assez juste des activités du Service de Librairie, nous donnons ici une liste presque complète des brochures ou livres édités par le Service depuis sa mise sur pied.

La première brochure éditée fut le Cours à domicile de 1934-35. Il portait sur le sol et les plantes. Il fut rapidement épuisé.

L'année 1939 fut assez active. M. Gérard Filion rédigea une petite plaquette sur l'U. C. C. Le tirage en était de 10,000 exemplaires. Il n'est pas encore épuisé et cette plaquette se vend au prix de 10 cents l'unité. Voici d'autres travaux édités la même année, (nous donnons le tirage entre parenthèses): **La Restauration économique par l'éducation du peuple**, par M. Paul-E. Marquis (5,000); **La Coopération**, par M. H. H. Hannam (11,000); **Le Manuel des Equipes d'étude**, par le Rév. Père L. Lebel, s.j. (Deux éditions de 15,000 exemplaires chacune); **La Mutuelle-Vie de l'U.C.C.** (3,000); **La Famille dans le régime économique moderne**, par le rév. Père Lebel, (10,000).

Plus tard, le Service éditait un ouvrage de M. Albert Rioux sur l'électrification rurale. Le tirage fut de 3,000 exemplaires.

Deux brochures furent éditées dernièrement sur l'enseignement rural. La première contient la conférence que M. l'abbé Léon Beaulieu prononçait au Congrès général d'octobre 1943. La deuxième présente aussi une conférence donnée au congrès de Chicoutimi l'automne dernier par M. Alfred Bouchard, cultivateur de Laterrière. Le titre de celle-là est l'**Ecole rurale vue par un cultivateur**. Les tirages respectifs ont été de 3,000 et de 5,000.

Dernièrement, un nouveau travail sur la coopération, dû à la plume de M. l'abbé Arthur Nadeau, était publié à 3,000 exemplaires.

Maintenant, passons aux Cours à domicile. Tous les ans depuis 1934, les Cours à domicile qui paraissent dans LA TERRE DE CHEZ NOUS sont publiés en brochures et mis en vente par le Service de librairie. Les prix à l'unité sont de 15 et 25 cents. Voici une liste des cours publiés et le tirage de ces brochures:

1934-35—Le Sol et la Plante. En collaboration.
1935-36—Les Animaux. En collaboration.
1936-37—Aviculture, Horticulture, Apiculture, rédigé en collaboration (3,000).
1937-38—Economie rurale et Coopération par M. Charles Gagné (3,000).
1938-39—Notions élémentaires de Comptabilité agricole par M. Charles Gagné (3,000).
1939-40—Notions élémentaires de Coopération agricole, par M. Gérard Filion (15,000).
1940-41—Le Syndicalisme agricole, par M. Gérard Filion (5,000).
1941-42—Notions élémentaires d'Economie politique et sociale, par M. Gérard Filion (3,000).
1942-43—Les Plantes industrielles, rédigé en collaboration (7,000).
1943-44—La Sylviculture, par M. Roch Delisle, (actuellement sous presse) (3,000).

Et voilà comment l'on met la science à la portée de tout le monde. Il faut dire aussi qu'on ne manque pas d'en profiter si l'on en juge par le nombre d'exemplaires vendus.

Pour finir cette petite revue de livres et brochures, disons que le Service met en vente une foule d'autres travaux qui peuvent intéresser la classe agricole. Le Service achète ces ouvrages des maisons d'édition concernées et les revend avec un profit modique indispensable pour couvrir les frais d'opérations.

(Suite à la page 44)

Pour devenir bon coopérateur

Pour devenir bon coopérateur il ne s'agit pas seulement d'être membre de sa Coopérative et de lui donner son patronage, il faut connaitre cette doctrine dans ses principes et ses applications. Il faut étudier les principes coopératifs afin de pouvoir les défendre et les enseigner. C'est un devoir pour les membres de l'U.C.C. de faire ce travail d'éducation et pour en être capables, ils doivent prendre la peine de les étudier. Pour faciliter l'étude de la coopération, notre Service de Librairie offre en vente une série de brochures à prix modiques. En voici la liste complète.

	L'unité	La douz.	Le cent
LES PRINCIPES COOPERATIFS, par Jean Blanchet. Un exposé simple des principes fondamentaux de la coopération.	.05	.50	4.00
GUIDE DES SYNDICATS COOPERATIFS, par Gérard Filion. Petit guide pour cercles d'étude qui étudient en vue de fonder un syndicat coopératif agricole	.10	1.00	8.00
CATECHISME DES CAISSES POPULAIRES, par l'abbée Philibert Grondin. Exposé sous forme de questions et réponses de la nature, des propriétés, de l'organisation et de l'administration des caisses populaires	.25	2.50	17.00
UNE OEUVRE D'UTILITE PUBLIQUE, par Rodolphe Laplante. Pourquoi des Caisses populaires? Aussi quelques données sur l'administration des caisses et la marche du mouvement.	.15	1.50	12.00
LA RESTAURATION ECONOMIQUE PAR L'EDUCATION DU PEUPLE, par Paul-E. Marquis. Cette brochure raconte l'expérience d'Antigonish	.10	1.00	8.00
NOTIONS ELEMENTAIRES DE COOPETION, par Charles Gagné. Les principes de l'économie rurale appliqués à notre agriculture et le rôle que peut y jouer la coopération	.15	1.50	12.00
L'ECONOMIE RURALE ET LA COOPERATION, par Charles Gagné. Les principes de l'économie rurale appliqués à notre agriculture et le rôle que peut y jouer la coopération	.15	1.50	12.00
MAITRE DE LEUR PROPRE DESTIN, par M.-M. Coady. L'histoire du mouvement d'Antigonish ou l'éducation des adultes par la coopération économique	1.00	10.00	
UN VOYAGE EPATANT. Rapport d'une enquête sur l'entreprise coopérative en Europe par six délégués du gouvernement américain.	.25	2.50	
L'ASSURANCE MUTUELLE. Rapport du troisième congrès général des coopérateurs	1.50	10.00	
COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT, par Jean-Pierre Després. Etude sur les caisses populaires	.10	1.00	8.00
LE DANEMARK COOPERATIF, par Soreh K. Ostergaard	.05	.35	2.50
LA SUEDE — PAYS DE LA DEMOCRATIE ECONOMIQUE, par T. R. Bowen	.05	.35	2.50
DEVOIRS ET PROBLEMES DES DIRECTEURS DE COOPERATIVE, par Georges Keen. Explique le rôle des directeurs d'une coopérative.	.05	.25	2.00
CHEZ DE SIMPLES PECHEURS, par William Feltmate. Histoire des pêcheurs de Guysboro, racontée par l'un d'entre eux	.05	.35	2.50
VIE FAMILIALE ET SECURITE ECONOMIQUE, par Mary MacMillan	.05	.35	2.50
LA VOIE DU JUSTE MILIEU, par le rév. James Boyle. Le milieu économique actuel et les moyens d'en sortir.	.05	.35	2.50
COOPERATIVES DE CONSOMMATION ET MARCHANDS INDEPENDANTS, par François-Albert Angers. La coopération cause-t-elle la ruine du petit commerçant?	.10	1.00	

Pour obtenir ces brochures et ces livres, veuillez envoyer votre commande, plus 10% pour les frais de port au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, avenue Viger — Montréal

Les aumôniers généraux de l'U.C.C.

M. l'abbé W. Meunier. — M. l'abbé J.-A. Piotte.
Les RR. PP. A. Deguire et L. Lebel.

Par Louis-Philippe Poulin

Depuis 1924, l'U.C.C. eut quatre présidents généraux; elle eut le même nombre d'aumôniers. Les présidents furent des hommes d'action; les aumôniers, des hommes d'oeuvre. Ils donnèrent un appui louable aux laïques qui s'étaient donné pour mission d'assurer le succès de l'Union.

Ces hommes ont travaillé souvent dans l'ombre. Ils étudiaient et pensaient; ils étaient plus des conseillers que des meneurs. Ils ont assuré la collaboration du clergé au mouvement professionnel agricole et ils ont gagné des sympathies qu'il eut été difficile d'obtenir autrement. Imbus eux-mêmes des principes de la doctrine sociale de l'Eglise, ils se sont toujours efforcés de les prêcher et de les faire appliquer dans notre milieu rural. Ils ont été des ouvriers compétents qui ont compté pour beaucoup dans l'orientation générale du mouvement et dans les succès de la propagande.

M. l'abbé M.-A. Meunier

Il fut le premier aumônier général de l'U.C.C. M. l'abbé Wilfrid-Aristide Meunier était né le 21 janvier 1852 à Saint-François-de-Sales. Il fit ses premières études à l'école du rang, ses études classiques au Collège de Montréal et sa théologie au Grand Séminaire. Il fut ordonné prêtre par Son Excellence Mgr Fabre.

M. l'abbé Meunier exerça son ministère au Sacré-Coeur de Montréal, à Joliette, à Sainte-Cunégonde; il fut ensuite appelé comme curé à Sainte-Béatrice et, en 1904, il était chargé de la cure de Sherrington qu'il quitta en 1921 pour cause de maladie. Il se retira à Sainte-Rose, près de Montréal, chez un parent.

Alors qu'il était curé de Sherrington, M. l'abbé Meunier avait été nommé aumônier de l'Union des Cultivateurs, Inc. dont le centre des activités était la région de Saint-Hyacinthe. C'est cette fonction qui le fit inviter à célébrer, le 1er octobre 1934, la messe d'inauguration du grand congrès de Québec.

Quand l'U.C.C. fut en marche, les directeurs cherchèrent un aumônier général. M. Firmin Létourneau, alors secrétaire-trésorier de l'Union, se rendit à l'Archevêché pour demander à Mgr Deschamps de nommer M. l'abbé Meunier à cette charge. Mgr Deschamps le trouvait un peu âgé, mais sur les instances de M. Létourneau, il pria M. l'abbé Meunier d'accepter le poste de premier aumônier de l'U.C.C.

Le 9 novembre 1925, il célébra la messe d'ouverture du deuxième Congrès général de l'Union, à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes de Montréal.

A demi-paralysé, M. l'abbé Meunier ne put jouer tout le rôle bienfaisant qu'on attendait de lui. Ceux qui l'ont connu parlent encore de son grand dévouement et de sa compréhension de l'esprit qui animait les fondateurs de l'U.C.C. Hélas! la maladie limitait ses activités et le tenait éloigné du centre nerveux de la nouvelle association. En avril 1926, il abandonna la charge d'aumônier, sa santé lui interdisant toute fatigue.

M. l'abbé Meunier mourut le 5 janvier 1929, à l'âge de 77 ans.

Mgr J.-A. Picotte, P.D.

En 1926, l'Episcopat de la province désignait M. l'abbé J.-Aldéric Picotte, alors curé de Saint-Jacques-le-Mineur, pour succéder à M. l'abbé Meunier.

Mgr Picotte naquit à l'Assomption le 4 février 1877. Après avoir fréquenté le collège de sa ville natale de 1887 à 1896, il fit ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre par Son Excellence Mgr Bruchési le 9 juin 1900, il enseigna au Collège de l'Assomption jusqu'en 1911, puis exerça pendant dix ans le ministère d'aumônier: au couvent de Ville-Marie de 1911 à 1916 et à la Maison-Mère des Soeurs de la Providence de 1916 à 1921. C'est en cette dernière année qu'il fut nommé curé de Saint-Jacques-le-Mineur, dans le comté de Laprairie.

Mgr Picotte fut remarquable par sa volonté d'agir. Il entreprit des tournées de propagande à travers la province sans même avoir de vicaire pour le remplacer à Saint-Jacques. Ceux qui ont connu les débuts de l'U.C.C. savent quels sacrifices a dû s'imposer, pendant trois ans, un curé de paroisse rurale, sans vicaire, pour s'acquitter en même temps de la fonction d'aumônier général. C'était le temps où l'U.C.C. n'avait qu'un seul centre d'organisation; toute la propagande en faveur de l'association à travers la province retombait sur les épaules des membres du bureau central qui souvent devaient financer à leurs propres frais leurs dépenses de voyage. Mgr Picotte n'hésita jamais et les dirigeants d'alors trouvèrent en lui un appui qui ne fit jamais défaut.

Il remplit les fonctions d'aumônier jusqu'en janvier 1929. C'est au cours de cette même année qu'il quitta la cure de Saint-Jacques pour assumer celle de Laprairie où il demeura jusqu'en 1938. Le 9 août 1938, il fut nommé curé de Longueuil. Le soir de Pâques de l'année suivante (1939) Mgr Albéric Picotte recevait des mains de son évêque les insignes de la prélature.

C'était le couronnement d'une longue vie active et fructueuse. L'honneur retombait aussi sur ses quatre autres frères qui, comme lui s'étaient dirigés vers le sacerdoce. Mgr Picotte est décédé le 10 juillet 1943, à l'âge de 66 ans.

Après le départ de Mgr Picotte, les dirigeants désiraient avoir un aumônier général qui pourrait consacrer tout son temps à l'U.C.C. M. l'abbé Philibert Grondin en causa avec Son Eminence le cardinal Rouleau qui le chargea d'une requête pour Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal. Mgr Gauthier agréa cette demande et le soir même, le R. P. Léon Lebel, jésuite, était nommé aumônier. Il occupa la charge jusqu'en juillet 1934, alors qu'il fut remplacé par le R. P. Alphonse Deguire, S.J. Le Père Lebel devait

(Suite à la page 33)

Le R. Père Alphonse Deguire, S.J., aumônier général de l'U.C.C. de 1928 à 1934. Le R. P. Deguire remplaçait alors le Père Léon Lebel.

Le R. P. Léon Lebel, S.J., aumônier général actuel de l'U.C.C. Le Père Lebel en est à son deuxième stage comme aumônier général.

Le comptoir coopératif de l'U.C.C.

Rappelez vos souvenirs! Fondée le 2 octobre 1924, l'U.C.C. reçut du **Bulletin des Agriculteurs,** et puis du **Devoir**, une large et généreuse hospitalité.

Au début de janvier 1929, les dirigeants de l'Union se décidèrent cependant à donner un vigoureux coup de barre en organisant de nombreux services présumés indispensables: Au 1er février, ouverture d'un secrétariat général dans l'édifice des Syndicats Catholiques de Montréal; le 12 février, adoption définitive par l'Exécutif de l'Union de règlements de Syndicats coopératifs; le 15 février, publication du numéro d'un journal professionnel, la **Terre de Chez Nous;** le 28 octobre, première vente par l'Union d'animaux vivants sur le marché de Montréal; l'année suivante, le 2 avril, organisation de la vente du beurre et du fromage, — à partir du 15 juillet, ces produits étant écoulés à des enchères publiques; enfin, le 7 novembre 1930, incorporation fédérale du Comptoir coopératif de l'U.C.C., Ltée.

Résultats de tout ceci: à la fin de l'exercice 1929-30, 16,350 membres en règle et un chiffre d'affaires d'environ un demi-million de dollars. Mais quelles furent donc les raisons de la fondation de ce Comptoir et des succès qui suivirent?

Sans doute la nécessité, pour l'U.C.C, de fournir à ses membres des avantages matériels immédiatement tangibles, afin de se les attacher, mais aussi l'existence d'une situation coopérative embrouillée, pour ne pas dire désespérée, par suite de la mainmise de la politique sur la Coopérative Fédérée de Québec, et cela dès avant la fusion, en 1922, des diverses coopératives centrales de la Province.

Souvenons-nous encore: — Les coopérateurs avaient alors perdu confiance en leur société, s'étant aperçus que la "Fédérée" n'était plus "leur" coopérative, mais un organisme que l'on faisait vivre, un commerçant que l'on encourageait, un intermédiaire à qui l'on donnait "sa" part, — cette société n'étant plus celle du cultivateur, le dédoublement de lui-même, de sa volonté et de ses intérêts.

Dans le monde coopératif québécois, 1928 et 1929 constituent l'époque culminante de la grande désillusion des coopérateurs agricoles. Ceux-ci avaient été les témoins attristés des luttes fratricides de trois coopératives centrales organisées chacune au milieu de mille difficultés. A la suite d'une réorganisation prônée par l'Etat, ils s'étaient cru en droit de fonder de grandes espérances, mais ils devaient bientôt déchanter, les choses ayant pris une plus vilaine tournure pour tomber de Charybde en Scylla. La coopération agricole était devenue un non-sens criant. Le temps des centrales coopératives était dès lors révolu.

Les coopérateurs jugèrent qu'il fallait rebâtir à pied d'oeuvre, et cette fois commencer l'édifice par sa base: la paroisse. Pour correspondre à ces désirs, l'U.C.C. lança ses

(Suite à la page 33)

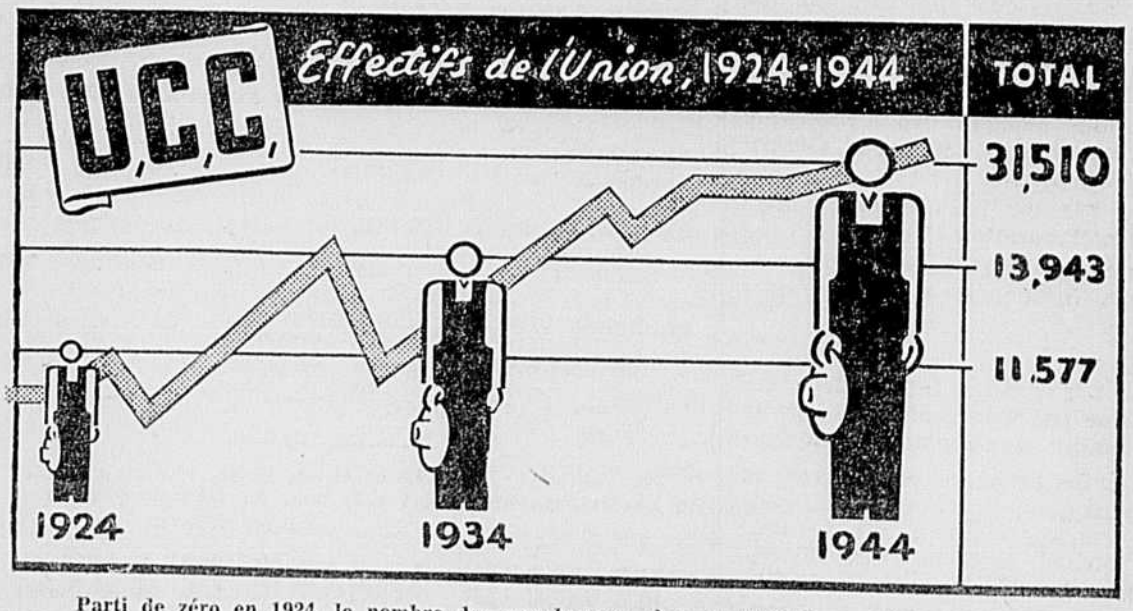

Parti de zéro en 1924, le nombre des membres en règle de l'U.C.C. a subi des hausses et des baisses au cours des vingt années écoulées, comme l'indique le graphique ci-dessus. Il y a à l'heure actuelle 31,510 membres (les membres de la section des Bûcherons compris), soit une légère diminution sur le chiffre de l'an dernier. Cela ne signifie pas que l'enthousiasme s'est refroidi. Ce que l'U.C.C. a perdu en nombre elle l'a gagné en conviction.

M. Denis Daoust, publiciste de la "Terre de Chez Nous".

M. Maurice Noiseux, chef du tirage à la "Terre de Chez Nous".

La Coopérative Fédérée de Québec

Les vingt ans de l'U.C.C.

L'année 1944 marque le vingtième anniversaire de fondation de l'Association professionnelle des Cultivateurs de notre Province que tous aujourd'hui connaissent et reconnaissent sous le signe suivant: U.C.C. L'événement sera souligné de façon particulière durant le mois d'octobre à l'occasion du Congrès général annuel et nous espérons que nombre de coopérateurs voudront être de la fête.

Comme nous avons, depuis deux ans et demi bientôt, la tâche de fournir chaque semaine, des textes pour remplir la page de la Coopérative Fédérée dans "LA TERRE DE CHEZ NOUS", nous croyons décent, en même temps que nous trouvons plaisir à le faire, de souligner à notre façon l'événement heureux qui doit réjouir tous les membres de l'Association professionnelle et plus particulièrement peut-être ceux qui ont la tâche toujours difficile et parfois pénible de conduire les destinées de cette association. Nous pensons également aux pionniers, à ceux qui ont eu assez de vision et de foi dans l'agriculture pour consacrer les talents et les énergies qu'ils possédaient à la fondation professionnelle pour les cultivateurs. Nous ne désignerons, parmi les anciens, les moins anciens ou les modernes, personne en particulier pour deux raisons: par crainte d'en oublier et parce qu'il nous apparait que ceux qui se dépensent sincèrement pour une oeuvre ne tiennent généralement pas plus qu'il le faut à se faire élever des monuments de leur vivant.

Vingt ans, c'est peut-être long dans la vie d'un individu. Pour une association, il faut admettre que ce n'est pas long. Pour l'U.C.C. vingt ans ont suffi pour la mettre définitivement sur pied et lui assurer le caractère le plus recherché par n'importe laquelle institution: la permanence. La permanence d'une institution est généralement le résultat de la nécessité ou du besoin. Par permanence, nous n'entendons pas la durée indéfinie d'une association, dans sa forme initiale ou actuelle, mais tout simplement la continuation, la création et le développement des services nécessaires et le maintien du lien, fait d'aspirations et d'intérêts communs à tout le groupe, dans le cas présent, les 150 et quelques milles agriculteurs du Québec.

Il ne nous appartient pas de faire le point ou de mesurer l'action de l'U.C.C. depuis vingt ans et nous nous en gardons bien, par crainte de commettre des injustices en disant ou trop ou pas assez de bien. La nécessité de l'Association professionnelle ne se discute pas. Parfois encore — mais moins souvent qu'autrefois — on est surpris de l'entendre discuter par ceux-là mêmes qui en ont besoin et par ceux-là aussi qui, sans le savoir, et même quand ils critiquent, bénéficient d'une façon directe ou indirecte, des services qu'elle rend.

Il y a déjà une dizaine d'années, on nous posait souvent la question suivante: Que pensez-vous de l'U.C.C.? Est-ce une bonne ou une mauvaise chose? Les uns voulaient évidemment nous compromettre parce qu'ils estimaient qu'étant agronome, nous devions être contre l'U.C.C. C'était là une afffirmation toute gratuite comme il en court souvent dans le chemin, parce que parmi ceux qui ont travaillé à la fondation de l'Association professionnelle d'une manière très active et très directe se retrouvaient, si ma mémoire est exacte, deux agronomes, sans compter tous les autres, dont le nom n'a jamais été écrit officiellement, mais qui ont contribué dans la mesure de leurs moyens au succès de cette organisation. Les autres désiraient tout simplement savoir si oui ou non, ils devraient faire partie de l'U.C.C. A tous nous répondions: L'U.C.C. est votre affaire. La nécessité d'avoir une association bien à vous saute aux yeux. Si vous n'avez pas confiance, renseignez-vous, mais n'en dites pas de mal. Si vous croyez que les choses ne se passent pas comme elles devraient se passer, entrez dans l'association, faites connaitre vos idées, examinez bien les faits, ne jugez pas sur les apparences et efforcez-vous de corriger ce qui, à votre avis, peut laisser à désirer. Quand vous aurez épuisé tous les moyens pour arriver à votre but et encore faudra-t-il qu'il soit raisonnable, et possible, vous pourrez vous permettre de critiquer si le coeur vous en dit. Aujourd'hui, si on nous posait la même question, nous donnerions la même réponse en ajoutant ceci: faites mieux si vous le pouvez. Pour que la réponse soit plus complète, on pourrait peut-être ajouter encore ceci: si vous trouvez qu'elle ne fait pas assez, fournissez-lui les moyens de faire davantage.

Par habitude, par nécessité et peut-être aussi par déformation, nous parlons toujours de coopération dans la page 4 de "LA TERRE DE CHEZ NOUS". L'habitude est devenue tellement forte que nous ne saurions nous en abstenir, même en saluant respectuellement la belle jeunesse qu'est l'U.C.C.

Durant de nombreuses années, entre l'U.C.C et la Coopérative Fédérée, on peut dire qu'il n'y eut guère de coopération. Il serait possible de retracer les raisons de cet état de chose à travers l'histoire de l'U.C.C. et de la Coopérative Fédérée. N'ayant pas vécu l'histoire, il nous apparait difficile de l'écrire de façon véridique. Et d'ailleurs, nous n'avons pas l'intention de revenir sur ce qui s'est passé. Sur ce point, et à toutes fins pratiques, nous commencons en 1938. Comme on s'en souvient, c'est en 1938 que l'U.C.C. et la Fédérée se donnèrent la main. Pour employer le langage du temps, dans les deux camps il restait des insoumis, des révoltés ou des exaltés. L'entente faite permit cependant aux gens sincères de travailler en paix à l'avancement et au succès des deux. Peut-être existe-t-il encore des individus qui se font un devoir de maudire la Fédérée ou l'U.C.C. suivant l'angle duquel ils regardent. Tirons le rideau sur ces individus, car il y en aura toujours, au moins pour confirmer la règle générale. Ils sont peut-être nécessaires pour permettre aux autres de mieux voir.

L'U.C.C. et la Coopérative Fédérée sont deux associations distinctes et par conséquent autonomes. Elles ne sont pas étrangères. Elles sont même amies. Elles coopèrent. Elles poursuivent un même but: rendre service, mais elles le poursuivent par des moyens différents et appropriés au caractère particulier de chacune. De leur collaboration, l'agriculture et celui qui la fait, l'agriculteur, ne peuvent s'en porter que mieux.

Nous avons parlé de coopération entre l'U.C.C. et la Coopérative Fédérée. Nous dirons un mot maintenant de la collaboration que l'U.C.C. a donnée en matière d'éducation coopérative.

L'U.C.C. n'est pas une coopérative, mais une association professionnelle. Elle ne saurait cependant se montrer indifférente aux questions de coopération, puisque la coopération intéresse au premier plan les agriculteurs et que sa raison d'être, c'est l'agriculteur. Elle le sait et elle l'a prouvé par le travail considérable poursuivi dans les cercles locaux et les équipes d'étude depuis nombre d'années.

Dans le domaine de l'éducation coopérative, l'association professionnelle peut et doit, croyons-nous, créer ou aider à créer dans le milieu agricole une atmosphère favorable à l'éclosion des institutions coopératives, en diffusant la doctrine et en faisant connaitre les principes et les méthodes de la coopération. Il ne saurait être question pour l'U.C.C. de diriger les activités coopératives proprement dites, parce que la coopérative est par elle-même une entité distincte et qu'en vraie coopération, les sociétaires seuls ont véritablement le droit de participer à la direction proprement dite de la coopérative, à la fois association et entreprise.

Certains chercheront peut-être à voir dans cette remarque une attaque vicieuse dirigée contre l'association professionnelle. Nous prions ceux-là de réfléchir quelques instants et comme le sage, de se tourner la langue sept fois avant de parler. Qu'ils se mettent pour un instant dans la peau du coopérateur et ce sera d'ailleurs facile, puisque la plupart de ceux qui sont membres de l'U.C.C. sont à la fois membres d'une ou de plusieurs coopératives, et s'ils n'ont pas compris auparavant, ils comprendront à coup sûr. Nous pourrions dire exactement la même chose au membre d'une coopérative qui voudrait en tant que coopérateur s'introduire dans la direction des affaires de l'U.C.C. s'il n'en fait pas partie.

Il y a dix ans, et peut-être moins, nous aurions hésité à faire cette remarque. Si nous la faisons aujourd'hui, c'est parce qu'il nous semble, et c'est un compliment à l'adresse des agriculteurs, que les mots font moins peur qu'autrefois.

L'U.C.C. a vingt ans. Elle possède la confiance des agriculteurs parce qu'elle la mérite. Son oeuvre n'est pas de celles qui s'apprécient facilement, parce qu'elle est à longue portée et qu'il faut le recul du temps pour mesurer de façon un peu précise, tous les résultats. On peut sans diminuer son mérite et sans que personne songe à nous reprocher de vouloir la "rapetisser" souligner que l'association professionnelle des cultivateurs en est encore au stage de la jeunesse, puisque la tâche à accomplir est plus vaste que celle déjà accomplie.

Nous nous faisons avec plaisir l'interprète des coopérateurs pour féliciter l'U.C.C. d'avoir duré vingt ans et durant ces vingt années, d'avoir aussi, quoiqu'on en dise et quoiqu'on en pense, rendu à la classe agricole et à la société en général des services nécessaires et que personne d'autre ne pouvait rendre. Nous lui souhaitons un avenir plus fécond encore, parce que l'avenir sera peut-être plus difficile et que les agriculteurs auront besoin pour continuer leur tâche et remplir leur mission, d'être plus éclairés, plus unis, plus forts et plus réellement chrétiens. Paix aux hommes de bonne volonté, longue vie et succès à l'U.C.C.

Roméo Martin, Agronome,
Secrétaire et chef du
Service Educationnel

HOMMAGES

ET

VOEUX

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Ce que les journaux du temps disaient au moment de la fondation de l'U.C.C.

Le congrès de Québec

Ce qui vient de se passer à Québec est considérable, ce peut être le principe de choses plus considérables encore.

Que deux mille cultivateurs se soient rendus à Québec, de tous les coins de la Province et à leurs frais; qu'ils aient fait cette démarche, qu'ils se soient imposé cette dépense sans y être poussés par la passion politique, par simple souci de leurs intérêts professionnels; qu'ils aient tenté de réaliser cette entreprise en dépit d'oppositions ouvertes ou sournoises puissantes, rien ne démontre mieux la force et la profondeur du mouvement qui travaille aujourd'hui la province. Pour plusieurs, ce dût être une surprise; pour tous, ce sera un enseignement.

On n'a point ménagé à ce congrès les sombres pronostics. Les plus discutés parmi ses initiateurs répondaient: Vous jugerez l'arbre à ses fruits... Nous doutons qu'on ose désormais élever contre l'oeuvre nouvelle des critiques qui correspondent aux pronostics d'hier. Les promoteurs du congrès engageaient une grande et rude bataille, ils l'ont, dès maintenant, à moitié gagnée.

Nous disons à **moitié,** bien que leur succès paraisse déjà brillant, parce que, comme l'a fait sagement observer dès le premier jour M. le chanoine Roy, ce n'est pas tout de fonder une association, il faut encore la faire vivre. Or, **fonder** peut être le résultat d'une poussée d'enthousiasme, **faire vivre** demandera des efforts constants, indéfiniment multipliés et qui pourront lasser les plus tenaces patiences.

Il faudra persévérer quand même, à toute force, si l'on veut réussir.

° ° °

La besogne sera dure, et nous pensons bien que nul ne le sait mieux que les hommes courageux qui ont accepté la direction de l'oeuvre. La puissance même du mouvement auquel ils président révèle la multiplicité des opérations, des besoins qui lui ont donné naissance. Cela fait voir aussi qu'il faudra classer, étudier, sérier les questions. Et il y aura à ordonner, à canaliser des forces évidemment très considérables. Rude besogne, en vérité.

Mais, si les circonstances marquent ainsi l'étendue du travail à faire, elles permettent aussi, heureusement, de larges espoirs. Les hommes, pour la plupart inconnus du grand public, qui ont réussi à organiser le congrès de Québec, qui ont su, en dépit des polémiques qui faisaient rage à l'entour, lui garder son caractère de dignité et de calme, et en écarter les querelles politiques; qui ont eu la sagesse de donner pour cadres à l'organisation qu'ils projetaient, l'association professionnelle, et la constituer dans la droite ligne de nos traditions et de nos croyances, doivent être capables de poursuivre leur oeuvre.

Cette oeuvre, le texte même de leurs constitutions, comme la plus simple réflexion dit quelle peut en être la fécondité. Nous leur souhaitons cordialement, pour notre part, de réaliser leurs plus hautes espérances. Ce sera tout bien; non seulement pour les cultivateurs, mais pour le pays entier.

° ° °

Les congressistes de Québec ont voulu mettre sous la protection du Ciel leurs premières délibérations. Ils ont formellement consacré au Sacré-Coeur leur association nouvelle. Ils ont eu la joie et l'honneur d'être bénis par le Souverain Pontife.

Ce sont de magnifiques débuts, tout pleins de fructueuses promesses — et qui obligent...

"Le Devoir", 4 octobre 1924. **Omer HEROUX**

"L'Action française"

Notre problème agricole

Sous ce titre, M. Charles Gagne, professeur à l'Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, exposait les causes du malaise de l'agriculture dans le numéro de mars de l'"Action française", aujourd'hui l'"Action nationale". Nous extrayons de cet article les causes d'ordre social du malaise agricole qui se rapportent à l'absence d'une association professionnelle pour les cultivateurs.

Dans l'ordre social, notre classe agricole souffre d'un excès d'individualisme et de l'absence d'une élite.

L'individualisme semble à première vue difficile d'expliquer chez les ruraux du Québec. N'ont-ils pas l'organisation paroissiale, organisation éminemment propre à stimuler l'esprit d'entente et d'association? Pourtant si nous observons bien les choses, nous sommes forcés d'admettre que nos habitants font encore bien peu de coopération et qu'ils ne savent guère s'entendre pour promouvoir leurs communs intérêts professionnels. Tout de même, il ne faudrait pas croire l'association professionnelle et la coopération impraticables dans notre pays. Nous estimons même que si les fondateurs de nos premières associations professionnelles ou coopératives avaient bien compris les principes de l'organisation, s'ils avaient su stimuler l'esprit paroissial ou local de nos agriculteurs, les résultats obtenus auraient été bien meilleurs. Cet excès d'individualisme serait donc lui-même un effet de l'ignorance des principes indispensables au succès de toute association. C'est dire qu'il manque dans nos campagnes une élite dont le prestige et le savoir soient assez grands pour grouper les individus isolés et leur apprendre à utiliser les découvertes scientifiques les plus avantageuses.

Ce manque d'une élite fait encore que tant de nos agriculteurs ignorent les notions élémentaires d'une saine économie nationale. Ainsi est-il rare d'entendre des agriculteurs réclamer à tout propos l'aide de l'Etat, comme s'ils ne devaient pas, eux propriétaires fonciers, être les premiers à souffrir d'un excès d'étatisme?...

La "Vie Nouvelle"

Syndicalisme catholique agricole

De la "Vie Nouvelle" de décembre 1924, nous retrouvons un article signé du R. P. Archambault, S.J., en marge du congrès de fondation de l'U.C.C. tenu le mois d'octobre précédent. Voici quelques extraits des commentaires du Père Archambault:

Le 1er et le 2 octobre dernier, le vaste manège militaire de Québec présentait un spectacle que n'oublieront pas de sitôt ceux qui eurent la bonne fortune de le contempler.

Au fond, adossée au mur, une large estrade où siège un petit groupe de prêtres et de laïques. A leurs pieds, en rangs pressés, une foule mouvante et drue. Près de deux mille hommes. Ce ne sont ni des hommes de profession, ni des bourgeois. A voir leurs rudes figures hâlées par le soleil, à entendre leur langage pittoresque, à considérer leurs gestes un peu lourds et la coupe et l'étoffe de leurs vêtements, on devine vite des ouvriers de la glèbe, des ruraux.

Mais que viennent-ils faire ici? Quel intérêt les a ainsi groupés loin de leurs terres, eux si attachés au sol, si individualistes de tempérament, si ennemis des vaines parades et de tout bruit? ...

Certes la chose est nouvelle en notre province. Et si ce rassemblement a lieu d surprendre, l'étonnement grandit encore quand on apprend que le premier article du programme est la formation d'une Union catholique des Cultivateurs ... La mentalité de notre population aurait-elle imperceptiblement évolué? Aurait-elle subi la bienfaisante influence de l'admirable campagne menée par la grande presse catholique, en même temps que la leçon des faits, si concluante? Il le semble bien. Car cette Union projetée, on en posa vraiment, ces jours-là, les assises.

... Le clergé sait que ce droit (d'association) peut devenir un devoir. L'Union fait la force. Et il peut arriver que cette force légitime soit nécessaire à la survivance ou au bien-être de telle ou telle profession. Quand les puis-

(Suite à la page 47)

Glanures dans quelques autres journaux de septembre 1924

Avant la tenue du grand congrès de fondation de l'U.C.C. les 1er et 2 octobre 1924.

Les journaux quotidiens et hebdamadaires de la province publièrent différents commentaires avant le congrès de fondation de l'U.C.C. tenu à Québec les 1er et 2 octobre 1924. La plupart sont favorables à la fondation d'une association professionnelle agricole Le "Soleil" a été le seul à dénoncer le congrès agricole annoncé à Quebec pour le commencement d'octobre. A ce sujet, M. Georges Pelletier, du "Devoir" fait observer que "la meilleure façon de faire réussir une affaire étant de l'attaquer le mieux que le "Soleil" vouvait faire pour tenter de bloquer ce congrès, ou d'en empêcher la réussite, c'était de n'en pas parler" La doublure du "Soleil", le "Bulletin de la Ferme" faisait évidemment entendre le même son de cloche.

Quant à la presse indépendante, elle a presque à l'unanimité souhaité réussite aux congressistes qui allait jeter les bases de l'association professionnelle dont nous fêtons aujourd'hui le vingtième anniversaire. Voici quelques-unes des opinions glanées ici et là dans les journaux du temps.

Le "Progrès du Saguenay"

En réponse à un article du SOLEIL qui tentait de se couvrir des articles du PROGRES DU SAGUENAY pour dénoncer le congrès, ce dernier écrit: "Nous persistons à dire que le congrès est une bonne chose en soi et que les cultivateurs feraient bien d'y aller nombreux, l'organisation offrant des garanties de bonne foi qui paraissent de plus en plus plausibles... Il faut encourager les cultivateurs à aller voir au moins ce qui se passe à ce congrès".

Le "Progrès du Golfe"

Le Progrès du Golfe de Rimouski rappelle la lettre de Son Eminence le cardinal Bégin aux organisateurs du congrès et ajoute en guise de conclusion: "Nous confessons humblement n'être pas aussi CATHOLIQUES que le scribe du SOLEIL. Quand les cultivateurs se réunissent en congrès sous la direction d'un comité dont un prêtre respectable et respecté fait officiellement partie, quand le congrès est béni par le plus haut représentant de la hiérarchie que nous avons au pays, quand enfin les congressistes auront au milieu d'eux les missionnaires agricoles et d'oeuvres sociales, nous faisons taire nos scrupules et nous avons confiance que la pure et saine doctrine des successeurs de Pierre marchera sans y avoir subi le moindre accroc".

Quelques autres journaux

L'ACTION CATHOLIQUE, de Québec, dans sa page agricole, sous la signature de M. Louis Arneau, souhaite succès complet au congrès de fondation d'une association professionnelle agricole.

L'EVENEMENT, de Québec, écrit que "seule une voix discordante s'est élevée pour exprimer la crainte que cette réunion tournât en intrigue politique" et ajoute que "la discrétion conseille qu'on traite les initiatives agricoles avec plus de bienveillance". Il promet aux congressistes ses bons offices et sa publicité.

LE BIEN PUBLIC, des Trois-Rivières, approuve cette initiative que les cultivateurs ont prise de fonder une association professionnelle.

LE ST-LAURENT, de Rivière-du-Loup, se prononce également en faveur de la tenue de ce congrès des cultivateurs et traite de "prématurée" la crainte du SOLEIL.

L'ACTION POPULAIRE, de Joliette, fait "confiance aux organisateurs du prochain congrès agricole et lui souhaite tout le succès possible".

Malgré certaines manoeuvres isolées et inspirées, semble-t-il, en haut lieu, pour faire avorter le congrès des cultivateurs qui fut le début de l'association professionnelle agricole aujourd'hui l'U.C.C., le congrès a été tenu aux dates fixées. Il fut un véritable succès, puisque plus de 2000 cultivateurs y assistaient. C'est de ce moment que date l'association professionnelle chez nous. On pourra lire en pages 10, 11 et 20 l'Histoire vraie de l'U.C.C. *racontée dans tous les détails par M. Firmin Létourneau qui a pris une part importante dans la fondation de l'U.C.C.*

Aux cultivateurs de l'U.C.C.

Nos FELICITATIONS – Nos MEILLEURS VOEUX

A l'occasion du vingtième anniversaire de la fondation de l'Union Catholique des Cultivateurs, la maison DUPUIS FRERES est heureuse d'offrir ses plus sincères félicitations aux membres de l'Union, dont le Congrès général annuel se tiendra à Québec, les 18 et 19 octobre 1944.

Notre belle Province de Québec a déjà largement profité de l'activité débordante des membres de l'U.C.C., et le 20ème anniversaire de son association marquera sans doute une ère nouvelle d'espérance, dans tous les esprits quelque peu soucieux de l'après-guerre.

Dans l'intérêt de notre classe agricole et pour que se réalisent pleinement les délibérations du Congrès, nous formulons des voeux les plus cordiaux et les plus sincères.

La maison Dupuis continuera son encouragement à l'U.C.C., en maintenant l'escompte spécial qui est accordé à ses membres, sur les achats qu'ils font d'après les catalogues Dupuis.

Un escompte spécial de ... 5% est accordé aux membres de l'U.C.C. sur toutes commandes de $25.00 et plus.

La commande individuelle n'est pas de rigueur. Deux ou plusieurs membres peuvent se grouper et porter le montant de leurs achats à $25.00 et plus.

"AIDONS-NOUS LES UNS LES AUTRES"

Comptoir Postal

Dupuis Frères

780, avenue Brewster — Montréal

L'histoire vraie de l'U.C.C.

(Suite de la page 11)

la survivance de l'agriculture. Qu'allons-nous faire pour l'assurer ? Allons-nous nous croiser les bras et dire: tout va bien, quand, dans notre coeur et au bout de notre plume, nous exprimons tous l'idée contraire ? . . . Toutes les autorités affirment que le **Bulletin des Agriculteurs** est un obstacle à l'avancement de l'U.C.C. Je veux tellement le succès de l'Union catholique des Cultivateurs que je vous déclare solennellement que, demain, vous aurez à vous choisir un autre journal pour représenter votre association. Je ne veux pas d'entrave au progrès de votre Union. Je vais changer de terrain. Je vous invite à lire le prochain numéro du **Bulletin des Agriculteurs.**"

L'assemblée ovationa le directeur du **Bulletin.**

Pour l'amour de la paix, le père se séparait de sa fille.

On passa aux élections. M. Laurent Barré prit la parole:

"Je tiens à dire une chose: je veux avoir une année de repos et vous n'avez pas le droit de me le refuser. J'ai été votre serviteur pendant 2 ans, je crois vous avoir bien servi, et je crois que vous n'avez pas le droit de m'imposer encore une année de présidence. Il y a dans notre Union un défaut qu'il faut combattre, on prend un homme et on s'en fait une idole. Depuis deux jours, j'entends dire: M. Barré, vous allez venir chez nous, et on répète cela sur tous les tons. Pour le bien de votre Union, il faut que vous vous habituiez à marcher seuls et vous êtes capables de le faire. Je suppose que je disparaisse complètement, serez-vous plus avancés ? Pas du tout. Vous allez avoir de nouveaux officiers; je serai simple cultivateur ou si vous voulez, le grand-papa de l'Union. Je n'hésiterai pas à vous donner mon appui, et un conseil au besoin. Cela me fera plaisir. Plus tard, si le besoin s'en fait sentir, je ne dis pas que je ne reviendrai pas. Pour le moment c'est impossible."

Généreuse dans sa peine, l'assemblée laissa partir M. Barré et elle confia la présidence à M. Aldéric Lalonde.

Encore trop faible pour voler toute seule, l'U.C.C. alla se loger au Devoir. Le journal des gens qui pensent lui procura un local et mit l'une de ses pages à sa disposition. Les congrès de 1927, 1928, 1929 furent couronnés de succès. En 1929, elle fonda son propre journal: la **Terre de Chez Nous.** Elle est aujourd'hui maîtresse dans sa maison. Vous trouverez dans ce numéro spécial de la **Terre de Chez Nous** la mesure de sa taille.

Joie et tristesse

Au congrès de 1926, Ponton avait dit: Je défendrai la classe agricole tant que j'existerai. C'est ce qu'il fit. Il dénonça de nouveau l'immixtion du ministre de l'agriculture dans la direction et les affaires de la Coopérative Fédérée. M. Caron perdait du terrain. La rumeur lui désignait un successeur dans la personne de M. J.-L. Perron. Je pris alors ma plume et j'écrivis un article dans le **Bulletin des Agriculteurs: Ce que M. Perron pourrait faire s'il devenait ministre de l'agriculture.** Je traçais un programme agricole au **futur** ministre de l'agriculture. Dans ce temps-là, on avait du **front !** Quelques jours après — le 24 avril 1929 — M. Caron descendait du ministère et M. Perron y montait. Le nouveau ministre m'appela à son bureau. Je tombais en pays de connaissance. En 1909, M. Perron s'était fait élire dans Gaspé, grâce surtout à l'appui de mon père. En m'apercevant, il me cria presque: Je vais m'en faire un programme ! Qui peut m'aider ? Je lui donnai des noms. Le 23 juin 1929, le programme Perron sortait. C'était une pièce considérable. On n'avait jamais soumis au public un aussi complet exposé de la situation agricole de la province de Québec. Ponton prit sa plume et écrivait:

"La vérité et la justice finissent toujours par l'emporter. Depuis l'origine du **Bulletin des Agriculteurs,** nous avons prêché toute une série de réformes que nous considérions comme indispensables à la rénovation de notre agriculture. Que faisait l'administration du temps ? Elle nous combattait. Aujourd'hui, nous avons la satisfaction de trouver dans le programme du nouveau ministre de l'agriculture l'application de tous nos enseignements et l'adaptation des réformes que nous avons préconisées. A peu de chose près, ce programme est, je dirais, la photographie du nôtre . . . "

Le nouveau ministre de l'agriculture et le **Bulletin des Agriculteurs** s'entendaient. Pour un parti politique ? Non. Pour l'agriculture.

C'était la joie !

Au mois d'août 1929, je retournais à Oka comme professeur.

Ponton se disposait à collaborer avec M. Perron quand la maladie le frappa. Conduit à l'hôpital, il y mourait le 11 décembre 1929. Les témoignages de sympathies affluèrent. Le service fut chanté à St-Bruno et la sépulture eut lieu à Bromptonville. La mère, les soeurs, le frère, les parents, les amis étaient là, éplorés.

C'était la tristesse !

Joie et tristesse ! Vous êtes la chaîne et la trame du tissu de la vie humaine !

En 1930, M. Perron remettait totalement la Coopérative Fédérée entre les mains des coopérateurs. Il rêvait de grandes choses quand le Grand Maître vint le chercher à son tour.

Les colosses tombaient !

Et M. Barré

Au congrès de 1926, en passant le flambeau de l'U.C.C. à un autre, M. Barré avait dit: je continuerai à servir l'agriculture. Il l'a fait d'abord comme cultivateur et comme membre de l'U.C.C. Il l'a fait ensuite comme député. Voilà qu'il va le faire maintenant comme ministre de l'agriculture. Qui, parmi les 2,000 cultivateurs encore vivants du congrès de 1924, parmi tous les membres actuels de l'U.C.C., parmi tous les cultivateurs de la province de Québec, ne s'en réjouirait pas ? Les élections sont finies. Donnons-nous la main, aimons-nous les uns les autres et, tous ensemble, servons l'agriculture !

L'agriculture est l'industrie de base de notre province. Elle a forgé la nationalité canadienne-française. Comme l'a dit Lucien Romier, "elle permet à l'homme de vivre en bonne santé et en liberté, développe en lui les dons d'observation, de réflexion, de mesure et de patience. Elle ne fait pas des fortunes étonnantes; mais elle fait des caractères robustes et des esprits de bon sens. Elle assure mieux que rien autre la durée des nations et des sociétés. Elle est le milieu initial où se forme le génie de la race qui prendra son essor ensuite dans sa valeur économique". Faisons donc alors en sorte que les idées, les moeurs et les lois se tournent vers la terre qui demeure le premier et le plus stable élément de notre fortune.

Conclusion

Sacrifiant nos intérêts, ne songeant qu'au bien de l'agriculture, nous avons, Ponton et moi, un jour du mois de septembre 1924, conçu, créé, fondé l'U.C.C. ! Dans un geste unanime, les 2,000 cultivateurs du congrès d'octobre 1924 l'ont adoptée. M. Laurent Barré l'a lancée dans la province. En dépit de tous les obstacles, elle a grandi. Elle est devenue:

Le porte-voix en quelque sorte officiel
Par quoi le cri du sol s'échappe vers le ciel

Elle a, sur sa route, multiplié ses oeuvres. Elle fête, cette année, ses vingt ans. Au nom de Ponton, qui s'est sacrifié pour elle, je lui crie: Ad multos annos! Qu'elle continue à libérer la classe agricole du joug de l'Etat et qu'elle nous donne dans la liberté du grand soleil de la terre, la **Corporation de l'agriculture !**

U.C.C., quand tes fêtes seront finies, quand le mois de novembre nous rappellera les morts, tu prendras avec toi les parents et les vieux amis de J.-N. Ponton et tu iras rendre hommage au disparu dans le cimetière de Bromptonville. Tu déposeras des fleurs sur sa tombe et tu prieras pour le repos de son âme. S'il triomphe aujourd'hui dans le ciel, s'il n'a plus besoin des prières que tu feras pour lui, il saura bien les remettre à un ucéciste encore souffrant. Ainsi, en ce vingtième anniversaire, les triomphants, les souffrants et les militants de l'Union catholique des Cultivateurs se rencontreront dans leur foi.

U.C.C. organise ce pélérinage de reconnaissance et tu auras payé à J.-N. Ponton une partie de ta dette. Plus tard, l'an prochain, par exemple, si le Mérite Agricole posthume existe, tu t'occuperas de le lui faire accorder. Cette récompense tombera dans sa famille.

Voilà, en résumé, l'histoire de l'U.C.C. J'y ai été mêlé profondément et j'en suis fier. Qu'elle continue à moissonner abondamment dans l'allégresse ce qu'elle a semé dans les pleurs !

Firmin LETOURNEAU,
professeur à l'Institut agricole d'Oka et à la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal.

Les premiers pas...

(Suite de la page 7)

leur paraissait trop précaire, comparée à la sécurité du professorat ou du fonctionnarisme. Il fallut chercher un jeune technicien ayant conservé toutes ses illusions et prêt à tenter une aventure.

Le 15 février 1929 parut le premier numéro de la "Terre de Chez Nous" sous la direction de Robert Raynauld. Il fut adressé aux 3,000 cultivateurs qui avaient, à cette date payé leur contribution de membres de l'U.C.C. En première page figurait la lettre collective de NN. SS. les Evêques de la province de Québec approuvant l'"Union catholique des Cultivateurs". Le R. P. Léon Lebel, S.J., écrivait son premier article depuis sa nomination comme aumônier: "L'Union vivra . . . et le journal vivra".

La "Terre de Chez Nous" a fait plus et mieux que vivre. Depuis bientôt seize ans elle a porté chaque semaine, les mots d'ordre des chefs aux membres de l'association; elle a fourni une documentation abondante aux cercles et aux équipes d'étude; elle fut le porte-parole auprès des gouvernements et de l'opinion publique; elle a enseigné aux cultivateurs les meilleures méthodes de culture, d'élevage et d'économie rurale, les principes et le mécanisme de la coopération sous toutes ses formes. Elle a contribué à obtenir toutes les lois favorables à l'agriculture, à fonder et développer les services mis à la disposition des membres de l'U.C.C. Elle a distribué la sève dans tous les rameaux de l'association. Sans elle, l'arbre se serait desséché, et la première tempête l'aurait déraciné et fracassé.

Les 62,000 abonnés de la "Terre de Chez Nous" sont un témoignage et une récompense pour ceux qui ont contribué à jeter en terre la graine devenue un grand arbre.

Albert RIOUX.

Quittons ce vilain passé d'omissions, qui devrait pourtant nous servir de leçon. Tout un volume de jérémiades ne nous donnera guère le nombre, la qualité, le territoire, si le mouvement nécessaire d'action conquérante ne suit pas. Alors nous aurions mérité ce qui est arrivé, et, ce qui est pire, ce qui arrivera.

(Le Père Dugré dans "La terre qui naît")

CULTIVATEURS!

DONNEREZ-VOUS UN COUP DE MAIN CET HIVER?

Si vos services ne sont pas requis sur la ferme cet hiver vous devriez prendre un autre emploi.

L'on a besoin de travailleurs additionnels pendant l'hiver pour les opérations forestières—comme la coupe des billes, du bois de pulpe et de chauffage—les mines de métaux de base et de charbon, les conserveries et les entrepôts frigorifiques de viande, la manutention du grain, l'entretien des voies ferroviaires, les fonderies et autres entreprises de haute priorité, selon les régions.

Veuillez vous adresser:

au plus proche bureau de Placement et du Service sélectif; ou

au plus proche agronome provincial; ou

à votre Comité paroissial de Production intensive; ou

au plus proche bureau de Placement provincial.

Une réponse favorable à cet appel est importante pour l'intérêt national—aussi vous prie-t-on de faire diligence.

L'ajournement du service militaire sera maintenu tant que vous serez absent de la ferme pour du travail essentiel approuvé.

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL, *Ministre du Travail* — A. MacNAMARA, *Directeur du Service sélectif national*

Cette annonce est publiée par le ministère fédéral du Travail à l'appui du Programme fédéral-provincial de main-d'oeuvre agricole.

LES AUMÔNIERS RÉGIONAUX DE l'U. C. C.

M. l'abbé Omer Ménard, aumônier du diocèse de St-Jean.

M. l'abbé J. O. Chalifour, aumônier du Québec-Nord.

M. l'abbé Jean Duval, aumônier de l'U.C.C. pour le comté de Mégantic.

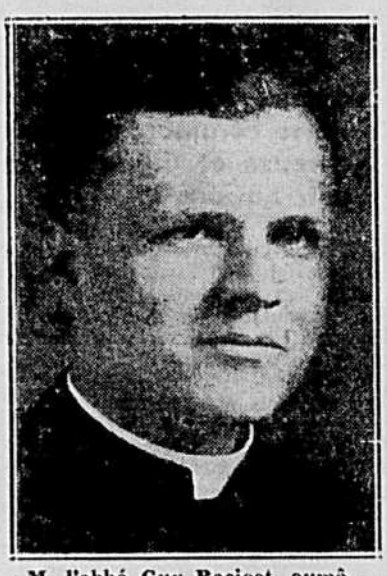

M. l'abbé Guy Racicot, aumônier du diocèse de Montréal.

M. l'abbé Ferdinand Mousseau, aumônier du diocèse de Joliette.

M. l'abbé Edmour Laberge, aumônier du diocèse de Valleyfield.

M. l'abbé René Lévesque, aumônier du diocèse d'Amos.

M. l'abbé Jean-Baptiste Caron, aumônier de Rimouski-Est.

M. l'abbé Ernest Préseault, aumônier du diocèse d'Ottawa.

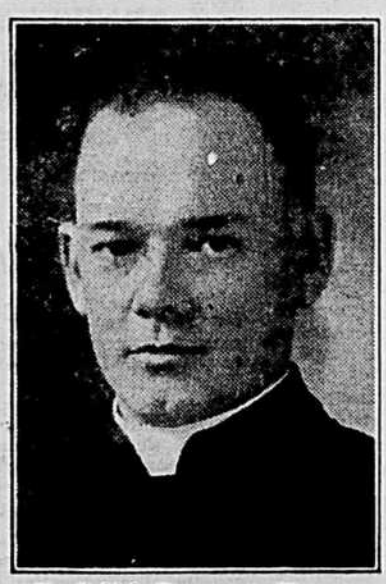

M. l'abbé Rosemont Masson, aumônier du diocèse des Trois-Rivières.

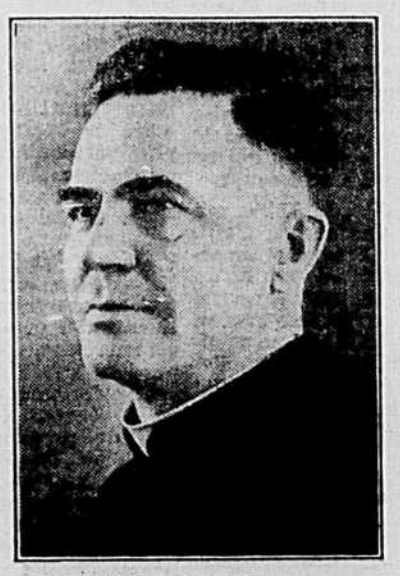

M. l'abbé L. Z. Moreau, aumônier du diocèse d'Haileybury.

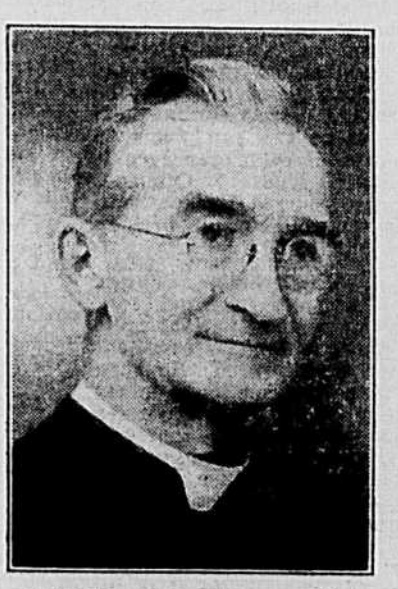

M. l'abbé Adélard Roy, aumônier du diocèse de Mont-Laurier.

M. l'abbé Georges Pinard, aumônier du diocèse de Nicolet.

M. le chanoine Armand Malouin, aumônier du diocèse de Sherbrooke.

M. l'abbé Léon Beaulieu, aumônier de Rimouski-Ouest.

M. l'abbé Philibert Grondin, aumônier de Québec-Sud.

M. Hepburn redevient franc libéral, mais appuiera-t-il M. King ?

(par ROGER DUHAMEL)

Mitch dénonce le colonel Drew. — M. Ralston s'en va-t-en guerre. — L'avenir de notre commerce extérieur et les vues de M. Paul Beaulieu. — Attitude vigoureuse et digne de M. Duplessis sur la question tant débattue de l'union nationale.

Tant qu'il aura un souffle de vie le bouillant Mitch Hepburn provoquera de fortes réactions. L'ancien premier ministre de l'Ontario vit depuis deux ans dans une quasi-retraite, se contentant d'être député libéral indépendant d'Elgin. Il eût toutefois été présomptueux de penser qu'il avait abandonné tout espoir de retour. Il attendait l'occasion favorable pour une rentrée sensationnelle; elle vient de se produire de la façon la plus séduisante pour lui. Sa déclaration intelligente à la suite des discours échevelés et véhéments du premier ministre Drew lui reconquiert d'emblée de nombreux concours.

On se souvient de quoi il s'agit. M. Drew s'en prend au projet King d'allocations familiales, parce qu'il y voit un complot pour donner aux familles canadiennes-françaises plus que ce à quoi elles ont droit; or, il ne peut accepter qu'on accorde quoi que ce soit à la province de Québec, qui a commis le crime irrémissible de se prononcer contre la conscription. "Ce discours, a répliqué M. Hepburn, a été à mon avis l'exposé le plus ridicule fait par un homme public canadien dont je me souvienne." Il s'en est pris également aux prétentions autonomistes de M. Drew. "Le premier ministre, a-t-il demandé, se propose-t-il de balkaniser le Canada ? . . . Ceci semble indiquer que le colonel Drew aspire à devenir le président d'une république séparée en Ontario."

La guerre est donc déclarée. Elle sera dure, sans aucun doute. D'autant plus que M. Hepburn a accepté d'assister au prochain caucus du parti libéral de sa province et qu'il n'est pas impossible, à ce qu'on chuchotte, qu'il en redevienne le chef, pour succéder à M. Nixon, qui n'a pas fait merveille jusqu'ici. Le problème qui se pose est celui-ci: comment M. Hepburn, qui déteste cordialement M. King et ne s'en est jamais caché, pourra-t-il collaborer avec le parti libéral fédéral ? Comment ce dernier pourra-t-il s'accommoder des sautes d'humeur périodiques de Mitch ?

Ce qui est plausible, c'est que les libéraux fédéraux, qui sont très mal en point et partant prêts à faire flèche de tout bois, seraient enchantés d'utiliser M. Hepburn sur le plan ontarien, pour miner le prestige de M. Drew et de ses partisans progressistes-conservateurs. D'autre part, comment M. Hepburn peut-il accepter de faire ce jeu, après avoir déclaré qu'il était fier de se réclamer du chef national progressiste-conservateur, M. John Bracken ? La politique demeure très compliquée et ce ne sera jamais la présence active de M. Mitchell Hepburn qui la simplifiera. Cependant, il est juste de constater que l'approche des élections oblige souvent à de bien étonnantes concessions; la rigueur des principes devient alors moins stricte. Cela s'est déjà vu . . .

M. Ralston au front

Notre ministre de la Défense nationale, M. J. L. Ralston, s'est rendu visiter nos troupes en Italie, sur les bords de l'Adriatique. Les soldats ont eu l'occasion de converser familièrement avec lui et de l'interroger sur les questions qui les concernent davantage. Deux points les passionnent plus que tout: quel sera le rôle du Canada dans la guerre du Pacifique ? quel avenir le gouvernement prépare-t-il pour les démobilisés ?

M. Ralston, inutile de le souligner, n'a trahi aucun secret d'Etat; il s'est contenté de réponses vagues et évasives. Il a annoncé que le gouvernement canadien ferait sous peu une déclaration sur la conférence de Québec qui a surtout porté sur la guerre contre le Japon. Il semble toutefois que le Canada fera dans le Pacifique un effort de guerre plus modéré que par le passé récent. En effet, le C.A.R.C. a cessé d'accepter des recrues et les 4,200 qui avaient fait leur demande se voient versées dans les rangs de l'armée et de la marine. On laisse même entrevoir que le volontariat véritable (non pas celui que nous avons connu depuis quatre ans) serait en vigueur pour l'Extrême-Orient. Nous rentrerions ainsi dans notre rôle naturel de puissance auxiliaire. Mais ne nous faisons pas trop tôt de fausse joie.

Quant à l'après-guerre, M. Ralston a expliqué à nos troupes les principaux articles du programme conçu par le gouvernement pour faciliter le passage de l'économie de guerre à l'économie de paix. Les vétérans, dont la plupart seront de très jeunes hommes et dont un certain nombre n'auront jamais travaillé dans le civil, bénéficieront d'avantages particuliers pour apprendre un métier, pour toucher des octrois s'ils veulent s'installer sur une terre, pour recevoir des prestations tant qu'ils n'auront pas trouvé une situation lucrative. Les projets de réhabilitation des forces armées paraissent très au point et font impression; reste à voir s'ils s'exécuteront aussi facilement et s'ils n'obéreront pas indûment le budget de l'Etat, paralysant ainsi la reprise de l'activité économique. C'est là un problème très complexe qui ne pourra se résoudre sans à-coups.

Pendant ce temps, M. Drew, qui ne perd jamais une chance d'afficher son loyalisme tory et impérialiste, se plaint de ce qu'un certain nombre de nos conscrits n'aient pas encore traversé l'océan pour servir de renforts à nos soldats sur les champs de bataille. Sa politique se résume à une seule phrase: vidons le Canada de tous ses hommes valides, immolons-les sur l'autel de l'Empire! Que pense M. Bracken de ces propos; croit-il qu'il est en bonne posture pour se gagner les faveurs des électeurs ?

Notre commerce extérieur

Depuis sa nomination au ministère du Commerce et de l'Industrie dans le cabinet Duplessis, M. Paul Beaulieu a déjà prononcé plusieurs discours où il a émis ses idées sur l'importance de notre activité industrielle et commerciale. Le plus souvent, il a fait preuve d'une belle largeur de vues et d'une compréhension assez peu fréquente des conditions particulières de la province de Québec.

M. Beaulieu s'irrite quelque peu de toujours entendre répéter que notre province est exclusivement agricole. Il a raison, s'il entend par là que l'agriculture seule est capable de faire vivre notre population; il a raison également de penser que les 700,000 hommes aujourd'hui dans les services armés et le million d'hommes et de femmes actuellement dans les usines de guerre ne seront pas tous enchantés de pratiquer le retour à la terre. Personne au reste n'en a jamais douté. Toutefois, il est bon de le répéter, parce que c'est l'exacte vérité, que l'agriculture doit former la base de notre économie et que nous devons travailler à rétablir en faveur des campagnes l'équilibre rompu entre la population urbaine et la population rurale.

M. Beaulieu veut développer des industries dans la province de Québec et, pour ce faire, importer du capital. Il y aura d'abord lieu, à notre avis, d'utiliser à plein le capital dont nous disposons déjà; ensuite, quand il s'agira de faire appel au capital étranger, on souhaiterait qu'on procédât avec plus de sagesse et de vigilance que dans le passé. Certes, nous avons eu beaucoup de capitaux placés dans notre province; le malheur, c'est que les nôtres en ont assez peu profité. Ils ont le plus souvent tiré les marrons du feu pour quelques capitalistes qui s'enrichissaient de notre travail mal rémunéré. Un gouvernement animé de préoccupations nationales ne doit pas chercher à perpétuer une situation déplorable.

Il en va de même pour notre commerce. Nous ne nous opposons pas à ce que le gouvernement recherche pour nos produits des marchés extérieurs, mais nous soutenons qu'il est d'abord élémentaire de satisfaire notre propre marché. Combien de marchandises que nous importons et que nous pourrions avec avantage fabriquer sur place ! Combien de denrées proviennent des autres provinces, tandis que nous exportons les nôtres ! Dans une économie bien organisée, sainement ordonnée, l'exportation ne s'effectue que pour l'excédent de la production. Vérité assez simpliste, qu'il n'est peut-être pas mauvais de rappeler.

Cette politique ne dispense pas de s'intéresser aux marchés extérieurs, quand il y a lieu. C'est ce qu'a compris M. Beaulieu, qui vient d'exprimer à l'ambassadeur du Mexique au Canada, M. Francisco Del Rio Canedo, son vif désir de voir s'établir des relations culturelles et commerciales entre le Mexique et le Canada, plus particulièrement la province de Québec. Au cours de son allocution, l'ambassadeur a donné une leçon de sain réalisme en déclarant ceci: "Je crois qu'il serait insensé — et l'histoire le prouvera — pour les pays de l'Amérique de chercher sur d'autres continents des possibilités d'échanges commerciaux, lorsque des perspectives très intéressantes nous sont offertes sur ce continent, où nous pouvons échanger des articles de première nécessité." Le problème de l'après-guerre consistera dans une bonne mesure à constituer de solides unités économiques fondées sur la nature des choses, et non plus sur les spéculations hardies des grands fauves du capitalisme international.

La position de M. Duplessis

Les attaques de M. Drew contre la province de Québec ne pouvaient laisser indifférent le premier ministre Duplessis. Interrogé à ce sujet par des journalistes, il n'a pu s'empêcher d'exprimer son sentiment, mais il l'a fait sans outrance de langage, avec une belle dignité dont nous lui savons gré, une dignité qui n'exclut pas la fermeté. C'était l'occasion par excellence de préciser ses positions sur le problème toujours actuel de l'union nationale. "Les appels aux préjugés de races, a affirmé M. Duplessis, pour fins politiques ou autres, sont contraires à la mentalité de la province de Québec. Celle-ci exige et exigera le respect de ses droits, et ceux qui l'habitent respecteront toujours ceux des autres. La Confédération canadienne n'a pas été instituée pour provoquer l'animosité entre les provinces, mais dans un but d'harmonie canadienne basée sur la justice et le respect intégral du pacte fédératif."

(Suite à la page 39)

LA PEINTURE À JUCHOIR de Pratt
TUE POUX ET MITES
par contact et dégagement de vapeurs. Faites simplement le tour de juchoir et les bons nettoyeurs. Moyen facile et économique d'éparpiller efficacement votre poulailler.
PRATT FOOD CO. OF CANADA LTD.
ONTARIO
COMMANDEZ CHEZ VOTRE MARCHAND PRATT LOCAL

Fables express

Un jour, sur le chemin, un porc au teint rosé,
Aperçut un vieux Ford faisant de la vitesse.
L'animal, aussitôt, courut vers le fossé.
LA CRAINTE DU SAIGNEUR INSPIRE LA SAGESSE.

★ ★ ★

Un mouton de deux ans buvait dans un ruisseau,
Quand un ours vigoureux, aux pattes mal léchées,
Le surprit, l'attrapa et le mit en morceau.
L'AVALEUR N'ATTEND PAS LE NOMBRE DES ANNEES.

★ ★ ★

Un tout petit oiseau dans son nid de fanfoin,
Curieux de connaître et les feuilles et les branches,
Osa s'aventurer, pour un jeune, un peu loin,
Et dégringola. AU NID CHOIT QUI MAL S'Y PENCHE.

J. B.

Ce que l'huile a fait pour l'homme

En 1859 un groupe d'hommes prévoyants creusaient un puits dans le sol de la Pennsylvanie, près de Titusville. Lorsque la foreuse dépassa le niveau de soixante-neuf pieds, l'huile jaillit : : : et ainsi, au milieu des huttes en bois qui abritaient le premier puits du genre —appelé "Drake Well"—l'industrie du pétrole vit le jour.

Depuis quatre-vingt-cinq ans, l'industrie a continué de progresser. Les nouvelles générations de prospecteurs d'huile ont augmenté la capacité de creusage des foreuses, qui pénètrent aujourd'hui jusqu'à cinq milles au-dessous de la surface du sol alors que la production quotidienne du pétrole atteint maintenant sur ce continent plus de 4,500,000 barils, de 40 qu'elle était alors. Cette irruption "d'énergie liquide" a apporté toutes sortes de bienfaits au monde : : : les avions, les automobiles, les camions modernes : : : le chauffage à l'huile, la propulsion à l'huile : : : les tracteurs pour le cultivateur : : : les routes d'asphalte : : : les lubrifiants et les autres dérivés de pétrole qui ont permis à l'industrie de produire de meilleures marchandises, pour un plus grand nombre de personnes et à meilleur prix. Aujourd'hui, en sa qualité de "munition" essentielle sur les fronts de bataille, le pétrole apporte sa plus belle contribution—la victoire à nos armes dans une guerre acharnée pour conserver notre mode de vie et assurer notre avenir.

Comme pionnier et précurseur au Canada dans l'industrie pétrolière, l'Imperial Oil Limited a largement contribué aux accomplissements du passé—et a dévoué toute son énergie à l'effort de guerre qui lui incombe. Mais demain ,lorsque la paix sera venue, les préposés aux stations de service de l'Imperial Oil reprendront leur tâche qui consistera à activer le roulement des automobilistes qui sillonneront nos routes. Le Service des Recherches de l'Imperial Oil, au lieu d'appliquer ses conceptions géniales à l'effort de guerre, portera toute son attention à activer le progrès de temps de paix. Les géologistes, les ingénieurs et les foreurs de l'Imperial Oil, qui ont mis à jour les puits de la région de Norman Wells et de la Vallée Turner pousseront plus loin la recherche des immenses richesses pétrolifères si nécessaires à notre progrès ultérieur.

PRODUIT IMPERIAL ★★★

IMPERIAL OIL LIMITED

L'illustration ci-dessous montre une tour à fractionner dans une raffinerie moderne d'huile brute, faisant partie de l'établissement de l'Imperial Oil, à Sarnia, Ontario. Cette raffinerie peut traiter jusqu'à 26,000 barils par jour !

LES PRÉSIDENTS ET PROPAGANDISTES DE L'U. C. C.

M. Simon Maltais, président de l'Union diocésaine de Chicoutimi.

M. Aristide Massé, président de l'Union diocésaine de Mont-Laurier.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, président de l'Union diocésaine de St-Hyacinthe.

M. Omer E. Milot, président de l'Union diocésaine des Trois-Rivières.

M. Albert Laframboise, président de l'Union diocésaine de Montréal et membre de l'Exécutif de l'U.C.C.

M. Léon Ipperciel, président de l'Union diocésaine d'Ottawa.

M. Lucien Gendron, président de l'Union diocésaine de Valleyfield.

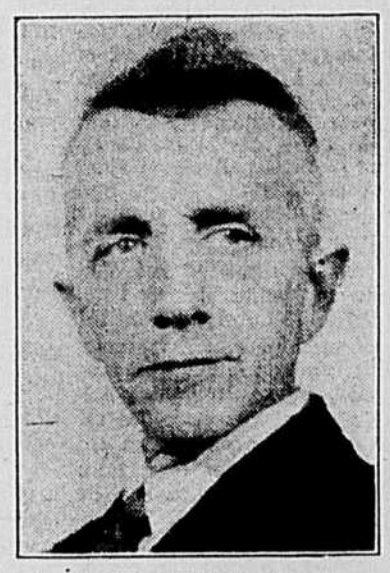

M. Ferdinand Contant, président de l'Union diocésaine de Joliette et membre de l'Exécutif de l'U.C.C.

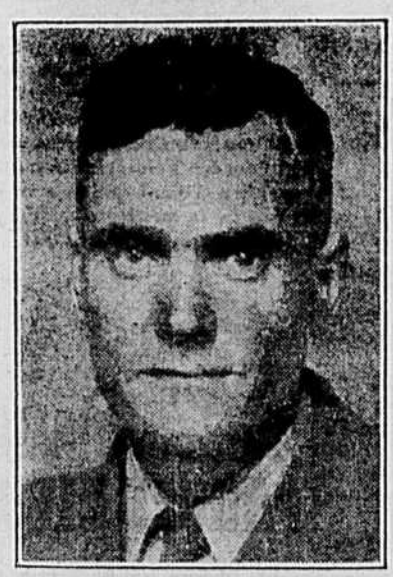

M. Louis Bolduc, président de l'Union régionale de Québec-Sud.

M. Aurèle Pelletier, président de l'Union régionale de Québec-Est.

M. Paul Yelle, président de l'Union diocésaine de St-Jean.

M. Jean Blanchet, agronome, propagandiste de l'Union régionale de Rimouski-Est.

M. Philippe Bélanger, secrétaire de l'Union régionale de Québec-Est.

M. Émile Bolduc, propagandiste de l'Union régionale de Québec-Sud.

M. Grégoire Sirois, secrétaire de l'Union régionale de Rimouski-Ouest.

M. Ernest Darsigny, propagandiste de l'Union diocésaine de St-Hyacinthe.

Ce n'est pas trop tôt

Marcelle ramène le troupeau; ses deux aînés la suivent pas à pas et s'amusent fort du crissement des feuilles mortes; les petits pieds, de trois et deux ans, pas du tout fatigués par cette course dans le clos, sautent, gambadent dans la joie dorée de ce soir d'octobre.

Mille questions affluent sur la maman; ils voient et entendent tant de choses ces enfants, au milieu des champs, des bonnes bêtes qui annoncent l'aisance pour leur tenue et leur nombre. Et Marcelle exulte, elle ne se lasse pas de s'entendre interpeller par les petites voix, de sentir leurs menottes tirer sa robe pour mieux capter son attention: maman, ici... maman, là... "Pourquoi le bon Dieu a fait des arbres? Pourquoi les vaches y mangent tout le temps? Pourquoi les vaches donnent du lait? Pourquoi?... Pourquoi?..."

La jeune maman ramasse toutes les ressources de son intelligence et de son intuition pour répondre avec sagesse et clarté et devenir ainsi l'éducatrice idéale qui ne se débarrasse jamais de ses enfants par des réponses absurdes que les petits devinent être des mensonges, des moqueries et qui ferment, à jamais, leur coeur. Marchant, à petits pas, derrière le troupeau, la maman donne des leçons de chose, des leçons de catéchisme — mais oui! on en vient à causer du Créateur et de son oeuvre — et des leçons d'amour du sol et de la tâche paysanne.

Une amie disait: "Pourquoi traines-tu tes petits ainsi à l'étable, au champ? La grand'mère les garderait avec plaisir?" Marcelle répondit: "Je veux qu'ils prennent goût à la terre aussitôt que possible; ils n'auront pas peur des vaches et de l'odeur des étables. On ne les verra pas, plus tard, faire la moue, avoir des nausées s'ils doivent mettre les pieds à l'étable; c'est tout de suite qu'ils doivent apprendre à aimer leur profession. Plus tard, ils se souviendront que leur maman allait aux vaches avec bonne grâce, sans rechigner; ils se souviendront, j'espère, comme nous avions du plaisir en traversant les champs fleuris qui sentent la fraise ou les champs couverts de feuilles mortes foulées en mangeant des glands... Ce souvenir leur sera une joie et une force, c'est du moins mon espoir, quand je traine ces deux petits accrochés à ma jupe. Ce qu'ils apprennent, ils le passeront, par l'exemple, aux petits frères et petites soeurs et c'est ainsi, du moins je le crois, que l'on forme des générations de paysans convaincus."

Et Marcelle a raison. Un homme disait un jour: "On ne doit pas s'étonner que je n'aie fait un cultivateur, quand j'étais petit, mon grand-père et mon père me criaient, chaque fois que j'entrais à l'étable: "Va-t-en à la maison! Tu vas te salir!..."

Marcelle n'a pas honte de sa profession; elle veut que ses enfants héritent de sa fierté paysanne et, en véritable éducatrice, elle prend les moyens tout de suite de réaliser son idéal.

Jeanne L'Archevêque-Duguay.

LA Fermière

La vraie charité, c'est ça...

Inconsciemment peut-être, tous reviennent à la doctrine du Christ qui prêche la vraie charité. Tous s'aperçoivent que pour vivre la vraie vie sociale, on ne peut marcher seul mais qu'il faut s'unir, se serrer les coudes, sans quoi le mal, qui lui, a toutes les audaces, deviendra le premier maître partout et même dans notre pays catholique.

Les membres des différentes professions, des divers métiers se forment en union afin d'avoir la force indispensable pour faire respecter, en toutes circonstances, leurs droits. Les paysans, depuis les débuts de la colonie, étaient unis par le coeur, par l'entr'aide matérielle, mais sans représentation officielle. Depuis vingt ans, l'union professionnelle des cultivateurs, l'U.C.C., a pris sur elle de représenter la classe paysanne dans notre société, de faire respecter ses droits, de réclamer ses besoins, de combattre ceux qui prétendent pouvoir se passer de cette classe ou de la tenir reléguée au dernier plan.

Malheureusement trop de nos paysans, heureux de leur sort, ou maugréant sur leurs malheurs, sans se demander quelle en est la cause, restent indifférents à leur union; ils prétendent n'en avoir aucun besoin; ils ont vécu tant bien que mal et se résignent à continuer ce petit train de vie, chacun pour soi. Ils ont oublié l'esprit de la vraie charité qui a fait la force de nos ancêtres et leur a permis de bâtir le pays.

Les femmes ont un admirable rôle d'apostolat à remplir dans leur foyer au sujet de l'union professionnelle: elles doivent d'abord se convaincre elles-mêmes de sa nécessité et ensuite en convaincre, par leurs paroles, mais surtout par leur exemple, leur époux et leurs fils. Elles puiseront dans leur coeur et leur catholicisme profond les raisons de cette mise en pratique de la charité prêchée par le Christ. C'est pour le bien de tous les cultivateurs qu'existe l'union, alors pas de parti pris, par de mesquineries, de jalousie, il faut en faire partie et se dévouer à sa cause.

Pour bien comprendre cette doctrine sociale de l'union professionnelle basée sur la doctrine chrétienne promulguée par les Souverains Pontifes, il importe d'aimer, d'aimer les siens, ses frères, ses soeurs, dans la profession... Aimer jusqu'à vouloir se donner pour les voisins, pour tous ceux qu'on nomme les autres... Pas de chacun pour soi, cette maxime est païenne et nos paysannes rougiront de la voir pratiquer à leur foyer. Non, la seule maxime digne de nos gens, c'est chacun pour les autres, dans l'union qui fait la force et prépare le triomphe du bien.

Les mamans ancreront cette idée-force dans le coeur de leurs tout petits, dès qu'ils prennent contact avec les autres enfants. A l'école, dans leurs jeux, elles se garderont bien d'encourager la jalousie, l'égoïsme naturels à l'enfant, elles lui apprendront à se dévouer, à passer le dernier pour faire plaisir, à aider les voisins, dans toutes sortes de circonstances qui semblent insignifiantes mais qui comptent beaucoup dans le petit univers de l'enfant en pleine formation. Tout compte chez cet être impressionnable, prenons garde de jeter de la semence d'égoïsme, d'arrivisme, mais de la cordialité, de la fierté pour la profession agricole, un besoin inné d'entr'aide, de joyeuse relation. Les épouses et les mères doivent devenir les premières propagandistes de l'union professionnelle par l'exemple, la conviction, la parole au besoin, et cela, en aimant comme le Christ l'a commandé, tout simplement...

Jeanne L'Archevêque-Duguay.

L'entr'aide fraternelle

On parle beaucoup de coopération de nos jours. L'Evangile nous en avait révélé les grandeurs et la nécessité bien avant les économistes modernes. Le bon sens aussi, à la rigueur, suffirait à nous faire comprendre l'utilité du travail d'équipe. Mais le bon sens et l'esprit évangélique n'ont plus assez prise sur les âmes d'aujourd'hui.

Chacun veut jouer des coudes à sa façon et à son seul profit, afin d'accumuler le plus vite possible l'argent qu'il convoite. Nos anciens étaient plus sages. Ils savaient que l'argent n'est pas l'unique symbole de la richesse. Il en entrait peu dans leurs goussets, ce qui ne les empêchait pas d'être indépendants et de vivre à l'aise. Sur le plan strictement financier, ils étaient dans le vrai. Car le peu d'argent qui passait par leurs mains restait plus longtemps en place. La fortune, ce n'est pas l'argent qui rentre, c'est celui qui reste!

Nos campagnes n'ont pas complètement perdu le bel esprit coopératif d'autrefois. On y échange encore du temps, au lieu de payer des salaires. Quand un homme doit construire une maison ou une grange, les voisins se mettent de la partie.

Si l'habitant en question n'a pas chez lui tout le matériel nécessaire, chacun y va d'un voyage pris sur sa propre "terre à bois". Ce cadeau ne coûte que le temps d'abattre les arbres que mère Nature fournit gratuitement. Il reste à faire traiter ce bois au moulin à scie. Puis l'intéressé paie les services d'un ou deux menuisiers et, le moment venu, il appelle les amis en corvée!

Rien de joyeux comme une corvée. La joie de rendre service met des chansons et des taquineries amicales sur toutes les lèvres. C'est plus amusant qu'un pique-nique! Et quelle activité bruyante autour des tables, le moment venu de refaire ses forces!

L'entr'aide sauve des sous. Elle fait plus encore: elle unit comme des frères tous les gens du rang ou de la paroisse. Cette solidarité d'âme est impossible à évaluer en dollars. Elle représente bien plus que des millions par la somme de bonheur cordial qu'elle met dans l'air. Les corvées sont une des plus belles manifestations de la charité évangélique bien comprise et appliquée à la vie de tous les jours.

Les paysans qui continuent la précieuse tradition des corvées ont droit à notre admiration. Ils sont des sages!

Abbé Albert TESSIER,
"Notre Mère la Terre"

Travaux de femme

Depuis le matin jusqu'au soir, elle
va, de la chambre à la cuisine,
Du jardin à la basse-cour.
Elle pétrit le pain et, des petits
accrochés à sa jupe, elle court
au four,
Avant qu'il soit trop chaud.
C'est le jour de la lessive, ou bien
il faut surveiller le brassin de
savon.
Un enfant qui pleure; un autre en
quête d'une tartine; ainsi du
matin au soir.
Quand elle s'assied, c'est pour
filer,
Ou tisser la toile bise et repriser
jusqu'à la nuit, quand ses yeux
ferment tout seuls.
Lasse mais contente,
Le devoir rempli jusqu'au bout,
elle s'agenouille... Comme c'est
humble l'ouvrage de femme!
Comme c'est grand!

Jeanne L.-DUGUAY.

JOUISSEZ DES
COULEURS GAIES
dans le
TISSAGE DOMESTIQUE

L'ANCIEN art du tissage a créé beaucoup de choses utiles. Et beaucoup de belles choses aussi, surtout depuis que nous avons appris à employer adroitement la *couleur* dans ce genre de travail.

La couleur est au tissage ce que le cadre est au tableau. L'un et l'autre enrichissent le travail de l'artiste—lui donnant un "beau coup d'oeil".

Beaucoup de tisseuses disent qu'elles sont fières de leur travail quand les couleurs de celui-ci sont *gaies*, et *bon teint*. C'est là que les Teintures Diamond viennent à leur rescousse, parce que les Teintures Diamond sont faites avec des anilines de qualité supérieure qui ont fait leurs preuves et assurent chaque fois des couleurs fortes, vives et permanentes—qui rehaussent la beauté du travail d'artisanat.

La prochaine fois, essayez les Teintures Diamond. Vous serez émerveillée des bons résultats que vous obtiendrez. Leur emploi est facile et simple. Faites comme les milliers de femmes qui emploient les Teintures Diamond parce qu'elles croient que ce sont les teintures de la meilleure qualité qui soit pour les travaux d'artisanat.

Teintures **DIAMOND**
PAQUET BLEU POUR LAINE

Ces teintures sont le "premier choix" des tisseuses habiles qui veulent obtenir les meilleurs résultats. Choisissez parmi 16 jolies couleurs qui peuvent être combinées pour donner de nombreuses nuances.

Le beurre contient environ six pour cent d'air.

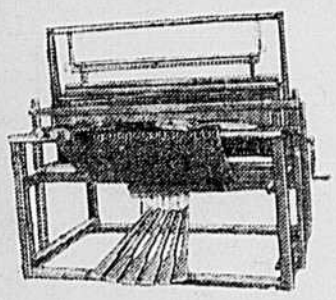

Faites vos tissus
de coton, de laine et de lin sur un
MÉTIER LECLERC

Epargnez de l'argent, tissez-les à la main; obtenez tous les tissus à bas prix. Construction solide... Fonctionnement simple.

Il est facile de tisser de belles pièces sur un
MÉTIER LECLERC

Commandez-le directement de la manufacture.

NILUS LECLERC
L'ISLET STATION, QUE.

NILUS LECLERC,
L'Islet Station, Qué.

Veuillez m'envoyer votre catalogue de métiers et accessoires pour le tissage domestique (L.T.C.N.)
Nom .....
Adresse .....

THE NATIONAL THREAD LIMITED

Fabricants de
FILS A COUTURE de haute qualité sur bobines, cônes, bobines à tête unique

REGISTERED TRADE MARK

CHERCHEZ LA COURONNE DE FEUILLES D'ERABLE
Une garantie de qualité
Le Fil National Limitée
Sherbrooke - Québec

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Mesdemoiselles, soyez à la page

par Anne Adams

PATRON NO 4855

PATRON No 4855. — Toute femme doit avoir des vêtements pratiques et confortables dans sa garde-robe. La sobriété de cette nouvelle jupe à bretelles en fait une tenue de tout-aller idéale. Les personnes de taille forte l'aimeront par ses lignes amincissantes. Elle est facile à confectionner.

Le Patron No 4855 est présenté dans les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. La taille 36 requiert pour la jupe à bretelles 2½ verges de tissu de 39 pouces; pour la blouse, 1¾ verge de tissu de 35 pouces.

Pour obtenir les patrons de "Le Terre de Chez Nous" adressez 21 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

Tablier toujours pratique

par Anne Adams

PATRON NO 4684

PATRON No 4684. — Dans une seule verge de matériel vous pouvez confectionner ce gentil tablier. Employez des petits volants de couleur différente, ce qui ajoutera à la beauté et à la nouveauté de ce tablier. Pour la poche, vous pouvez très bien utiliser un joli modèle de fleur, ce sera tout nouveau.

Le patron 4684 est présenté dans les tailles petites (14-16) moyenne (18-20) et grande (40-42). La taille petite requiert une verge d'un tissu de 35 pouces.

Pour obtenir les partons de "La Terre de Chez Nous" adressez 21 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais.

Vu les conditions actuelles, la livraison des patron spourra être retardée de quelques jours.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — Montréal

Connaissez-vous un autre journal qui prend votre défense et s'occupe de vos intérêts mieux que ne le fait la "Terre de Chez Nous"? Si non, pourquoi laisser vos parents, vos amis, vos connaissances ignorer le seul journal qui soit cent pour cent dévoué au service de la classe agricole? Son tirage pourrait facilement doubler si seulement chacun des 60,000 abonnés en recrutait un autre. Y avez-vous songé sérieusement?

Sois fière

Que tes enfants apprennent de toi, digne paysanne, l'ardeur au travail, le respect de tout ce qui tient au domaine ancestral;

La vieille maison, les vieux meubles, ce qu'on nomme les "antiquités".

Qu'ils ne soient pas tentés d'enfouir ces reliques, parce qu'ils se souviendront de ton regard dédaigneux.

Que tes filles ne puissent se rappeler tes regrets, exprimés trop haut, de ne pouvoir faire comme les autres.

Femme de la campagne, ma soeur, sois convaincue de la beauté de ta vocation.

Nulle n'est plus grande que toi quand, agenouillée dans ton champ, tu prépares la richesse de tes fils; tu forges leur âme pour la vie laborieuse, la seule qui compte.

Ne crains pas de montrer tes mains tachées de terre.

Aux citadins qui passent, souris sous ton grand chapeau de paille.

Devant ton courage joyeux, ils apprendront le respect.

Embrasse la bouche barbouillée de tes petits, en leur disant:

"C'est bien, mes enfants, jouissez, dès maintenant, de votre domaine, et la bonne terre vous rendra vos tendresses."

Femmes de la campagne, je t'en supplie, ne baisse plus le front, mais relève la tête fièrement.

Avec la fierté des premières châtelaines canadiennes qui ne rougirent jamais de leur robe du pays et de leurs sabots.

Jeanne-L. DUGUAY

Un jour de pluie

Dans les hauteurs du firmament plane une mer légèrement houleuse, agitée par le vent. Remplaçant sur le velour moelleux du ciel, les petites nuées blanches ourlées de rose, de gros nuages précurseurs d'orage s'amoncellent et déversent, tel le ferait un immense arrosoir, sur notre terre, une pluie battante, lente, fine, qui zèbre de menues hachures les confins de l'horizon. Les pronostics n'ont point menti. Ce sera pour la journée entière la mélancolie d'un jour pluvieux.

Sans tapager sur les toits, ni faire le bruit qui endort, sans même nous faire rêver, la pluie noie tout de teintes grises, frappe furtivement sur la vitre en un toc discret, d'où elle coule pour aller gonfler les mares voisines. Un moment, elle s'arrête aux obstacles qui obstruent son passage, se perd dans les calices des fleurs, glisse le long des feuilles, met à chaque brindille une perle humide qui brillera de mille couleurs flamboyantes quand, après une saute de vent, le soleil nous redonnera la caresse de ses rayons.

Hélas! Vaine attente ... C'est la pluie continuelle, lente, monotone qui nous confine en nos demeures.

Malgré l'accueillante intimité du foyer où le coeur se réchauffe à la flamme si bonne de la sainte amitié, les brumes pluviales nous étreignent quand même et jettent une note de tristesse sur tout ce qui nous environne.

Parce que notre âme est un miroir où toutes choses se réflètent dans leur diversité plaintive ou joyeuse, elle ne peut se défendre, quand il pleut lamentablement, d'un sentiment vague, indécis d'inquiétude. Lyre vibrante, notre âme ne parvient à se débarrasser de cete mélancolie qu'au retour du beau temps.

Alice Poulin de COURVAL RAICHE

Que serions-nous si . . .

"Que deviendrions-nous si les étrangers achetaient nos terres comme nos magasins? Cinq ou six terres par rang, disons pour dominer l'école ... Du coup, nous cesserions d'être le peuple que l'Amérique attend de nous, le morceau de France nécessaire."

(Le Père Dugré dans "La terre qui naît")

Aux chers petits paysans

Prier pour la Patrie

Vous ne devez pas vous contenter de trouver votre Patrie admirable. Si vous l'aimez vraiment, vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir pour attirer sur elle toutes les bénédictions du Bon Dieu.

Il y en a qui ne prient le Bon Dieu que pour obtenir des faveurs personnelles. On dirait qu'il n'y a qu'eux dans le monde. Toutes les fois qu'ils s'adressent au Ciel, c'est pour quêter uniquement en leur faveur. Ils demandent de ne pas être malades, de réussir dans leurs études, ou dans leurs entreprises, de gagner beaucoup d'argent, etc... Ils ne pensent même pas à remercier!

Le Bon Dieu n'aime pas les égoïstes. Priez donc souvent pour les autres. En priant pour la Patrie, vous vous trouvez à prier pour tout le monde.

Regardez ce bon vieillard qui égrène son chapelet. Ce n'est pas à lui qu'il pense en ce moment. Sa vie est presque terminée. Il bénit tous les jours Notre Seigneur de lui avoir permis de vivre longtemps pour faire plus d'heureux autour de lui. Il a travaillé dur dans sa vie. Il ne regrette rien. Ses sacrifices, ses fatigues, ses épreuves, tout cela est oublié depuis longtemps.

Les Ave que ses lèvres murmurent, c'est pour les autres qu'il les fait monter vers Marie. Il voudrait tant que tous ses enfants et ses petits-enfants soient heureux à leur tour. Et il n'oublie pas les voisins, les pauvres, les malades.

Le Bon Dieu exauce plus volontiers les prières désintéressées. Vous lui serez agréables si vous l'implorez souvent pour les autres, pour vos parents, pour vos compatriotes. Priez pour le pays, pour ceux qui le gouvernent, pour ceux qui le défendent!

Abbé Albert TESSIER,
"La Patrie, c'est ça"

Obtenez ce triple Soulagement des DOULEURS MUSCULAIRES!

Quand vous souffrez de douleurs musculaires, vous voulez être vite soulagé. Un comprimé d'INSTANTINE, pris avec de l'eau, apporte habituellement ce soulagement. Et l'aide de l'INSTANTINE ne s'arrête pas là, parce que ce médicament est spécialement composé pour agir de 3 façons contre la douleur:

1. **Soulage rapidement la douleur.**
2. **Prolonge le soulagement de la douleur.**
3. **Diminue la "dépression". Stimule et "remonte" d'une façon douce.**

L'INSTANTINE soulage vite aussi le mal de tête. Et vous pouvez vous y fier pour aider promptement à combattre le malaise que cause un rhume. Toutes pharmacies et magasins généraux. 12 comprimés, 25c.

Instantine
un produit de The Bayer Co., Ltd.

N'exposez pas la vue des Enfants ou la Vôtre

Une faible lumière jaunâtre est reconnue comme étant nuisible à la vue et souvent au point d'occasionner un affaiblissement qui nécessite des traitements dispendieux et des lunettes.

LA LUMIERE ALADDIN
Protège la vue
Elle est économique

L'Aladdin remplit la pièce d'une belle lumière blanche qui n'est pas surpassée par l'électricité pour la stabilité. Confortable pour l'étude la couture, la lecture. Donne plus de 50 heures d'éclairage pour un seul gallon de pétrole (huile de charbon). Simple, sûre, sans bruit ni senteur. Pas de pompage.

Prix Remarquable

Visitez votre Marchand. Voyez les admirables lampes Aladdin et les magnifiques abat-jour Whip-o-lite. Il vend aussi les manchons, cheminées, mèches. Il en coûte peu, en argent comme en soin, pour garder l'Aladdin à son plein rendement pour des années.

MANTLE LAMP COMPANY
405 Logan Ave. Toronto (S) Ont.

Aladdin
la Lampe à manchon

Un SOULAGEMENT pour

FEMMES ET JEUNES FILLES

Les suppositoires "Orange Lily" sont un traitement local destiné à soulager femmes et jeunes filles souffrant d'inflammation, congestion, état catarrhal, ainsi que démangeaison et irritation causées par la leucorrhée. Ils aident à soulager les douleurs mensuelles et favorisent la régularité. Sûrs, antiseptiques, détersifs et cicatrisants, ces suppositoires contribuent à diminuer les souffrances physiques et à sauvegarder la bonne apparence personnelle. Format régulier, prix $2.00. En vente partout dans les pharmacies et magasins à rayons.

Mme LYDIA W. LADD (Dépt. 85
B. P. 191 Windsor, Ont.

Essai de dix jours Envoyez 10c

FEDERATION DIOCESAINE DE L'U.C.C. DE JOLIETTE

Ce n'est pas tout d'être bonne, il faut aider les autres à le devenir

Cette petite phrase que vous avez lue maintes fois sans y attacher de l'importance vaut bien la peine d'être remarquée. Etre bonne, cela peut vouloir dire bien des choses. Pour tous les baptisés, être bons c'est augmenter en nous l'amour de Dieu, travailler avec ardeur à notre avancement spirituel. Celle-là, c'est la bonté morale. Ce que je veux signaler à votre attention, c'est celle qui est la conséquence de celle-là, la bonté naturelle, humaine.

Etre bonne . . . comme cela implique, fait deviner de la grandeur . . . Cela suppose même des sacrifices pénibles, de l'oubli de soi, du dévouement et . . . combien !

Pour réussir dans la vie, nous devons nous préparer à lui faire face par des études spécialisées convenant à nos aptitudes, par les leçons parfois rudes que nous donne l'expérience, en un mot ,par tous les moyens que nos mouvements spécialisés mettent à notre disposition.

Mais là où la bonté est le plus manifestement édifiante et . . . entraînante, là où elle démontre le plus les qualités du coeur comme celles de l'intelligence, c'est quand nous mettons toute notre volonté à faire profiter les autres de notre savoir, de notre expérience; quand nous les aidons à réussir là où nous avons éprouvé des difficultés.

Etre bonne: c'est une vertu bien féminine qui devrait être l'idéal de chaque fermière ayant au coeur l'amour fraternel et le zèle pour la diffusion des meilleures méthodes de travail. Que de fois nous entendons dire à des femmes qui viennent aux réunions pour apprendre quelque chose; "Moi, j'en apprends du neuf, mais ce que je sais, je le garde". Comme cela sonne dure sur les lèvres d'une femme ! Allons, mesdames, mesdemoiselles, chassez de votre coeur ces sentiments si peu faits pour y résister . . . Soyons bonnes : "C'est si bon, être bon" disait Mgr Sylvain, Aidons-nous les unes les autres et, sur ce plan, nous édifierons solidement, croyez-moi, une Union catholique féminine qui sera le soutien moral de l'U.C.C. diocésaine.

Maintenant, causons de notre travail. Il me semble que je n'ai pas d'explications utiles à ajouter aux détails que fournit le programme.

Malgré cela, il ne faut pas oublier que les travaux demandés ne sont pas toujours utiles à chacun de nos Cercles. Nous avons nos besoins réciproques et nous devons toujours faire ce que nous appelons de l'adaptation locale.

Je vous conseille de faire cas des petits bibelots. Ils reposent des longs et difficiles travaux et donnent à nos maisons un air canadien et personnel à la fois. Avec la couture nous pouvons faire des coussins, garnir des tabourets, monter de jolies tables de toilette, etc. Avec le tissage, il y a les incrustations de toutes sortes, les tentures. A chacune de puiser dans son imaginaion afin de mettre de la beauté qui révèle une touche féminine et fait du foyer un nid si coquet qu'il garde pour lui seul tous les oisillons qui y grandissent.

Marie DUPUIS,
Directrice de l'U.C.F.

Les Dames de l'U.C.C. de Rimouski

Une lettre à monsieur Gordon

Il y a longtemps qu'on nous conseille "femmes de cultivateurs" de nous "mêler de nos affaires, mais de nous en mêler" "Nous commençons à comprendre qu'il y a tout intérêt pour nous de le faire. Nous demandons à la **Terre de Chez Nous** de bien vouloir publier la lettre que nous avons envoyés à Monsieur Gordon, président de la Commission des prix et du Commerce en temps de guerre.

Monsieur Donald Gordon, président
Commission des prix et du commerce en temps de guerre,

Ottawa

Monsieur

En mai dernier, je suis allée voir Monsieur Cyrille Vaillancourt et lui ai demandé s'il n'y avait pas moyen d'avoir du coton à tisser pour nos dames qui s'occupent de travaux d'Arts paysans et, en particulier pour, les femmes de cultivateurs. Monsieur Vaillancourt m'a répondu que c'était bien difficile. Vous lui aviez pourtant dit qu'on fabriquait beaucoup plus de coton à tisser depuis que la guerre était commencée, qu'auparavant. Toutefois, Monsieur Vaillancourt a bien voulu prendre ma demande en considération et vous écrire de nouveau.

J'ai une copie de la lettre que vous lui avez adressée. Celle-ci était datée du 8 juin. Dans cette lettre vous lui disiez que M. Turner, l'administrateur du coton, avait adressé à M. Cousineau, des statistiques détaillés sur les envois de cotons. Ces statistiques révélaient que ces envois avaient augmenté considérablement sur les quantités fournies en 1941-42 et 43. M. Cousineau indiquait qu'il y avait mauvaise distribution et devait s'arranger pour voir M. Chisholm à ce sujjet la semaine suivante. Nous n'avons pas eu d'autre nouvelle depuis, les choses en sont restées au même point.

Nous ne comprenons rien à cet état de chose. Si la quantité de coton a considérablement augmenté, nos dames ne s'en sont pas aperçues, dans la Province de Québec car, après leur avoir demandé de nous aider à faire enquête, nous pouvons donner quelques précisions. Des réponses nous sont arrivées de tous les coins de la province de Québec: de Rimouski, Gaspé, Témiscouata, Matapédia, Nicolet, Beauce, Berthier, Compton Abitibi, Dorchester, Napierville, Champlain, Wolfe, St-Maurice et Shefford. De toutes ces réponses reçues, on en vient à la conclusion que nos marchands locaux ont reçu, cette année, de 10 à 15% de la quantité reçue en 1941. D'un autre côté, une enquête poussée un peu plus loin, révèle qu'il y a du coton en quantité en Ontario. Ceux qui le vendent y trouvent leur profit, car ce coton se vend un prix exorbitant. Celui-ci serait supposé partir de certains coins de Montréal.

Voulez-vous être assez bon de donner des ordres en conséquence afin que justice soit faite. Si les envois ont diminué depuis 1941 nous nous inclinerions devant la force des choses, mais il n'en est rien. Nous aurions pu nous procurer du coton en faisant de la contrebande ou si vous aimez mieux du "marché noir", mais nous ne l'avons pas voulu, préférant agir avec droiture.

Nous comptons donc, Monsieur, sur votre aide et vous remercions à l'avance.

Les Arts Paysans,
8 de la Cathédrale,
Rimouski

Par Marie-Anna Caron, sec.

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier
$2.00
le gallon
VERNIS — EMAIL
Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis
"E N O"
2561, rue St-Zotique-Est
MONTREAL

Unité ou union nationale

(Extrait du discours prononcé au Sénat par l'hon. Thomas Chapais lors du débat sur le manuel d'histoire unique.)

"Le débat qui s'achève avait évidemment pour objet de promouvoir l'unité canadienne. C'est assurément un noble but. Mais je demanderais à mes collègues si nous ne sommes pas en défaut dans notre définition de cet objectif. S. c'est "l'unité" canadienne que nous avons en vue, je regrette d'être forcé d'affirmer que nous ne l'atteindrons jamais. L'unité dans son sens réel signifie "l'état d'être seul". Or, ceci n'est pas notre cas. Nous ne sommes pas "un", nous sommes "plusieurs". Le peuple canadien se compose d'Anglo-Canadiens, de Canadiens français, de Canadiens irlandais, de Canadiens écossais... Nous parlons deux langues différentes. Nous prions devant des autels différents. Nous n'avons ni l'unité de race, ni l'unité de foi, ni l'unité de langue. Nous ne sommes pas les auteurs, nous sommes les héritiers de cette diversité. Nous ne pouvons donc avoir **l'unité**, qui est la similitude des parties composantes. Mais nous pouvons avoir **l'union** qui est l'harmonie de ces parties. Ayons-la donc, cette union qui est absolument nécessaire à la croissance, au progrès et au bonheur de notre cher Canada. Ayons une union qui ait pour ses fortes bases la justice, la tolérance et la liberté; la justice qui protège tous les citoyens et n'a qu'une même loi pour les minorités et les majorités; la tolérance qui enseigne le respect mutuel des convictions et des coutumes nationales; la liberté qui assure à chacun le libre exercice de ses droits civils, politiques et religieux. Cette union bénie ferait du Canada une patrie heureuse, prospère et glorieuse..."

Pierres de bonne entente

Toronto qui s'occupe bien plus de nous que nous de lui, s'est scandalisé de ce que nous ayons célébré la libération de Paris. Et si nous ne l'avions pas célébrée!.. "Coment des isolationnistes peuvent-ils se réjouir?..." — Pour être moins gobeurs et moins emballés que nos coloniaux voisins, sommes-nous isolationnistes? Comptez donc nos contributions en taxes et en homes. On a compté les hommes: Québec est déclassé. Mais voici deux circonstances atténuantes pour nous, accablantes pour nos accusateurs: les recrues de **quatre contés québécois** comptent pour l'Ontario — on se demande pourquoi — et puis, ceci que vient de rendre public M. le député J.-F. Pouliot: "Les chiffres ne sont pas exacts. En voici, paraît-il la raison. Un conscrit québécois est transféré dans un camp de l'Ontario ou de la Colombie anglaise (ou à Debert, en Nouvelle-Ecosse). Rendu là, on applique toute la pression possible pour le faire **signer**. Il signe. Son enrôlement est crédité non à sa province d'origine, Québec, mais à l'Ontario ou à la Colombie (ou à la Nouvelle-Ecosse, qui arrive ainsi en tête), suivant le cas et les journaux tant d'Ontario que de la Colombie ne cessent de répéter que Québec ne fait pas son devoir. Est-ce juste, est-ce raisonnable? Tant que de telles injustices ne seront pas corrigées, qui aura le droit de parler d'unité (sic) nationale?"

("Relations", octobre 1944)

Un document sensationnel

Le fameux discours du député chilien Lafferte au congrès du Parti communiste mexicain, publié d'abord dans des journaux de Mexico, puis reproduit en français dans des journaux canadiens vient d'être tiré à part pour répondre à de nombreuses demandes. On peut se procurer cette plaquette de 8 pages grand format, au prix de 3 sous l'exemplaire, trente sous la douzaine, $2.00 le cent à l'Ecole Sociale Populaire, Montréal.

Vous les Préférerez
THÉ ET CAFÉ
"SALADA"

Où se trouve l'intolérance?

La **Liberté** de Winnipeg donnait récemment un exemple de la publicité qu'accordent les journaux anglais du Canada au moindre fait qui peut nuire à la province de Québec alors qu'ils adoptent une conduite contraire pour les autres provinces. Voici un nouvel exemple. La Worker's Educational Association de Toronto avait décidé d'acheter un terrain dans un quartier fashionable de la ville, connu sous le nom d'O'Connor Drive pour y bâtir des maisons d'ouvriers. Mais en examinant les titres on s'aperçut qu'une clause défendait la vente de ce terrain "aux Juifs ou à toute personne d'une nationalité indésirable". La W.E.A. a aussitôt porté ces faits devant les tribunaux pour faire annuler la clause. Mais un groupe d'avocats et plusieurs propriétaires de l'O'Connor Drive plaident pour son maintien. Si un tel événement s'était produit dans Québec, quel beau tapage il y aurait eu dans la presse canadienne, mais c'est à Toronto: mystère et silence!

E. S. P.

Le choix est aujourd'hui entre la terre ou la vie prolétaire. Si Dieu nous aime, nous ne répéterons pas l'erreur d'hier, ni celles d'avant-hier. Nous n'émigrerons plus, nous ne chômerons plus, nous ne délaisserons plus le sol qui invite, nous ne vendrons le vieux bien que pour en tailler cinq ou six nouveaux pour les cinq ou six fils. Nous rétablirons le courant: nos 1,000 paroisses rurales se doubleront en vingt-cinq ans. Nous ne goberons pas comme un succès de fonder neuf paroisses quand nous devions en créer deux cents.

(Le Père Dugré dans "La terre qui nait")

HÉMORROÏDES
Essayez ce traitement combiné interne et externe

Peu importe où vous demeurez — peu importe votre âge ou votre occupation — si vous souffrez d'hémorroïdes, nous voulons vous faire essayer ce traitement combiné interne grâce aux tablettes Page. Cette méthode non seulement fait cesser la douleur promptement, mais des lettres de reconnaissance de gens qui l'ont employée témoignent qu'elle les a guéris rapidement.

Frank Barge

"Je ne puis recommander trop fortement votre traitement. Voila plus de quatre ans que j'ai employé votre traitement et je n'ai pas souffert depuis. Je ne crois pas que personne n'a souffert plus que moi avant de prendre ces médicements."
1302, av. Columbia, Trail, C.-B.

Nous désirons tout spécialement l'envoyer à ceux qui sont découragés et qui croient que leur cas est désespéré. Même les cas les plus graves et les cas de longue durée sont souvent guéris par ce traitement. Employé avec succès depuis 50 ans. Ne retardez pas une seule journée. Ecrivez dès maintenant. N'envoyez pas d'argent. Adressez simplement le coupon ci-bas, et nous vous enverrons un échantillon gratis dans un paquet discret.

GRATIS Coupon d'essai
Afin de prouver ce que nous prétendons, nous vous enverrons sans retard, dans un paquet discret une généreuse quantité de ce médicament. Postez le coupon aujourd'hui.
E. R. PAGE CO.,
Dept. 32X7, Toronto, Ont.
Nom .....
Adresse .....
Province .....

PLUS D'OEUFS EN 15 JOURS ou votre argent remboursé

Le Régulateur Pratt pour volailles stimule l'appétit, active la digestion et autres fonctions corporelles, contient les "Eléments Basiques", les sels minéraux de la nature même et qui font souvent défaut dans les grains.

Pratt RÉGULATEUR POUR VOLAILLES

POUSSINS D'AUTOMNE

SI vos colonies de ponte ne sont que partiellement remplies; si elles ne doivent l'être qu'à moitié l'hiver prochain après la sélection et les mortalités; si encore vous jouissez d'un bon marché pour les poulets à rôtir, vous élèverez profitablement quelques poussins d'automne. Vous ne connaîtrez pas plus de difficulté avec eux qu'avec ceux du printemps, si vous avez l'installation appropriée. S'il vous faut des sujets pour remplir vos colonies de ponte ou fournir de la chair au début de l'hiver, commandez des poussins Bray pour livraison d'automne. Veuillez nous accorder 4 semaines, si possible, entre votre commande et la date d'expédition.

1945

Nous acceptons aussi, dès maintenant, des commandes pour livraison à l'hiver et au printemps de 1945. Ceci peut vous paraître "pressé", mais vous savez comme le temps passe vite! Si vous êtes sûr d'avoir besoin de poussins, si vous savez le nombre, saisissez donc cette occasion par les cheveux et placez votre commande dès maintenant.

FRED-W. BRAY Limitée
138, John St. N. — Hamilton, Ont.

Couvoirs dans la province de Québec, à Sherbrooke et à St-Félix de Valois.

Par le trou de la serrure

par Jean Blanchet

Le docteur prit son chapeau sur la patère près de la porte et dit à Madame Normandeau qui l'accompagnait dans le corridor:

— Sa respiration est plus normale cette semaine; il reprend certainement des forces. Je ne serais pas surpris si le phénomène se produisait ce soir ou, au plus tard, demain matin. De toute façon vous m'avertirez aussitôt qu'il se réveillera, il y aura quelques précautions élémentaires à prendre: une des plus importantes sera d'écarter toute lumière vive de la chambre du malade.

— Oui, docteur, ne craignez rien, je suivrai toutes vos recommandations à la lettre.

D'une voix émue Madame Normandeau continua:

— Pensez-vous qu'il va me reconnaître?

— Immédiatement au réveil, je ne le crois pas, Madame. Les associations d'idées reviendront tranquillement dans son cerveau, comme des vagues lentes, par étapes. Au bout de trois jours le malade devrait avoir sa lucidité complète. Entre temps, il y aura ce qu'on appelle la période de réadaptation mnémotechnique. C'est surtout pendant ces heures-là que votre mari aura besoin de la psychanalyse de la science médicale; sa santé future sera directement proportionnelle à la tournure favorable de la période de transformation physique et psychique qui suivra le réveil. Vous comprenez, Madame?

— Oui, docteur, mais autant que possible, essayez de ne pas trop vous éloigner du village ce soir si vous croyez que l'incident peut arriver d'un moment à l'autre.

— Soyez sans inquiétude, Madame; la maladie de votre mari a été considérée comme incurable et je suis convaincu de l'avoir guéri . . je ne voudrais pas rater mon coup à l'heure où j'atteins mon but! . . .

Le docteur Jean Marois salua Madame Normandeau, poussa la porte lentement et sortit.

Le lendemain matin, le 16 juillet 1944, l'événement tant attendu eut lieu. Arsène Normandeau leva sa main droite, la passa sur son front, bâilla faiblement et s'entrouvrit les yeux qu'il referma aussitôt comme s'il se réveillait d'un cauchemar. Sa femme, qui était assise près du lit, courut au téléphone et appela le docteur Marois pour lui apprendre la nouvelle; dix minutes plus tard celui-ci entrait dans la chambre du malade.

Au mois de février 1924, Arsène Normandeau, âgé de 30 ans, cultivateur et père de deux enfants, revenait du chantier quand il fut frappé d'une maladie curieuse, tout à fait inconnue de la science médicale. Cette indisposition subite ressemblait à la maladie du sommeil moins certains inconvénients graves que comporte cette dernière. Arsène Normandeau était comme engourdi de tout son être, plongé dans un coma continuel, n'ayant aucun contact avec le monde extérieur; mais ses organes vitaux fonctionnaient normalement, et conservaient, malgré cet assouplissement profond, toute leur vigueur; le malade était inconscient, mais absorbait très bien les aliments concentrés et vitaminés qu'on lui faisait avaler cinq fois par jour avec un tube fabriqué spécialement pour les besoins de la cause.

Chaque semaine, le docteur Marois sondait les poumons, le coeur d'Arsène et n'oubliait pas de prendre de temps à autre sa pression artérielle; il avait suivi son patient, constaté les hausses, les baisses, ordonné un régime sévère, équilibré, qui maintenait "son grand endormi" dans le chemin de l'existence. Et après 20 années de soins minutieux, assidus, le vieux docteur était fier d'entendre Madame Normandeau lui annoncer au téléphone qu'Arsène avait, de nouveau, ouvert les yeux et manifesté les premiers signes de son retour à la vie consciente.

Sa femme, harrassée qu'elle était par l'angoisse et le surcroît de travail qu'occasionnait la maladie de son mari, marchait d'un pas rapide vers une vieillesse prématurée. Ses cheveux prenaient de plus en plus une teinte grisonnante, des rides creusaient légèrement son visage amaigri, mais ses yeux avaient conservé l'éclat de leur jeunesse; et ce fut dans le calme et la pureté de ce regard bleu qu'Arsène Normandeau au lendemain de son réveil, reconnut Marie-Louis Comtois qu'il avait épousée en 1919.

André, son garçon avait 24 ans, et s'occupait activement de la besogne de la ferme. La dernière fois que son père le vit c'était à l'étable, à l'heure du bardas. Assis sur un banc dans l'allée, André s'intéressait à la traite des vaches qui mastiquaient leur foin du midi, immobiles, les yeux mi-ouverts. L'enfant avait grandi. Il était aujourd'hui un jeune homme sérieux, conscient de sa responsabilité sur la terre des Normandeau. Son père, comme s'il revenait d'un long voyage, lui donna la main, et le fils sentit dans cette franche poignée toute la force et la fierté de la race paysanne.

Thérèse, deux ans plus jeune que son frère, avait été d'un précieux secours durant les dernières années d'épreuves. Elle vaquait aux travaux de la maison et des champs. Courageuse, elle soutenait les deux autres membres de la famille qui étaient portés parfois à fléchir sous le poids du fardeau. Et quand elle sut que son père avait enfin repris connaissance, elle fut la première à pleurer de joie. Arsène serra longuement sa fille sur sa poitrine, caressa ses cheveux châtains et l'embrassa sur le front.

Quelques jours plus tard Normandeau attela la "noire" et pria de le conduire en voiture, au presbytère. Il avait appris que le curé Doucet, fondateur de la paroisse, était mort en 1942 et il voulait saluer le nouveau pasteur, l'abbé Nicole, qu'il n'avait pas eu le plaisir de connaître.

En cours de route, Arsène fut ébloui par les nombreuses transformations qui s'étaient opérées tant chez les individus que dans les choses, et il s'en informait auprès de son garçon. Passant près d'une ferme du deuxième rang, il demanda:

— C'est encore Onésime Perreault qui reste ici?

— Oui, père.

— Il a fait des améliorations sur sa terre. Il y a vingt ans ce morceau-là était en savane et aujourd'hui ça pousse du beau grain. Mais, dis donc, quel est cet instrument près de la grange?

— C'est un tracteur.

— Un quoi?

— C'est une machine qui fonctionne avec un moteur à gazoline; les cultivateurs s'en servent comme moyen de traction aux travaux des champs.

— Ça remplace les chevaux?

— Oui, père.

Ils avaient dépassé la grange mais Arsène se retournait pour contempler encore cet instrument moderne qui excitait son admiration.

Comme ils arrivaient au village le père demanda de nouveau:

— Il me semble qu'il y avait une boutique de forge ici, au tournant du chemin?

— Oui, mais c'est fermé depuis la crise.

— La crise?

— Nous avons eu une période de dépression économique entre 1929 et 1937; il y avait du chômage et les produits de la ferme ne se vendaient pas.

— De quoi ça dépendait?

— J'le sais pas au juste; il y avait peut-être trop de produits à vendre et pas assez de monde pour les acheter. Pendant deux ou trois ans, maman a vendu des patates 15 cents la poche.

(Suite à la page 44)

Organisons au plus tôt nos équipes d'étude

Nous voilà revenus aux longues soirées d'automne et d'hiver si favorable aux équipes d'études. Il est grand temps de songer à les organiser dans chacune de nos paroisses. La tâche de les mettre en marche revient naturellement aux officiers de nos cercles paroissiaux.

En procédant à ce travail, il sera bon de s'arrêter un peu aux considérations suivantes:

1. — C'est un fait aujourd'hui reconnu généralement par les sociologues, non seulement de notre province, mais aussi des provinces anglaises, que l'U.C.C. est une des associations professionnelles qui ont fait les progrès les plus marqués dans le domaine social, économique et coopératif au cours de ces dernières années. Le résultat est dû sans aucun doute possible, au fait que depuis un peu plus de cinq ans, les équipes sont en honneur dans nos réunions diocésaines et nos cercles paroissiaux.

2. — Les paroisses qui ont avancé le plus rapidement dans la voie de l'organisation coopérative sont précisément celles où les équipes d'études ont été les plus florissantes.

3. — Si l'on ne veut pas rester stationnaire, ou même reculer en arrière il est absolument nécessaire de continuer à nous instruire coopérativement par le moyen des soirées d'équipes au cours des soirées d'hiver.

4.— L'étude nous est d'autant plus nécessaire au cours des mois qui vont suivre, que l'après-guerre va nous apporter des problèmes aigus et difficiles à résoudre.

5.— Il faudrait être prêt à mettre les équipes en fonction dès le début de novembre et les continuer jusqu'à la fin d'avril. De la sorte, chaque cercle tiendra au moins vingt-quatre soirées d'équipes et six assemblées mensuelles paroissiales.

6. — Il sera très utile, pour ne pas dire nécessaire, que chacun de nos officiers de cercle aient en mains, le plus tôt possible, le "manuel des équipes" qui contient des directives pratiques pour assurer l'organisation et le bon fonctionnement des équipes. Ce manuel devrait être aussi à la portée de chacun des chefs d'équipes, il serait même à souhaiter que chacun des équipiers possède son propre exemplaire. Ce manuel coûte une bagatelle. Le secrétaire devrait donc, au plus tôt, faire venir un nombre suffisant d'exemplaire pour en distribuer au moins à tous les officiers et aux chefs d'équipes. La dernière édition du manuel contient des conseils pratiques pour la formation des chefs d'équipes.

7. — Le point le plus important pour assurer le succès des équipes est le choix du sujet d'étude. Ce sujet doit être de nature à susciter l'intérêt chez l'ensemble des cultivateurs de la paroisse. Or ce qui intéresse les gens avant tout, c'est l'amélioration de leurs conditions sociales et économiques. Il est évidemment impossible au bureau central d'indiquer un sujet général pour toutes les paroisses et encore moins le sujet spécial qui conviendrait à chaque localité. Chaque paroisse en effet, a ses problèmes propres dont la solution ferait disparaître les malaises dont souffrent les cultivateurs; chaque paroisse a besoin d'organisation économiques et coopératives qui pourraient augmenter le bien-être de tous. C'est donc aux officiers du cercle local, de concert avec l'aumônier, à chercher le sujet d'étude qui répondrait aux besoins le plus pressant de la paroisse. Les directeurs pourraient, au besoin, consulter les cultivateurs de leur entourage. Le sujet d'étude sera d'autant plus facilement agréé par les équipiers qu'il auront été consultés de quelque façon pour en fixer le choix.

8. — Il est cependant un sujet d'étude d'importance capitale qui devrait être au programme de chacun des cercles au cours d'au moins une année d'étude. Nous voulons parler des principes généraux de la coopération. L'étude de ce sujet servira à faciliter l'organisation et le bon fonctionnement de toutes les organisations coopératives que le cercle mettra sur pied dans l'avenir, et contribuera à augmenter le succès des coopératives déjà existantes. Nous possédons, à cet effet, un instrument d'étude excellent: les notions élémentaires de coopération agricole, cours préparé par le secrétaire général, M. Gérard Filion. Les paroisses qui n'ont pas encore fait l'étude de ce cours pourraient peut-être avec avantages en faire le sujet d'étude de cette année.

9. — Jusqu'ici, l'U.C.C. n'a pas fait une grande propagande pour l'organisation de magasins coopératifs, dans nos paroisses agricoles. Nous ne possédons pas encore en langue française, un instrument d'étude pour assurer le succès de pareilles entreprises coopératives. Cette lacune est aujourd'hui comblée. Le Conseil supérieur de la Coopération a édité, il y a quelques mois, une brochure sur l'organisation et le bon fonctionnement du magasin coopératif. Les cercles qui songeraient à organiser, chez eux, une coopérative de consommation feraient bien d'étudier cette brochure en équipe d'étude avant d'entreprendre une pareille organisation. On peut se procurer cette brochure au Service de librairie de l'U.C.C.

En résumé, nous demandons à tous les officiers de cercles paroissiaux de mettre la plus grande diligence pour choisir le sujet d'étude pour les prochaines soirées d'hiver. Et nous recommandons au secrétaire de se procurer le plus tôt possible un nombre suffisant d'exemplaires du manuel d'équipe pour les officiers et les chefs de groupes.

Léon Lebel, S.J.

(Le Guide)

Envahir ou être envahis, être plus ou ne plus être, redevenir un peuple agricole ou renoncer à être nous-mêmes, à être du tout; c'est le choix de ces années trépidantes. Ne blâmons que nous si nous avançons peu, si nous enrichissons les autres; blâmons l'insouciance des chefs, nos paralysies du cerveau, nos manques de vision et d'audace, nos omissions d'activité constructive, comme si nos malheurs séculaires ne nous avaient rien appris, comme si la paix aussi ne perdait pas ses victoires par les gaucheries du trop peu et trop tard. Relevons nos fronts, ouvrons nos bons yeux, regardons un peu moins en arrière et beaucoup plus en avant.

(Le Père Dugré dans "La terre qui naît")

ACTUALITE RYTHMEE

Radio-savonnage

Un jour de pluie qu'y faisait frette
Et qu'y ventait pas mal fort,
Mon voisin Cléophas Durette,
N'ayant pas d'ouvrage dewors,
Décida de s'mettre à son aise
Et de prendre un p'tit repos.
Il s'installa donc dans sa chaise
Pour écouter la radio.

Cléophas aimait la musique.
Les quadrilles pis les opéras,
Les sketchs, les discours politiques
Que déclament les candidats.
Il savait choisir ses programmes
Qu'il écoutait sans faire de bruit
Et qui réjouissaient son âme
Souvent très tard dans la nuit.

Il tourna l'piton et les ondes
Entrèrent dans le condensateur.
Il entendit un' voix profonde
(Que prend parfois un annonceur)
Chanter les vertus sans égales
D'une pauvre brique de savon
Qui blanchit les guenilles sales
En laine, en soie ou en coton.

Il change de poste. On joue un disque.
Mais ça dure pas longtemps;
Cléophas prend encore un risque
Et écoute quelques instants.
Au microphone, une voix nouvelle
Annonce un merveilleux savon
Qui lave les murs pis la vaisselle,
Les couches pis les caleçons.

Fatigué de cette réclame,
Il tourne l'piton de nouveau
Pour trouver un autre programme
Qui tape moins sur le cerveau.
Un homme parlait en vitesse
D'un savon doux et éclatant
Qui lave l'visage et les fesses
Sans frottage, ni blanchissant.

Découragé, l'ami Durette
Ferma le commutateur.
En allumant une cigarette,
Il dit comm' d'autres auditeurs:
"Si les étrangers en visite
Ecoutent parfois la radio,
Ils pensent bien que par icitte
Les gens sont des saprés salauds!"

Jean BLANCHET

"À pleines voiles"

Un tract, **A pleines voiles**, de M. l'abbé Guité, exalte le succès et les espoirs des coopérateurs gaspésiens, hier pauvres, aujourd'hui tout fiers d'être Pêcheurs Unis de Québec. Une première association avait échoué faute d'étude; on avait formé des coopératives avant de former des coopérateurs. On s'est repris, et ça va. Le poisson ne se donne plus, il se vend, — à 6381, rue Saint-Laurent, Montréal, — directement du pêcheur au consommateur. Quand on songe qu'en pleine crise les barges séchaient sur la grève et les pêcheurs aux secours directs, alors qu'on mangeait ici du hareng fumé de Norvège, du saumon de Russie et des crabes du Japon... Grâce à Dieu et au bon sens, l'entrepôt de Montréal vend aujourd'hui pour $1,000,000 par année, ce qui permet des ristournes de $1,000 au pêcheur et du poisson frais de la veille au consommateur. La seule coopérative de la Rivière-au-Renard, tout en payant trois fois plus cher que les anciens exploiteurs, donnait encore une ristourne de $51,816 en 1943. La comparaison entre 1933 et 1943 est éblouissante. Le bien moral est encore plus marqué, on est fier de soi, de sa profession, de sa petite patrie.

("Relations", octobre 1944)

Ouverture des cours

le 6 novembre

Ecole d'Agriculture de Mont-Laurier

À TRAVERS LE CANADA AGRICOLE

par

J.-R. PELLETIER, régisseur

Ferme Expérimentale,
Ste-Anne-de-la-Pocatière

XXX. — Le Nouveau-Brunswick

L'histoire primitive de cette province n'est guère différente de celle des deux autres provinces Maritimes. En effet, la région côtière de l'Atlantique, constituant la porte sur l'océan, était autrefois administrée comme une seule et même colonie. Toutefois, il y eut par la suite des démembrements géographiques, des redistributions administratives et des zones régionales de combat. C'est au cours des premières luttes que se dessinent naturellement les caractères historiques de cette province. D'abord Champlain la visita pour la première fois en 1604. Il longea en partie la belle rivière St-Jean que l'on désigne aujourd'hui sous le titre du Rhin d'Amérique. Il la nomma ainsi parce qu'il la vit pour la première fois le 24 juin de cette même année, en la fête de saint Jean.

L'Acadie

Plus tard, c'est à Port-Royal que Villebon, commandant de l'Acadie, fut emprisonné par Phipps. En 1692, il s'échappa et alla se retirer à Jamseg d'où il aida Iberville à reconquérir cette province en 1696. Lors du traité d'Utrecht de 1713, l'Acadie qui comprenait alors le Nouveau-Brunswick, était cédée à l'Angleterre. Au recensement de 1671, il y avait une population de 441 personnes et, en 1755, (l'année de la noirceur au Canada) il y en avait déjà 10,000, dont près de 7,000 furent déportées et les autres montèrent vers Québec. Conséquemment, il y avait à peine 1,500 personnes environ, vers 1784, mais en 1941, le nombre avait remonté à 164,215 personnes, suivant le recensement officiel.

Position géographique

En raison de sa position géographique, le Nouveau-Brunswick eut aussi dans les débuts, ses démêlés avec le vieux Québec et l'Etat du Maine, au sujet de la fixation des frontières. C'est ainsi que vers 1828, il y eut des escarmouches entre les armées du Nouveau-Brunswick et celles du Maine. Mais les deux réclamants durent finalement en convenir à la décision du roi de Hollande que l'on avait assigné comme arbitre. De nouveau, la dispute reprenait avec les Américains même après une première entente. La question n'était définitivement réglée qu'en 1842. Une autre île appelée Campobello, longue de dix milles et large de deux seulement, constitua aussi un litige entre ces deux mêmes réclamants Demeurée territoire canadien, elle n'en constitue pas moins un des lieux de pêche préférés du Président actuel des Etats-Unis.

Erigé en province

Le Nouveau-Brunswick fut officiellement érigé en province vers 1785. L'arrivée des Loyalistes américains après la guerre de l'Indépendance précipita cette décision. Un autre fait historique particulier à cette province fut le grand feu de 1825. L'ampleur de cet incendie n'a pas encore été surpassée à date au pays En cette année de grande conflagration il y eut des feux de forêts sur une superficie de 8,000 milles carrés activés par un terrible ouragan qui dura plusieurs jours. Environ 15,000 personnes avaient alors perdu tous leurs biens. Le reste du Canada, l'Angleterre et les Etats-Unis leur vinrent en aide. L'on estime que les forêts détruites en cette pénible circonstance étaient à peu près les plus belles en grandeur et contenaient les essences les plus précieuses que l'on pouvait trouver partout dans l'Est canadien.

L'agriculture

L'agriculture s'implanta au Nouveau-Brunswick dès les débuts de la colonisation; mais en raison de sa proximité des mers, le progrès fut toujours lent. Cependant la pêche et la forêt rapportaient beaucoup plus et leurs produits trouvaient preneurs sans délai. Même aujourd'hui, en cette province, 20% seulement de la superficie des 28,000 milles carrés de terre arable a été défrichée. Cependant, dès 1840, on comptait déjà 436,000 acres en culture. Vers le même temps, cette province s'était déjà acquise une belle réputation comme productrice de blé d'hiver. Cette culture spéciale devait disparaître avec le développement de l'Ouest canadien, mais sa seconde culture préférée que fut toujours celle des patates ne fit que gagner davantage en importance et en prestige. On estime aujourd'hui à 5 millions d'acres de terre occupée. Un quart environ a déjà été amélioré. Ainsi, la superficie moyenne des terres est de 122 acres avec seulement 39 en culture. Dans les deux principaux comtés producteurs de patates, le long de la rivière St-Jean, la superficie moyenne de cette culture par ferme était de 13.8 acres en 1937.

Modes de culture

Les modes de culture varient avec les diverses régions; ainsi, le long de la rivière St-Jean et dans la région de St-Stephen, on cultive la patate de façon intensive. On en cultive un peu moins aux extrémités est et ouest de cette même vallée, où l'on a poussé l'industrie laitière au cours des récentes années. C'est aussi dans cette région que l'horticulture est le plus en progrès. Dans le district environnant Moncton, on y fait de l'industrie laitière, de l'élevage des animaux à boucherie et tout particulièrement l'élevage des renards. Au centre, dans le district de Sussex, on y fait de la culture mixte sur une haute échelle avec l'industrie laitière et la patate comme spécialités. Dans toute la région du Nord, on pratique la culture mixte également. Mais la pêche et la forêt sont si rémunératrices quelles viennent un peu en contravention avec le progrès agricole, bien qu'il soit encore satisfaisant. C'est surtout dans cette dernière région que le mouvement coopératif est le plus rapide. Cela est un autre excellent signe de progrès.

Evolution de l'agriculture

L'agriculture de cette province a évolué progressivement et lentement. Les statistiques n'en révélaient pas moins qu'en 1931, il y avait une quantité moindre de bestiaux, de porcs et de moutons sur les fermes que lors du recensement de 1861. Il y eut cependant un essor formidable au cours de la dernière décade, et tout particulièrement durant cette guerre. Il est vrai que pour tout le Canada, le tonnage des aliments naturels produits sur nos fer fermes a augmenté de 48%, alors qu' il y avait un demi-million d'hommes de moins dans les champs. Le Nouveau-Brunswick y prit sa grosse part puisque ses revenus agricoles en 1943 dépassaient les 49 millions de dollars.

Spécialités agricoles

Après les patates et l'élevage des renards, qui sont les deux plus importantes spécialités agricoles, l'industrie laitière a rapporté 3 millions et ½ de dollars en 1942 avec 87% de son beurre classé No 1 et 88% de son fromage entrant dans la même catégorie. La production des pommes, qui était de 30,000 barils en 1928, avait monté à 110,000 en 1943. Elle rapportait alors plus d'un demi-million de dollars.

La distribution de la chaux, qui était de 12,186 tonnes en 1935, se chiffrait à 57,758 tonnes en 1943. D'autre part, le relèvement des troupeaux laitiers progresse probablement plus vite au Nouveau-Brunswick aujourd'hui que partout ailleurs au Canada. En effet, on a une des plus belles méthodes de placement des taureaux par l'intermédiaire des sociétés d'agriculture: les primes d'achat et d'entretien sont basées sur le nombre de vaches saillies. En outre, on a déjà en activité cinq beaux centres d'insémination artificielle et l'on a fait, sur une haute échelle, l'importation de génisses de très haute qualité, en vue de donner une bonne partance aux petits troupeaux. On a une preuve de ce progrès en analysant les résultats de 55 associations de contrôle laitier. Ainsi 7,047 vaches appartenant à 747 troupeaux différents, donnèrent en moyenne 6,357 livres de lait et 278.8 livres de gras. De ces 7,047 vaches, 1,638 donnèrent plus de 300 livres de gras, tandis que toutes les vaches appartenant à 202 troupeaux sur 747 produisirent une moyenne dépassant les 300 livres de gras.

Projets d'après-guerre

Déjà certains projets de restauration agricole d'après-guerre sont en cours. Une équipe de 19 étudiants en génie civil est à faire des reconnaissances et à préparer des plans pour construire des aboiteaux afin de protéger en permanence 40,000 acres de marais. A date, on a complété les travaux sur une superficie d'environ 14,000 acres. On a aussi commencé l'enseignement technique et pratique de l'agriculture dans certains "High Schools" des villes, et cela, afin de mieux faire apprécier l'importance de l'industrie fondamentale en cette province et de garder encore intéressés à la terre les fils de cultivateurs qui poussent assez loin leurs études secondaires.

Culture des patates

La grande spécialité agricole du Nouveau-Brunswick est la culture des patates. C'est sans doute en raison de son sol, de son climat et de ses facilités d'expédition par mer. En effet, en 1943, cette culture leur rapportait 15 millions de dollars, ou 38% de tous les revenus agricoles. Le rendement moyen à l'acre était de 288.3 boisseaux, tandis que Québec n'avait que 98.3, la Nouvelle-Ecosse 100.1, l'Ontario 108.3 et l'Ile du Prince-Edouard 136.6 boisseaux en moyenne à l'acre. Ainsi, Québec, avec 168,000 acres, produisait 16½ millions de boisseaux de patates, tandis que le Nouveau-Brunswick avec ses 60,300 acres en récoltait 17 millions et ½ de boisseaux. En 1943, également, le Nouveau-Brunswick avait 6,725 acres ensemencées en patates pour la certification, dont 58% des champs passèrent à l'inspection. Au printemps de 1944, 182,655 boisseaux de ces patates certifiées étaient vendus au Canada et de 642,024 boisseaux, 340,000 furent expédiés aux Etats-Unis, 180,000 à Cuba, 72,810 à l'Uruguay, 34,238 au Vénézuéla, 9,708 aux Indes anglaises, 2,913 aux Bermudes et 2,200 à la République dominicaine.

Mode de culture des patates

Le fermier spécialisé dans la culture des patates travaille très fort. Il a de nombreux risques à courir. C'est pourquoi, si peu qu'il donne d'importance à cette culture, il lui faut quand même un outillage dont le coût minimum est de $12,000 Il doit aussi suivre à la lettre les instructions sur les arrosages, appliquer près d'une demi-tonne d'engrais chimiques à l'acre, faire l'enfouissement d'engrais verts et suivre une courte rotation spéciale. En rapport avec cette culture, il y a au Nouveau-Brunswick tout un personnel d'instructeurs spécialisés, de postes ou entrepôts d'expédition et des établissements de transforma-

(Suite à la page 38)

Un immense champ de patates de 175 acres à Grand-Sault, au Nouveau-Brunswick. Le premier personnage que l'on aperçoit à gauche est le ministre provincial de l'Agriculture, l'hon. A.-C. Taylor.

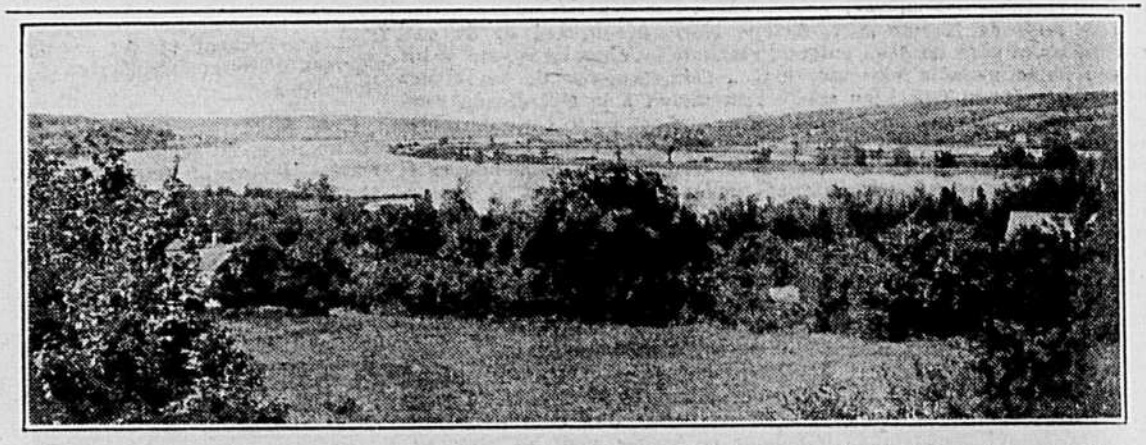

Une scène pittoresque de la partie est de la rivière Saint-Jean, près de Queenstown, où l'on pratique la pomiculture sur une grande échelle. La culture des pommes de terre y est aussi très poussée. Cette belle rivière est quelquefois appelée le Rhin de l'Amérique.
(Photo de l'Office de l'Information du Nouveau-Brunswick).

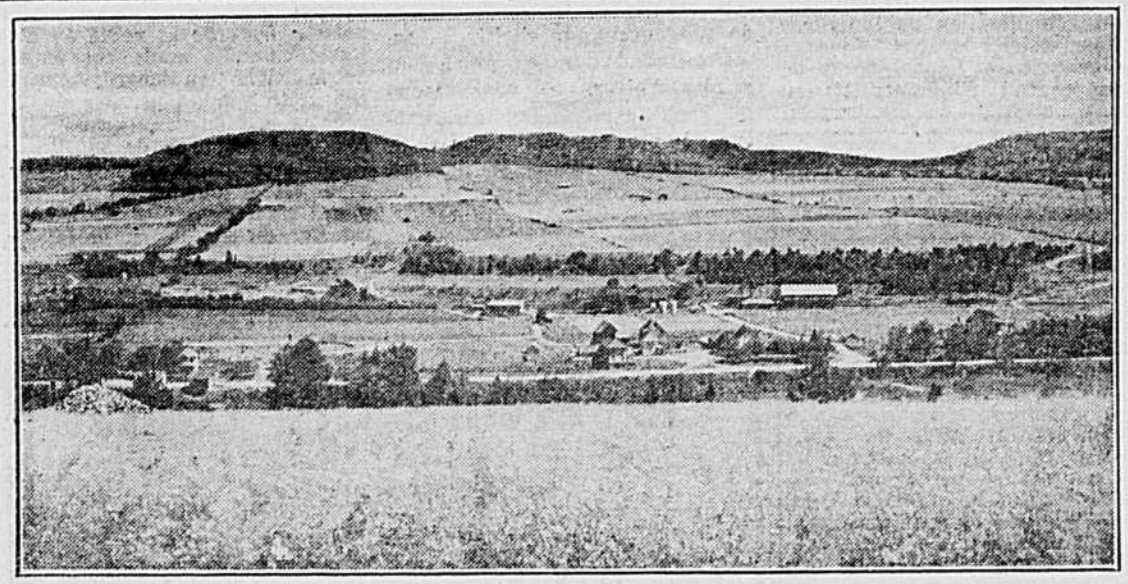

Vue d'une ferme typique au Nouveau-Brunswick où l'on pratique la culture mixte. A remarquer que les sections les moins propices à la culture sont laissées en forêt. C'est sans doute parce qu'elles rapportent plus de cette façon. (Photo de l'Office de l'Information du Nouveau-Brunswick).

Meilleurs souhaits aux cultivateurs de la province à l'occasion du 20ième anniversaire de la fondation de l'U.C.C.

B. TRUDEL & CIE

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries.

304, Place Youville — MONTREAL

REGARDS SUR L'AVENIR

Un congrès général de l'U. C. C. en 1974

par Jean BLANCHET

C'était le 23 octobre 1974.

Une brise fraîche, venant de l'ouest, soufflait par cet après-midi d'automne, quand Philibert Montgrain stoppa son hélicoptère sur le toit de sa maison. Il couvrit le moteur d'une toile cellulosique souple et non-inflammable, inspecta rapidement la tige de propulsion et ferma l'entrée de la carlingue. Son casque de cuir et ses lunettes à la main, le cultivateur se dirigea vers l'escalier chromé qui, du toit, conduisait aux étages inférieurs de sa maison de ferme.

Philibert arrivait d'un congrès général de l'U.C.C., dans la force de l'âge et parmi un nombreux concours de population, avait splendidement célébré son cinquantième anniversaire de fondation.

Sa femme aurait voulu, elle aussi, assister à cette fête professionnelle, car la Section féminine de l'U.C.C. qui, en 1944, s'était propagée dans toute la province, avait réalisé d'immenses progrès dans tous les domaines et contribué à relever le niveau économique et social de la vie agricole. Mais Georgianna avait été incapable de s'absenter, retenu qu'elle était par la mise en conserve de certains légumes et fruits. On inventa aux alentours de 1953 de nouveaux procédés pour la conservation des produits horticoles et fruitiers: on avait abandonné presque partout la vieille méthode de stérilisation préconisée par Pasteur à la fin du dix-neuvième siècle pour protéger les aliments contre les bactéries ou les germes de l'atmosphère. Aujourd'hui, la chimie mettait à la disposition des ménagères une pilule, un dérivé du trisolicylate de butane qu'on plaçait dans un bocal de conserve et qui permettait de garder des légumes à l'état frais pendant une période de quinze ans. Ces comprimés se vendaient deux piastres la douzaine, parce qu'on n'était pas obligé de les renouveler tous les ans.

Cependant, au cours des deux premiers jours de mise en conserve, il était essentiel d'agiter les bocaux trois fois toutes les heures afin d'obtenir une solution uniforme et homogène. Et, comme Philibert n'avait pas encore acheté d'agitateur automatique, sa femme était obligée de rester à la maison pour voir à cette besogne.

Georgianna avait reconnu le vrombissement familier de leur hélicoptère V-16 et ausitôt que l'appareil se posa sur le toit elle laissa un pot d'ananas sur l'évier et pesa sur un commutateur en forme de boussole près de la fenêtre; la porte qui donnait accès à l'escalier chromé glissa et disparut dans le mur.

Un instant plus tard, Philibert, un large sourire aux lèvres, fit son apparition dans le corridor. Il embrassa doucement son épouse, jeta son casque et ses lunettes sur un fauteuil et, s'appuyant sur la petite plaque d'acier qui tenait lieu de poêle, il demanda:

—As-tu fini tes conserves?

—Oui, ça s'achève... il ne me reste que deux bocaux de salsifis et un pot de "sckaraches" à arranger... Ce dernier produit était un nouveau fruit pas très juteux qu'un riche commerçant oriental, par tous les moyens publicitaires possibles, avait réussi à placer sur le marché et dans l'estomac des consommateurs.

Georgianna reprit:

—As-tu fait un bon voyage?

—Excellent. Pas la moindre défectuosité dans le mécanisme; une température idéale, tout a marché à merveille...

—Et le congrès général?

—Je t'en parlerai tout à l'heure... J'ai cru voir Léopold dans le champ.

—Oui, justement, il laboure la terre du troisième.

—Avec le tracteur électro-magnétique?

—Non, avec celui à air comprimé. Il aimait mieux prendre le numéro 12 à cause de la faible pente du terrain.

Montgrain ne répondit pas. Il retourna dans le corridor et, sur le mur, ouvrit un panneau en matière plastique; il leva lentement une petite manette d'aluminium et, sur un écran lumineux, il vit son garçon assis sur le siège du tracteur qui tirait une charrue à quatre oreilles. Les bandes de terre franche étaient droites, symétriquees et légèrement inclinées. Le père suivait d'un oeil attentif tous les gestes, toutes les réactions de Léopold et constatait que celui-ci était déjà un maître-laboureur. Philibert saisit le microphone de l'appareil télévisophonique et se mit en communication avec son fils qui avait, dans sa poche de chemise, un petit récepteur-émetteur d'ondes mû par l'énergie atomique. Cette dernière invention était, sans contredit, la plus sensationnelle et la plus révolutionnaire du vingtième siècle. En 1967, dans un des plus fameux laboratoires nord-américain, deux savants avaient réussi à capter et à utiliser, au bénéfice de l'industrie et de l'agriculture, la force potentielle et illimitée qui se dégage du bombardement continuel des molécules et des atomes. Un centimètre cube d'hydrogène fournissant, au contact de l'air, deux mille soixante chevaux-vapeur à la seconde. L'énergie électrique devenait de plus en plus désuète. Mais, grâce à l'intervention de vieilles puissances financières, on s'en servait encore pour l'éclairage de certaines rues de la métropole. Le gouvernement, qui n'avait pas donné suite à ses projets d'électrification rurale, parlait aujourd'hui d'atomification des campagnes: on attendait des élections générales au printemps de 1975.

Quoi qu'il en fût, Philibert Montgrain, comme beaucoup d'autres cultivateurs avait mis de l'argent de côté dans le temps de prospérité économique entre 1947 et 1952, alors que les patates se vendaient $5.00 le sac de soixante livres et que le beurre No 1 avait un plancher de $1.25 la livre. Il avait économisé quelques piastres et s'était adapté, sans trop de difficultés, à tout ce que la science moderne créait de luxe et de besoins. Dans une valise, au grenier, il conservait précieusement deux objets, qui lui rappelaient des souvenirs d'antan: la lampe à l'huile qu'il rallumait de temps en temps pour le plaisir de la chose, et la meule sur laquelle il aiguisait jadis sa hache et ses faulx.

Montgrain vit son fils arrêter le tracteur au milieu du champ, en descendre et examiner une pièce de la machinerie. Il s'informa:

—Que c'est qui va pas, Léopold?

—La tige de conduite a frappé une roche tout à l'heure.

—Est-ce qu'elle a crochi?

—Ça pas l'air à ça.

—C'est correct, Léopold, vient-t'en à la maison, c'est le temps du bardas.

—La trayeuse à vapeur est réparée, vous aurez pas besoin de moi pour la traite. Si ça fait pas de différence, père, j'aimerais labourer jusqu'à la noirceur.

—All right. boy, ça nous donnera de l'avance.

Il ne fallait pas se surprendre, en 1974, d'entendre couramment des expressions et des phrases anglaises dans la bouche de la plupart des habitants de la province, car, depuis quinze ans, on avait fait une propagande intense pour amener tous les Canadiens français du pays à s'exprimer correctement dans la langue de la majorité. Pour herser, bûcher, manger et réussir dans la vie, il fallait posséder l'anglais; l'unité nationale n'était qu'à ce prix.

Après souper, ce soir-là, comme Philibert lisait les nouvelles du jour sur le télétype, sa femme sortit sa vaisselle de la laveuse automatique et dit:

—Tu ne m'as pas donné tes impressions du congrès général de l'U.C.C.

—Ah!... bon... c'est vrai... c'était magnifique. Nous avons eu le rapport financier de nos deux nouvelles entreprises de coopération: notre manufacture centrale d'instruments aratoires et notre fabrique d'engrais commerciaux. Les résultats sont épatants.

—Combien de nembres avons nous actuellement dans la province?

—Sur 164,000 cultivateurs il y en a 163,997 qui sont membres de l'U.C.C.

—Les trois autres, que c'est qu'ils font?

—Ils attendent.

—Ils attendent quoi?

—Pour savoir si l'U.C.C. va bien marcher avant de payer leur cotisation de cinq piastres.

—As-tu aimé les conférences?

—Oui, surtout celle de l'Aumônier général.

—De quoi a-t-il parlé?

(Suite à la page 38)

Un Moyen à double action pour aider à soulager la BRONCHITE

RHUMES • IRRITATION • CONGESTION

Attaquez directement les souffrances pénibles que cause la bronchite... aidez à soulager la toux, la congestion et l'irritation, par la méthode Vicks éprouvée, si efficace!

Mettez une bonne cuillerée de Vicks VapoRub dans un bol d'eau bouillante. Puis respirez les vapeurs qui se dégagent, pendant quelques instants. A chaque respiration, cette médication va droit dans les bronches enflammées, où elle calme l'irritation, apaise la toux, et dissipe l'oppression et la congestion.

Au coucher, frictionnez-vous la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub. Son action cataplasme-vapeurs persiste pendant des heures, en vous apportant un nouveau bien-être pendant que vous dormez.

Message du ministre de l'Agriculture

L'anniversaire que célèbre cette année l'Union catholique des Cultivateurs est un des événements les plus importants de notre histoire agricole. Il marque les progrès réalisés depuis vingt ans par l'association professionnelle des cultivateurs du Québec; c'est un bilan impressionnant dont se réjouit le ministre de l'Agriculture.

Un groupement puissant de tous les ouvriers du sol est plus que jamais une nécessité. Le ministère de l'Agriculture doit pouvoir compter, dans la poursuite de sa tâche, sur une force indépendante et parfaitement représentative des intérêts de la terre.

Par ailleurs, l'Etat se doit de seconder de toutes ses forces un organisme aussi important de notre vie nationale, économique et sociale. L'U.C.C. peut compter sur ma collaboration et sur celle du personnel que je dirige. Tous nous mettrons l'épaule à la roue afin que votre association enrichisse ses cadres de nombreuses recrues et que l'action bienfaisante de ses divers services couvre bientôt tout l'aire du Québec agricole.

Je souhaite que l'U.C.C. continue de marcher, au pas accéléré, de progrès en progrès et qu'elle atteigne pleinement dans un avenir rapproché, les buts élevés fixés par ses audacieux fondateurs.

Laurent Barré

Ministre de l'Agriculture, Québec.

Le premier ministre Churchill et Eden sont allés rencontrer Staline chez lui

Pour discuter, semble-t-il, de la poursuite de la guerre contre l'Allemagne, des conditions qu'on doit lui imposer et de la question polonaise. — La Russie agit à sa guise et cache à peine ses intentions au sujet de la Pologne. — Danger d'un autre conflit armé d'ici vingt ans.

On annonce, à l'heure même où nous nous disposons à mettre sous presse, l'arrivée inopinée à Moscou du premier ministre Churchill et du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, M. Anthony Eden, accompagnés de quelques chefs d'état-major.

Lors de la dernière conférence tenue à Québec, on se rappelle qu'il avait été question d'une rencontre possible entre Churchill, Roosevelt et Staline à Québec même. Le bruit avait couru, tout comme au cours de la première conférence Churchill-Roosevelt de la Vieille Capitale, que Staline arriverait à la dernière minute pour participer aux entretiens.

L'Ours du Kremlin

La rumeur ne reposait sur aucun fondement sérieux. L'Ours du Kremlin n'est pas de ceux que l'on déplace facilement. Certains affirmaient qu'il avait été invité mais qu'il avait décliné l'invitation. Staline, on a eu maintes fois l'occasion de le constater, tient de l'oriental pour qui l'Occident ne dit rien qui vaille. Il préfère sans doute les steppes de Russie et se sentirait probablement dépaysé en Amérique où le culte de la liberté cadre si peu avec sa conception de l'Etat.

D'autres disaient qu'il n'avait pas été invité parce que les entretiens devaient porter sur la guerre contre le Japon. Or, on sait que la Russie n'est pas en guerre avec les Japonais. Elle entretient même des relations diplomatiques avec l'Empire du Soleil levant.

Les Anglo-Américains ne paraissent pas s'offusquer outre mesure de l'attitude du maître du Kremlin. En tout cas, ils laissent, sur ce point comme sur bien d'autres, Staline agir à sa guise. Pourvu que leurs intérêts sont sauvegardés, ils ne regardent pas de trop près aux empiètements qui se commettent contre la Pologne, les petits Etats de la Baltique ou des Balkans que l'Union soviétique tente d'annexer par tous les moyens possible. Les sentiments de la Russie rouge, quant à l'hégémonie mondiale, seraient-ils tellement différents que ceux de l'Allemagne naziste? Hitler avait commencé à réaliser ses ambitions de conquête en créant la plus grande Allemagne aux dépens des Etats voisins. A l'instar du Fuehrer, l'héritier politique de Lenine songerait-il lui aussi à se tailler un empire colossal qui lui permettrait de tenir en balance la puissance anglo-américaine.

Jeu dangereux

Londres et Washington, qui ont fait le jeu de la Russie soviétique en maintes occasions, dans le but évident de l'amadouer, finiront-ils par se lasser de ce jeu dangereux pour la paix future? A chaque nouvelle concession, les exigences soviétiques s'accroissent. On n'a guère observé de réaction jusqu'ici de la part des démocraties occidentales. Cette attitude a pu être commandée par des préoccupations d'ordre militaire. La puissance militaire de la Russie n'est pas à dédaigner, loin de là. Si Hitler semble définitivement entraîné sur le chemin de la défaite, c'est dû pour une grande part à la résistance héroïque des troupes rouges. C'est un fait qu'il importe de ne pas oublier. Cela expliquerait la condescendance qui, à la longue, peut s'avérer un signe de faiblesse, que Londres et Washington ont manifesté à l'endroit du colosse soviétique.

La question polonaise

Mais voici que la crise polonaise de ces derniers jours met en danger l'existence même d'une Pologne libre et indépendante Le voyage de M. Churchill à Moscou ne serait peut-être pas étranger à la question polonaise qui a menacé, un certain moment, de tourner en crise aiguë et qui est loin d'être réglée.

Le premier ministre Churchill est allé rencontrer Staline chez lui pour la deuxième fois en cette guerre, sans que l'ermite du Kremlin ait daigné faire la moitié du chemin. Albion marche sur son orgueil quand il s'agit de faire plaisir au dictateur de l'Union soviétique. Churchill voudrait-il se rendre compte sur place ce que représente au juste le fameux Comité national polonais de Moscou qui a pris sur lui de contrecarrer toutes les décisions du gouvernement polonais réfugié à Londres. En autant qu'on le sache, ce Comité est encore reconnu officiellement comme le seul gouvernement polonais légitime par Londress et Washington.

De son côté, Moscou serait, dit-on, l'agent secret des intrigues suscitées par le Comité soi-disant national de la Pologne libre à Moscou que la Russie appuie ouvertement si l'on en juge par le ton agressif de la presse soviétique à l'égard du gouvernement polonais de Londres. Mais si ce dernier n'a pas voix au chapitre, on ne voit pas bien ce qui pourra sortir de bon de cette conférence pour l'avenir de la Pologne. Le Comité de Moscou y aura sûrement ses représentants qui ne manqueront pas d'exposer leur point de vue à l'exclusion de celui du gouvernement polonais de Londres. Il est à craindre que ce ne soit pas dans les meilleurs intérêts de la nation polonaise.

Le sort de l'Allemagne

Il serait également question, à la conférence de Moscou, de la lutte à poursuivre contre l'Allemagne et du sort qui lui sera fait après la guerre. C'est du moins ce qu'on laisse entendre au moment où les entretiens commencent.

Il s'agirait de délimiter la portion de l'Allemagne que la Russie se chargerait d'occuper militairement, de fixer de nouvelles frontières orientales au Reich dès que les hostilités auront pris fin.

Les ambitions russes

La Russie, on le sait, a déjà manifesté l'intention bien arrêtée de garder toutes ses conquêtes, d'incorporer à l'Union soviétique une large tranche du territoire polonais qu'elle s'annexait par la force au temps où elle était l'alliée de l'Allemagne, sans parler des Etats baltes et de certains territoires enlevés aux Balkans. On n'a pas entendu dire qu'elle ait renoncé à ce projet.

Elle voudrait, il est vrai, dédommager la Pologne des territoires qu'elle lui enlève aux dépens de l'Allemagne orientale. On ne voit pas ce que cela pourra donner pour la paix future. Si la Russie parvient à gagner son point, ce pourrait être le germe d'un autre conflit armé d'ici une vingtaine d'années.

Le premier ministre Churchill fera-t-il entendre sur ce point une voix ferme et décidée? Il est permis d'en douter, en dépit des services que rendent à la cause alliée les nombreux soldats et aviateurs polonais dans le camp des Nations Unies. De toute façon, les entretiens de Moscou ne laissent présager rien de bon pour le maintien d'une paix permanente en Europe.

B. B.

Le soldat J.-P. Dion, de St-Lambert (Qué.), reçoit la communion des mains de Son Eminence le cardinal Villeneuve à un camp d'entrainemnet de l'Armée canadienne en Angleterre. Son Eminence est ici assistée du lieutenant-colonel J.-C. Keohane, aumônier militaire, de Regina (Sask.).

(Photo Armée canadienne)

Revue succincte de la situation internationale

OUEST — La 1ère armée américaine referme l'étau sur Aix-la-Chapelle et augmente sa pression en vue d'une poussée en Rhénanie; des troupes amphibies de la 1ère armée canadienne avancent rapidement sur la rive sud de l'estuaire de la Schelde; la 2e armée britannique repousse de vives contre-attaques à l'ouest d'Arnhem.

URSS — Des avant-gardes russes ont atteint la Baltique au sud de Memel; l'armée rouge avance vers Tilsit, en Prusse orientale.

GRECE — Des troupes britanniques et grecques occupent Corinthe.

ITALIE — L'avance alliée vers le Pô est retardée par la pluie, la boue et la résistance allemande.

RAIDS — L'offensive aérienne se poursuit aujourd'hui après un gros bombardement de la RAF et du CARC sur Bochum, la nuit dernière.

PACIFIQUE — Les Américains ont envahi la petite île de Garakayo, dixième de l'archipel Palau, sur la route des Philippines.

N'OUBLIEZ PAS

que nos poussins sont de la plus haute catégorie que vous puissiez vous procurer. R.O.P. et issus R.O.P. certifiés par les Ministères Fédéral et Provincial. Aucun réacteur depuis 4 ans.

Si vous avez encore besoin de poussins, y compris poulets de gril (broiler), écrivez-nous. Nos incubateurs fonctionnent toute l'année.

LEGHORNS & ROCKS BARRES

Ferme Avicole Agro

A. ROBERGE, prop. R.R. no 1, Longueil, P.Q. Tél.: 2155

COLONISATION

Pour semer des foyers de vie

Même s'il est peu de gens de nos jours qui s'en rendent compte, le don de la vie est le plus précieux dont jouissent les mortels. Et pour peu qu'ils aient le sens de la gratitude, les hommes devraient s'employer d'abord à préserver la vie, à la conserver, puis ensuite, à la transmettre dans un état enrichi, si possible.

Dans les villes, on le sait, les familles ne durent au plus que quatre générations. Il faut que les campagnes viennent sans cesse y renouveler les effectifs humains, sans quoi les populations s'éteindraient. Cette seule raison devrait suffire à démontrer l'importance de maintenir un sain équilibre entre nos populations, de retenir à la campagne par tous les moyens possibles, la plus forte proportion de notre capital humain.

Là n'est pas cependant la tendance du siècle. L'exode rural se poursuit à une cadence régulière; il s'est même sensiblement accéléré depuis le début des hostilités. Il est donc d'une extrême importance, dans le but toujours de conserver la vie, de s'employer à endiguer ce flot de nos énergies humaines.

Or, l'un des plus efficaces moyens de retenir à la campagne les effectifs qui y vivent encore, d'y retourner ceux qui auraient chance d'y réussir, est la colonisation. Pour coloniser cependant, il faut mettre en valeur de nouvelles richesses et les rendre accessibles aux familles désireuses de s'établir. Et cela coûte de l'argent. Etant donné qu'il y va de la conservation de la vie, n'est-il pas du devoir des pouvoirs publics de faire en sorte de favoriser de l'accès à la terre tous ceux qui veulent s'y établir. Et le capital humain, seul capable de transmettre la vie, ne doit-il pas avoir préséance sur le capital argent?

D'autre part, du seul point de vue pécuniaire, l'ouverture de nouvelles terres ne constitue pas une dépense mais un placement de tout repos, le plus sûr que puissent faire les corps publics. La valeur d'un lot de colon augmente d'année en année.

La tâche de l'après-guerre, la plus difficile entre toutes, sera de créer pour tous du travail, de permettre à chacun de gagner sa vie. Au lieu de dépenser des argents sans retour, si l'on s'employait à développer de nouvelles richesses, l'on serait d'avance assuré de l'efficacité du placement et, ce qui a plus de prix encore, l'on contribuerait à semer des foyers de vie.

C.-E. COUTURE.

PARAITRA EN OCTOBRE
à l'occasion du centenaire
des Pionniers de Rochdale
"INITIATION À L'HUMAIN
par
Victor Barbeau
Une doctrine
DES COOPERATEURS
Une coopérative
DES OEUVRES
Prix: UN DOLLAR, plus 10% pour les frais de port.
Au Service de Librairie
de l'U.C.C.
515, avenue Viger
Montréal

Conseils de la semaine

Le rôle de la chaux

Par Jean Blanchet, agronome

On n'a pas toujours compris le problème du chaulage des terres, les uns, parce qu'ils ne le croient pas bien important, les autres, parce qu'ils n'ont pas obtenu avec la chaux les résultats désirés. Mais un fait demeure: c'est que la plupart des sols de la province sont pauvres en chaux. Pour corriger l'acidité de nos terres, pour les placer dans de meilleures conditions de fertilité et pour augmenter leur rendement, il est essentiel que la pratique du chaulage se généralise.

Une définition

Qu'est-ce que la chaux?

La chaux n'est pas, comme on est porté à le croire, un engrais chimique, un fertilisant. Elle n'apporte aucun élément de fertilité à la terre; elle ne fournit ni l'azote, ni la potasse, ni l'acide phosphorique.

Elle est un amendement. Elle amende, elle corrige, elle neutralise l'acidité d'un sol; elle place une terre dans de meilleures conditions de culture. Et c'est ce que nous allons expliquer.

Les effets du chaulage

En plus de neutraliser les sols acides **la chaux améliore leur structure;** elle effrite les sols argileux, les désagrège et les rend plus faciles à labourer et à herser; d'autre part, elle rend plus plastiques les terres sablonneuses et augmente leur puissance de rétention, leur pouvoir absorbant. Dans ce dernier cas, elle empêche les fertilisants de se perdre dans l'eau de drainage.

Deuxièmement, la chaux sert d'une façon indirecte à nourrir les plantes. La plupart des plantes utilisent directement de la chaux en solution pour former une partie de leur matière minérale. Mais un chaulage sur une terre acide a pour effet de décomposer certains composés d'acide phosphoriques et de potasse, de les solubiliser, et de les rendre, par conséquent assimilables pa rles plantes. Sans la chaux, ces particules d'éléments fertilisants seraient inutilisables.

Dans le sol, il existe des bactéries actives et utiles qui travaillent à la formation de l'humus, de la matière organique, et qui s'accrochent aux racines des légumineuses pour y apporter l'azote de l'air. Or, ces microorganismes, par leur besogne, secrètent, rejettent des acides qui puisent à leur développement. **La chaux vient transformer ces acides en sels et contribue ainsi à augmenter l'activité des bactéries.**

Ces trois effets de la chaux ont donc une importance réelle quand il s'agit de maintenir la fertilité de nos sols arables...

Où faut-il chauler?

En d'autres termes, comment peut-on savoir qu'une terre a besoin d'un chaulage?

Nous estimons qu'environ 85% de nos terres arables manquent de chaux. Comment déterminer la pauvreté d'un sol en chaux?

Tout d'abord par le genre de sol

Chez nous presque toutes les terres noires, les terres grises, difficiles à travailler, ont besoin d'une application de chaux. Les terres jaunes, légères et sablonneuses en profiteraient elles aussi.

Ensuite par l'espect de la végétation

Une terre acide et qui, par conséquent manque de chaux, a une végétation à elle... car il y a des plantes qui poussent admirablement bien sur des sols acides:

1—les fraisiers,
2—les queues de renard,
3—l'oseille,
4—les fougères,
5—les bleuets,
6—les marguerites.

Une saison de foin où il y a eu, cette année, plus de marguerites que de mil devrait recevoir au prochain labour une application de chaux.

Enfin, il existe une méthode scientifique de repérer l'acidité d'un sol et de déterminer ses besoins en chaux. Notre agronome local pourrait pratiquer chez vous cette méthode avec sa boite de **"Teskit"** ou vous faire prélever un échantillon de terre qu'on analysera au Laboratoire des Sols.

Quand appliquer la chaux

Il n'est pas de temps déterminé pour l'application de la chaux. Chaque cultivateur le fait quand il en a les loisirs. **Mais, à tout prendre, il est préférable d'épandre la chaux à l'automne.** Pourquoi?

1—C'est ordinairement à cette saison de l'année que le cultivateur est moins occupé par des travaux pressants.

2—Appliquée à l'automne, la chaux a plus de chance de donner des résultats dès le printemps suivant: elle a le temps de s'incorporer au sol avec les pluies d'automne, les gels et les dégels.

3—Les chemins sont ordinairement plus beaux en octobre qu'en mars et avril et ceci facilite le transport et l'épandage.

ON EST BIEN MIS
dans un
COMPLET
MARQUE FORTERESSE BRAND

Synonyme de durée et de qualité
Une fabrication de chez nous
ELZ. FORTIER, Limitée
117, rue St-Dominique, Québec

L'engraissement des dindons pour Noël

L'élevage des dindons qui doivent être engraissés pour le marché de Noël couvre un temps assez long. La plupart des éleveurs laissent leurs oiseaux courir en liberté à partir de la fin de l'été, et les sujets élevés de cette façon ne reviennent pas cher, car ils ramassent eux-mêmes leur nourriture. Vers le milieu de l'automne, on commence habituellement à leur donner une portion de grains entiers, à la fin de l'après-midi. Plus tard, pour commencer l'engraissement, on donne des pâtées molles. La réclusion et l'alimentation en cage ne sont pas recommandées pour les dindons, mais il ne faut pas cependant leur donner un parcours illimité pendant l'engraissement.

La base de la ration d'engraissement se compose de parties à peu près égales de blé, d'avoine et l'orge concassée. On peut y ajouter de petites patates cuites, des déchets de cuisine, un pour cent de sel, et du lait sous une forme ou sous une autre. La ration additionnée de sel et de lait est plus engraissante que celle qui ne l'est pas. On rend les grains moulus plus savoureux en les faisant tremper plusieurs heures dans du lait et de l'eau avant de les distribuer.

Pendant les deux premières semaines de l'engraissement, on donnera aux dindons une pâtée molle dans l'après-midi et un bon repas de gros grains le soir. Pendant les deux dernières semaines qui précèdent l'abatage, on leur donnera deux pâtées molles par jour, la première de bonne heure le matin et l'autre vers le midi. Après cela on mettra à leur portée du grain entier jusqu'au moment où ils vont se jucher. Il ne faut pas laisser les pâtées molles devant les dindons pendant plus de 30 minutes.

Nombreux emplois du blé-d'Inde

Les modes d'emplois du maïs ou blé-d'Inde sont nombreux, quelques-uns sont bien connus, d'autres le sont moins. Il se plante tous les ans au Canada plus de 600,000 acres de maïs et le plus clair de la récolte est donné aux bestiaux et aux volailles de la ferme sous forme d'ensilage, de fourrage ou de grain pour la production de viande, de lait, de beurre, de fromage et d'oeufs qui sont tous des nourritures essentielles. Le reste de la récolte est employé dans l'industrie, où l'on en tire toutes sortes de produits moins bien connus.

L'industrie canadienne absorbe tous les ans plus de 10 millions de boisseaux de maïs dit M. G.-F.-H. Buckley de la Station expérimentale fédérale de Harrow, Ont. En premier lieu, on fait tremper le grain et l'on en sépare le germe et la partie féculeuse. Du germe, on extrait de l'huile qui est utilisée de toutes sortes de façons différentes. L'amidon ou fécule est le produit principal du grain, et cet amidon et ses dérivatifs sont employés de toutes sortes de façons.

On trouve les produits du maïs partout, sur la table, de la salle à manger jusqu'au front de combat. Sur la table ils paraissent sous forme d'huile à salade, de vinaigre, de pouding, de fécule, de sirop de maïs et de friandise. Le maïs est employé dans la fabrication du savon, de l'amidon pour le linge, de poudre à pâte ainsi que dans celle du rayon, du cuir et des substances textiles. Les colles végétales qui jouent un rôle important dans la fabrication du carton et du bois sont faites de maïs. L'amidon hydrolysé forme du sucre dont une partie sert à faire des explosifs. Les sucres sont aussi convertis en alcool, dont une partie entre comme élément dans la gazoline non détonnante.

PENSEZ À DEMAIN

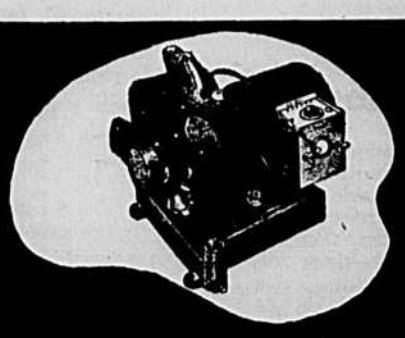

ÉCLAIRAGE, EAU, ÉNERGIE
LE JOHNSON CHORE-HORSE
FOURNIT LES TROIS

Vous pouvez jouir à bon marché d'un éclairage brillant, sûr, pour la maison, les bâtiments, la cour . . . de l'eau courante au robinet où vous le désirez . . . de l'énergie pour actionner les machines comme les séparateurs, les laveuses et les moulanges . . . grâce à un Johnson **CHORE-HORSE**, un générateur d'électricité actionné par la gazoline et munit d'une poulie de transmission.

Simple, efficace et économique, le Johnson **CHORE-HORSE** peut vous épargner du temps, de l'argent et du travail! Adressez le coupon ci-bas et vous recevrez tous les renseignements.

EPARGNEZ POUR LA VICTOIRE AUJOURD'HUI!
PENSEZ A UN CHORE-HORSE POUR DEMAIN!

Le moteur Johnson Iron-Horse 4 cycles, économique et fiable

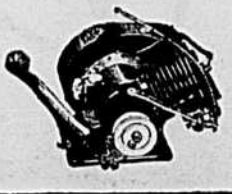

Dépliant sur demande
Adressez-moi gratuitement renseignements et littérature illustrée sur le Chore-Horse et Iron-Horse.
Nom .....
B. P. .....
Cté ..... Prov. .....
Adressez: Département No 456

644
OUTBOARD MARINE AND MANUFACTURING CO OF CANADA LTD
JOHNSON MOTORS
PETERBORO CANADA

La situation des animaux en Europe

Dans ses commentaires sur la situation agricole européenne, la "Revue de la Situation agricole au Canada" déclara qu'en ce qui concerne les bestiaux et leurs produits, il a été nécessaire d'intensifier les abatages pendant les premières années de la guerre pour ramener le cheptel à la proportion des approvisionnements de fourrages existants. En 1943, l'augmentation de production de fourrages a permis de restaurer le cheptel et cette restauration s'est continuée en 1944. Par exemple, au Danemark, la population porcine qui était tombée à 1,267,000 têtes en 1942 est remontée à 2,291,000 têtes en 1944. Elle se chiffrait par 2,705,000 en 1937-38. Dans le même pays, le nombre des bêtes bovines qui était tombé à 2,824,000 en 1943 est remonté à 3,033,000 têtes en 1944, c'est à-dire à deux pour cent au dessous de la moyenne pour la période décennale 1928-37.

En Allemagne et dans le bassin du Danube, on dit que la production animale est supérieure au niveau d'avant-guerre. Il y a par contre une grave détérioration en Irlande ainsi que dans la plupart des pays de l'Europe occidentale et méridionale, c'est-à-dire ceux qui manquent généralement de fourrages. Sur l'ensemble de l'Europe on estime que le nombre d'animaux dans l'Europe continentale en 1943 est de 10 p.c. inférieur à 1939 en ce qui concerne les bovins, d'environ 30 p.c. pour les porcs et le pourcentage est encore plus élevé pour les volailles. Le nombre de moutons peut aussi avoir augmenté.

Dans la Russie européenne, dont une partie vient d'être libérée de l'occupation ennemie, la situation n'est pas aussi favorable. Il n'est resté qu'un quart des troupeaux d'avant-guerre lorsque l'ennemi s'est retiré. Toutefois, un grand nombre de bestiaux qui avaient été évacués avant l'invasion allemande reviennent maintenant au pays. De même, les fermes collectives d'Etat dans les territoires qui ont échappé à l'invasion, fournissent la plupart des sujets de souche nécessaires pour un prompt retour au nombre normal.

Examens d'admission

La prochaine session d'examens primaire, préliminaire et final en vue de l'admission dans les Associations d'experts comptables: Association des Comptables agréés de la province de Québec (C.A.), Institut des Comptables et Auditeurs de la province de Québec L.I.C.), et Corporation des Comptables publics de la province de Québec (C.P.A.) sera tenue en même temps à Montréal, à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, et à Québec, au Parlement, dans la salle du Comité des bills privés, du 13 au 18 novembre prochain, à 8 heures et demie de la matinée.

Les candidats doivent adresser les demandes d'admission immédiatement, au directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales à Montréal, 535, avenue Viger, Montréal.

Les automobiles usagées

La récente ordonnance A-1305 qui réglemente la vente et fixe les prix de toutes les automobiles usagées oblige tous les marchands et les particuliers à remplir une formule en triplicata quand ils vendent une voiture. Voici la procédure à suivre après la transaction. Le vendeur doit d'abord remplir la formule et faire signer l'acheteur devant témoin. Il envoie ensuite la copie jaune au bureau de la Commission des prix et du commerce, puis il remet la copie rose à l'acheteur qui doit immédiatement la présenter au représentant de la Commission pour faire approuver son achat. Le vendeur garde la copie bleue. Ces règles tous les intéressés doivent s'y conformer.

SI jeune soit-il, le petit Paul sait fort bien que pour gagner la guerre, il faut avoir des armes — et des armes supérieures à celles de l'ennemi.

Mais notre Pays ne peut fournir à nos soldats les armes les plus modernes que s'il a l'argent voulu pour les acheter. C'est pourquoi le Canada vous demandera bientôt, encore une fois, de lui prêter votre argent. Le meilleur moyen de hâter la victoire, c'est de mettre vos économies à la disposition de la Nation. C'EST UN MOYEN AVANTAGEUX, car on ne peut pas trouver meilleur emprunteur que le Pays. Toutes les richesses du Dominion garantissent le remboursement de votre prêt. De plus, ces Obligations rapportent de bons intérêts et offrent maints autres avantages exceptionnels.

A cette phase sérieuse de la guerre, le Canada aura besoin d'emprunter à toutes fins, au cours du présent exercice fiscal, trois cent vingt millions de dollars de plus. Cette augmentation n'est attribuable que dans la mesure de 70 millions à l'abolition des retenues au titre de l'épargne obligatoire. Cela signifie que les 3,000,000 d'acheteurs d'Obligations de la Victoire, qui touchent la plus grande partie du revenu national, doivent acheter plus d'Obligations. Considérez l'étendue des besoins, et dites-vous bien que les Obligations de la Victoire sont le meilleur moyen dont vous disposiez pour contribuer au triomphe de nos armes, tout en vous constituant un fonds de réserve pour l'avenir.

ACHETONS AU MOINS UNE OBLIGATION DE PLUS AU

7e EMPRUNT de la VICTOIRE

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

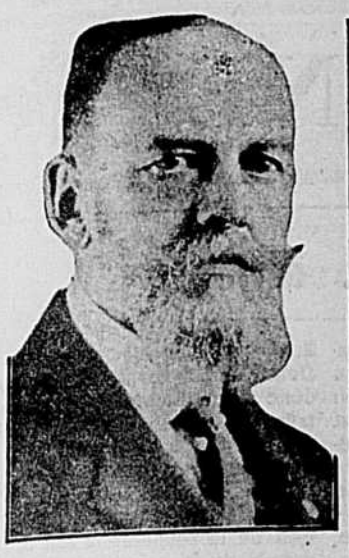

M. R.-M. Pucet, ancien secrétaire général de l'U.C.C., gérant du Comptoir coopératif.

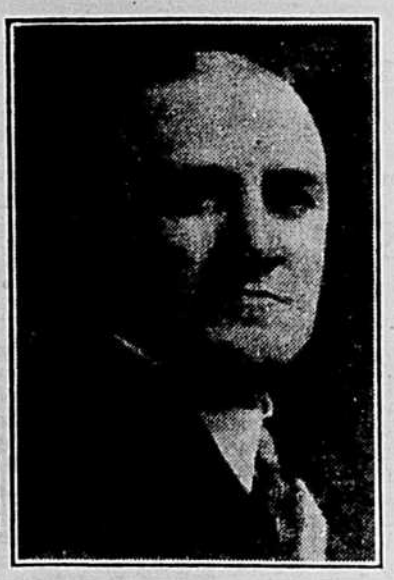

M. Oscar Gatineau, ancien secrétaire général de l'U.C.C.

Le comptoir coopératif de l'U.C.C.

(Suite de la page 16)

syndicats. Un Comptoir d'achat et de vente s'avérait nécessaire; il fut fondé. Ses succès furent rapides justement parce qu'il répondait à un besoin impératif.

Cette situation devait avoir, par contre-coup, un résultat imprévu: le rajustement de tout notre système coopératif. A peine nommé ministre, l'honorable L.-J. Perron déclare en effet, avec son sens aigu des affaires et sa rondeur habituelle: — Il faut rajeunir et remodeler la Coopérative Fédérée! Ce qui fut dit, fut fait à la suite d'une législation ad hoc adoptée en avril 1930.

Dès lors, un à un, groupe par groupe, les coopérateurs reprirent confiance en la coopération régénérée. Animateurs et militants s'ingénièrent à conjuguer leurs efforts, et à la fin de 1938, l'U.C.C. fermait son Comptoir, se ralliant à la Coopérative Fédérée et insistant pour que tous ses membres appuient celle-ci énergiquement.

C'est ainsi que nous assistons maintenant à l'épanouissement d'un système coopératif normal, surtout parce qu'édifié sur la coopérative paroissiale, la cellule de base responsable de toute notre survie nationale.

Paul BOUCHER, D.Sc.S.

L'engraissement des dindons pour Noël

L'élevage des dindons qui doivent être engraissés pour le marché de Noël couvre un temps assez long. La plupart des éleveurs laissent leurs oiseaux courir en liberté à partir de la fin de l'été, et les sujets élevés de cette façon ne reviennent pas cher, car ils ramassent eux-mêmes leur nourriture. Vers le milieu de l'automne, on commence habituellement à leur donner une portion de grains entiers, à la fin de l'après-midi. Plus tard, pour commencer l'engraissement, on donne des pâtées molles. La réclusion et l'alimentation en cage ne sont pas recommandées pour les dindons, mais il ne faut pas cependant leur donner un parcours illimité pendant l'engraissement.

La base de la ration d'engraissement se compose de parties à peu près égales de blé, d'avoine et d'orge concassée. On peut y ajouter de petites patates cuites, des déchets de cuisine, un pour cent de sel, et du lait sous une forme ou sous une autre. La ration additionnée de sel et de lait est plus engraissante que celle qui ne l'est pas. On rend les grains moulus plus savoureux en les faisant tremper plusieurs heures dans du lait et de l'eau avant de les distribuer.

Pendant les deux premières semaines de l'engraissement, on donnera aux dindons une pâtée molle dans l'après-midi et un bon repas de gros grains le soir. Pendant les deux dernières semaines qui précèdent l'abatage, on leur donne ra deux pâtées molles par jour, la première de bonne heure le matin et l'autre vers le midi. Après cela on mettra à leur portée du grain entier jusqu'au moment où ils vont se jucher. Il ne faut pas laisser les pâtées molles devant les dindons pendant plus de trente minutes.

Prêchez la vertu en étant vertueux, comme la fleur fait aimer son parfum en le laissant s'exhaler.

Saint François de Sales.

Heure catholique

Poste CKAC, à 2 h.

L'Henre catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, débutera le 15 octobre, à 2 h. au poste CKAC par une brève causerie de Mgr Henri Jeannotte, P.S.S. directeur de la Propagation de la Foi: "Missions payennes et oeuvres canadiennes". A 2 h. 10 chant irradié de la cathédrale de Montréal, suivi de la troisième causerie de la série "Dans le rayonnement du Sacré-Coeur". Le R. P. Antonin Poulin, S.J., directeur du Messager Canadien et secrétaire National de l'Apostolat de la Prière, traitera le sujet suivant: "Voici ce Coeur qui a tant aimé les hommes". A 2 h. 30, bénédiction du T. S. Sacrement. Les fidèles sont invités à assister à la cathédrale de Montréal à cette émission de 2 h. 10 à 3 h.

Les aumôniers généraux de l'U.C.C.

(Suite de la page 16)

revenir à l'U.C.C. en 1937. Nous parlerons donc maintenant du R. P. Deguire, S.J.

Le R. P. Alphonse Deguire, S.J.

Le R. P. Deguire fut nommé aumônier général de l'U.C.C. en juillet 1934 pour succéder au R. P. Lebel. Il était fils de terrien, plus exactement d'un grand jardinier-maraîcher de la Côte-des-Neiges, à Montréal.

Il fit ses études classiques à Joliette et entra dans la Compagnie de Jésus en terminant ses études. Il fut ensuite nommé professeur de philosophie au Collège Sainte-Marie, à Montréal, et au Collège de Gaspé.

Le R. P. Deguire avait une belle plume et la mit au service de l'U.C.C. avec tout le dévouement qu'on lui connait. Il rédigea une brochure de propagande qui fut largement répandue dans les milieux agricoles du Québec. Il fit plusieurs tournées de propagande dans la province bien qu'il eut beaucoup de difficultés à voyager. L'automobile le rendait malade et la fumée, dans les assemblées, l'indisposait. Malgré ces inconvénients fâcheux, le R. P. Deguire abattit beaucoup de besogne et fit énormément pour l'Union.

Il quitta l'Union en 1937 pour aller prendre la direction d'une Maison de retraites fermées à Saint-Jean d'Iberville. Aujourd'hui, il remplit les mêmes fonctions à Chicoutimi.

Le R. P. Léon Lebel, S.J.

Le R. P. Léon Lebel, S.J., aumônier général actuel, s'est identifié à l'oeuvre de l'U.C.C. Nommé aumônier général en 1929 par Son Excellence Mgr Gauthier, il quitta l'U.C.C. en 1934 pour y revenir en 1937. Il y est resté depuis. Sa gaieté, sa bonne humeur, sa compréhension des problèmes ruraux, ses luttes pour la classe agricole et . . . sa pipe l'ont rendu populaire parmi les cultivateurs. Gros travailleur et gros fumeur, il éclaire les cerveaux et enfume les humains et les appartements. Optimiste né, il a toujours eu une grande confiance dans le caractère de nos ruraux et dans les destinées de leur association professionnelle.

Venu au monde avec toutes les aptitudes d'un bon cultivateur, il est resté terrien toute sa vie. Voilà qui explique pourquoi il est chez lui à l'U.C.C. Il a fait le tour de la province plusieurs fois; il est un habitué des congrès diocésains. En parlant voyage, on peut dire que le R. P. Lebel est un chanceux. Il lui arriva quatre accidents d'automobile et il s'en est toujours tiré sans une égratignure. Il sait parler à la population des problèmes qui la concernent. Connaisseur des hommes et des . . . tabacs, il sait apprécier les uns et acheter les autres. Son oeuvre est féconde et nul doute que les cultivateurs de cette province savent le reconnaître.

Né à Cacouna en 1883, il poursuivit ses études classiques au Collège Sainte-Marie, à Montréal. Ses études terminées, il enseigna la philosophie à cette même institution jusqu'au mois de janvier 1929. Puis il arriva à l'U.C.C. dans les circonstances que l'on sait. Il avait une rude besogne devant lui. Il ne se découragea pas. Comme un colon qui arrive sur son lot en bois debout, il regarda, étudia, fit des plans et retroussa ses manches. Il prit la parole, sa plume, prêcha et écrivit.

Dès 1927, il commença à s'intéresser aux allocations familiales. Il consacrait les heures libres que lui laissait le professorat à l'étude des problèmes de la famille, surtout de la famille nombreuse. Il a publié plusieurs brochures sur le sujet. En voici les titres et le tirage: **Les Allocations familiales,** 1927, Ecole Sociale Populaire; **Le Problème de la famille nombreuse,** Le Devoir, 30,000 exemplaires en français et 50,000 en anglais; **Pourquoi les Allocations** et **La Famille nombreuse dans le régime économique moderne?** Service de librairie de l'U.C.C., 10,000 exemplaires. Il publia aussi sur le sujet une foule d'articles dans LA TERRE DE CHEZ NOUS, la revue RELATIONS, etc. Les allocations familiales sont l'une de ses haches de guerre. Depuis qu'un projet a été présenté à Ottawa, il ne cesse de revenir à la charge pour en indiquer les défauts et les moyens de les corriger. Espérons que ses cris d'alarme ne seront pas vains et qu'il verra les allocations appliquées telles qu'il les a toujours rêvées.

C'est le R. P. Lebel qui eut l'idée de diviser la province en unions diocésaines. Dès 1929, il rencontra les évêques pour soumettre le projet qui devait être réalisé la même année.

Le Père Lebel a une deuxième hache de guerre: les équipes d'étude. Depuis son entrée à l'U.C.C., il mène une campagne soutenue pour promouvoir l'organisation et la bonne conduite des équipes d'étude. Il lança de nombreux appels à ce sujet dans LA TERRE DE CHEZ NOUS et dans le GUIDE. Il adapta le **Manuel des équipes d'étude** de l'Université d'Antigonish à notre mentalité et à nos coutumes. Plus de 30,000 exemplaires de ce manuel ont été distribués.

Le R. P. Lebel était convaincu qu'il fallait donner une directive spéciale aux chefs locaux de l'U.C.C. Il conçut alors le GUIDE des dirigeants dès janvier 1930. Il l'a toujours rédigé depuis, excepté pendant la période du R. P. Deguire qui s'en chargea pendant trois ans.

Somme toute, le R. P. Lebel a fait beaucoup pour l'U.C.C. depuis 1929. Son travail a déjà porté des fruits. Nous souhaitons le garder encore longtemps parmi nous et nous prions Dieu de le guérir de la maladie qui le prive de toute activité.

MESSIEURS LES MEMBRES DE L'U.C.C.

La Fonderie de Plessisville se réjouit des accomplissements de votre union, et en vous présentant ses félicitations à l'occasion du 20ième anniversaire de votre association, elle vous souhaite plein succès dans vos entreprises futures.

Spécialités Agricoles FORANO

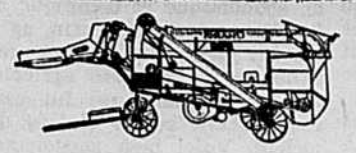

BATTEUSE-METTALIQUE

La batteuse métallique de marque Forano est une machine dont nous sommes fiers. Les clients disent que c'est la machine idéale, par son travail parfait, par sa construction forte et résistante et par sa belle apparence.

EPANDEUR

L'épandeur d'engrais Forano est aimé et recherché parce qu'il est très léger (deux chevaux de pesanteur moyenne le trainent facilement), très résistant et ne coûte par cher d'entretien car rarement une pièce se prise.

BATTEUSE-QUEBEC

La batteuse Forano-Québec est connue d'un bout à l'autre de la province et aimée pour sa durée, son bon travail ainsi que son bas prix; aussi, depuis vingt-cinq années, la batteuse Forano-Québec n'a pas son égal.

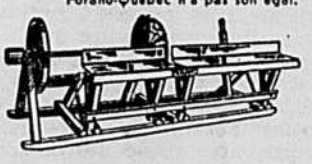

BANC DE SCIE

Le banc de scie Forano est aimé parce qu'il est simple, résistant et travaille bien.

HACHE-LEGUMES

Le hache-légumes Forano est monté sur roulements à rouleaux, ce qui le rend facile d'opération, sans usure.

MOTEUR

Par sa durée et le peu de soins qu'il requiert, le moteur à gazoline stationnaire reprend graduellement le terrain perdu. Le Forano n'a pas d'égal et des milliers de clients satisfaits l'attestent.

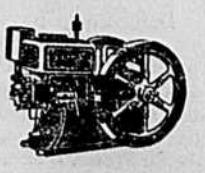

LA FONDERIE DE PLESSISVILLE

PLESSISVILLE P.Q. CANADA

Manufacturiers des Produits FORANO depuis 1873

EN TERRE ONTARIENNE

ORGANE DE L'U.C.C.F.O. — CASE POSTALE 83, OTTAWA, ONT.

L'Union Catholique des cultivateurs Franco-Ontariens

Ce qu'elle est. — Ce qu'elle fait.

Une Union

Rien n'est plus facile à décrire qu'une Association professionnelle du genre de l'U.C.C.F.O. Son nom la désigne clairement quant à sa nature, quant à ses activités, quant à son but et quant à ses possibilités. Aucun titre ne résume mieux les caractéristiques de la vie de membres de cette Association professionnelle. En effet, ceux qui en font partie, quqe sont-ils? Des Catholiques, des cultivateurs, des franco-ontariens. Jadis isolés, ils sont maintenant organisés. Le mot U.C.C.F.O. signifiant notre classe agricole organisée, nous dit les quatre qqualités distinctives de notre Association et met en évidence le quadruple rôle qu'elle doit remplir dans la société ontarienne.

L'union est d'abord essentiellement un organisme social. Etant elle-même une société, c'est-à dire le groupement de plusieurs volontés dans un même but autour d'une autorité légitime en vue d'atteindre ce but par les mêmes moyens, personne ne lui nuiera son caractère social. En plus, notre Union est éminemment un organisme social, à cause de son but premier et ultime qui est de procéder à l'amélioration du sort de la famille professionnelle agricole. Il y a donc ici une double notion qui montre doublement le caractère social de notre Association. En effet, ce sont les familles, cellules centrales ou coeurs de la société religieuse et nationale qui, en tant qu'unités, s'unissent autour d'un même idéal de vie, la vie professionnelle agricole, pour constituer une famille homogène, avec son entité propre et ses caractéristiques personnelles, que l'on appelle la profession agricole.

Ajoutons aussi que notre Union est éminemment un organisme social, à cause du rôle du même genre qu'elle doit remplir parmi les autres classes de la société; rôle défensif, d'une part, et rôle constructif, d'autre part. Cette première fonction, qui consiste dans la défense des intérêts légitimes de la classe agricole, l'U.C.C.F.O. la remplit à tout instant et sans relâche, car la classe agricole, jusqu'en ces derniers temps, était une proie facile pour les puissances économiques, à cause de la désunion, et alléchante à cause de sa valeur au point de vue économique. Il ne faut pas être longtemps en contact avec les dirigeants de cette association pour se rendre compte combien la classe agricole a besoin de protection et pour conclure à la nécessité d'une association professionnelle agricole pour la classe rurale. Mais

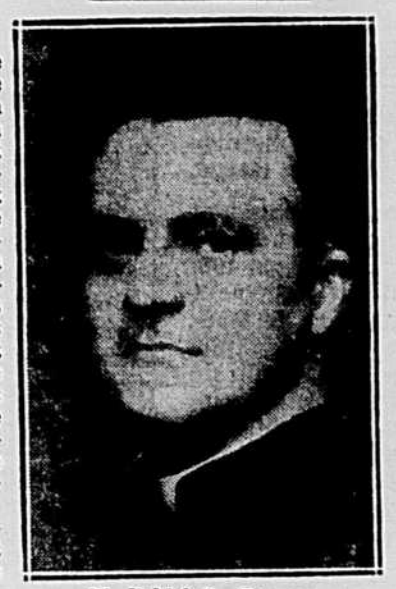

M. l'abbé L. Ranger
aumônier général de l'U.C.C.F.O.

quelle que soit l'urgence de la situation pour le cultivateur et l'importance du rôle de défense de notre Union, la classe agricole éprouve un besoin encore beaucoup plus aigu, celui d'être ce qu'elle doit être, c'est-à-dire une véritable classe professionnelle vivant de son idéal professionnel et consciente de sa dignité et de ses responsabilités. De même que, dans l'ordre du salut éternel, "il ne suffit pas de crier: Seigneur, Seigneur, pour aller au ciel, il faut observer Ses Commandements", de même dans l'ordre du salut économique et social, il ne suffit pas au cultivateur de protéger ses intérêts contre l'usurpation, mais il doit établir ses positions en imposant respect par sa compétence professionnelle, son influence sociale et sa puissance économique. Or, cet objectif est impossible à réaliser par l'individu ou la famille isolée. Il faut nécessairement l'Union qui groupe les volontés autour du même but, qui est la réhabilitation de la famille agricole par la profession organisée. Quand on parle de restauration sociale, c'est ce qu'on veut dire en agriculture.

Union Catholique

Or, pour atteindre une fin aussi sublime, aussi avantageuse et aussi étendue, il ne faut pas s'aventurer dans l'à peu près. Il faut un programme défini, des cadres bien délimités et des principes clairs et solides, une doctrine fondée sur la vérité. Ce programme, ces cadres, ces principes, cette doctrine, notre Union les possède. C'est ce qui fait l'admiration de ceux qui nous connaissent, qui sont de deux catégories: les étrangers et les intimes. Les étrangers, surtout ceux qui ne partagent pas

(Suite à la page 36)

L'U.C.C.F.O. aujourd'hui

L'Union Catholique des Cultivateurs franco-ontariens compte en 1944 quinze années de vie. Bien qu'encore adolescente, il lui est permis de s'affirmer comme adulte. Et grâce à l'orientation qu'elle a reçue dès le début de son existence, elle est aujourd'hui en mesure de donner à la classe agricole, pour laquelle elle n'a cessé de travailler, de veiller et de défendre, la solution d'une foule de problèmes d'ordre social, économique et technique.

A venir jusqu'à 1943, l'activité de l'U.C.C.F.O. a été limitée aux comtés unis de Prescott et de Russell exclusivement. Dans cet espace restreint, elle a tout de même eut beau à faire. Son enseignement, pendant cette période, a porté sur le groupement des cultivateurs, en leur faisant comprendre la nécessité qu'il y avait pour eux de s'unir, de former des noyaux dans chaque localité ou paroisse. Les différents aumôniers qui se sont succédé à la tâche avec les trois présidents qu'elle a eus depuis le début n'ont jamais failli, parce qu'ils étaient imbus de l'idée salutrice pour la classe agricole qui peut se résumer dans les trois mots que voici: "L'Union fait la force".

Lorsque l'idée fut conçue de fonder l'Union catholique des Cultivateurs franco-ontariens, on était au début de la crise économiqque que nous avons traversée de 1929 à 1939. Il va sans dire que dans de telles circonstances, les développements furent lents et difficiles. Il fallait convaincre les cultivateurs qu'eux d'abord, devaient penser à améliorer leurs conditions de vie. Il a fallu combattre l'opinion qui était devenue quasi générale que l'Etat doit supplée: devant l'indigence d'un grand nombre. Cette mentalité qui peut devenir fatalement dangereuse pour une nation était à ce point avancée qu'une réaction dans le sens contraire s'imposait sans tarder.

Dieu merci, grâce à la vigilance constante de notre clergé et la sage expérience de nos voisins de l'U.C.C. de Québec, l'U.C.C.F.O. a pu grandir dans la bonne voie.

Petit à petit, des noyaux de cultivateurs se sont formés dans les différentes paroisses de la région d'Ottawa. Quelques-uns sont tombés une fois, deux fois, mais se sont regroupés avec la ferme intention de vivre. Aujourd'hui, vingt-deux cercles de l'U.C.C.F.O. sont organisés dans autant de paroisses agricoles et groupent environ quatre cents cultivateurs.

Dans chaque cercle ont fait de l'étude. L'an dernier on comptait environ cent équipes d'étude organisées dans les concessions de ces paroisses. Le travail d'organisation que cela représente est gigantesque, Aussi les résultats ne tardent pas à se montrer. Afin de mieux arriver au but que l'Union se propose, soit l'éducation de ses membres pour connaître d'abord sa situation dans la question agricole, juger ensuite des moyens efficaces pour l'amélioration sociale, économique et technique de la famille agricole et, enfin, agir selon des jugements sains et propres à donner à la classe agricole en général la place qui lui revient au sein des autres classes de la société. Voici bien succinctement exposée la manière suivant laquelle les cercles agissent. Les membres se réunissent une fois le mois et on discute tous ensemble sur les points étudiés en équipe et on tire des conclusions. Par exemple, un point général: l'organisation d'une caisse populaire dans un milieu rural. On demande d'étudier le catéchisme des caisses populaires pendant environ une année. Après étude sérieuse, les membres reconnaissent les bienfaits d'une telle organisation dans une paroisse au double point de vue social et économique. La caisse populaire est considérée comme le premier pas dans l'organisation de la classe agricole. Deux des buts de l'Union sont donc partiellement atteints dans très peu de temps: le social (rendre service à son semblable), et l'économique (organiser et être maître de ses économies). La poursuite de l'étude et l'organisation de la coopération suit la fondation de la caisse populaire. On se sert de sa caisse ensuite pour financer d'autres coopératives.

Depuis deux ans, douze caisses populaires rurales, trois coopératives avicoles (postes de mirage), quatre fromageries coopératives, huit coopératives d'achat et de vente ont été organisées dans la région d'Ottawa. Plusieurs organisations semblables sont actuellement en voie de formation.

On entend souvent dire que nous sommes à l'âge de la coopérative. Soit, mais il faut bien aussi savoir attribuer ce changement utile et nécessaire dans l'ordre économique-social à des causes bien définies. Les nations et les peuples ne changent pas ainsi parce qu'on change d'âge, ou parce qu'on a décidé d'agir ainsi du jour au lendemain. Non. La chrétienté a vu clair et s'est mise de la partie, pas son enseignement, son exemple et ses méthodes. Voilà pourquoi l'U.C.C.F.O. a progressé.

En 1944, la direction de l'U.C.C.F.O. a décidé de pousser son organisation plus loin. Pour cela, il lui était nécessaire d'élargir les cadres de son organisation. Un secrétariat permanent était devenu chose essentielle. Après mûre réflexion, l'affaire fut bâclée le premier mai dernier. A peine deux mois plus tard, dix-huit cercles nouveaux étaient organisés sur le même plan que nos vingt-deux autres cercles. L'organisation de ces nouveaux cercles veut dire l'organisation de tout un autre diocèse, celui de Hearst. Près de trois cents membres adhérèrent au mouvement au premier abord. Depuis ce temps, une centaine d'autres cultivateurs sont venus grossir les rangs de leurs concitoyens. Et ainsi le travail se poursuit dans l'U.C.C.F.O. L'organisation du diocèse de Hearst a été possible, grâce à l'appui moral et financier de l'U.C.C. de Québec pour qui nous sommes très redevables.

M. R. Debellefeuille
secrétaire général de l'U.C.C.F.O.

SECTION FEMININE

En 1937, au congrès annuel qui eut lieu à Rockland, le projet d'une section féminine de l'U.C.C.F.O., auquel on avait songé pendant assez longtemps, fut lancé. Cette section est une association professionnelle au même titre que celle des hommes et est indépendante. On l'appelle l'Union catholiques des Femmes rurales. Elle fonctionne selon les mêmes principes et tend aux mêmes buts que l'organisation des hommes: l'organisation de la famille agricole.

L'U.C.F.R. compte aujourd'hui environ vingt cercles bien organi-

(Suite à la page 36)

L'U.C.C.F.O. rend hommage à l'U.C.C. du Québec

Cent ans — Vingt ans — Quinze ans.

Pour les agriculteurs franco-ontariens, 1944 se distingue par trois anniversaires très significatifs.

Il y a cent ans, à Rochdale, en Angleterre, les "Pionniers" lançaient la première coopérative de consommation; leur entreprise débuta très humblement, mais avec le temps, connut la plus grande des réussites. Pourquoi? Parce que précédée d'études sérieuses, cette organisation s'est édifiée sur la base solide des principes essentiels de la coopération. Depuis 1844, ces mêmes principes ont été des facteurs de succès pour toutes nos entreprises coopératives contemporaines. Rien de surprenant, alors, que le centenaire de "Rochdale" soit un motif de légitime réjouissance pour tous les tenants du coopératisme.

Depuis cent ans, donc, le mécanisme de l'Union a prouvé avantageusement son efficacité dans le domaine économique. Le même facteur transposé dans le champ professionnel a, depuis longtemps aussi, justifié par des résultats étonnants l'existence des activités syndicales qui fourmillent à travers le monde.

Dans notre pays comme ailleurs on a ouvert la porte au courant prometteur de l'Union. Parmi les associations professionnelles qui ont surgi au Canada, il est difficile de trouver un organisme mieux ancré que l'Union Catholique des Cultivateurs de Québec. Son histoire est un long récit de dévouements, de sacrifices, et de persévérance, couronnés de succès marquants. Des observateurs avertis se disent convaincus que l'U.C.C. est l'association professionnelle la plus méritante et la plus solidement établie au pays canadien. Aussi cet hommage compétent nous est un sujet de fierté que

M. Antonin Lalonde
président général de l'U.C.C.F.O.

nous relevons avec joie en saluant le vingtième anniversaire de notre Union-soeur.

L'an 1944 marque encore le quinzième anniversaire de l'U.C.C. des franco-ontariens. Ne serait-il pas à propos de rappeler les paroles de Son Excellence Mgr Guillaume Forbes, de regrettée mémoire, archevêque d'Ottawa, dans une circulaire adressée aux fidèles du diocèse à l'occasion de la fête de Noël 1929? "Il y a dans la province de Québec, l'Union Catholique des Cultivateurs qui a rendu déjà d'appréciables services à ses membres. Dans l'Ontario, un comité permanent de cultivateurs avertis a été formé lors du Congrès agricole tenu sous le patronage de l'Association canadienne-française d'Education, dans le but de fonder dans chaque paroisse un cercle agricole. Quelques paroisses se félicitent de posséder un de ces cercles. Notre désir serait de les voir se fonder partout, avec la toujours sympathique coopération de Messieurs les Curés."

Il y aurait plusieurs circonstances à analyser; ce qui serait de nature à mieux connaître ce que j'appellerais le "problème ontarien" en particulier, les relations de l'un à l'autre et enfin l'influence que peut exercer l'Union Catholique des Cultivateurs dans la vie du peuple canadien-français d'Ontario, car pour être bien compris, le problème agricole en Ontario doit être considéré sous le triple aspect professionnel, social et national. Ceci nous permet d'affirmer que cette association professionnelle agricole n'est pas le fruit du hasard, encore moins la mise en oeuvre d'un mouvement intéressé à satisfaire des ambitions égoïstes. Elle est l'expression vivante du patriotisme des mieux éclairés des Canadiens français de l'Ontario qui, je dirai même, a procuré à ce peuple minoritaire le salut au point de vue national, d'une sympathie franche et loyale de tous les Franco-Ontariens de toutes les classes sociales à l'égard de la classe agricole de la province et d'admiration de la sagesse de la doctrine sociale de l'Eglise. L'U.C.C.F.O. est aussi en tout premier lieu, l'accomplissement d'un voeu de l'autorité religieuse diocésaine. Dans la circulaire citée plus haut, Son Excellence Mgr Forbes manifestait, en ces termes, sa paternelle sollicitude pour la classe agricole de son diocèse et son ardent désir de voir les cultivateurs de son diocèse s'organiser en Union syndicale catholique: "Le malaise qui existe au sein de la classe agricole ne peut Nous laisser indifférent. Nous avons pu Nous rendre compte par

(Suite à la page 36)

Étudions la coopération

Par ROLAND LESPERANCE, agronome,
Service de l'Information et des Recherches.

Le 12 décembre 1844, dans une petite ville industrielle de l'Angleterre du nord-ouest, à Rochdale, se produisit un "fait divers" qui parut insignifiant mais dont les heureuses répercussions devaient s'avérer incalculables! Il était à peu près 8 heures du soir. Dans un local situé Ruelle des Chapauds, endroit où ils s'étaient souvent réunis déjà, pour étudier ENSEMBLE les moyens d'échapper à leur misère imméritée, 28 tisserands chômeurs dont l'Histoire n'a pas même retenu tous les noms et qu'elle désigne collectivement comme les "Pionniers de Rochdale", se trouvaient de nouveau rassemblés pour assister à l'ouverture de leur PROPRE magasin, c'est-à-dire du premier des magasins coopératifs. Leur satisfaction était certaine, mais elle était mêlée de crainte. Qu'arriverait-il? Les "pionniers" n'ignoraient pas que, dans leur entourage, leur projet de fonder un magasin qui appartiendrait à ses propres clients, avait suscité maintes railleries. Est-ce que maintenant l'exécution du projet n'irait pas jusqu'à provoquer l'irritation et l'hostilité? Il y avait lieu de s'inquiéter! De l'autre côté de la ruelle, face à l'humble "coopérative", la foule des badauds en effet manifestait. Fort heureusement la désapprobation populaire ne s'exprima que par le rire et la moquerie, sans aller, en l'occurrence, jusqu'à la violence. Ainsi, en cette soirée du 12 décembre 1844, naissait le mouvement coopératiste issu d'une idée géniale et salutaire qui gagnerait le MONDE ENTIER.

— 0 —

Peu à peu en effet, et malgré des obstacles sans nombre, les principes et les méthodes coopératives, que l'on trouvera clairement expliqués dans toute brochure traitant de coopération, ont pénétré, à des degrés divers, l'économie de la plupart des pays civilisés.

Quelques chiffres nous en convaincront.

L'humble magasin de la Ruelle des Crapauds, le soir de son ouverture, avait un stock évalué à 28 louis; en 1935, le capital action des seules coopératives anglaises s'élevait à 135 millions de louis. Un seul commis BENEVOLE derrière le comptoir du magasin de Rochdale, attendait les premiers clients coopérateurs: en 1935, les coopératives anglaises de détail employaient 200,000 personnes.

En 1935, près de 600,000 sociétés coopératives, réparties en 59 pays, groupaient 116 millions de membres, dont plus de la moitié étaient des membres de coopératives de consommation, environ 1/7 des membres de coopératives de crédit, et enfin moins de ¼ des membres de coopératives agricoles. Dans 33 pays qui ont fourni des chiffres à cet effet, les ventes des seules coopératives de consommation se totalisent annuellement à 2 billions de dollars. (1) Si impressionnantes soient-elles, cependant, ces données arithmétiques ne disent rien de la valeur humaine de sprincipes de Rochdale. Ils illustrent uniquement que le coopératisme est une idée pratique, éprouvée par un siècle d'expérience, couronnée de résultats économiques indiscutables. Mais le coopératisme offre bien autre chose. Sait-on que ces énormes capitaux dont disposent aujourd'hui les coopératives, (capitaux d'ailleurs encore insuffisants) proviennent des coopérateurs eux-mêmes, leur révélant ainsi à eux-mêmes leur puissance financière, donc un espoir de libération? Sait-on que ces ventes coopératives qui se chiffrent par billions de dollars n'ont qu'un seul et unique motif qui n'est pas la réalisation d'un profit, mais bien la satisfaction des besoins humains? Comprend-on que des consommateurs, propriétaires collectifs d'un magasin coopératif, n'ont aucune inclinaison à se leurrer eux-mêmes, à mousser leurs ventes par le moyen d'une publicité outrée ou mensongère, à tromper sur la qualité ou le poids des marchandises, à en majorer les prix, à se distribuer des aliments frelatés ou nocifs?

Sait-on que cette admirable floraison d'institutions coopératives, dont les champs d'activités se multiplient sans cesse, est née d'un ensemble de principes qui consacrent la primauté de l'homme sur celle de l'argent, introduisant dans les échanges et les relations économiques des notions de justice, d'entraide et de charité que la société capitaliste eut été bien incapable de concevoir et d'appliquer?

Sait-on que le coopératisme s'est révélé comme un puissant agent et médium d'éducation populaire et de perfectionnement technique, comme un prolongement et un complément de l'école et que c'est peut-être en ce domaine qu'il a rendu et rendra les plus incalculables services?

Ces avantages, ces bienfaits du coopératisme représentent, il va sans dire, pour les coopérateurs des notions élémentaires mais en dehors du cercle des coopérateurs eux-mêmes il faut admettre que ces faits sont trop peu connus. Des hommes par ailleurs remarquablement instruits, voire cultivés, faute de savoir les données fondamentales du coopératisme restent totalement étrangers, ou même hostiles au mouvement, n'y voyant qu'une tentative de gens plus ou moins habiles pour accaparer à leur profit une large tranche des affaires! Attitude qui trouve parfois son explication dans l'existence de soi-disant coopératives qui n'ont eu de coopératif que leur nom usurpé, et qui bien qu'aujourd'hui disparues, continuent de nuire au mouvement, du seul fait de leur souvenir empoisonné!

Venin en partie résorbé, car, le sait-on assez, notre province, qui compte quelque 1700 coopératives de tout genre offre déjà en matière de coopération des réalisations qui peuvent servir d'exemple à tout le continent américain.

Mais ce n'est pas assez. D'autres réussites, celles de Suède, du Danemark, de la Finlande, etc., nous montrent la voie. Or, ici même comme en ces pays européens où la coopération a accompli tant de riche, et facilement accessible.

Etudions donc la coopération. La littérature coopératiste est très merveilles il faut, de toute nécessité, commencer par l'étude.

Pour accéder aux vérités qu'elle propose, il suffit de le vouloir. Et cet article aura atteint son objet s'il amenait seulement deux ou trois de mes sympathiques lecteurs à étudier la coopération, c'est-à-dire à opter pour ce que M. Victor Barbeau, l'un des plus éloquents apôtres du coopératisme dans Québec, a appelé justement "une doctrine de cohésion, de réhabilitation, de continuité, pour tout dire une doctrine de grandeur".

(1) *Informations tirées de l'excellente brochure de M. Geo. S. Mooney "Cooperatives — today and tomorrow" 189 pages, éditée par le Montreal Survey on Cooperation, 1938, Montréal.*

GRATIS ! Echantillon d'un traitement contre les

MALADIES D'ESTOMAC

(DUES A L'EXCEDENT D'ACIDE GASTRIQUE)

C. F. Shea Campbell's Bay Québec, nous écrit: "Je souffrais depuis 22 ans, d'indigestion, de douleurs et de gaz d'estomac après chaque repas et je fus soulagé après qu'un ami m'eut parlé de votre traitement. Dès la première journée que je fis usage des Tablettes Von Canadiennes, je crois qu'elles me firent un bien considérable. Je ne saurais jamais en faire trop d'éloges" Si vous souffrez d'indigestion, gastrite, gastralgie, gonflement irritation causée par l'acide, douleurs après les repas ou de quelques autres troubles d'estomac de même nature dû à l'excédent d'acide gastrique, vous devriez, vous aussi être promptement soulagé. Demandez immédiatement un échantillon GRATUIT de ce traitement. Un brochurette gratuite est incluse. Ecrivez à

CANADIAN VON Co.,
Dépt. 790-C — WINDSOR, Ontario.

ATELIERS D'AJUSTAGE

les mieux outillés pour

Rectifier les cylindres — ajuster les axes de pistons — rectifier les vilebrequins — revêtir les billes et les coussinets fixes.

RECONSTRUCTION DE TOUT GENRE DE MOTEURS

Réparation de têtes de cylindres et de blocs de moteurs fendus

Nouveau procédé de soudure à froid, garantie pour la durée du moteur

REPARATION ET RECONSTRUCTION DE RADIATEURS

Distributeurs de pièces authentiques pour toutes marques d'autos, camions, tracteurs, moteurs Diesel et machineries industrielles.

26 magasins

Chicoutimi — Drummondville — Granby — Joliette — Marieville — Québec — Rivière-du-Loup — Sherbrooke — St-Hyacinthe — St-Jean — St-Jérôme — Trois-Rivières — Val d'Or — Valleyfield — Victoriaville — Toronto.

10 magasins à Montréal

Bureau chef — 3437 avenue du Parc — Montréal

UNITED AUTO PARTS LTD.

R. MESSIER, C.A. VICE-PRES. — C.E. PREFONTAINE PRESIDENT — M. PREFONTAINE SEC.-TRES.

L'Union Catholique . . .

(Suite de la page 34)

notre idéal dans d'autres domaines et qui n'ont pas notre mentalité, mais bien pensants et loyaux, nous ont déjà dit: "Vous avez l'union agricole la mieux organisée de la province. Vous n'êtes plus au stage d'expérimentation mais bien de la réalisation." C'est la vérité pure et simple. D'où vient que notre Union soit aussi solide? C'est qu'elle est dans la vérité et qu'elle est l'expression vivante de la vérité évangélique en matière de vie sociale et économique.

C'est aussi son caractère catholique qui donne à notre Union sa raison d'être dans les milieux agricoles, aussi bien que dans les autres milieux. En effet, l'oeuvre actuelle, à laquelle toutes les bonnes volontés sont appelées à se dévouer, c'est la restauration de la société dans un esprit chrétien, par la remise en équilibre des valeurs humaines. Or, quelle doctrine que la lumière évangélique peut donner à l'esprit ses droits sur la matière et rendre aux valeurs spirituelles leur place dans l'estime des biens d'ici bas. Aucun organisme ne peut mieux accomplir une oeuvre semblable qu'une Union professionnelle catholique.

Cette oeuvre l'Union Catholique des Cultivateurs franco-ontariens la réalise au moyen d'un Service d'éducation fécond en valeur et en variété et ingénieusement adapté aux aptitudes et aux besoins de ses membres.

Union Catholique des Cultivateurs

La caractéristique décrite plus haut nous montre donc la dignité sublime dont est revêtue la profession agricole et décrit son champ d'activité de restauration sociale dans les milieux agricoles.

En effet, notre Union en est une professionnelle et agricole. Elle s'intéresse à tous les problèmes qui composent la vie agricole, que le cultivateurs a à affronter chaque jour et dont l'heureuse solution amènera le relèvement de la famille agricole.

Voici ce qu'on lit dans le "Problème rural": "C'est l'association professionnelle, forte et appuyée par toutes les classes de la société, qui maintiendra le caractère agricole de l'école rurale; qui, grâce à un système coopératif assez développé émancipera la classe paysanne de la tutelle des puissances d'argent, et fera de la campagne une saine force économique; c'est elle qui provoquera la création d'industries complémentaires de l'agriculture; qui appuiera, ou au besoin corrigera, la politique fiscale, routière ferroviaire, hydro-électrique, en ramenant tous ces programmes à la politique fondamentale, celle qui favorise avant tout la famille.

L'union agricole aura pour conséquences à peu près immédiates, l'esprit de coopération, puis la création ou le développement de coopératives de crédit (Caisses populaires) et d'assurance, de production, de vente, d'achat, etc. Celles-ci, à leur tour, pousseront à une production plus égale et de meilleure qualité, ainsi qu'à une meilleure présentation. La sélection des sols et la culture des variétés, le développement des produits régionaux, l'ouverture de marchés avantageux, l'organisation de la publicité, la diminution des intermédiaires qui dévorent toujours leur bonne part de profits, voilà autant d'avantages pour les producteurs de la terre. La classification des produits, le choix d'espèces plus rémunératrices, l'entente entre producteurs et consommateurs, la mise au ban des spéculateurs, l'affaiblissement des trusts et monopoles, l'éloignement des entremetteurs parasitaires, une conscience plus éclairée du devoir professionnel: tels, sont quelques-uns des résultats les plus évidents qui pourront naître, et qui naissent déjà, de l'organisation professionnelle des cultivateurs, sous l'égide de la religion."

Union Catholique des Cultivateurs franco-ontariens

On aurait raison de s'arrêter pour admirer les origines de notre Union. C'est toute une complexité de problèmes, entre autres celui de la survivance religieuse et nationale de la famille canadienne-française en Ontario qui préside à la fondation de l'U.C.C.F.O. C'est ce qui explique les relations intimes de notre Union avec l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario. Ce sont les pères de familles canadiennes-françaises d'Ontario de toutes les classes professionnelles qui, d'un côté, connaissant les besoins de la classe agricole ontarienne, et d'un autre côté, convaincus de l'influence que pourraient exercer dans le national et religieux, les cultivateurs franco-ontariens, une fois organisés en Union professionnelle, par les activités dans le domaine social et économique.

On ne peut nier le caractère national de notre Union professionnelle agricole en terre ontarienne, comme on ne peut s'empêcher de convenir de la bienfaisante influence qu'exerce et peut exercer l'U.C.C.F.O. dans le domaine national aujourd'hui et dans l'avenir.

Conclusion

L'U.C.C.F.O. rend donc hommage à l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario pour avoir présidé à sa fondation comme elle l'assure de son entière collaboration dans son oeuvre de survivance religieuse et nationale de la famille canadienne-française en Ontario.

L'U.C.C.F.O. témoigne à l'Eglise canadienne-française d'Ontario sa profonde reconnaissance pour sa paternelle sollicitude et son entière soumission.

L'U.C.C.F.O. dit à l'U.C.C. du Québec son admiration et reconnaît qu'elle a reçu beaucoup de sa "soeur aînée".

L'U.C.C.F.O. se présente à la classe agricole canadienne-française ontarienne comme "la planche de salut et la sauvegarde de toute notre population rurale."

Louis RANGER, ptre, curé
Aumônier général de
l'U.C.C.F.O.

L'U.C.C.F.O. rend . . .

(Suite de la page 34)

Nous-mêmes, en Nos tournées pastorales, des maux dont on souffre sur les fermes, ne fut-ce que par la vue d'un grand nombre de fermes abandonnées. Le grand cri est que, à cause des circonstances économiques particulières, et que Nous aimons à croire passagères seulement, la culture ne paie pas, que les revenus sont insuffisants à rencontrer les obligations croissantes. D'où il arrive souvent que le cultivateur abandonne la terre qu'il a arrosée de ses sueurs pendant de nombreuses années, pour aller dans les villes, où d'autres déceptions l'attendent.

"Devant ce triste état de choses, il y a pour tous, gouvernants et individus, nécessité urgente de rechercher les remèdes et d'en faire l'application sans plus de délai, afin d'enrayer la désertion de la campagne. Pour Notre part, Nous croyons sincèrement que ce qui a le plus manqué à la classe agricole jusqu'ici a été une association professionnelle; seul l'agriculteur reste isolé, et à cause de cela, il est devenu souvent le jouet des exploiteurs."

Fondée en 1929, notre association se trouva immédiatement entraînée dans le remous de la grande crise économique. Elle dut faire face à des difficultés inouïes dont la moindre ne fut pas de recruter ses membres parmi une population minoritaire éparpillée à travers une province immense... et la détresse financière, qui était le lot de presque tous nos agriculteurs, à cette époque-là, ne simplifiait pas la tâche!

Aussi, on comprendra facilement que l'U.C.C.F.O. sentit bientôt le besoin de s'appuyer, au moins temporairement, sur un organisme solidement établi, afin de résister à l'ouragan et laisser passer la tempête sans y sombrer. Une couple d'années après sa fondation, notre association professionnelle s'affiliait à l'U.C.C., recevant les privilèges d'une Union diocésaine avec droit de représentation à son bureau de direction. Ce régime qui nous valut nombre de directives bien inspirées, dura quelque trois années, puis la cadette essaya ses ailes à nouveau, les orientant définitivement vers l'horizon des succès.

En recouvrant son autonomie, l'U.C.C.F.O. n'élevait pas un mur étanche entre elle et le Québec agricole professionnel. Au contraire, la collaboration la plus franche n'a pas cessé d'exister entre nos deux associations. L.U.C.C. de Québec a même su, à l'occasion, se montrer magnifiquement généreuse à l'égard de notre groupe. Ainsi le printemps dernier, elle nous octroyait cinq cents dollars pour l'organisation d'une campagne de propagande dans l'Ontario-Nord. Le succès obtenu dépasse nos espérances et nous est un encouragement décisif à tenter la même expérience dans les autres régions de l'Ontario où l'on rencontre d'importants noyaux agricoles de langue française.

Nous avons beaucoup de motifs aujourd'hui pour joindre nos hommages à tous ceux dont on entoure l'U.C.C. Elle est une oeuvre éminemment sociale et d'inspiration catholique qui a su s'imposer au respect et à l'admiration de tous, même de l'élément anglo-canadien. Ses réalisations, son influence et son orientation en font un des organismes les plus précieux pour l'avenir agricole non seulement du Québec, mais de tout le Canada. Tous ces titres et surtout un impérieux devoir de reconnaissance nous incitent à souhaiter à l'Union Catholique des Cultivateurs de Québec, une existence longue, prospère et féconde. Sur la voie du progrès, dans le sillage de "Rochdale", puisse-t-elle toujours servir de point de mire à sa cadette de l'Ontario.

Le Président général,
Antonin LALONDE

ILS ÉTAIENT DE L'INVASION

DEUX capitaines canadiens, le commandant T. Douglas Kelly, de la Réserve Navale de Victoria, C.-B. (à gauche) et le capitaine V. S. Godfrey, de la Marine canadienne, d'Ottawa, Ont. (à droite) ont joué un rôle de tout premier plan dans l'invasion de la Normandie et du sud de la France. Ces officiers commandaient des croiseurs auxiliaires canadiens, le Prince David (en haut) et le Prince Henry, anciens navires de plaisance de la Canadian National Steamships, sur la côte du Pacifique. Ces deux navires ont débarqué des milliers de soldats en territoire français au cours de ces deux invasions.

Le commandant Kelly a une très grande expérience navale, ayant débuté dans la marine en 1920 comme cadet au Royal Canadian Naval College. Deux ans plus tard, il s'engagea comme matelot à bord d'un bateau citerne et en 1929 fut promu commandant des navires citernes de la même Compagnie. En 1940, il entra au service de la marine et l'année suivante, fut nommé officier exécutif du Prince David. Lorsque ce navire fut réarmé en navire d'invasion, il en fut nommé officier commandant.

Le capitaine Godfrey est lui aussi un marin expérimenté. Au cours des derniers trente ans il a servi dans les marines royale et canadienne. Il fut promu officier commandant du Prince Henry lorsque ce navire fut transformé en navire d'invasion.

Dans leur toilette de guerre, ces deux navires seraient difficilement identifiés par les milliers de touristes qui les ont empruntés lorsqu'ils étaient navires de passagers de la Canadian National Steamships. Un navire semblable, le Prince Robert, a aussi été converti en navire de guerre et le "Lady Nelson", bâtiment commandant de la flotte de la Compagnie aux Antilles, est devenu le premier navire hôpital canadien.

L'U.C.C.F.O. . . .

(Suite de la page 34)

sés dans le diocèse d'Ottawa, section ontarienne. Dans le diocèse de Hearst où un premier contact a été pris au cours de l'été dernier elle compte un bon cercle, à Hearst même, et des noyaux dans plusieurs des paroisses du diocèse de Hearst. L'Association de Dames compte actuellement plus de mille membres.

L'organe officiel de l'U.C.F.R. se nomme "Le Foyer Rural Chrétien". C'est un bulletin d'étude et d'action qui compte environ seize pages et paraît mensuellement. Le tirage de ce bulletin s'élève actuellement à plus de trois milles cinq cents exemplaires par mois.

A la tête du mouvement il y a un conseil central composé des présidentes et des secrétaires des cercles. Le Comité exécutif est composé de la présidente générale, la vice-présidente générale et la secrétaire générale. L'aumônier est M. l'abbé Ernest Préseault.

Le secrétaire général,
Roger DE BELLEFEUILLE.

Le RÉGULATEUR Pratt pour VOLAILLES

servi régulièrement aiguise l'appétit, tonifie le corps et accroît la ponte. Il contient les "Éléments Basiques". Nous garantissons plus d'oeufs dans 15 jours ou vous rembourserons votre argent.

GRATIS Demandez aujourd'hui par lettre un exemplaire gratuit du "Guide de Santé", livre remarquable sur les maladies des volailles. ar

COMMANDEZ CHEZ VOTRE MARCHAND PRATT LOCAL

PRATT FOOD CO. OF CANADA LTD.

VULCANISATION ET RECHAPAGE complets

PNEUS AGRICOLES et de CAMIONS

Nous inspectons les pneus avant et après la réparation pour nous assurer qu'il ne sort que du travail de première classe de notre atelier.

L'outillage le plus récent vous fait bénéficier des dernières améliorations réalisées dans la vulcanisation et le rechapage.

Nous pouvons vulcaniser des pneus de toute dimension et vous les retourner en parfait état: Nous faisons un travail précis et rapide employant les meilleurs matériaux Goodyear et les meilleurs hommes du métier.

Les pneus de camions peuvent être vulcanisés et rechapés ici même. Tout pneu est soumis à une inspection méticuleuse avant de quitter notre atelier. Trous, coupures, blessures et ruptures de tissu sont réparés de façon permanente. Nous connaissons les pneus. VOUS devriez nous connaître!

"Le meilleur service de rechapage au Canada".

Montréal Lodi Retreading Ltée

R. A. Armitage, prop.

Vulcanisation — ouvrage garanti — pneus Goodyear

FIzroy 8497 Montréal 1198, rue William

GOODYEAR

L'Union des Bûcherons

Les activités depuis sa fondation

(Suite de la page 48)

mencé le 21 novembre 1934, se continua jusqu'aux débuts de 1936.

Période de M. Côté

M. Côté travailla inlassablement au succès de l'Union des Bûcherons. Il organisa plusieurs congrès provinciaux et multiplia les articles dans le journal.

Il organisa quatre grands congrès, non compris celui de Rimouski. Voici les endroits de ces congrès avec la date et le nombre approximatif de délégués présents:

Chicoutimi, le 19 août 1935, 800 délégués
Rouyn, le 16 septembre 1936, 700 délégués
La Tuque, le 23 août 1937,
Baie Comeau, le 28 août 1938.

Ces congrès tracent le programme de l'année à venir et orientent le travail de l'Union dans le sens désiré par les bûcherons eux-mêmes.

Dans les articles qu'il écrit pour la page de "La Terre de Chez Nous" spécialement consacrée aux bûcherons, M. Côté parle de tout et essaie de trouver des solutions à tous les problèmes. Il prêche l'association aux bûcherons et l'humanité et la justice aux compagnies et aux entrepreneurs. Il fait une étude des résolutions adoptées aux différents congrès et les porte à la connaissance des autorités et du grand public.

Dans "La Terre de Chez Nous" du 24 mars 1937, M. Côté émet l'idée d'avoir à Québec une maison pour donner le gîte aux 24,000 bûcherons qui, chaque année, passent quelques jours dans les murs de la Vieille Capitale. Il veut ainsi protéger les ouvriers de la forêt contre les exploiteurs de toutes sortes qu'ils rencontrent sur leurs pas à tous les coins de rues. L'Exécutif de l'U.C.C. se montre sympathique au projet qui sera réalisé par son successeur.

Le 25 janvier 1939, il remettait sa démission comme organisateur. Il voulait prendre un repos bien mérité pour essayer d'enrayer la marche de la maladie qui devait l'emporter à l'âge de 68 ans, le 23 août 1941, à Québec. Dans un dernier article, il recommande de continuer l'oeuvre commencée et souhaite d'heureux résultats à ceux qui le suivront.

Il avait bataillé et obtenu beaucoup pour les bûcherons et nul doute que plusieurs lui ont gardé un pieux souvenir.

Jusqu'à l'arrivée de M. Poulin, la chronique de la dernière page de "La Terre de Chez Nous" fut rédigée par M. Dominique Beaudin et M. Jean Blanchet.

M. Florian Poulin

Ce nom suscitera bien des souvenirs pour tous ceux qui l'ont connu, qui ont travaillé avec lui ou qui ont pu bénéficier de ses services. Poulin était un homme de bois, de chantier, comme on dit dans la Beauce. Comme tous les "jarrets noirs" de souche paysanne, il avait pris le chemin de la forêt à un âge encore jeune et il y vécut jusqu'à son entrée au service de l'Union des Bûcherons.

Pour lui, une hache et une sciotte signifiaient quelque chose. Il comprenait aussi la misère de ceux qui ont pour profession le maniement de ces outils. Dans le bois, Poulin était chez eux et parmi les bûcherons, il était au milieu des siens. Il les connaissait tous par leurs noms et pouvait facilement vous raconter l'histoire d'un bon nombre d'entre eux. Eux aussi le connaissaient et l'appréciaient. C'est beaucoup dire. Il fallait le voir se promener parmi eux à la Maison du Bûcheron, le sourire aux lèvres, décochant une boutade à celui-ci, glissant un conseil à celui-là Il était de la famille, quoi!

Grand, mince, les cheveux blancs, le teint blafard, marchant lentement, Poulin avait l'air d'un homme malade. Sa gaieté et son optimisme cachaient difficilement, pour ceux qui le connaissaient, une certaine inquiétude au sujet de sa santé. Le cancer veillait.... Un jour, Poulin tomba malade, espérant encore que Dieu le laisserait au service des bûcherons. Mais, c'était fini.... Le 19 octobre 1943, pendant la tenue du congrès général, à l'âge de 44 ans, Poulin s'en alla.... Mort, il vit toujours au milieu de nous par l'oeuvre qu'il a laissée et longtemps encore, le soir, étendus sur les "beds", les bûcherons du Québec parleront de lui en regardant les grandes épinettes habillées de neige luisantes au claire de lune. Lui aussi, il les aimait....

Il était entré au service de l'U.C.C. au commencement du mois de juillet 1939. Il avait déjà publié un article le 28 juin précédent sur le sort fait à "ses" bûcherons. Le premier article qu'il écrit après sa nomination s'intitule: "Envoyons d'l'avant". C'est ce qu'il fit toute sa vie.

Il organise le sixième congrès de l'Union à Causapscal, le 22 août 1939. Ce congrès groupe 3,000 bûcherons et obtient un succès monstre. Par la suite, en 1940, le 12 juin, il organise un autre congrès à St-Georges de Beauce qui groupe près de 1.500 bûcherons. Ses articles paraissent régulièrement. Ils traitent de tout ce qui peut directement ou indirectement intéresser l'ouvrier des chantiers. Ils ne ménagent pas les conseils aux bûcherons ni les semonces aux exploiteurs. Il voit tout et comprend tout, et sait présenter sous une forme simple les problèmes les plus compliqués. Ses articles sont lus et étudiés si on en juge par la correspondance qu'il reçoit et les lettres qu'il fait publier dans le journal. Le numéro de "La Terre de Chez Nous" du 18 juin 1941 est spécialement consacré à l'Union des Bûcherons et les articles signés de sa main y abondent. Il ne néglige rien, il essaie de tout voir, et de tout solutionner. Ses derniers articles portent sur les chantiers coopératifs. Il semble enthousiaste de cette formule et ne cesse de la conseiller fortement aux bûcherons en leur indiquant les erreurs à éviter et les moyens à suivre pour réussir.

Que dire aussi de tous les bûcherons qu'il a tirés d'un mauvais pas. Les services d'ordre personnel que doit rendre l'Union des Bûcherons sont toujours nombreux. Il faut défendre le cas de l'un devant la Commission des accidents du travail, il faut faire rembourser la taxe de la Défense nationale à un autre, etc. Poulin essayait toujours d'obtenir justice à tous ceux qui lui demandaient son concours.

La Maison du Bûcheron

Florian Poulin devait réaliser le rêve caressé par son prédécesseur: avoir une hôtellerie pour les bûcherons à Québec. Le congrès de Causapscal avait adopté un voeu en vue de hâter la réalisation de ce projet.

Le 30 septembre 1939, le président général, M. Abel Marion, signe un contrat de louage avec les propriétaires de l'Hôtel Jacques-Cartier, 319 rue St-Paul, Québec, La Maison du Bûcheron existe. Le 1er juin 1942, l'U.C.C. achète la Maison du Bûcheron de l'Alliance Nationale au prix de $48,500. Malheureusement, une épreuve considérable devait frapper l'Union dans la nuit du 9 au 10 août 1943. Cette nuit-là, la Maison du Bûcheron brûle presque complètement et les bûcherons perdent leur "chez-eux". Elle est maintenant reconstruite, plus accueillante qu'auparavant. Nul doute que les bûcherons continueront encore longtemps d'aller y chercher le gîte et le repos.

Au cours de l'exercice 1942-43 (12 mois) 19,904 personnes ont logé à la Maison du Bûcheron et l'on y a servi 20,993 repas. Les bûcherons de passage ont déposé à la caisse de sûreté la somme de $61,479.15 pour cette même période.

Il y a aussi le Magasin du Bûcheron. Il a eu de modestes débuts puisque une seule chambre de la Maison suffisait à contenir tout le stock. Il a été organisé au cours du mois de février 1941. Au cours de la période financière mentionnée plus haut, le Magasin du Bûcheron a fait un chiffre d'affaires de $45,000. Au moment de l'incendie, le stock de marchandises dépassait $13,000. Le Magasin a rendu des services à plusieurs coopératives de consommation qui y ont trouvé certains articles qu'elles ne pouvaient acheter nulle part ailleurs.

La Maison du Bûcheron est l'une des plus belles oeuvres de l'U.C.C. Le magasin et l'hôtellerie ont recommencé leurs opérations. Souhaitons que les bûcherons continuent toujours d'être fidèles à ces services qui ont été organisés pour eux et qui leur appartiennent.

Il est évidemment impossible d'estimer à leur valeur les services d'ordre social, moral et matériel que la section des bûcherons a rendus aux gens de la campagne, bûcherons et cultivateurs qui ont logé à la Maison. Ils y ont trouvé une protection efficace et peu coûteuse contre toutes les formes du vice organisé et toutes les catégories d'exploiteurs qui foisonnent partout dans ce quartier de Québec. C'est une oeuvre que savent apprécier tous ceux qui ont su en tirer profit en la fréquentant assidûment.

Le nombre des membres

Voici un tableau donnant le mouvement des membres de l'Union des Bûcherons au cours de ses dix années d'existence:

1934-35	3,608	—	1939-40	9,955
1935-36	3,151	—	1940-41	3,361
1936-37	3,648	—	1941-42	2,686
1937-38	7,038	—	1942-43	1,862
1938-39	3,439	—		

L'Union étant moins active depuis la mort de M. Poulin et l'incendie de l'été dernier, le nombre de membres a sans doute encore diminué davantage. On peut aussi attribuer cette diminution au fait que plusieurs préfèrent s'inscrire comme cultivateurs au lieu de bûcherons et ainsi faire partie de l'U.C.C.

Bûcherons, allez-vous laisser faiblir votre Union? La réponse vous appartient. C'est vous seuls qui vous sauverez et c'est par l'Union que vous obtiendrez ce que vous voulez avoir. Un congrès de bûcherons s'est tenu dernièrement à La Sarre. Il portera certainement des fruits si on en juge par l'enthousiasme des congressistes et par le désir d'association manifesté par l'assistance. On veut une union. Messieurs, vous l'avez. Il ne vous reste qu'à la rendre plus nombreuse pour lui donner plus de force. Joignez les rangs immédiatement et continuez d'écrire la belle histoire de la revendication de vos droits. Ne jetez pas le manche après la cognée.

Louis-Philippe POULIN

À TRAVERS LE CANADA AGRICOLE

(Suite de la page 28)

tion des produits. Ainsi, on opère déjà trois usines de déshydratation et une usine de préparation d'amidon et de fécule. Le roi des producteurs de patates de ce continent demeure au Grand-Sault. Il en cultive 1,500 acres et il dirige des usines de transformation industrielle pour les produits des patates et y emploie 500 hommes. Pour le bénéfice de ces producteurs de patates, l'on conduit déjà d'importants travaux d'hydrydation à la Station expérimentale de Frédéricton, en coopération avec les pathologistes fédéraux. Et cela, en vue de créer des lignées de patates résistantes aux maladies telles que brûlure tardive, enroulement des feuilles et flétrissure bactérienne. A date, les résultats ne sont pas encore probants, car le problème est d'une formidable complexité scientifique.

Consommation des patates

Il va sans dire que la consommation des patates est aussi très élevée en cette province. D'ailleurs, ce n'est pas à tort, puisque, si la patate est le mets de résistance des Irlandais, il faut aussi ajouter que, de tous les peuples européens, il a la plus grande longévité, n'étant surpassés à ce point de vue que par le peuple hongrois. Après tout, la patate contient des sels de potasse et de phosphate qui combattent l'acidité de l'estomac. Du fait qu'elle est alcaline, la patate combat particulièrement l'acidité des viandes. Ainsi, l'on reconnaît qu'une demi-livre de patates équivaut à une once de viande. Il y a aussi l'apport des vitamines. La patate fournit la vitamine A en assez forte quantité pour le besoin normal des adultes, contient beaucoup de vitamine B et une bonne quantité de vitamine C. L'on prétend même que ce sont les vitamines fournies par la patate qui combattent le scorbut chez les populations vivant dans les régions nordiques. Toutefois, ce sont les patates cuites avec pelure qui fournissent le plus de principes nutritifs. Il y a ensuite par ordre de mérite nutritif celles qui sont frites et finalement celles qui sont bouillies après avoir été pelées.

Mouvements coopératifs

Là comme partout ailleurs au Canada. la coopération va de l'avant. Déjà, en cette province, 35 coopératives ont manipulé des produits agricoles pour la vente, en 1942, pour une valeur de 2⅓ millions de dollars. Un seul établissement laitier, en plus de sa ligne principale, a classifié 124,604 douzaines d'oeufs et 67,500 livres de viande de volailles. Il y a aussi plus de 31 magasins coopératifs. A elle seule, la coopérative agricole du Madawaska a fait, en 1943, un chiffre d'affaires de $387,000. Il faut aussi mentionner les 15 coopératives de pêcheurs qui font aussi des affaires prospères dans leur domaine. Les caisses populaires sont au nombre de 147, comprenant 20,648 membres avec une augmentation annuelle d'à peu près 10% depuis cinq ans. L'actif dépasse 1⅓ million de dollars à date. Le nombre de prêts était de 10,157 en 1942, pour une somme moyenne de $69.00 qui fut remboursée en moins de sept mois. Ce qui caractérise leur mouvement coopératif, c'est qu'il est beaucoup plus florissant dans les régions agricoles où l'élément français prédomine. C'est dire que l'on obtient ainsi des avantages que l'on ne peut avoir par d'autres moyens.

L'industrie forestière

Le Nouveau-Brunswick a toujours profité grandement de ses forêts. En fait, elles couvrent encore une superficie de 12 millions d'acres. De sages méthodes de protection et de conservation ont été mises énergiquement en vigueur. Ainsi, en 1943, la valeur brute totale des produits forestiers du Nouveau-Brunswick utilisés ou exportés dépassait les 64 millions de dollars. A elle seule, l'industrie du papier dans ses six moulins, rapportait un peu plus de 50% de cette somme globale pour 817,000 cordes de bois de pulpe. L'exploitation des limites de la Couronne, de même que les réserves des propriétaires libres, sont soigneusement contrôlées. De plus, chez les cultivateurs ordinaires l'usage et l'entretien des boisés de ferme sont attentivement suivis. Pour la production du bois de construction, 354 moulins à scie sont en opération.

Main-d'oeuvre forestière

De toute la production forestière de cette province les deux tiers vont en dehors du Canada. Le nombre d'hommes employés dans l'industrie forestière est d'environ 20,000. Ces bûcherons touchèrent, en 1943, 16 millions de dollars. Pour le transport de ces produits forestiers, il a fallu utiliser, à différentes époques, 70,000 wagons et les frais de transport s'élevèrent à plus de 6 millions de dollars. Les forêts immenses et les nombreuses petites rivières font de cette province le paradis des amateurs de chasse et de pêche. Des travaux de recherches sur les modes d'exploitation forestière et sur l'utilisation des sous-produits sont en cours à la Station expérimentale d'Acadie. De plus, au Laboratoire fédéral d'entomologie à Frédéricton, l'on poursuit d'intéressants travaux en vue de mieux connaître et d'arriver à combattre plus efficacement encore les insectes dévastateurs le leurs forêts.

Institutions et services

Comme toutes les autres provinces, le Nouveau-Brunswick a ses propres institutions d'enseignement et, là comme dans toutes les provinces Maritimes, l'on a un grand nombre de petites universités. Chacune d'elles fut fondée et patronisée par les diverses dénominations religieuses. Dans les premiers temps, le but principal recherché était d'y enseigner surtout la théologie pour former des prêtres ou des ministres. C'est ainsi qu'avec une population de 457,501 âmes, dont 163,934 sont de langue française, l'on trouve l'Université St-Joseph, à Memramcock, l'Université du Nouveau-Brunswick, à Frédéricton, et l'Université Mount-Allison, à Sackville.

Autres institutions

Il y a aussi plusieurs autres collèges dont un des principaux est celui du Sacré-Coeur à Chatham. Par contre, il n'y a pas de collège d'agriculture, quoiqu'il y ait eu une école moyenne d'agriculeure à Frédéricton. Elle fut détruite au cours de la présente guerre. Toutefois, de sérieuses démarches se poursuivent pour organiser des écoles d'agriculture moyennes dans certaines institutions françaises et anglaises déjà existantes. L'enseignement supérieur de l'agriculture, tant pour les gens du Nouveau-Brunswick que pour ceux des deux autres provinces Maritimes, se donne à Truro où la Nouvelle-Ecosse y maintient une institution des mieux organisées.

Les cours pratiques y sont de deux ans. On y fait aussi les deux premières années d'études du cours universitaire en agronomie. Après ces deux premières années d'études, les étudiants se rendent à d'autres institutions, où il y a des facultés plus spécialisées dans les diverses branches agricoles. Il y a aussi une importante Station expérimentale à Frédéricton. A Rogerville, il y a le monastère des Pères Trappistes.

Cette province possède enfin un service d'agronomes des mieux organisés. Son bureau-chef est situé au Parlement de Frédéricton. Sur un total de 53 techniciens employés dans ce Service, à travers toute la province, 16 sont de langue française.

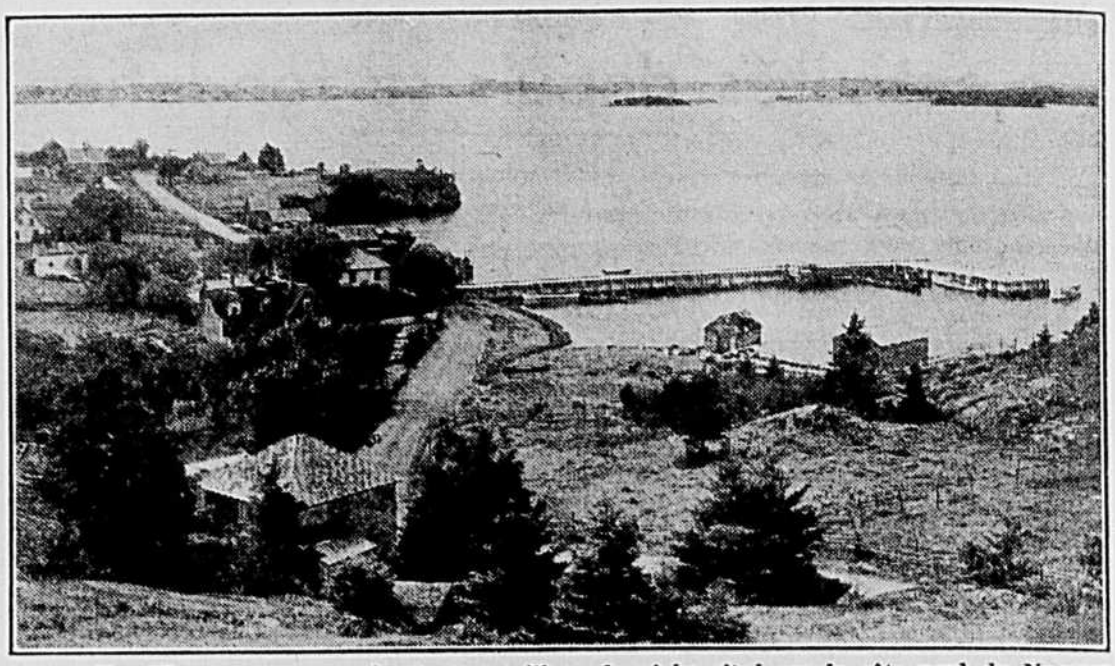

Magnifique paysage représentant un village de pêche situé sur la côte nord du Nouveau-Brunswick, près de Charlotte. (Photo de l'Office de l'Information du Nouveau-Brunswick).

Un congrès . . .

(Suite de la page 29)

—Du progrès matériel en regard du progrès moral. Il a trouvé que le monde actuel se paganise de plus en plus parce que les coeurs et les esprits sont tendus vers ce qui est matériel et périssable. Il nous a prouvé que la science, les inventions ne doivent pas avoir pour effet de nous éloigner de Dieu, mais plutôt de nous en rapprocher. Et il a terminé son discours en demandant à la classe agricole de servir de tampon, dans cette ère de scientisme poussé à l'excès, et de demeurer, par sa stabilité et sa fidélité aux traditions, un groupe qui croit en Dieu et qui veut vivre avec Lui.

—Philibert, d'après ce que tu viens de dire, l'Aumônier général a raison, car il n'y a pas d'équilibre dans le monde et dans les consciences quand le progrès matériel ne marche pas de pair avec le progrès moral.

La lumière fluorescente dissimulée dans les murs s'éteignit soudainement.

—Qu'est-ce que c'est, Philibert ?

—Ah, j'ai oublié de t'avertir, Georgianna. On a annoncé ce soir dans le téléviso qu'on allait couper la lumière pendant deux heures au cours de la veillée . . . les réserves de bicarbonates de phosphore s'épuisent . . .

Jean BLANCHET.

Une bonne cave à patates

Une cave de 14 pieds de large et de 30 pieds de long, pourvue de coffres, peut contenir 1,000 boisseaux de pommes de terre. Les tubercules devraient être aussi secs que possible quand on les met en cave. La meilleure température de conservation pour les tubercules de semence est de 33 à 38 degrés; pour les tubercules de consommation, elle est de 38 à 42. Si la température était plus basse, les pommes de terre prendraient un goût sucré. Les tubercules se conservent beaucoup mieux lorsqu'ils sont mis dans des coffres lattés. On pourvoit à la ventilation en recouvrant le fond des cofres d'un faux plancher et les côtes en planches de six pouces de large, espacées d'un demi-pouce. Le faux plancher et les côtés devraient être à six pouces des murs et du plancher de la cave.

ÉQUIPEMENT DE FERME

FAIRBANKS-MORSE

SYSTÉMES D'EAU

La commodité de l'eau courante A BAS PRIX

Dans des milliers de fermes canadiennes, les travaux sont moins durs et la vie plus facile grâce aux systèmes d'eau Fairbanks-Morse. Il y a plusieurs modèles s'adaptant à toute condition; d'installation facile, économique et surtout EFFICACE — les 113 années d'expérience du manufacturier et son organisation nationale sont votre meilleure garantie de satisfaction absolue.

Il y aura une plus grande quantité de ces systèmes en vente cette année, mais pas encore suffisamment pour répondre à la demande. Si vous avez l'intention d'installer l'eau courante sur VOTRE ferme, visitez votre agent Fairbanks-Morse ou mallez le coupon ci-dessous, IMMÉDIATEMENT.

THE CANADIAN
FAIRBANKS-MORSE
COMPANY LIMITED
ST-JEAN, N.B. • MONTRÉAL • TORONTO
WINNIPEG • VANCOUVER

Si votre détaillant local F-M ne peut pas vous fournir l'équipement désiré, marquez ici les item qui vous intéressent et envoyez ce coupon à la succursale F-M la plus rapprochée. Nous vous dirons alors si cet équipement est disponible et où vous pouvez l'obtenir.

Systèmes d'eau ☐ Moulins à vent ☐
Unités d'éclairage ☐ Chargeurs à vent ☐
Moteurs "Z" ☐ Clôtures électriques ☐
Moulanges à marteaux ☐ Pompes à bras ☐
Moulanges à grain ☐ Laveuses ☐
Balances ☐

LT-6

Nom.....

Adresse.....

Services Exceptionnels

Le Service du placement de la Banque Canadienne Nationale offre les plus grandes facilités pour l'achat et la vente de valeurs mobilières.

Effectuez vos placements par l'entremise d'une banque où vous pouvez faire avantageusement toutes vos autres opérations financières.

Profitez de l'organisation, de la documentation, de l'expérience et des relations de la Banque pour tirer le meilleur rendement de vos disponibilités.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de $200,000,000

514 bureaux au Canada

EXPULSEZ LES GAZ
qui sont causés par la
CONSTIPATION
et réconfortez aussi votre estomac

Lorsque la constipation fonctionnelle persiste et vous rend misérable, nerveux et sans goût pour rien et que vous souffrez de ses symptômes—maux de tête, mauvaive haleine, dérangements d'estomac, indigestion, perte de sommeil, manque d'appétit, et que votre estomac se sent surchargé à cause de gaz et de gonflements—procurez-vous le Novoro qui a fait ses preuves et prenez-le comme indiqué sur l'étiquette. Plus qu'un laxatif, c'est aussi une médecine tonique-stomachique, préparée avec 18 plantes et racines médicinales de la Nature. Le Novoro fait fonctionner les intestins paresseux et les aide à évacuer doucement et agréablement les matières qui obstruent; aide à expulser les gaz de constipation, donne à l'estomac cette agréable sensation de chaleur. Si vous voulez connaître à nouveau la joie d'un heureux soulagement des douleurs de la constipation et réconforter en même temps votre estomac, procurez-vous aujourd'hui le Novoro du Dr. Pierre.

Si vous ne pouvez l'acheter dans votre voisinage, envoyez pour notre offre de Novoro "Pour Faire Connaissance" et recevez—

GRATIS Une Valeur de 60c en Bouteilles d'Essai de

LINIMENT OLÉOLO DU DR. PIERRE — — antiseptique — procure un soulagement aux douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de dos musculaires, muscles raidis et endoloris, entorses et foulures.

MAGOLO DU DR. PIERRE — alcalin — soulage certains dérangements temporaires de l'estomac tels que: indigestion et aigreurs.

Postez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

☐ Inclus vous trouverez $1.00. Envoyez-moi en port payé une bouteille de 11 onces de Novoro et gratis, une bouteille d'essai de Liniment et une de Magolo (une valeur de 60¢).

☐ C. O. D. (contre remboursement) frais additionnels.

Nom.....

Adresse.....

Bureau Postal.....

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
Dépt.C476-1V
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

Il faut mettre tout en oeuvre pour assurer la conservation de nos réserves forestières

C'est ce que déclare le ministère des Terres et Forêts lors du premier congrès provincial de l'association forestière québecoise. — M. Bourque promet des sanctions sévères contre ceux qui seront trouvés coupables d'avoir allumé des incendies. — Exploitation rationnelle de la forêt. — M. Duplessis affirme que nos réserves forestières sont considérablement appauvries. — Quelques résolutions.

Chaque jour, le jublic de notre province comprend de plus en plus la part prépondérante que la forêt joue dans notre économie et l'importance qu'il y a de tout mettre en oeuvre pour assurer sa conservation, son exploitation rationnelle et l'utilisation intégrale des produits qui en dérivent.

Voilà ce que déclarait, à l'ouverture officielle du premier congrès provincial de l'Association forestière québécoise, M. J.-S. Bourque, ministre des Terres et forêts.

Le ministre avait été présenté aux congressistes par M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et forêts, et président de l'Association. Plusieurs centaines de délégués étaient présents.

Des travaux importants ont été présentés. Ils ont provoqué des discussions du plus haut intérêt. Les sujets étudiés furent le reboisement des terrains dénudés, la restauration des lots à bois, les conditions sociales en forêts.

Des sanctions sévères

Dans son discours aux congressistes, M. Bourque a tracé tout un programme. Vous connaissez très bien, dit-il, les méfaits de l'incendie forestier. Je n'ai pas l'intention de prêcher aux convertis que vous êtes la nécessité et l'obligation morale de protéger la forêt contre le feu. Je dirai, cependant, que c'est mon intention de sévir rigoureusement contre tous ceux qui, par négligence ou mauvaise foi, seront trouvés coupables d'avoir allumé l'incendie forestier.

Parlant de l'exploitation des forêts de la couronne, M. Bourque déclara: "Nous voulons qu'elle se fasse selon les données de la sylviculture et qu'elle soit agencée de façon à assurer l'approvisionnement continu des industries qui en dépendent. Sans contredit, ceux qui s'occupent d'exploitation forestière ont droit à des profits légitimes, mais nous voulons avant tout, et je veux insister particulièrement sur ce point, que la forêt serve à satisfaire les besoins non moins légitimes de la population. En d'autres termes, nous voulons que les propriétaires et concessionnaires forestiers comprennent le rôle social de la forêt.

Quant aux forêts des particuliers, d'où on extrait plus de la moitié du volume de la production ligneuse de la province, c'est notre désir qu'elles soient exploitées de la façon la plus rationnelle possible, et de nommer des ingénieurs forestiers dans toutes les régions organisées pour diffuser les notions de sylviculture chez les cultivateurs et les colons.

M. Omer Lussier

M. Omer Lussier, ingénieur forestier, a déclaré qu'il faudra probablement 300 à 350 millions pour assurer la conservation des forêts du Québec.

Au cours de sa causerie intitulée "La forêt dans l'économie du Québec", M. Lussier a fait une revue des principaux problèmes forestiers de l'heure: protection contre le feu, les insectes, les champignons; exploitations abusives, utilisation, aspect économique et social de la forêt, tourisme, chasse et pêche, éducation et finance forestière.

Les coupes abusives

M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a dénoncé vigoureusement les coupes abusives dans notre domaine forestier et l'égoïsme des concessionnaires qui laissent pourrir le bois sur pied parce qu'il n'est pas propice aux exploitations qu'ils dirigent.

Parlant au déjeuner-causerie qui marquait la clôture du premier congrès provincial de l'Association forestière québécoise, le chef du gouvernement a déclaré qu'il s'intéresse d'une façon toute particulière à notre problème forestier. Après avoir invité les congressistes à faire leurs suggestions, pour améliorer la situation, M. Duplessis a lui-même demandé s'il n'y aurait pas lieu de réduire les droits de coupe, pour activer l'exploitation et à augmenter la rente foncière, pour forcer les concessionnaires à mettre en valeur le domaine qu'ils sont supposés exploiter.

Forêt et colonisation

Dans Québec, on a trop souvent oublié que le lot boisé était presque aussi nécessaire que la partie cultivable. Nous en avons besoin comme source d'approvisionnement et nous en avons besoin aussi pour la fertilité du sol. Dans beaucoup d'endroits, le déboisement a apporté la stérilité.

Certains s'imaginent, dit encore M. Duplessis, que la forêt et la colonisation sont des ennemis. Ils voient le salut dans la colonisation mais au détriment de l'exploitation forestière. C'est une erreur. Nous avons souffert d'un manque d'orientation générale. Il nous faut un plan d'ensemble. Il est plus temps que jamais de le créer.

Depuis des années, dit M. Duplessis, des compagnies ont formé des sociétés de protection qui ont fait du bien, mais elles n'ont pas réussi à réparer le tort fait à la forêt par ceux-là mêmes qui ont formé les sociétés. Le problème forestier est très aigu. Nos réserves forestières ont été considérablement appauvries. On a fait des coupes qui n'ont aucun sens commun. Ceux qui exploitent nos forêts doivent se considérer comme les trustees du domaine public. Souvent, j'ai vu des marchands de bois venir demander des faveurs, en constatant que le coût de leur exploitation allait devenir trop considérable. C'était parce que des mesures n'avaient pas été prises au préalable pour assurer le nettoyage de la forêt. Les forêts non nettoyées sont une proie facile pour les parasites et les incendies.

Empiètements intolérables

Aujourd'hui, poursuit le premier ministre, nous sommes en face de la situation suivante. Des détenteurs de limites possèdent du bois dont ils ne peuvent se servir parce qu'il n'est pas propice à l'exploitation qu'ils dirigent. M. Duplessis note alors que dans la Gaspésie, la mouche à scie fait de grands ravages. Le chef du gouvernement ajoute que des forêts sont appauvries à cause de l'égoïsme et de la courte vue de certains concessionnaires.

M. Duplessis déclare que les pires parasites ne sont ni la grande arpenteuse ni la mouche à scie, mais les gens qui prétendent que les forêts ne doivent pas être administrées par Québec. La forêt les pouvoirs d'eau et les mines doivent être administrés par Québec. Comme il faut mettre la hache dans les arbres tombés ou trop vieux, il faut mettre la hache du droit constitutionnel dans l'arbre des empiétements intolérables. Pénétrez-vous de l'idée que nos forêts constituent un bien dont l'exploitation méthodique est essentiel au progrès.

Quelques résolutions

Les différents comités qui ont siégé à l'occasion du congrès de l'Association forestière québécoise ont soumis un grand nombre de résolutions qui ont été adoptées. Voici les principales:

1° Classification des forêts et des sols visant à la séparation définitive des domaines forestier et agricole;

2° Collaboration entre les départements provinciaux intéressés pour faire le relevé des terrains impropres à la culture et dépourvus de bois, et les mettre en valeur; soit en les reboisant, soit en y développant des cultures forestières;

3° Création de réserves forestières, cantonnales, communales ou autres, devant être exploitées selon des modalités appropriées à chacune des paroisses où elles devront être créées;

4° Etablissement des pépinières forestières par le département des terres et forêts;

5° Nomination d'ingénieurs forestiers pour donner des directives sylvicoles aux propriétaires de boisés de ferme et faire l'éducation du public sur la conservation forestière;

6° Adoption ou généralisation d'une nouvelle formule de colonisation qui pourvoit à l'établissement de l'excédent de population tout en sauvegardant le principe de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles;

7° Mise sur pied d'un organisme interdépartemental, sorte de comité de coordination, formé de représentants des départements intéressés à l'utilisation des ressources, à l'économie nationale, à la formation des jeunes, dans le but de dresser un plan provincial de conservation;

8° Déterminer le potentiel ligneux au moyen des inventaires déjà faits par l'Etat ou les concessionnaires et les compléter si nécessaire. Charger un comité permanent de cette tâche;

9° Encouragement par les gouvernements fédéral et provincial du reboisement et de la restauration des terrains privés; si nécessaire, établissement d'un crédit à long terme (selon l'exemple des Etats-Unis);

10° Procéder, après études des forêts incendiées, au reboisement artificiel des endroits où la régénération naturelle n'a pu réussir;

11° Conservation du gibier et du poisson, ressources qui attirent de nombreux touristes et éducation du public en ce sens;

12° Augmentation du nombre des gardes-chasse et gardes-pêche, et désormais, choix de ceux-ci parmi les techniciens qualifiés et capables de participer à l'éducation du public;

13° Intensifier la propagande sur la conservation par le film, la presse et la radio;

14° Donation aux bibliothèques scolaires par le département de l'Instruction publique d'un certain nombre d'ouvrages sur la nature, le culte et la protection de la forêt.

M. Hepburn . . .

(Suite de la page 22)

M. Duplessis a continué dans la même veine heureuse: "Nous sommes en faveur de l'union nationale véritable, non d'une union qui implique une idée d'assimilation. La Confédération fut un pacte d'honneur entre les deux grandes races de notre pays et il doit toujours être considéré comme tel." Voilà qui est net et ne laisse la place à aucun équivoque. Il n'est pas de Canadien français fier de ses origines et soucieux de demeurer fidèle à sa nationalité qui ne pense de même. On doit présumer que M. Duplessis saura faire reconnaître ce point de vue lors des multiples tractations qui auront lieu après la guerre pour faire remettre aux provinces ce qu'elles ont dû céder en ces dernières années. Plus qu'aucune autre, la province de Québec est jalouse de ses prérogatives, car elle y voit l'une des garanties de sa sécurité et de sa permanence.

L'assistance au congrès général

Comme nous l'avons mentionné dans le Guide de septembre, le congrès général coïncidera, cette année, avec le 20ième anniversaire de l'U.C.C. La soirée sociale qui clôturera la première journée du congrès sera consacrée à commémorer cet événement. Les plus hautes autorités religieuses et civiles y assisteront. Nous aurons en outre, le plaisir d'entendre une brève causerie par M. H. H. Hannam, président de la Fédération Canadienne de l'Agriculture.

Les séances ordinaires du congrès comprendront l'étude et la discussion de plusieurs sujets d'un grand intérêt; il y sera question en particulier d'électrification rurale, de la fondation d'une coopérative provinciale d'instruments aratoires, de chantiers coopératifs, des prix minimums pour les produits agricoles, etc. Il n'y aura pas de grandes conférences, mais des causeries très brèves suivies de discussions.

Nous avons déjà demandé et nous répétons encore la demande que chaque cercle paroissial délègue au moins un de ses membres au congrès général. Nous voudrions que le Palais Montcalm soit bien rempli pour la circonstance et nous comptons ne pas être déçus. Choisissez, autant que possible, un de vos membres le plus actif, quelqu'un qui soit en mesure de faire profiter votre cercle des renseignements qu'il prendra en cette circonstance. Il ne s'agit pas pour le délégué de faire un voyage agréable. Il s'agit plutôt pour votre cercle d'envoyer quelqu'un qui, à son retour, vous fournira des renseignements utiles.

G. F.

Le "Guide"

Le ministre de l'Agriculture veut que l'industrie se développe dans l'Ouest

M. Gardiner déclare que l'exportation des produits agricoles a toujours amené la prospérité chez les cultivateurs. — Il met les cultivateurs des Prairies en garde contre la culture exclusive du blé. — Industrialisation de l'Ouest.

"Le gouvernement libéral ne s'est contenté de promettre aux cultivateurs une prospérité durable, mais il a établi des plans pour assurer cette prospérité", déclarait, la semaine dernière, l'hon. James Gardiner, ministre fédéral de l'agriculture, parlant sur le réseau national de Radio-Canada, à la suite de l'hon. J.-A. MacKinnon, ministre du commerce.

Le ministre a précisé qu'il existait deux théories opposées concernant la production agricole et la prospérité des agriculteurs. L'une veut que la production générale soit augmentée au point que toutes les denrées agricoles puissent être consommées au pays, sans que l'on ait à recourir à l'exportation. Une autre école demande que l'on pousse la production agricole à l'exclusion de toute autre, et que l'on intensifie l'exportation des denrées.

Les statistiques établissent que l'exportation agricole a toujours amené la prospérité chez les cultivateurs.

M. Gardiner regrette que la nécessité de produire en vitesse, en temps de guerre, n'ait pas permis l'établissement de l'industrie dans les provinces de l'Ouest. Maintenant que la guerre touche à sa fin, dit-il, il faudra que l'industrie s'établisse ici, dans les prairies aussi bien que dans les autres régions qui ne bordent pas le Saint-Laurent, si l'on veut que l'agriculture connaisse la prospérité.

Traçant un programme de production agricole pour les prairies, le ministre déclare qu'elles devront s'attacher à la culture du lin, des grains d'alimentation du bétail, à l'élevage du porc surtout, du bétail et de la volaille.

M. Gardiner met les populations des Prairies en garde contre la production massive du blé dans l'après-guerre, si elle doit se faire à l'exclusion du reste.

Pour la colonisation

L'Aide à la Colonisation a tenu pour ses membres à Québec une journée d'étude des mieux remplies. D'excellents rapports y ont été présentés, suivis d'intéressantes discussions. Des délégués de tous les diocèses étaient présents Deux membres de l'épiscopat ont même participé à toutes les délibérations.

Le soir, à la grande séance publique, neuf évêques étaient au premier rang de la nombreuse assistance qui se pressait dans la vaste salle des promotions de l'Université Laval. Le nouveau ministre de la Colonisation a félicité l'association de sa journée et signalé, en termes non équivoques, l'opportunité de son action. "Ce qu'il faut surtout pour la colonisation a-t-il dit, c'est de l'argent et pour que le gouvernement dépense des sommes élevées il faut qu'il sente l'opinion derrière lui. Vous faites bien de faire comprendre au peuple l'importance de cette oeuvre". Stimulée par ces remarques, l'Aide à la Colonisation entend bien poursuivre de façon intense et mener à bonne fin la campagne qu'elle a commencée pour faire de la colonisation une entreprise vraiment nationale.

E. S. P.

LE TEMPS POUR ABREUVER LE CHEVAL

Pourquoi faut-il abreuver un cheval avant de lui donner son repas? C'est parce que l'estomac du cheval est relativement petit. Si l'on donne du grain avant que le cheval soit abreuvé, l'eau qu'un cheval absorbe quand il boit lave le grain en dehors de l'estomac, ce qui cause des colikques et l'obstruction de la voie digestive. Les vétérinaires font remarquer que l'estomac du cheval est si petit par comparaison à la grandeur de son corps que l'alimentation bien réglée est l'un des facteurs des plus importants dans le soin des chevaux de travail.

PONT ROUGE
vous offre ses
FOURNAISES "SUPREME"
et pièces de rechange
REPARATION de vos machines
"JULIEN"
pour le printemps 1945
La CIE J. A. GOSSELIN Ltée
Usines à Drummondville et Pont Rouge
Bureau chef à DRUMMONDVILLE

La restauration sociale et l'agriculture

Nous avons publié la semaine dernière la première partie de la conférence donnée par M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U. C.C., à la Semaine sociale d'Ottawa. Cette première partie portait sur les quatre principes sur lesquels doit s'appuyer la restauration sociale envisagée du point de vue agricole. Voici maintenant un résumé substantiel de la dernière partie de la conférence de M. Filion.

Dangers pour l'économie rurare

M. Filion a déclaré que les dangers qui menacent l'économie rurale sont par ordre d'importance: la machine, l'appât du gain facile et rapide, l'endettement, l'accaparement des terres par des individus ou des groupements de capitaux.

La machine est entrée dans nos habitudes et elle rend des services; elle est utile aux cultivateurs autant qu'à l'industriel ou au commerçant. On ne peut donc songer, encore moins prêcher de revenir à la faucille et au fléau. Mais la machine comporte en agriculture de graves dangers: elle coûte cher et elle travaille peu, parce que l'agriculture est esclave du temps et des saisons. L'on constate chez le cultivateur dont la ferme est hautement mécanisée, le désir d'agrandir son domaine pour faire travailler davantage la machine, afin de diminue son coût d'opération; plus de machines plus de terre, plus de terre plus de machines, c'est le cercle vicieux dans lequel se débat l'agriculture américaine.

L'appât du gain facile et rapide a provoqué les tempêtes de sable de l'Ouest canadien, surtout de la Saskatchewan, la désolation de certains Etats du Middle-West américain. L'on se hâte, par une culture unique, épuisante et payante, de tirer le plus rapidement du sol toute sa fertilité, quitte à laisser un désert à la génération future. Cette frénésie de s'enrichir, cependant, n'a pas encore pénétré dans l'agriculture québecoise, sauf dans quelques coins de culture spécialisée; mais elle règne à l'état d'épidémie permanente et persistante dans nos forêts. L'Etat a l'impérieux devoir de régler les coupes de bois, de manière à ce que les grandes compagnies forestières cessent de créer la désolation et de ruiner un des plus beaux avoirs de l'est du Canada, sans bénéfice pour personne, si ce n'est pour elles.

L'endettement excessif a déposséde de leurs terres une dizaine de mille cultivateurs de la province de Québec de 1930 à 1936; une vingtaine de mille ont dû leur salut à l'intervention de l'Etat au moyen d'un crédit foncier. Il parait que, dans les autres provinces, le désastre fut beaucoup plus grand. L'agriculture a besoin de crédit, c'est entendu, mais d'un crédit humain dont les titres soient entre les mains d'institutions qui comprennent le cultivateur et qui ne prennent pas un malain plaisir à l'exécuter s'il se trouve temporairement dans l'embarras. Etant donné l'essor prodigieux qu'ont pris, dans Québec, les caisses populaires Desjardins, le temps est venu pour elles d'organiser d'une façon stable et scientifique le crédit agricole à long terme au moyen d'une banque hypothécaire coopérative.

Il serait dans l'intérêt de l'Etat, qui a créé l'Office du Crédit agricole de faire face à une situation d'urgence comme c'était de son devoir de le faire, de passer la main aux caisses populaires et de se décharger ainsi sur un organisme inférieur d'une tâche qui n'est pas spécifiquement de sa compétence.

Les "accapareurs"

L'accaparement des terres par des individus ou des groupements de capitaux semble à M. Filion ne pas constituer un danger immédiat. Il y a bien quelques excentriques qui s'imaginent que la culture mixte comme la pratiquent nos gens est une industrie payante et qui s'aventurent à y placer des capitaux, mais leurs illusions ne tiennent pas longtemps et, après quelques années, ils tâchent de se tirer de l'aventure aussi élégamment que possible. Il y a aussi cette catégorie de citadins, nés à la campagne pour la plupart, qui aiment profondément la terre et qui sont au comble de leur bonheur d'aller se reposer aussi souvent que possible sur une ferme qu'ils exploitent généralement à perte. Ces gens sont un acquis pour l'agriculture et, par les expériences heureuses et malheureuses qu'ils font, sont un élément de progrès pour leur entourage. Il faut éviter de les considérer comme des accapareurs.

M. Filion a déclaré qu'il ne pouvait pas, cependant, dire la même chose de ceux qui détiennent le domaine forestier, qui l'appauvrissent à un rythme effarant par une exploitation désordonnée et qui, au surplus, bloquent ou retardent la colonisation. Il y a dans ce domaine des réformes radicales et urgentes à espérer dont l'Etat détient la clef de l'énigme.

La menace socialiste

Il se fait de nos jours une surenchère démagogique qui, à plusieurs égards, est nettement malsaine, a dit M. Filion. Les programmes de restauration sociale par la politique nous conduisent tout droit au socialisme, car ils habituent le peuple à attendre de l'Etat la guérison de tous ses maux. Nous faisons des discours contre le socialisme, mais nous applaudissons aux promesses et aux mesures socialisantes. Ce qui est encore plus détestable et dangereux, c'est que cette manie d'appliquer, sans adaptation à la population rurale, des mesures conçues pour les ouvriers, comme si le cultivateur, l'artisan rural, le journalier de village, pouvaient être traités de la même façon que l'ouvrier de la grande industrie qui, lui, a tout perdu, sa liberté, son initiative, la faculté d'organiser sa vie. Cela s'applique à presque toutes les mesures sociales en vigueur ou projetées, pensions aux vieillards, aux mères nécessiteuses, aux infirmes, allocations familiales, assurance-maladie, et le reste.

C'est plus que la vertu de sagesse et de prévoyance qui est en jeu, c'est la liberté même des individus et des familles, car chaque fois que l'Etat intervient dans dans le domaine social, il le fait aux dépens de notre liberté. Il serait pourtant si simple de s'inspirer de la législation sociale de pays, au moins aussi civilisés que le nôtre, et chez qui l'Etat s'est déchargé du soin d'organiser l'assurance, la prévoyance et même une part de l'assistance sociale sur des groupements d'ordre inférieur.

Liberté professionnelle

Le conférencier a également parlé de la nécessité d'assurer, dans un ordre social chrétien, la liberté professionnelle des cultivateurs, de même que leur liberté économique, maintien ou hausse des prix agricoles à un niveau qui permette aux cultivateurs de toucher un revenu suffisant; niveau de vie des villes en aidant au financement de certaines entreprises ou certains services coûteux que les ruraux peuvent difficilement se procurer par leurs seuls moyens, comme l'électricité, le téléphone, l'aqueduc, transports, hapitaux; l'exécution de grands travaux agricoles ayant pour but d'accroître la productivité des terres et d'abaisser le coût de revient, comme le creusage, le nettoyage et l'entretien des cours d'eau naturels; voilà, d'après le conférencier, quelques moyens par lesquels l'Etat peut aider à la classe agricole.

Le génie agricole

Le Comité national du génie agricole s'est réuni dernièrement à Ottawa, à la requête du Ministère fédéral de l'Agriculture, pour une séance de trois jours afin d'étudier les problèmes qui confrontent les cultivateurs canadiens. Les recommandations faites par ce Comité au Comité consultatif national des services agricoles portaient sur la production et la distribution des machines agricoles, la conservation du sol, les logements des cultivateurs et l'électrification rurale.

Les cultivateurs et l'épargne

Monsieur Irénée LESSARD, de St-Joseph-de-Beauce, qui sera l'invité du Comité agricole des Finances de Guerre, au Réveil-Rural, lundi, le 16 octobre 1944.

COLONISATION

Commençons à la préparer

D'aucuns pensent que la colonisation, comme la plupart des travaux publics, peut s'entreprendre du jour au lendemain pourvu que l'on ait les argents nécessaires. Ils s'imaginent donc, et leur raisonnement semble logique, qu'il n'y a pas lieu de s'occuper de suite de ce problème. A leur façon de voir encore, il sera toujours temps de s'occuper de colonisation quand la guerre sera finie. D'ici là, pourquoi s'en faire? N'est-il pas vrai que tout le monde travaille, que tous gagnent beaucoup d'argent?

Malheureusement, dans l'ordre pratique des choses, il n'en est pas ainsi. La colonisation diffère beaucoup des entreprises ordinaires. On ne peut s'y engager du jour au lendemain. Il faut la préparer longtemps d'avance si l'on veut éviter un échec, si l'on ne veut pas exposer des familles à la misère, au découragement.

Avant d'ouvrir de nouveaux territoires à la colonisation, il faut accomplir toute une série de travaux assez compliqués et qui requèrent beaucoup de temps. Il y aura d'abord la reconnaissance générale, la classification des lots; viendront ensuite l'égouttement et la construction des routes de pénétration et des chemins de rang; enfin la fixation des sites paroissiaux et le lotissement. Et fut-il jugé opportun de préparer sur chacun des lots à concéder quelques acres de terre avant l'arrivée du colon, que ce travail viendrait encore s'ajouter aux autres travaux déjà nombreux. Si l'on veut que l'entreprise ait quelque chance de succès, il faut que ces travaux préparatoires soient commencés au moins trois ans à l'avance, c'est-à-dire trois ans avant que ne puissent s'effectuer l'établissement des familles.

Il n'est un secret pour personne que la plupart des lots propres à la culture en Abitibi, notre grande région de colonisation, sont actuellement occupés. C'est à peine s'il y reste quelques centaines de lots où établir des familles. En plus de cela, il y a bien ici et là quelques terres qui pourraient s'acheter à assez bon compte. Mais encore faudrait-il que l'aspirant ait les moyens d'en faire l'achat, ce qui n'est pas la règle générale.

Il est donc grand temps de commencer à préparer la colonisation si l'on veut sincèrement, au lendemain de la victoire, y avoir recours comme moyen de réhabiliter une bonne partie de notre population qui ne pourrait mieux servir la collectivité ailleurs que dans l'agriculture. A moins donc que l'on ne s'attaque sans tarder à l'ouverture de nouvelles paroisses, à l'exécution de tous ces travaux préparatoires, il est à craindre que l'on n'arrive en retard, que l'on ne puisse pas, l'heure venue, lancer, comme il le conviendrait, un mouvement sans précédent de retour à la terre, une politique efficace de maintien au sol.

C.-E. COUTURE.

Sixième congrès général annuel des coopérateurs à Montréal

Il s'ouvre vendredi, sous la présidence du R. P. Lévesque pour se clôturer dimanche après-midi.— Le Père Lévesque prononce l'allocution d'ouverture — MM. Roger Picard, Cyrille Vaillancourt, Laurent Caron, Alexandre Boudreau, Albert Côté, René Paré, Victor Barbeau et le R. P. Gonzalve Poulin au nombre des conférenciers.

Le sixième congrès général de la Coopération s'est ouvert vendredi dernier à Montréal sous la présidence du R. P. G.-H. Lévesque, O.P., président du Conseil supérieur de la Coopération qui avait organisé ce congrès. Il y eut des séances toute la journée de samedi. La séance de clôture eut lieu dimanche après-midi.

Dans son allocution d'ouverture, le R. P. Lévesque rappelle que ce congrès annuel coïncide avec le centenaire des vaillants pionniers de Rochdale, ces individus parmi les plus humbles, simples ouvriers sans fortune et sans influence sociale, relégués aux couches inférieures de la société par l'organisatin économique régnante, pressurés le plus souvent par les abus d'un capitalisme déjà exploiteur, perdus dans l'éparpillement et l'isolement de leurs forces individuelles, qui, il y a un siècle, édifiaient à cet endroit une modeste société coopérative.

Leur rendant un vibrant hommage, le Père Lévesque dit: "La leçon des pionniers de Rochdale est avant tout une leçon de fierté personnelle". Il ajoute: "Il faut s'incliner devant ces hommes pauvres mais vaillants à qui les peuples de l'univers, dont le nôtre, doivent la formule économique en voie d'assurer leur libération".

M. Roger Picard

M. Roger Picard, docteur en droit et professeur d'économie politique à l'Ecole libre des sciences politiques, était le conférencier à cette première séance. M. Picard a parlé de la paix internationale par la coopération.

Il a déclaré que le système coopératif aura un rôle international de premier ordre à jouer dans l'après-guerre.

M. Picard, qui est un coopérateur averti, ayant consacré sa carrière presque entièrement à l'étude et à la défense de ce système économique et social, a expliqué d'abord que la coopération constitue, à proprement parler, une fusion du système libéral et du système des économies dirigées, en supprimant les inconvénients de ces deux institutions. En un mot, dit-il, la coopération est organisée sur les bases de la liberté, et élimine toute contrainte.

Il souligne le bienfaisant rôle que la coopération aura à jouer après la guerre. Elle sera un grand apport et facilitera les relations dans la dure période de reconstruction.

Le conférencier aborde ensuite la formule plutôt sociale de ce système et déclare que la coopération est un mouvement d'ordre éducatif et moral, essentiellement pacifiste dans sa constitution. Ce système, explique-t-il, oriente l'individu d'une façon pacifiste, lui enseigne le respect de la personnalité et de la propriété en lui inculquant un esprit de justice et d'entr'aide; elle est donc opposée à la guerre, mue par la conquête et la violence. M. Picard conclut que la coopération est le système idéal pour maintenir et assurer une paix durable.

Dans l'avant-midi et l'après-midi du samedi, les coopérateurs ont étudié les problèmes propres à leur secteur. Parmi ceux qui ont présenté des travaux, l'on remarque M. le sénateur Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des Caisses populaires de Québec, M. Laurent Caron, gérant de la Coopérative agricole de Saint-Anselme, M. Alexandre Boudreau, secrétaire des pêcheurs-unis, M. Albert Côté, I.C., président de la Caisse d'habitation Desjardins, Me René Paré, président général de la Société des artisans canadiens-français, et M. Gérard Pelletier, président général de la J.E.C.

Samedi soir, le 8 octobre, à 8 h. 15, la séance était sous la présidence de M. Victor Barbeau, président de l'Alliance des coopératives de consommation. Le R. P. Gonzalve Poulin, O.F.M., directeur des études à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, prononça une conférence intitulée: "La paix nationale par la coopération".

La séance de clôture eut lieu dimanche après-midi, le 8 octbre, à 2 heures.

Brevets d'invention

Voici la liste des brevets d'invention accordés en Canada aux Canadiens français durant le mois de septembre 1944. (Liste compilée de la Gazette Officielle du Bureau des Brevets par le BUREAU TECHNIQUE FOURNIER, procureurs de brevets d'invention, 934 est, rue Ste-Catherine, Montréal).

422,404, J. A. Bombardier, de Valcourt, P.Q., "Suspension à ressort de véhicule".

422,405, J. A. Bombardier, de Valcourt, P.Q., "Dispositif de Traction".

422,466, Dom Roméo Thibodeau, de St-Benoit du Lac, P.Q. "Contenant".

422,542, Eddie Alain, de Montauban, co. Portneuf, "Moteur oscillatoire".

422,705, René Gagné et Louis Doucet, de Lac Blanc, P.Q., "Planche à repasser combinée".

422,709, J. L. Chénier, de Régina, Sask., "Assemblage de roue de traction".

422,719, Paul Robert, de Montréal, "Moyen d'empêcher l'effraction des serrures".

422,721, Claude Rousseau, de Montmagny, P. Q., "Support et fermeture d'extincteur".

422,785, Aimé Dupéré, de Nazareth, P. Q., "Appareil à déclancher les piquets de sommiers de traineau".

Evaporateur Dominion

fabricant
de tout l'outillage requis pour faire le sirop et le sucre d'érable, et pour la mise en conserve des fruits et légumes.

EVAPORATEURS
POELES A SUCRE
RESERVOIRS
CHAUDIERES
CHALUMEAUX
STERILISATEURS
SERTISSEUSES
EGRENEUSE A BLE-D'INDE
BOITES A CONSERVES

Evaporateur Dominion

1605, rue Delorimier
MONTREAL

M. Drew affirme que Québec n'a pas droit au même traitement que les autres

Dans un discours prononcé la semaine dernière, le premier ministre ontarien attaque Québec pour la troisième fois. — Il distingue Québec des autres provinces et affirme que cette province n'est pas disposée à porter sa part du fardeau de la guerre.

Parlant vendredi dernier devant l'Association progressiste-conservatrice de West-Centre, le premier ministre de l'Ontario, M. Drew, a réitéré son opposition aux allocations familiales parce que la province de Québec, dit-il, ne fait pas sa part dans l'effort de guerre du pays. Il a déclaré qu'il maintenait son opposition uniquement à cause de Québec. Voici quelques passages de la déclaration de M. Drew:

"Dans son discours à la radio du 13 septembre, M. E.-B. Jolliffe, chef de la C.C.F. en Ontario, a fait écho à la campagne malhonnête de la presse Sifton, qui veut que je m'oppose aux allocations familiales et que j'adopte une position d'isolement pour l'Ontario. Il savait que c'était faux. Il savait que j'avais catégoriquement affirmé que nous étions favorables aux allocations familiales et que nous considérions l'Ontario comme partie d'une grande équipe à laquelle nous étions prêts à contribuer toute notre part d'avantages.

"J'ai très clairement dit que notre objection résultait seulement de ce que la loi des allocations familiales présentée par le gouvernement fédéral était absolument inapplicable en droit, empiétait sur les droits provinciaux sans aucune consultation des intéressés, ne pourvoyait à aucun plan d'administration, et enlèverait au peuple ontarien de $15 à $20 millions à verser au peuple de Québec. En ce qui regarde cette dernière objection, j'ai dit clairement qu'elle ne s'appliquait qu'à Québec, parce que toutes les autres provinces ont porté toute leur part et plus du fardeau de la guerre. Je l'ai ramenée à une proposition très simple. Nous voulons l'amitié de Québec. Nous voulons sa cordiale camaraderie dans la construction d'une grande nation. Mais je ne crois pas que le peuple ontarien soit disposé à contribuer de $15 à $20 millions au peuple de Québec à moins que ce dernier ne soit disposé à porter sa part de la victoire dont dépend toute sécurité.

"C'est malhonnêtement fausser le sens des mots que de dire qu'ainsi on met l'Ontario dans une position d'isolement. J'ai dit que nous étions disposés à contribuer toute notre part à toutes les autres province, et que nous serions heureux d'entretenir les mêmes rapports avec Québec. Mais je répète ma position sur ce point en insistant. Chair et sang comptent plus que dollars et cents. Toute notre sécurité, tout notre avenir dépendent de l'issue de la présente guerre. Ceux qui demandent considération spéciale pour l'avenir devront au moins avoir porté leur part du maintien de la liberté... Il ne peut y avoir d'unité nationale en ce pays si l'égalité des chances et de la sécurité ne vont de pair avec l'égalité de l'obligation du maintien de l'Etat."

60 années de service

L'Hon. Henry COCKSHUTT, LL.D., doyen de l'industrie des instruments aratoires, qui vient de célébrer le 60ième anniversaire de son entrée dans le monde industriel. C'est en effet en 1884, à l'âge de 16 ans, qu'il entrait au service de son frère J. G. Cockshutt, alors propriétaire d'une forge dont la spécialité était des charrues. Il fut par la suite échevin et maire de Brantford, Ont., président de la chambre de Commerce, président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, directeur de nombreuses compagnies, lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, président à plusieurs reprises de la Cockshutt Plow Co., poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

Fondation d'une Caisse populaire

Dimanche dernier, à deux heures et demie de l'après-midi, une magnifique assemblée était tenue à Ste-Gertrude de Pontiac pour la fondation de la Caisse populaire.

Cette réalisation depuis longtemps attendue, désirée, prenait corps enfin, grâce au magnifique travail d'étude fait par l'U.C.C., et aussi au bienveillant support de M. l'abbé Marcel Cloutier, curé, qui avait bien voulu travailler à intéresser spécialement les jeunes gens à cette oeuvre si nécessaire qu'est la Caisse populaire dans une paroisse, en vue de promouvoir l'idéal de l'économie chez les jeunes gens.

Au delà de 100 personnes assistaient à cette réunion qui était sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Cloutier et sous la présidence active de M. Arthur Lavigne, président du cercle de l'U.C.C. Nous remarquions dans l'assistance la présence nombreuse de dames et de demoiselles ainsi qu'un bon pourcentage de jeunes gens. La plus franche gaieté et le plus bel enthousiasme se manifestèrent tout le long de la réunion.

M. Samuel Audette, vice-président diocésain de l'U.C.C. était le conférencier invité. Il nous fit une rapide esquisse du mouvement progressif des caisses populaires dans la province de Québec et principalement dans l'Abitibi. Actuellement nous avons 42 caisses populaires affiliées à l'Union régionale des Caisses populaires de l'Ouest québecois. M. Adrien Vachon, président de l'Union régionale des Caisses populaires de l'Ouest québecois, avait bien voulu accepter aimablement l'invitation d'assister à cette assemblée. Il nous dit quelques mots d'encouragement. Il recommanda à toutes et chacune des personnes de la paroisse de faire partie de la Caisse populaire, qu'elles en fasse partie avec enthousiasme et en toute confiance, car les caisses ont prouvé depuis longtemps leur efficacité à condition que les membres et les officiers étudient bien les rouages et le fonctionnement des caisses. M. Gérard Nadon, gérant de l'Abitibienne dit aussi quelques mots d'encouragement. Enfin l'on procéda à la fondation de la caisse, et les officiers suivants furent élus:

Au Conseil d'administration: M. Arthur Lavigne, président; M. Arthur Larochelle, vice-président; MM. Napoléon Larochelle, Joseph Bisier, Pierre Larochelle, Alfred Trudel, directeurs; Mme Vve Eugène Arseneault est la secrétaire-gérante.

Commission de Crédit: M. Wilfrid Grenier, M. Alphonse Gaumont et M. Patrice Turgeon.

Conseil de Surveillance: MM. Rosaire Turgeon, Alphonse Bilodeau, Edmond Bernier.

M. l'abbé Cloutier, invité à tirer les conclusions, nous dit qu'une nouvelle page vient de s'ouvrir dans l'histoire de la paroisse de Ste-Gertrude et que cette page d'histoire qui vient de s'ouvrir par la fondation d'une caisse populaire sera toute de progrès, d'avancement et de bien-être moral, physique et économique, si les paroissiens veulent bien étudier et s'appliquer à réaliser les buts de la Caisse populaire.

Un concours de labour dans Sherbrooke

La plus grande foule jamais remarquée au couronnement d'un concours de labour a participé au souper des fermières et à la soirée récréative qui suivit, en la salle paroissiale de Rock Forest. Il y eut plusieurs allocutions suivies de la proclamation des gagnants et d'un programme musical et récréatif par un groupe de jeunes gens de Ste-Catherine de Hatley.

M. Pierre Laplante a remporté les honneurs du concours de labour, méritant la coupe offerte par M. Nova Boisvert, de Sherbrooke, tandis que Marcel Lapointe a reçu une autre coupe de M. Boisvert, destinée au meilleur laboureur dans la section des jeunes. 21 laboureurs ont participé au concours qui eut lieu sur la ferme de M. Talbot. En proclamant les noms des vainqueurs, M. Fleury Bélanger, de Ste-Catherine, a déclaré que c'était l'intention des animateurs d'organiser un concours parmi les jeunes laboureurs lorsque les concours seront terminés dans le district. A Rock Forest comme ailleurs le concours de labour avait été organisé par les membres du cercle local de l'U.C.C. et des Fermières préparèrent le souper.

Parmi les invités, on remarquait M. le chanoine Ira Bourassa, curé à la cathédrale St-Michel, M. l'abbé J. Desgranges, curé à Rock Forest, M. Guy Crépeau, secrétaire de M. J. S. Bourque, qui représentait le ministre des Terres et Forêts, M. Omer Paulhus, secrétaire diocésain de l'U.C.C., représentant M. le chanoine Armand Malouin, aumônier diocésain, M. Alphonse Schiller, agronome, représentant le ministère provincial de l'Agriculture, et M. Fleury Bélanger. Les juges du concours étaient M. le maire Henri Montgeau, l'agronome Jean Martin et M. Fleury Bélanger.

Décès de M. Abel Raymond

Le décès de M. Abel Raymond, agronome, survenu à bonne heure samedi matin, à l'hôpital St-Sacrement de Québec, plonge dans le deuil une famille avantageusement connue de notre ville, enlève à la Corporation des Agronomes un de ses doyens les plus distingués et ravit à la classe agricole un ami dévoué.

Né à Chambly-Bassin, en 1891, M. Raymond fit ses études agronomiques à l'Institut agricole d'Oka où il gradua en 1912. Il appartenait donc à la première promotion de cette institution et était avec quelques confrères, l'un des plus vieux agronomes de cette province. Il passa d'abord au service provincial de l'Horticulture (1912-14), puis fut successivement agronome de Bellechasse-Dorchester (1914-16) et de Mégantic (1916-20). En 1920, il passa à la division de l'Aviculture du ministère de l'Agriculture à Ottawa. Depuis quelques années, il était chef fédéral de l'aviculture québecoise. Il lui revient le grand mérite d'avoir introduit la classification des oeufs et de la volaille abattue dans Québec et d'avoir fait adopter un règlement à cette fin. L'organisation systématique de la production et de la vente des produits avicoles en cette province est son oeuvre. C'était un des agronomes les plus méritants auprès des cultivateurs. C'était aussi l'un des mieux connus et des plus appréciés tant chez nous qu'à l'étranger.

M. Raymond était président actuel de l'Association des anciens élèves de l'Institut agricole d'Oka et membre de la Corporation des Agronomes de la province de Québec. Il laisse le souvenir d'un chrétien fervent, d'un père de famille exemplaire et d'un professionnel consciencieux. Lui survivent son épouse et cinq enfants.

Les funérailles auront lieu mardi en l'église Saint-Coeur de Marie. Le défunt repose aux salons mortuaires de la maison Lépine, 42, Chemin Ste-Foye.

Préparons l'avenir !

Tous les vendredis de huit heures trente à neuf heures

Depuis le 6 octobre, la Société Radio-Canada et les postes affiliés à son réseau français ont repris les émissions du programme "Préparons l'Avenir" avec le concours d'éminents sociologues qui exposeront les principaux aspects de quelques problèmes contemporains.

Les auditeurs et les membres des cercles organisés sous les auspices de la Société d'Education des Adultes du Québec sont invités à soumettre leur avis sur les questions discutées. Ces rapports seront commentés au cours des émissions suivantes.

Voici la liste des sujets inscrits au programme:

6 octobre: Droits et devoirs du citoyen.

13 octobre: La démocratie dans la cité.

20 octobre: Le citoyen et les gouvernements provinciaux et fédéral.

27 octobre: La famille.

3 novembre: La protection des enfants délaissés.

10 novembre: La protection des enfants miséreux.

17 novembre: L'enfance délinquante.

24 novembre: Le problème du logement.

1er décembre: L'urbanisme.

8 décembre: Les relations industrielle

15 décembre: La sécurité sociale, ce que c'est!

22 décembre: La sécurité sociale: les moyens de l'obtenir.

Pour tous renseignements au sujet des cercles ou pourra s'adresser à la Société d'Education des Adultes du Québec aux soins de Radio-Canada, Montréal.

Messieurs les cultivateurs

Il nous fait plaisir de vous offrir nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux.

La Maison Nadeau

fabricants des fameux refroidisseurs à lait

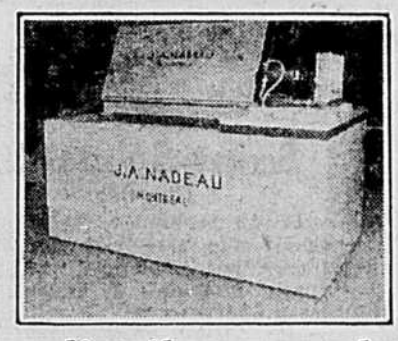

"NADEAU"

Ne passez pas par les intermédiaires, achetez directement du fabricant.

Demandez notre circulaire et nos prix.

distributeurs de la trayeuse SURGE

la plus efficace, la plus économique la plus rapide.

Pour ces deux appareils, moteurs électriques ou à gazoline.

Adressez ce coupon aujourd'hui même

S'il vous plait m'envoyez tous les renseignements sur le refroidisseur à lait NADEAU et sur la trayeuse mécanique SURGE.

Nom .....

Adresse .....

R. R. ..... Province .....

J. - A. Nadeau

4831, rue Papineau — Montréal

Convocations

JEUDI, le 12 OCTOBRE:

Guérin
Notre-Dame de Ham
Sully
Papineauville

VENDREDI le 13 OCT.:

St-Malachie
St-Lambert (Abitibi)

SAMEDI, le 14 OCTOBRE:

Bury (Compton)

DIMANCHE, le 15 OCT.

Ste-Cécile (Frontenac)
St-Magloire (Bellechasse)
Waterville
Montmagny
Armagh (Bellechasse)
Chartierville
Lac St-Paul (Rimouski)
Rochebeaucourt (Abitibi)
St-Mathias
St-Romain
Ste-Blandine
Ste-Rose de Poularies
Wotton
L'Esprit-Saine
Rivière Davy

LUNDI, le 16 OCTOBRE:

Notre-Dame de la Paix

MARDI, le 17 OCTOBRE:

St-Camille (Wolfe)
St-Marcel (Richelieu)
St-Honoré (Chicoutimi)

MERCREDI, le 18 OCT.:

Ancienne Lorette
Danville
St-Augustin (Portneuf)
St-Isidore (Compton)
Arthabaska

JEUDI, le 19 OCTOBRE:

St-Eleuthère (Kamouraska)

NOS CERCLES AU TRAVAIL

Val-Brillant

Matapédia)

Notre cercle s'est réuni le 10 septembre, sous la présidence de M. Auguste Côté et de M. l'abbé J.-E. Beaulieu; bon nombre de membres assistèrent à notre assemblée. Ceux-ci discutèrent de l'importance de l'U.C.C. et des équipes d'études. Le propagandiste de la Mutuelle-Vie exposa les avantages individuels et sociaux que cette société comporte pour les cultivateurs. Il a aussi été question des pacages permanents, et des avantages que retire le cultivateur en pratiquant le chaulage des terres.

Emmanuel RIOUX,
secrétaire.

Garthby Station

(Wolfe)

A sa dernière semblée, notre cercle a passé les deux résolutions suivantes: que pression soit faite auprès des compagnies afin d'obtenir l'électrification rurale; et auprès du ministère de l'Agriculture pour qu'il fournisse des tracteurs aux cultivateurs pour les aider à l'épierrement, l'essouchement et l'égouttement des terres.

Henri BOURQUE,
secrétaire.

LE DEVOIR
depuis 34 ans.
a-t-il cesse de vous defendre?
LE DEVOIR
a-t-il jamais
failli à sa tâche?
NON.
Vous voudrez continuer à appuyer le DEVOIR pour qu'il poursuive la lutte au service des intérêts canadiens?
Le résumé quotidien des faits de guerre publié par le DEVOIR est unique au Canada.
Lisez et faites lire
Le DEVOIR
ADRESSE:
C. P. 500, Place d'Armes,
LE DEVOIR
Montréal
$6.00 par année. $3.15 par semestre.
Envoyez mandat-poste ou chèque accepté.

Palmarolle

(Abitibi)

Le 20 août dernier, notre cercle tenait une grande assemblée à laquelle asssitaient environ 300 personnes. Au cours de cette soirée, M. Robert Pelletier, gérant de la Caisse populaire, donna un compte rendu des activités de la caisse depuis sa fondation, démontra ses avantages dans notre paroisse et l'éducation qu'elle a faie à ses membres. M. l'aumônier souleva la question des amusements à apporter à la jeunesse afin de la garder dans notre milieu. M. Grégoire Dube gérant du Syndicat coopératif, donna un rapport détaillé du travail du Syndicat depuis sa fondation et des avantages que cet organisme fournit dans l'écoulement des produits agricoles. M. Omer Tousignant, président de la Beurrerie, donna des explications sur cet organisme et invita les membres à l'encourager. M. Royal Larose, B.S.A., fut invité à adresser la parole; il rappela que l'U.C.C., le cercle agricole et les autres mouvements paroissiaux jouent un grand rôle da la rénovation de la classe agricole. Pour terminer la soirée le président du cercle fit part aux membres de la situation scolaire et du Conseil municipal et invita tous les cultivateurs à suivre les délibérations de ces deux organisations publiques.

Marie-Louis BEGIN,
secrétaire.

St-Robert

(Richelieu)

A notre assemblée du 4 septembre, le cercle a demandé que l'organisation d'une usine d'engrais chimiques, sur le plan coopératif, soit encouragée; qu'une requête de protestations soit adressée aux autorités fédérales contre la clause du projet de loi des allocations familiales fixant un taux décroissant après le 5e enfant; qu'des mesures soient prises pour aider le chaulage des terres en défrayant le coût du transport de la chaux; que le nombre de pelles mécaniques mis à la disposition des cultivateurs soit augmenté de façon à rendre plus efficace la loi du drainage; que des mesures soient prises pour enrayer l'émigration intensive après la guerre; qu'une copie de ces résolutions soit envoyée à qui de droit pour être soumise à l'approbation du congrès de Saint-Hugues le 1er octobre prochain.

A. PELLETIER,
secrétaire.

Saint-Sébastien

(Iberville)

Le 19 septembre, notre cercle tenait une assemblée durant laquelle les résolutions suivantes furent adoptées: 1. Obtenir que les producteurs de lait retirent au moins $3.50 le cent livres pour leurs produits; 2. Demander l'électrification rurale et un nombre plus considérable de pelles mécaniques pour le drainage des terres, au moins une par comté 3. Obtenir la baisse du prix des engrais chimiques; 4. Demander au gouvernement la diminution du prix des grains venant des autres provinces.

Lucien LAMOUREUX,
secrétaire.

Stratford Centre

(Wolfe)

Notre cercle a tenu une réunion le 18 septembre. Les membres ont étudié les possibilités de fonder une coopérative d'engrais alimentaires et une beurrerie. M. Paquin, agronome du comté, donna des explications sur le sujet et certains conseils. Six cultivateurs ont été nommés pour voir à l'organisation de ces deux organismes. Espérons que d'ici peu, nous aurons dans la paroisse ces coopératives agricoles pour le plus grand bien de nos cultivateurs.

André BOISVERT,
secrétaire.

Rôles obscurs

Il est souvent des rôles obscurs
Que la trop vaine renommée
Réserve seulement aux purs
Et n'ose jamais proclamer.
Mais pour vous, vaillants secrétaires,
Il faut clamer à l'unisson
Que vous êtes tous nécessaires
Dans les rouages de l'Union.
De nos six cents cercles locaux
Etre la cheville ouvrière;
Rédiger des procès-verbaux,
Se recueillir pour la prière;
Avec grand soin, du président
Noter toute l'allocution;
De l'aumônier, toujours prudent,
Recevoir la bénédiction:
Voilà certes bien des labeurs.
Ce peut être besogne austère;
Mais oubliez toutes vos sueurs
En ce vingtième anniversaire.

B. B.

Milan

(Frontenac)

A une assemblée des membres du cercle de l'U.C.C., il fut question de former un conseil de paroisse et de fonder un magasin coopératif. Le gérant de la Caisse populaire nous fit un compte rendu des activités de la caisse. L'état de santé de notre secrétaire nous obligea à lui nommer un successeur en la personne de M. Odilon Grenier.

Odilon GRENIER,
secrétaire.

Mont-Brun

(Abitibi)

Sous la présidence de M. Georges Mercier, le cercle tenait une assemblée le 6 septembre. Les sujets suivants furent étudiés: syndicat de travail, achat en groupe, de moulées, de grain, etc. Il y fut aussi question d'une assurance pour le feu.

Lauréat GAULIN,
secrétaire.

Voici une photo du caporal Earl McALLISTER, de Hamilton (Ont.), à qui revient l'honneur d'avoir capturé 160 Nazis à St-Lambert sur Dives, en France.
(Photo Armée canadienne outre-mer)

St-Jean-de-la-Lande

(Témiscouata)

Sous la présidence du président, notre cercle s'est réuni pour discuter des problèmse agricoles, des allocations familiales et l'électrification rurale. Ce dernier sujet a été fort discuté par les membres présents.

Louis RODRIGUE,
secrétaire.

Le Bic

(Rimouski)

Le cercle a tenu son assemblée le 24 septembre à l'endroit ordinaire. Les membres ont parlé de l'organisation des équipes d'étude et de la nécessité de se trouver de bons chefs afin que les équipes fonctionnent parfaitement et donnent de précieux résultats. Il fut question du commerce des peaux vertes et de faire une enquête à ce sujet afin d'en tirer un meilleur profit.

Louis CHENARD,
secrétaire.

Saint-Camille

(Wolfe)

M. Vital Geoffroy présida notre réunion du 19 septembre; 5 membres furent présents. L'Aumônier nous parla de la nécessité de faire du recrutement et d'étudier nos problèmes agricoles. Les membres ont discuté des allocations familiales, de la fixation des prix des produits agricoles et de la vente des animaux vivants ou abattus. Des résolutions ont été prises sur ces deux questions.

Lionel RAMIER,
secrétaire.

Saint-Louis-de-Gonzague

(Beauharnois)

M. Joseph Payant présidait notre réunion du 13 septembre. 35 membres étaient présents. Les sujets suivants furent traités: le drainage des terres; la production du lait durant l'hiver; la vente des peaux vertes par l'entremise d'une coopérative centrale. La prochaine assemblée aura lieu le 18 octobre; le conférencier en sera M. Sauveur Gosselin, agronome.

Esdras ARCHAMBAULT,
secrétaire.

Notre-Dame-de-La-Doré

(Roberval)

Soixante membres assistèrent à notre dernière assemblée. Le président nous donna le rapport du dernier congrès régional d'une façon qui intéressa vivement tous les cultivateurs présents.

Paul-Emile BOULIANNE,
secrétaire.

Saint-Philémon

(Bellechasse)

A notre réunion du 10 septembre sous la présidence de M. Hector Lemieux, 40 personnes étaient présentes. Il y eut allocution de M. le Curé; ensuite les membres entendirent l'agronome qui leur parla du chaulage des terres et des engrais chimiques. M. Paul Chamberland dit quelques mots sur le 20e anniversaire de l'U.C.C. et le congrès régional.

J.-Paul REMILLARD,
secrétaire.

Saint-Tharsicius

(Matane)

Le dimanche 17 septembre, eut lieu notre assemblée à laquelle assistaient quarante personnes environ. La discussion a porté sur l'organisation des cercles d'étude. Huit de ces cercles ont été formés. Il y fut aussi question du recrutement des membres.

Pierre RIOUX,
secrétaire.

L'Union Catholique des Cultivateurs

- **Président:** M. ABEL MARION, Ste-Edwige.
- **Aumônier général:** R. P. LEON LEBEL, S.J.
- **Vice-président:** SAMUEL AUDETTE, Landrienne.
- **Vice-président:** HENRI-C. BOIS, St-Bruno.
- **Secrétaire général:** GERARD FILION, L.S.C.
- **Directeur général de la Mutuelle-Vie:** THURIBE BELZILE, L.S.C
- **Conseiller juridique:** M. WILFRID GUERIN, N.P.

Nécrologie

L'Union catholique des cultivateurs et les cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de

M. Pantaléon Heppell, époux de Juliette Pineault, décédé à l'âge de 44 ans, à l'Hôpital Saint-Joseph de Rimouski le 31 août. Il était abonné à "La Terre de Chez Nous" et membre de la Coopérative de Sainte-Blandine et de la Caisse populaire.

M. Evangéliste Lapointe, de Sainte-Justine, comté de Dorchester, décédé à l'âge de 53 ans, le 30 août dernier. Il était membre du cercle de l'U.C.C.

Aux familles éprouvées, les membres de l'U.C.C. et la "Terre de Chez Nous" offrent leurs bien sincères sympathies.

Remerciements à saint Isidore

Un cultivateur de St-Nicholas Station et un abonné de Richmond signalent la guérison d'animaux et autres faveurs obtenues grâce à l'intercession de saint Isidore.

Sainte-Rose

(Dorchester)

A la réunion de notre cercle, le 24 septembre, les membres ont passé la résolution demandant que le gouvernement limite ses coupes de bois, afin de permettre aux cultivateurs de vendre tout le bois qu'ils produisent eux-mêmes.

Raoul DALLAIRE,
secrétaire.

INHALENT POUR VOLAILLES et TABLETTES ANTIROUPIE Pratt
Mettez les rhumes et prévenez la perte d'oiseaux (1) en mettant régulièrement des Tablettes Antiroupie Pratt dans leur eau à boire, (2) en aspergeant les volailles avec l'Inhalent Pratt, dès le premier symptôme d'écoulement d'yeux ou d'éternuement. Suivez les indications sur la bouteille.
COMMANDEZ CHEZ VOTRE MARCHAND PRATT LUCA
PRATT FOOD CO OF CANADA LTD

MANUEL DE L'INVENTEUR 10¢ écrivez à ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 STE CATHERINE EST MONTRÉAL

J.-F. DIONNE
L.D.C.
COMPTABLE PUBLIC
1438, Sicard, Montréal
Vérification municipale, scolaire, commerciale et industrielle.
Tél: Clairval 5940

TEL: Lancaster 2106
Jean-P. VERSCHELDEN
AVOCAT
Etude légale:
Monette, Filion & Meighen
159 ouest, rue Craig Montréal

Résolutions adoptées au congrès régional du Témiscamingue

Voici les résolutions adoptées lors du congrès annuel de l'U.C.C. régionale du Témiscamingue tenu à Guigues le 25 septembre dernier:

A Ottawa

1. — Prime augmentée sur le beurre et fixation des prix des produits agricoles à un taux plus rémunérateur.
2. — Donner au poste de radio C.K.R.N., à Rouyn, une puissance de 1,000 watts.
3. — Respecter l'autonomie provinciale en matière d'éducation. Protestations contre un système unique d'éducation pour tout le Canada.
4. — Les cultivateurs acceptent le principe des allocations familiales, mais veulent le respect des droits provinciaux sur les points suivants: éducation, le droit civil, l'initiative dans le domaine social, le pouvoir fiscal.
5. — Que les chefs de l'U.C.C., représentent les cultivateurs dans le Comité qui fixera les prix minimums pour les produits agricoles.
6. — Que l'on supprime les coupons de beurre pour les cultivateurs.
7. — Que le taux minimum des chars pour chargement d'animaux soit réduit.
8. — Que la vente des oeufs se fasse à la livre.
9. — Les cultivateurs protestent contre le maintien de l'heure avancée.
10. — Que le rationnement de la tôle nécessaire aux bâtisses des cultivateurs soit enlevé. Que la vente libre des machines agricoles soit permise au plus tôt.

A Québec

1. — Etablissement immédiat du service de l'électricité dans tous les milieux ruraux.
2. — Prime augmentée pour l'abattage des ours et sans limites de territoire.
3. — Que le gouvenrement aide à l'achat en coopération de "Bulldozers" pour défricherment et drainage.
4. — Les cultivateurs veulent l'autonomie de leurs commissions scolaires paroissiales.
5. — Fournir des pelles mécaniques en nombre suffisant pour assurer le creusage immédiat des grands cours d'eau.
6. — Unification de toutes nos associations agricoles provinciales.
7. — Prime pour étalons enregistrés à maintenir aux taux des années passées.
8. — Que l'Etat aide les cultivateurs à construire certains ponts trop dispendieux pour leurs revenus.
9. — Réduction de taux des licences pour autos et camions.
10. — Que la loi actuelle du prêt au colon soit modifiée et qu'on la rende identique à celle du prêt agricole.
11. — Que la vente de la gazoline se fasse aux cultivateurs et aux colons sans taxe au poste de distribution.
12. — Que l'on aide davantage les colons pour le creusage des puits.
13. — Que, sur les terres de la Couronne, l'Etat fasse les clôtôures nécessaires aux voisins et en bordure des routes.
14. — Primes de défrichement à augmenter avec celles de labour jusqu'à $50. l'acre au total.
15. — Fournir du foin, cet hiver, pour les troupeaux des colons et cultivateurs là où la sècheresse a compromis la récolte.
16. — Favoriser l'électrification rurale par les coopératives.
17. — Favoriser l'établissement de beurreries coopératives dans les colonies.

Voeux du congrès aux membres de l'U.C.C.

1. — Que, prochainement, une assemblée spéciale de nos caisses populaires soit tenue pour étudier la fondation d'une union régionale diocésaine.
2. — Que, cet automne, l'Union diocésaine convoque une assemblée de tous les membres de nos organismes coopératifs pour adopter un système unique dans notre région; unifier nos efforts dans une même direction, discuter de moyens à prendre pour construction d'un entrepôt frigorifique.
3. — Que les présidents de chaque cercle local forment le bureau de direction diocésain avec le président et le vice-président élus au congrès.

Demandes spéciales de la région du Témiscamingue à Québec

1. — Elargissement, redressement et pavage de la route nationale No. 46.
2. — Service de l'électricité à établir, sans retard, dans toutes nos paroisses rurales. Donner suite à ce qui est déjà fait.
3. — Classification immédiate des sols dans les 12 cantons qui restent à coloniser chez nous.
4. — Un sanatorium pour notre région.
5. — Résoudre le problème des dommages causés aux récoltes chez les colons par les fumées de la Mine Noranda.

N.B. — Une délégation de notre région, organisée par l'U.C.C., a déjà présenté ces demandes spéciales à Québec, les 12 et 13 avril 1944.

Les agronomes du Québec perdent un des leurs

Le décès de M. Abel Raymond, agronome, survenu à l'hôpital St-Sacrement de Québec enlève à la corporation des agronomes un de ses doyens les plus distingués et ravit à la classe agricole un ami dévoué.

Né à Chambly-Bassin en 1891, M. Raymond avait fait ses études agronomiques à l'Institut agricole d'Oka où il gradua en 1912. Il appartenait donc à la première promotion de cette institution et c'était avec quelques confrères l'un des plus vieux agronomes de cette province.

M. Raymond était président actuel de l'association des anciens élèves de l'Institut agricole d'Oka et membre de la Corporation des agronomes de la province de Québec. Lui survivent son épouse et cinq enfants.

Objectif de la Province au 7e emprunt

Qui sera lancé le 23 octobre. — Québec appelé à souscrire $369 millions. — Déclaration des présidents

Les quatre présidents provinciaux du Comité national des finances de guerre ont fait, la semaine dernière, la déclaration suivante en marge du septième emprunt de la victoire:

Le VIIe emprunt de la victoire sera lancé le 23 octobre et l'on a fixé à $369,000,000 l'objectif de la province de Québec. C'est la somme minima à obtenir, sans y comprendre les conversions de titres. De ce montant, la quotepart des ventes d'obligations aux particuliers s'élève à $127,300,000. A cela s'ajoutera une somme d'environ $3,000,000 lorsque l'objectif des forces armées sera connu.

Par suite des besoins financiers du pays, et l'on sait qu'ils se sont fortement accrus cette année, l'objectif de la province de Québec, comme il en est d'ailleurs du Canada tout entier, est sensiblement supérieur à celui du VIe emprunt. Tout permet de croire cependant que le résultat de cet emprunt tout comme celui du dernier, dépassera de nouveau le but minimum que l'on a déterminé.

Au moment où toute notre attention est fixée sur les différents théâtres de guerre, il convient — avec la perspecti e de la victoire et l'espoir de la paix — de raffermir notre détermination de lutter jusqu'au bout. Sur divers points de l'horizon, des lueurs d'aurore ont commencé à poindre, éclairant çà et là une nuit sombre qui dure depuis bien longtemps. Les succès de nos armées se font en effet sentir de façon plus précise mais ilsl ne sont pas encore définitifs. C'est dire qu'il faudra ici soutenir l'effort de ceux qui, là-bas, risquent et donnent leur vie pour l'ordre, la justice et la liberté.

L'héroïsme et les sacrifices de nos armées nous commandent donc de les suivre et de les aider jusqu'au bout, et cela même si chaque jour voit s'accroître encore le coût de la guerre, à mesure que nous avançons et que la lutte sur les champs de bataille redouble de violence et d'intensité. Ainsi se présentent à chacun de nous, hommes, femmes et adolescents de la province de Québec, l'occasion et le devoir de poursuivre l'effort de guerre du pays. Le VIIe emprunt nous en fournit le moyen et nous permet de nous rapprocher davantage de la victoire et de la paix. Aussi, son mot d'ordre est-il "Tout pour la victoire" et son appel "Achetez une obligation de plus".

Fondation d'une Caisse populaire à Sainte-Gertrude de Pontiac

Enfin, depuis longtemps attendue, notre paroisse, grâce à l'inlassable travail de notre cercle de l'U.C.C., qui en a poussé l'étude depuis au delà d'un an et aussi grâce à la mise en marche de nos petites caisses scolaires, la Caisse populaire de Lamorandière est fondée et semble bien vivante.

Le 30 septembre au soir, une assemblée était tenue pour en faire la fondation. Nous avions, à cette occasion, l'avantage d'avoir la visite de M. Samuel Audette, président diocésain de l'U.C.C., qui est le propagandiste enthousiaste et infatigable des mouvements coopératifs en Abitibi. M. Audette brossa un tabelau réaliste des caisses populaires, de leur fonctionnement, ainsi que de leur nécessité absolue pour la survie des Canadiens français peut-être. Il nous démontra les avantages des caisses et les belles réalisations qu'ont accomplies de jeunes caisse dans les paroisses avoisinantes.

Lors de l'étude préparatoire à la fondation de notre Caisse, 42 signataires s'engageaient à prendre au moins une part à la Caisse populaire.

L'on procéda immédiatement à l'élection du bureau de direction et le choix unanime de l'assemblée donna le résultat suivant:

Conseil d'administration: M. Omer Lambert, président, M. Johnny Langlois, vice-président; directeurs: MM. Napoléon Létourneau, Evariste Béliveau; M. Paul Joncas est le secrétaire-gérant. MM. Joseph Descoteaux, Noël Marcouiller, Georges Lalonde, furent élus à la Commission de Crédit et au Conseil de surveillance, ce sont MM. Alfred Lacoursière, Armand Ranger, Albertino Gélinas.

Au Nouveau-Brunswick

M. F.-A. Blanchard nommé au service du mouvement coopératif

Nommé aviseur-propagandiste au service de la "Canadian Livestock operative" — Un ancien de l'Institut agricole D'Oka.

L'on vient d'annoncer officiellement que Monsieur François-A. Blanchard, populaire agronome de Rogersville, vient d'entrer au service de la Canadian Livestock Co-operative, de Moncton, à titre d'aviseur-propagandiste.

Monsieur Blanchard est très bien connu dans toute la Province, car depuis plusieurs années il a occupé divers postes dans le ministère de l'Agriculture. Après avoir reçu sa Licence en Sciences agricoles (L.S.A.), il occupa la position de propagandiste du contrôle laitier pendant cinq ans, soit jusqu'en 1936, alors qu'il fit un stage de deux ans à l'Université Cornell, d'Ithaca, N.-Y. Il y reçut le degré de Maitre en Sciences (M.Sc.), en 1938. A son retour de l'Université, il enseigna pendant une année à l'Ecole d'Agriculture de Frédéricton pour ensuite occuper le poste d'agronome spécial pour la région de Rogersville.

C'est là surtout que M. Blanchard démontra son talent d'organisateur et de chef. Pendant les cinq années qu'il a passées à Rogersville, il réussit à développer une Société d'agriculture qui, à son arrivée, végétait, pour en faire une organisation, qui, cette année, va faire un chiffre d'affaires de $80.000.00. Grâce à son travail tenace, il a réussi à organiser l'agriculture dans les paroisses de Rogersville et d'Acadieville de façon vraiment remarquable.

Si le départ de M. Blanchard est une grande perte pour la paroisse de Rogersville, c'est au contraire, une précieuse acquisition pour le mouvement coopératif du Nouveau-Brunswick, car en acceptant ce nouveau poste, M. Blanchard va pouvoir consacrer toute son énergie à l'organisation et à la surveillance des Coopératives de la Province.

Cette promotion, M. Blanchard l'a certainement méritée car ils sont trop peu nombreux les nôtres qui suivent ses traces et qui se contentent de leur petit bagage de science. Pendant toute sa carrière, il a continué d'étudier et jamais il n'a perdu une occasion d'approfondir ses connaissances.

En plus de posséder les degrés de M.Sc. et L.S.A., Monsieur Blanchard s'est également spécialisé dans l'économie rurale, l'organisation de la ferme, les marchés des produits laitiers et il a suivi des cours sur la monnaie et les banques, la statistique, le commerce international, l'étude des bilans et la coopérative agricole.

Et c'est la terre, la seule terre, qui nous grandira, si nous l'agrandissons, la terre sans hommes qui appelle nos hommes sans terres. Que notre peuple essentiellement agricole opère sa remontée vers les 26,000,000 d'acres de sol fertile (260,000 fermes possibles) indiquées par l'officiel **Annuaire du Canada**, et nous retrouverons notre vocation de semeurs de vie, de bâtisseurs de paroisses, de cultivateurs libres, indépendants de la volonté d'un maître plus ou moins sympathique ou dyspeptique, et, selon le beau mot d'Isaïe, **les collines éclateront de joie, et tous les bois du pays applaudiront.**

(Le Père Dugré dans "La terre qui nait"

IL Y A UNE DIFFERENCE

Voilà pourquoi les produits KING { Insecticide, Nourriture à plantes, Huile à moustiques, Poudre B. & I.

donnent des résultats efficaces, définitifs.

L'INSECTICIDE KING

a été reconnu après plusieurs années d'expériences comme étant très efficace pour protéger les récoltes contre le ravage des insectes. Le calcium qu'il contient stimule la croissance de la plante qui se développe saine et vigoureuse. Les plantes saines résistent aux maladies et donnent les meilleurs rendements.

LA NOURRITURE A PLANTES KING

(analyse garantie — 4.12.8)

D'un mélange parfait. Peu dispendieuse pour le jardinage et la culture des fleurs. Commence, aide et complète la croissance des fruits, des légumes et des fleurs qu'elle amène à une maturité parfaite.

POUDRES B. & I. POUR JARDINS

Très efficace contre la rouille et les insectes. Préparée spécialement pour saupoudrer sur les pommes de terre et autres plantes que n'affecte pas le cuivre.

L'HUILE A MOUSTIQUES

Est employée pour tuer les moustiques à leur source. Arrosez partout à l'intérieur et aux environs de l'étable, du poulailler, de la porcherie où les mouches se développent. Ce liquide détruira leurs larves. Il tue les moustiques là où vous les arrosez. Aussi effectif contre les poux.

Tous les PRODUITS KING ont une garantie d'efficacité
Rien ne remplace la qualité.

KING CALCIUM PRODUCTS

CAMPBELLVILLE — ONTARIO

Ils ont bâti pour vous

(Suite de la page 8)

l'avenir. C'est pourquoi nous vous disons de travailler dans le présent; c'est là que sont vos devoirs.

En accomplissant vos devoirs envers votre association professionnelle, vous vous ferez apprécier dans votre entourage par l'exemple de votre vie. Une seule chose peut donner à la vie humaine son vrai sens et sa vraie dignité; c'est l'énergie dans le bien et dans le but à atteindre. Cette énergie ne s'acquiert que par l'exercice. C'est pourquoi nous vous disons: étudiez, travaillez, laissez braire ceux qui sommeillent quand le soleil est levé et luit.

Le soleil est levé et monte à l'horizon: l'U.C.C. est née et grandit toujours. Ne dormez pas. Soyez à la tâche. L'agriculture attend beaucoup de vous. Restez à son service; l'Union et votre terre vous en donnent les moyens. La tâche est difficile, car il reste beaucoup à faire. Qu'importe. Quand l'envie de lâcher les manchons vous surprendra, pensez à ceux qui ont bâti pour vous.

Louis-Philippe POULIN

Les livres au service de la...

(Suite de la page 15)

Pour l'avenir

Depuis sa fondation, l'U.C.C. n'a rien ménagé pour faire aimer et apprécier la lecture par nos ruraux. Aujourd'hui plus que jamais, elle conseille fortement à tous ses membres de mettre sur pied des bibliothèques paroissiales. Ces bibliothèques rendraient des services appréciables à la classe agricole et permettraient aux jeunes de s'initier à bonne heure à la lecture en mettant à leur disposition tout près de chez eux des livres ou brochures capables de les intéresser.

Ces bibliothèques compléteraient admirablement le travail et le but du Service de librairie de l'U.C.C. Elles constitueraient un marché assez intéressant pour permettre au Service la publication d'un plus grand nombre de travaux sur des sujets plus variés. Espérons que l'idée fait son chemin, et que des jeunes et des moins jeunes n'hésiteront pas à prendre cette initiative. Il ne faut pas craindre d'innover, et cela même dans un milieu apathique. Il faut des chefs. Le Service de librairie de l'U.C.C. fabriquera les outils nécessaires à leur formation et les bibliothèques paroissiales les mettront à leur disposition.

Depuis sept ans, le Service de librairie s'est efforcé de diffuser des connaissances à tous ceux qui ont su s'en servir. Mais, il y a des gens qui ne voient que près d'eux. C'est pour eux qu'il faut songer à ces bibliothèques et les initiateurs peuvent être assurés du concours bienveillant de notre Service.

Louis-Ph. POULIN

Par le trou de la serrure

(Suite de la page 27)

— C'était pas payant.

— Non, certain. J'aimerais pas qu'elles reviennent ces années de crise; si elles revenaient on serait mieux organisé pour y faire face ce coup ici . . .

— Comment ça?

— Voyez-vous à gauche, la bâtisse neuve à deux étages?

— Oui, qu'est-ce que c'est?

— C'est le local du centre coopératif de la paroisse; cette construction abrite notre fromagerie coopérative, le magasin coopératif et la caisse populaire. Dans ces entreprises-là on s'entr'aide, on se soutient et on cherche à améliorer son sort.

— Qui c'est qui a contribué à fonder ces services coopératifs.

— Les équipes d'étude de l'U.C.C. nous ont donné une grosse chance.

André n'eut pas le temps d'en dire plus long. La jument noire descendit au trot l'allée du presbytère. Le jeune cultivateur l'arrêta près de la clôture, l'attacha solidement à un piquet et suivit son père qui, instinctivement, se dirigeait vers la porte du côté est. Arsène se doutait que cette entrée donnait, comme il y a vingt ans, sur le bureau de travail de Monsieur le Curé. Et il ne s'était pas trompé.

L'abbé Nicole accueillit avec une joie manifeste l'homme qui était ressuscité presque d'entre les morts; et pour permettre à Arsène de revivre dans l'espace de quelques instants les deux décades qu'il avait passées dans le sommeil, le curé lui brossa un tableau pittoresque de l'histoire économique et sociale des vingt dernières années. Il parla du développemen de la paroisse, de la crise, des dictatures, de la radio, de la guerre et des autres découvertes du génie humain. Il insista surtout sur le rôle de l'association professionnelle agricole qui avait contribué depuis 1924 à assurer la défense des intérêts ruraux, à organiser l'éducation des cultivateurs dans tous les domaines et à établir de nombreux services économiques pour le bien-être des familles de la campagne.

Normandeau, immobile dans son fauteuil, écoutait ce monologue avec plaisir et étonnement. Il y portait tant d'intérêt qu'il ne pensa même pas d'allumer sa pipe qu'il avait chargée avant d'entrer au presbytère. L'entretien dura une heure. Arsène quitta le Curé en le remerciant de son cours d'histoire contemporaine et en l'assurant de sa collaboration pleine et entière pour toutes les oeuvres paroissiales.

De retour à la maison le cultivateur accrocha sa casquette dans la garde-robe et ne souffla pas un mot de sa visite. Il se dirigeait vers le poêle pour secouer sa pipe quand sa femme lui remit une enveloppe:

— C'est une lettre pour toi, Arsène.

— Une lettre? Ça fait longtemps que j'en ai pas reçue.

Il ouvrit l'enveloppe, déplia la lettre et lut tout haut:

"Cher Monsieur Normandeau,

J'avais fait une gageure avec le Docteur Marois et il a gagné. Je dois tenir maintenant ma promesse. Si le Docteur Marois vous guérissait cela vous donnait le droit de faire un voyage de votre choix, n'importe où, mais à la condition qu'il ne dure pas plus d'une semaine. Cette excursion sera à mes frais. Vous avez donc, dès aujourd'hui, le loisir, si le coeur vous en dit, de faire une belle promenade.

Bien à vous,

J.-B. COURNOYER, M.D.

Arsène n'en croyait pas ses yeux; il demanda à sa femme de relire la lettre pour être bien certain qu'il ne s'était pas trompé.

— Tu parles d'une affaire!

— Que c'est que t'en penses, Arsène?

— Que c'est que j'en pense . . . je pense que je vais profiter de l'occasion pour visiter la ville et . . .

— Où c'est que tu vas?

— A Québec

— Quand?

— Dans la troisième semaine d'octobre afin d'avoir le plaisir d'assister au congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs!

— Ça c'est une bonne idée!

— L'U.C.C. fête cette année son vingtième anniversaire de naissance.

— Et toi, Arsène, tu fêtes ta vingtième année de sommeil et d'engourdissement. Bénissons le ciel que tu sois enfin réveillé!

Normandeau plia soigneusement la lettre et la remit dans l'enveloppe. Il souriait au monde nouveau qu'il avait retrouvé, à sa vie, à sa femme.

Jean BLANCHET

Pressante requête de l'honorable Laurent Barré

L'hon. Laurent Barré, ministre provincial de l'agriculture et président de la raffinerie de betterave à sucre de S.-Hilaire, a adressé à tous les producteurs de betterave le message suivant: "Le nouveau gouvernement consent tous les efforts et les sacrifices humainement et honnêtement possibles pour le succès de cette entreprise. Vous, cultivateurs, devez faire toute votre part. Je vous le demande.

Ne soyez pas trop exigeants. Etudiez bien les renseignements et les instructions qui vous seront donnés par nos agronomes et ceux qui sont en charge de la raffinerie. Suivez ces instructions afin que votre récolte soit faite et livrée dans les meilleures conditions possibles."

L'hon. Laurent Barré termine son appel comme suit: "Cultivateurs de betteraves, il faut votre coopération pleine et entière. Votre ministre vous le demande".

La main-d'oeuvre dans les abattoirs

Par suite de la penurie relative de main-d'oeuvre dans les abattoirs, l'abattage des animaux de boucherie pose un véritable problème depuis quelques semaines. Depuis plus d'un mois, il reste, chaque semaine, aux cours à bestiaux un fort reliquat de bêtes à cornes et d'agneaux qui ne trouvent pas acquéreurs, précisément parce que les acheteurs ne savent pas quand ils pourront faire abattre ces animaux. Tout récemment encore, on rapportait qu'un grand nombre d'agneaux sont restés invendus ainsi qu'une assez forte quantité de bêtes à cornes de qualité médiocre ou mauvaise.

Les autorités du ministère de l'Agriculture croient donc opportun de lancer un appel pressant à tous les travailleurs agricoles libérés des travaux saisonniers, fils de cultivateurs jouissant d'un congé militaire ou d'un appel différé pour leur entraînement, à aller prêter main forte au personnel des abattoirs afin d'améliorer un état de choses extrêmement préjudiciable au marché des animaux vivants et à l'intérêt des producteurs.

LES MOTS CROISÉS DE LA TERRE DE CHEZ NOUS

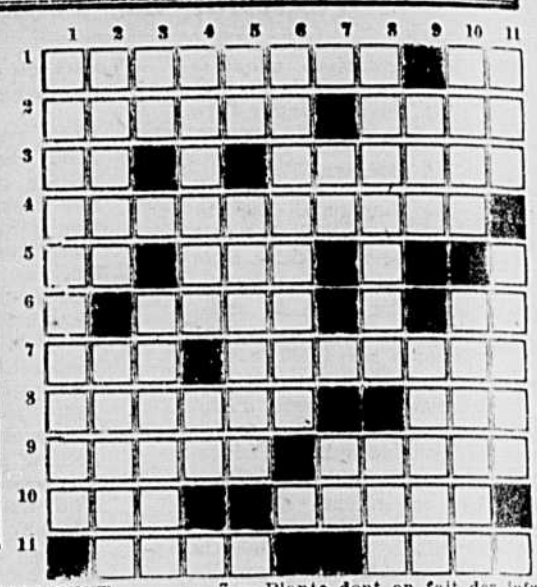

HORIZONTALEMENT

1. — Homme d'Etat français — métal lourd.
2. — Qui fait des vers — la partie sud d'un pays.
3. — Conjonction — dis à demi.
4. — Poulettes engraissées dans la basse-cour.
5. — Venu au monde — le tien.
6. — Mis en terre — considéré.
7. — Plante dont on fait des infusions — ne convient pas.
8. — Coupés en très petits morceaux — instrument pour ouvrir une serrure.
9. — Parmi, dans — boutiques de bouchers.
10. — Sainte, abrv. — sert à obstruer les fenêtres.
11. — Fils d'Isaac — salle des officiers.

VERTICALEMENT

1. — Se dit des peuples dont les individus ont la mâchoire proéminente.
2. — Quantité de gerbes sur l'aire — fréquente.
3. — Préfixe privatif — petits groupes d'une confession religieuse.
4. — Coquillage univalve — Initiales que l'on accole au nom des princes anglais.
5. — Parcouru des yeux — à qui l'on a donné un nom.
6. — Qui contiennent des erreurs — symbole du sélénium.
7. — Pronom anglais — conjonction.
8. — Enlevas les mottes — type du nègre américain du sud.
9. — Allez! — Père du vol allé.
10. — Anagramme de Ados — poilues.
11. — Sortes d'oeillets qui garnissent les voiles — de justice, latin.

Solution du dernier problème

E	T	E	U	F	■	P	A	T	R	E	
G	E	N	T	I	L	I	T	E	■	R	
Y	■	R	I	N	A	■	T	E	L	E	
P	R	A	L	I	N	E	R	■	A	■	
T	A	G	E	■	I	T	A	L	I	E	
I	T	E	M	■	E	R	P	E	T	O	
E	■	S	E	R	R	E	E	■	■	N	
N	I	■	N	■	E	N	R	U	E	■	
N	U	I	T	■	■	N	A	■	S	R	
E	L	■	■	E	T	E	I	N	T	E	
S	E	L	O	N	■	S	S	E	■	Z	

Et c'est la terre, la seule terre, qui nous grandira, si nous l'agrandissons, la terre sans hommes qui appelle nos hommes sans terres. Que notre peuple essentiellement agricole opère sa remontée vers les 26,000,000 d'acres de sol fertile (260,000 fermes possibles) indiquées par l'officiel **Annuaire du Canada**, et nous retrouverons notre vocation de semeurs de vie, de bâtisseurs de paroisses, de cultivateurs libres, indépendants de la volonté d'un maître plus ou moins sympathique ou dyspeptique, et, selon le beau mot d'Isaïe, **les collines éclateront de joie, et tous les bois du pays applaudiront.**

(Le Père Dugré dans "La terre qui naît")

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

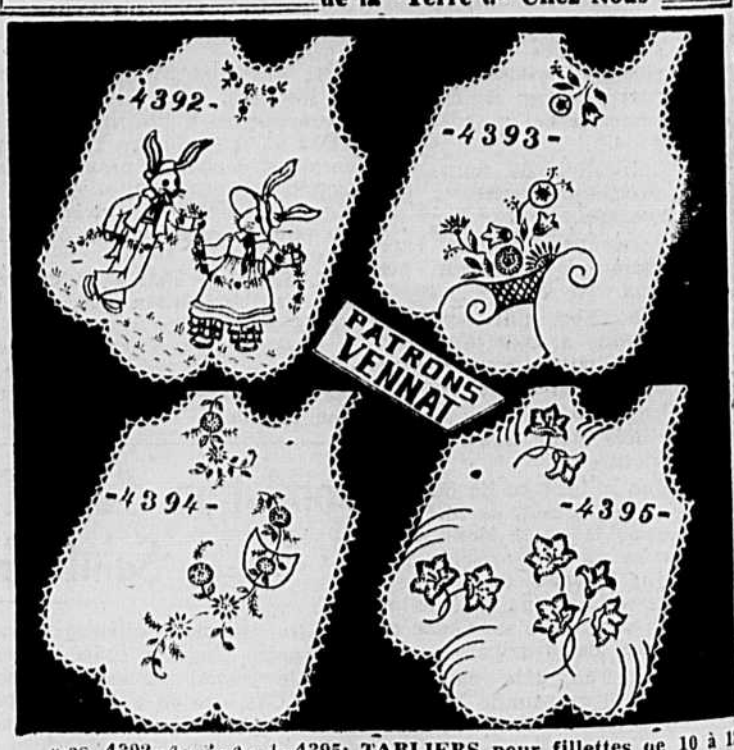

Nos. 4392 - 4393 - 4394 - 4395: **TABLIERS pour fillettes de 10 à 12 ans. CHACUN, à tracer 25c; perforé 50c; au fer chaud 40c. Etampé chacun sur coton jaune, 29c; sur broadcloth garanti au lessivage, bleu, vert ou corail, 39c. Coton à broder, 15c.**

La taxe de 2% est exigée sur tous les achats faits dans la province de Québec. Le port est à la charge du client sur toutes les commandes de moins de $1.00.

La taxe de 2% est exigée sur tous les achats faits dans la province de Québec. Le port est à la charge du client sur toutes les commandes de moins de $1.00.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons,

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — MONTREAL

LES PETITES ANNONCES

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif:– 5 cents le mot. Minimum 20 mots.

ESCOMPTE de 20% pour cinq annonces consécutives du même texte.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adresesz-vous à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

Le TIRAGE de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 60,000 COPIES

ARBRES FRUITIERS

A ericotiers, pruniers, pommiers
R oiers, cerisiers, hydrangées
B ouleaux pleureurs, oeuilères
R hubarbe, gadeliers, pivoines
E rables frênes, épinettes bleues
S orbiers, groseilliers, spirées
PEPINIERES ARTHUR V. GADBOIS, Rougemont, Qué. Maison de confiance la plus grande et la plus ancienne de la Province de Québec. Catalogue sur demande.

AIGUISAGE

CONFIEZ-MOI L'AIGUISAGE DE LAMES, clippeurs d'animaux, barbiers: .35c; set sur meule d'émeri .75c sur machine spéciale à l'huile, garantie — Rasoirs, ciseaux, moulin à viande: .25c; ajustons réparons têtes-clippeurs, défectueux, brisés. Vendons: lames, morceaux, clippeurs à manivelle, électriques, coupe-cornes à bétail, charrues à neige, sleighs promenades, travail. Adressez-vous: CLEMENT FONTAINE, aiguiserie, Pierreville, P.Q.

AIGUISAGE GARANTIS de lames de tondeuses toutes sortes. Effilage au carborundum et à l'huile. Coupe très durable comme neuve. Prix 60 cents la paire, frais de retour en plus. Achetons lames usagées suivant valeur. Vendons clippeurs toutes sortes, lames neuves, pièces, réparons têtes clippeurs brisées. Adressez: LA CIE D'AIGUISAGE, St-Ours sur Richelieu, Qué.

ANIMAUX A VENDRE

A VENDRE D'ICI LE 20 OCTOBRE, 7 vaches Canadiennes, 7 taures de deux ans, 12 taures d'un an, 3 chevaux. S'adresser à: JOSEPH DESMARAIS, Valcourt, P.Q.

MOUTONS LEICESTER ENREGISTRES, béliers d'un an et deux ans, 15 agneaux qui seront classés sous peu, brebis d'un an et de deux ans et agnelles provenant d'un troupeau qui a remporté tous les premiers prix et championnat à l'Exposition de Québec. J.-H. COUTURE, St-Augustin, Cte de Portneuf, P.Q.

JUMENT CANADIENNE enregistrée, étalons de l'année, 1 an, 4 ans. Vaches Ayrshires qualifiées au livre d'Or. Taureau 5 mois. Agnelles Leicester. S'adresser à: PIERRE TURGEON, St-Anselme, Cté de Dorchester.

TRES BON VEAU PUR SANG DURHAM, bonne conformation, type laitier, très bon bélier demi-sang Leicester et pur sang. THOMAS TREPANIER, St-Ludger, Cté de Frontenac, P.Q.

VEAUX SHORTHORN, cochons Yorkshires mâles et femelles. Jean LEMIEUX, St-Bernard, Cté de Dorchester, P.Q.

FOULICHE PERCHERONNE, 2½ ans, noire, pesant 1,200 livres. Aussi agneaux et agnelles Leicester. Adressez-vous à: PAUL LECLERC, St-Charles, Cté de Bellechasse.

AGNEAUX LEICESTER classés XX et XXX, plusieurs agnelles. Mâles Ayrshire de 7 et 14 mois. Plusieurs vaches devant mettre bas en novembre. Quelques génisses. ULRIC DESCHAMPS, Repentigny, P.Q.

A VENDRE

POMMES DE TERRE certifiées Fondation A. Cultivateurs, achetez dès maintenant votre semence de pommes de terre pour le printemps prochain. La quantité de certifiée Fondation A est très limitée cette année et les prix pourraient être très élevés le printemps prochain. Conditions: $2.50 par sac de 75 lvs, sac non compris. F.A.B. Trois-Rivières ou Pointe du Lac. J.-Elzéar ROY, agronome, 1352, rue Royale, Trois-Rivières, P.Q.

2 CHARS DE FOIN de bonne qualité, aussi désire acheter pelle mécanique à système Ferguson pour tracteur Ford. Aristide LACHANCE, St-Evariste, Sta., R.R. 2.

TANNERIE A VENDRE, située dans le centre du comté, clientèle dans 18 paroisses; près de l'église, à un mille de la Station, St-Jean Port Joli. Pour informations s'adresser à: EMILE BOUCHER, St-Aubert, Cté de l'Islet, P.Q.

A VENDRE

IMITATION DE BRIQUE en rouleau de couleur rouge avec joints blancs ou noirs ainsi que papier à couverture. A.-L. GONNEVILLE, Charette, (St-Maurice), P.Q.

FLEURS VIVACES — Aubaine! Pivoines doubles, couleurs assorties, 75c, 6 pour $4.00 — Phlox: couleurs assorties, 30c, 6 pour $1.50. Spécial, 6 pivoines, 6 phlox $5.00, port payé. Belles quatre-saisons vivaces, 75c chacune. Plantez maintenant C.-E. GIRARD, pépiniériste, 13, boulevard Labelle, Abord à Plouffe, Montréal 9, P. Q.

A VENDRE OU A ECHANGER

UN VERRAT de deux ans Yorkshire enregistré, classé XXX, né le 26 février 1942. EUGENE GAGNON, Ste-Claire.

DEMANDE

ACHETONS POULETS bien engraissés, si vous en avez il vous paierait de les envoyer ici. Prix très spéciaux pour des chapons de 6, 7 et 8 lbs. J.-D. ARSENAULT, Porcs & Volailles, 1061 de l'Eglise, Verdun, P.Q. Téléphone: Fi. 9754.

DIVERS

TRAPPEURS ATTENTION — pour $10.00 j'enverrai secret pour capturer renard au piège aussi aisément que le lièvre. Aussi secret pour faire la drogue soi-même. Méthode garantie, écrivez-moi. EDMOND MORNEAU, cultivateur, St-Eusèbe, Cté de Témiscouata.

CULTIVATEURS - TRAPPEURS, BUCHERONS, Nouvelle Merveilleuse Méthode pour capturer les renards aux collets. Garantie 5 fois plus chanceuse qu'aux pièges. Ecrivez à LOUIS ROY, Estcourt, Qué.

PHONOGRAPHES CONSOLES $8.95. Véritable acajou ou chêne, modèles consoles ayant coûté jusqu'à $300 chacun neuf; tous de bonnes marques; chaque machine a un grand compartiment à disques, ton clair, complet avec 50 disques (25 disques des deux côtés) et une boîte d'aiguilles, $8.95. Modèles cabinets, $11.95. Petits Orthophoniques, diverses marques excepté Victor, $22.95. Toutes les machines ci-dessus sont en bonne condition. Si non satisfait, votre argent vous sera remboursé. Envoyez un bon de poste pour le tout ou $3.00 à compte, le solde payable sur livraison. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117 Elm Street, Toronto, Ont.

"DERPO" tue les punaises, 85c. Extermine complètement punaises, coquerelles, puces, lépismes, eri-eri. "DERAT" tue les rats et les souris 50c. Inoffensif pour humains, animaux, oiseaux. Vendus par Eaton, Pharmacie Montréal, Leduc, Dupuis Frères, les pharmacies, les épiceries, les quincailleries, ou écrivez à DERPO PRODUCTS, Toronto 4.

POUR GRANDIR, maigrir, améliorer vue débarrasser lunettes, timidité, rhumatisme, Pousser cheveux, remédier cheveux gris, culture physique, psychologie, réussir. Envoyez 10c. LOADSTONE, 3702, Pare-Lafontaine, Montréal.

MACHINES A COUDRE $8.95. Nouvelles Williams ou Raymond, modèles droits, avec 2 tiroirs, $8.95. Plus récents modèles $11.95. Williams, Raymond ou Eatons avec tête tombante, à 2 tiroirs, $17.95. Modèles plus récents à 4 tiroirs, $20.95. Singer droites, $14.95. Singer à tête tombante avec 2 tiroirs, bobines rondes ou longues au choix, $32.95. Très récents, $39.00; $42.00; $50.00. Machines à pièces pour cordonniers, $38.00; $42.00. Machines de tailleurs Singer, $26.95; $32.95. Emballage en plus $1.00. Toutes les machines ci-dessous sont remises à neuf et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour le tout ou $5.00 à compte, le solde payable sur livraison. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY, 117 Elm Street, Toronto, Ont.

DIVERS

A VENDRE SERTISSEUSES — SERTISSEUSES VICTOR ET MODERNE — Radios électriques et à batteries. Laveuses électriques et à gazoline. Moteurs à gazoline Briggs & Stratton neufs. Aussi voiture couverte sur pneus. G.-E. ST-PIERRE, St-Germain de Grantham, Cté de Drummond, P.Q.

PEINTURES, EMAIL, garantie — $2.00 le gallon et plus, transport payé. Ecrire pour liste de prix à: LES PEINTURES ECONOMIQUES ENR'G, 1283, rue Wolfe, Montréal 24 P.Q.

NOUVEAUX PIEGES AUTOMATIQUES — Deux modèles différents. Les plus simples et les meilleurs pièges que vous puissiez monter en 10 minutes. Garantis attrapent toutes les bêtes, de la belette à l'ours. Se prépare avec n'importe quelle broche ou vieille chambre à air d'auto. Pour les plans des deux modèles et renseignements envoyez $1.00 à LOUIS ROY, Estcourt, P.Q.

TRAPPEUR, ATTENTION! Méthode garantie pour capturer des renards aux pièges l'automne ou l'hiver. C'est la vraie méthode pour le cultivateur. Envoyez timbre. Louis BERUBE, St-Alexandre, Cté Kamouraska, P.Q.

30% en argent ou de très belles primes données gratuitement. Vendez $5.00 de cartes de Noël et Bonne Année. Commandez une boîte de cartes et notre catalogue de cadeaux gratis à: ALLEN NOUVEAUTES, Dépt 1 L, St-Zachraie, Qué.

INSTITUTRICE DEMANDEE

ECOLE 1½ MILLE DU VILLAGE, 25 élèves, pension proche, salaire $600. Téléphoner immédiatement. PIERRE LeBEL, St-Herménégilde, Cté Stanstead Tél. 620 sonnez 2.

MACHINES

TRACTEUR 10-20 McCORMICK avec charrue, 2 raies, herses à disques 24 roulettes, le tout en bon ordre. S'adresser à: JEAN-PAUL LESAGE, St-Léon, Cté de Maskinongé.

TRACTEUR FORDSON, roues sur pines, garantie d'un neuf, complet, lumière, poulie. Roland BASTIEN, St-Elzéar de Laval, P.Q.

BATTEUSE GODBOUT, No 3, avec souffleur, wagon double sur bandage d'acier, tout en très bon ordre, boghie, pneus presque neufs. ANACLET LECLAIR, St-Germain de Grantham, Cté de Drummond, P.Q.

ON DEMANDE

JE VOUDRAIS me placer dans un presbytère comme ménagère. M. le Curé qui en a besoin, donnera samire qu'il désire payer par mois et écrira à C.P. 18, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, Viger, Montréal, P.Q.

POUSSINS

CHIENS — BANTAMS — Bantams le couple, $2.00. Jeunes Collies mâles $5.00, femelles $3.00. Commandez directement de cette annonce, envoyez argent avec la commande. IVAN MOORE, Athens, Ontario.

POUR LIVRAISON IMMEDIATE: poulettes en ponte, poulettes, poulettes prêtes à pondre et aussi un nombre limité de poussins d'un jour. Vous devez commander immédiatement si vous voulez éviter les désappointements. Vous nous aiderez si vous nous dites ce qu'il vous faudra en novembre (aussi en octobre) aussi tôt que possible. Notre bulletin sur les soins d'automne est prêt — avez-vous reçu votre exemplaire ou voudriez-vous le faire envoyer à un ami? BRAY HATCHERY, 163, John St. N., Hamilton, Ontario.

POULETTES

500 POULETTES GRISES à vendre, venant d'un couvoir certifié, nées le 18 février en pleine ponte $1.60 chacun. IDOLA PALARDY, Ste-Théodosie, Cte de Verchères, P.Q.

A VENDRE POULETTES R.O.P. de race Plymouth Rock barrées, âgées de 4 mois et demi, prêtes à pondre, $1.50 chacune. S'adresser à: GEORGES LALUMIERE, St-Bruno, Cté de Chambly, P.Q. Téléphone St-Bruno 1-6.

ATTENTION! POULETTES — Si vous avez besoin de poulettes P.R.B., ne retardez pas à donner votre commande immédiatement, car nous en avons un nombre limité de belles poulettes de 4 à 6 mois à des prix très avantageux. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à: LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE ST-RAYMOND, Cté de Portneuf, P.Q.

PHOTOGRAPHIES

ROULEAU DE FILMS développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7 GRATIS. 25 cents. N'importe quelle grandeur. Impressions 8 pour 25 cents avec agrandissement gratis. Ajoutez .04 cents pour malle et taxe. SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIAL, Dept T, Outremont, P. Q.

AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs 3 cts. GRATIS agrandissement carte postale avec commande de 24 cts – Commande payable d'avance — ajoutez 3 cts frais postaux. JEAN ST-JACQUES, case 145, station Delorimier, Montréal.

PHOTOS FINIES PARCHEMINS SUR PAPIER VELOX — Rouleaux de film, 25cts. — Impression, 8 pour 25cts — AGRANDISSEMENT GRATUIT — 05cts pour frais de poste — Par des experts canadiens-français. PHOTO DE LUXE ENR'G., Station Hochelaga, Dept. L.L., Montréal, Qué.

PILULES MATERNELLES

CES PILULES aident à augmenter la sécrétion du lait permettant ainsi à la mère de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir ses troubles périodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles douloureuses, trop abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extraits de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles, ou envoyez $2 en mandat-poste au Dr JOS. COMTOIS, A.B., St-Barthélemi, P. Q., qui vous les enverra affranchies. 33 jours de traitement. En vente à Montréal. Pharmacie Laurent.

Des chevaux pour les fermes d'Europe

Les animaux reproducteurs du Canada peuvent être appelés à jouer un grand rôle dans le réropéens lorsque la guerre sera terminée. On aura certainement besoin de chevaux pour la restauration, et l'on peut se faire une idée du nombre de chevaux nécessaire quand on sait la diminution qui s'est produite dans la population chevaline des différents pays depuis que la guerre est commencée. On estime que le nombre de chevaux en Angleterre, Hollande et Belgique en a été réduit de moitié. La réduction est de un tiers en Russi et des deux-tiers en Pologne, Tchécoslovaquie, en Yougoslavie et en Grèce. On croit que l'Allemagne qui a dépouillé les autres nations a autant de chevaux, sinon plus, qu'elle en avait lorsque la guerre a commencé. Quoi qu'il en soit, les autorités affirment que la tâche de fournir de la force motrice pour aider à rétablir l'agriculture dans les pays décastés va être énorme et l'on compte qu'il en résultera une vive demande de chevaux canadiens pendant quelque temps.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? — Notre méthode perfectionnée vous procurera secours confort et support. Pas d'élastique ni de bandage ni de lames d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING CO., Dept 200, Preston, Ont.

FEMMES—insomnie, nervosité, perte d'appétit périodes douloureuses et irrégulières peuvent obtenir un meilleur traitement avec le Tonique W O K en tablettes de Vanderhoof pour femmes et filles, à $1.00 la boîte ou 10 cents pour un échantillon. Vanderhoof & Co. Ltd., Casier 247, Dept. 71—C4. Windsor, Ontario.

HEMORROIDES — Avez-vous les hémorroïdes? Si oui, pourquoi ne pas vous soulager de cette souffrance en essayant le remède Vanderhoof pour les hémorroïdes? Une boîte de 24 suppositoires pour $1.00 ou 10 cents pour un échantillon. VANDERHOOF & CO., LTD., Casier 247, Dept 71—C6. Windsor, Ontario.

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste, $1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à Ths-La GIRARD, spécialiste des voies respiratoires. St-Félicien, comté Roberval, Québec.

TERRES A VENDRE

BONNE TERRE A FOIN, grain, jardinage, 170 arpents, en culture, bien bâtie, voisine de l'école, avec ou sans roulant, raison de la vente: santé. — Conditions faciles. ARTHUR DANSEREAU, Varennes, P.Q.

33 arpents de terre à jardinage, 3 milles de Pont David, électricité, bâtisses modernes, routes entretenues.. Wilfrid LANDRY, R.R. 1, Terrebonne, P.Q.

BELLE TERRE A VENDRE, 120 arpents avec sucrerie, poulaillers modernes, récolte et roulant complet, située dans village, bord du Richelieu. Mme JULES ARCHAMBAULT, St-Antoine sur Richelieu, Cté de Verchères, P.Q.

TERRE DE 175 ARPENTS A VENDRE, située à un mille du village d'Abercorn, 1 mille de l'église de l'école, de la beurrerie et de la gare du C.P.R. Environ 35 arpents en bois. Bien située, et en bonnes conditions. Bonnes conditions à prompt acheteur. S'adresser à: RAOUL LASSONDE, a/s Tôle Gaufrée Idéale Enrg., St-Hyacinthe, P.Q.

TABAC

TABAC EN FEUILLES à prix réduits. Envoyez .04c pour recevoir listes de bas prix. NORMAND ENRG., TC. L'Epiphanie, P.Q.

VENDEURS DEMANDES

PROFITEZ DE VOS TEMPS LIBRES pour bâtir un commerce d'après-guerre. Familex offre l'occasion d'augmenter votre salaire immédiatement. Vendeurs et vendeuses rapportent des résultats merveilleux. 200 Produits garantis. Spéciaux attrayants chaque mois. Sans obligation, demandez catalogue et plan expliqué. FAMILEX, 160, Delorimier, Montréal.

Des bouteilles carrées pour le lait

Les bouteilles carrées d'une pinte et d'une chopine, qui étaient à l'essai depuis une année à Cedar Rapids, Iowa, et dans d'autres villes des tats-Unis, se sont montrées très utiles. La raison principale du remplacement de la bouteille ronde par la bouteille carrée c'est le désir de ménager la place dans les entrepôts froids et d'augmenter les charges de camions. On a constaté en effet que l'on peut emmagasiner 45 p. c. de lait de plus dans les entrepôts et en transporter une quantité beaucoup plus forte dans les camions au moyen des nouvelles caisses qui sont plus légères et plus compactes que le type habituel. Ces caisses prennent un tiers de moins de place à l'intérieur du camion et épargneront du travail et du temps au camionneur. L'épicier et les détaillants disent qu'ils peuvent mettre 36 pintes carrées dans un réfrigérateur qui ne contenait que 25 bouteilles rondes.

La REVUE des MARCHÉS AGRICOLES

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

PRIX DE REMISE

Animaux vivants — Lundi, le 9 oct. 1944

A la Coopérative canadienne du Bétail, 316, rue Bridge, Montréal.

Toutes les classes d'animaux vivants, surtout celles de qualités inférieures, se vendent très difficilement sur le marché à cause de l'encombrement. C'est pourquoi nous ne pouvons publier la liste de prix régulière cette semaine. L'offre est très limitée. Les cultivateurs sont priés de retarder les expéditions jusqu'à ce que les conditions du marché redeviennent normales.

Autres produits —

Semaine finissant le 7 oct. 1944

A Montréal, 130, est rue St-Paul.

Sur les prix, plus bas mentionnés nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Poulets vivants "à griller" "Gris"

A—2½ lbs à 2¾ lbs	22 c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	20½c
C—Moins de 2 lbs	18½c

Poulets vivants "à griller" "Rouges et blancs"

A—2½ lbs à 2¾ lbs	22 c
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs	20½c
C—Moins de 2 lbs	18½c

Poulets vivants à rôtir "Rouges et blancs"

A—6 lbs et plus	21¾c
B—6 lbs et plus	20¼c
C—6 6lbs et plus	18¾c

Poulets vivants à rôtir "Gris"

A—6 lbs et plus	21¾c
B—6 lbs et plus	20¼c
C—6 lbs et plus	18¾c

N.B.—Les oiseaux de pesanteur moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Poulets abattus (Engraissés au lait)

A—6 lbs et plus	32c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	31c
B—6 lbs et plus	30c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	29c
B—4 lbs jsqu'à 5 lbs	27c

Poulets abattus (sélectionnés)

A—6 lbs et plus	30c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	29c
B—6 6lbs et plus	28c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	27c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	25c
C—6 lbs et plus	23c
C—5 lbs jsqu'à 6 lbs	22c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	18c

Poules abattues

A—5 lbs et plus	24c
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs	22c
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs	20c
B—5 lbs et plus	22c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs	18c
C—5 lbs et plus	18c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	13c

Oies abattues "Avec la tête et les pattes"

A—	26c
B—	24c
C—	19c

Poules vivantes Toutes races, sauf "Leghorn"

A—5 lbs et plus	17½c
B—5 lbs et plus	16½c
C—5 lbs et plus	15½c

Race "Leghorn"

A—	16½c
B—	14½c
C—	12½c

Jeunes dindes abattues

A—	37c
B—	35c
C—	32c

Coqs vivants

Moins de 5 lbs	10c

Oeufs

A—(Gros)	38c
A—(Moyens)	35½c
B—	30c
A—(Poulette)	25c
C—	20c

Veaux abattus (Engraissés au lait)

Bons	15c
Moyens	13c
Communs	12c

Semaine finissant le 7 oct. 1944

A Québec, 38-40, Marché Champlain

Sur les prix plus bas mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux Coopératives affiliées et de 8% aux expéditeurs individuels.

Oeufs

A—(Gros)	37½c
A—(Moyen)	35½c
B—	28 c
A—(Poulettes)	26½c
C—	18½c

Veaux abattus (Engraissés au lait)

Bons—90 lbs et plus	20c
Moyens	18c
Communs	10c à 12c

Agneaux reçus vivants et payés abattus

Bons—30 lbs et plus	20c

Agneaux reçus abattus

Bons—30 lbs et plus	18c

Poules abattues

A—5 lbs et plus	24c
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs	22c
B—5 lbs et plus	22c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs	18c
C—5 lbs et plus	18c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	13c

Poulets abattus (Engraissés au lait)

A—5 lbs et plus	32c
A—4 lbs à 5 lbs	31c
B—5 lbs et plus	30c
B—4 lbs à 5 lbs	29c

Dindes abattues (Vieilles femelles)

A—	33c
B—	31c
C—	27c

Dindes abattues (Vieux mâles)

A—	31c
B—	29c
C—	25c

Poulets abattus sélectionnés

A—5 lbs et plus	30c
A—4 lbs à 5 lbs	29c
B—5 lbs et plus	28c
B—4 lbs à 5 lbs	27c
C—5 lbs et plus	23c
C—4 lbs à 5 lbs	22c

(A griller)

A—	29c
B—	27c
C—	22c

Jeunes dindes abattues

A—	40c
B—	38c
C—	35c

Beurre et fromage

PRIX DE REMISE — MONTREAL et SUCCURSALE DE QUEBEC

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 2 octobre 1944 inclusivement

No 1 pasteurisé	34⅝c
No 2 pasteurisé	33⅝c
No 3 pasteurisé	32⅝c

FROMMAGE BLANC

Semaine finissant le 3 octobre 1944 inclusivement

No 1	20c
No 2	19½c
No 3	19c

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N.B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires

BEURRE

La semaine dernière, ce marché est demeuré tranquille et à la suite d'une demande limitée et d'une offre quelque peu plus abondante, une baisse fractionnaire a été enregistrée dans les prix.

Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de beurrerie, en entrepôt au 1er octobre 1944, dans les neuf principales villes canadiennes, se totalisaient à 45,576,886 livres, comparativement à 50,957,606 livres à la date correspondante de l'an dernier soit, une diminution de 5,380,720 livres sur 1943.

Lundi matin, le 9 octobre 1944, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté à 34⅝c la livre.

FROMAGE

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le gouvernement canadien, le fromage fabriqué le ou après le 25 juin 1944, doit être livré à l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs, pour le fromage No 1 est fixé à 20c la livre, f.a.b., point d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES VIVANTES:

Poules

Les arrivages sont abondants. a distribution est régulière et les prix sont stables.

Poulets à rôtir

Les arrivages sont considérables. La demande est bonne et les prix sont fermes. Afin d'éviter une baisse de prix, il est suggéré de n'expédier que des oiseaux pesant quatre livres et plus.

Poulets à griller

Les arrivages sont limités. La demande est bonne et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES:

Poules, poulets, dindes

Les stocks disponibles suffisent amplement aux besoins. La demande est toujours limitée et les prix sont stationnaires.

OEUFS: Montréal et Québec—

Les arrivages sont plus considérables que l'an dernier à pareille date. Ce marché est irrégulier et les prix sont instables.

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec—

Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS: Montréal et Québec.

Marché stable et prix soutenus

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Par: J.-E. LUSSIER

Porcs livrés abattus (QUEBEC)

Pesanteur de 100 à 140 lbs	17c — Prix net
PORCS LIVRES VIVANTS: Classification établie après l'abattage, Pesanteur chaude	17½c — Prix net
A—140 à 170 lbs	17.65c
B-1—135 à 175 lbs	17.25c
B-2—125 à 134 lbs	17c
B-3—176 à 185 lbs	17c
C—120 à 185 lbs	16c
D—120 à 185 lbs	15.75c
(Ces prix sont nets)	
Légers—119 lbs et moins	15.75c
Lourds—186 à 195 lbs	15.75c
Extra—196 à 215 lbs	14.75c
Lourds—216 lbs et plus	12c
Truies —	10 à 11c
Verrats —	07c

Plus une prime fédérale de $3.00 sur les "A" et $2.00 sur les "B-1"

Pour améliorer les conditions de notre marché

A mesure que la saison avance et que les arrivages d'animaux augmentent, la vente des bestiaux devient de plus en plus difficile. Après avoir eu de la difficulté à écouler certaines catégories d'animaux depuis la fin d'août, nous en avons eu, la semaine dernière, avec toutes les espèces animales. Il est resté sur le marché plus de 2,000 moutons, environ 1,500 porcs et plusieurs centaines de veaux et de bêtes à cornes. Les abattoirs étaient encombrés, à Montréal comme à Québec, et ne pouvaient suffire à manipuler tous les animaux qui leur étaient offerts.

M. J.-Æ. Bisson

Pour remédier à cette situation, il faudrait accroitre la main-d'oeuvre, la capacité des abattoirs et l'espace dans les entrepôts frigorifiques. Bien que ces facteurs ne soient pas de notre ressort, l'Association des Agents à commission de Montréal, à notre suggestion, a fait des représentations dans ce sens au gouvernement fédéral, vers le mois de mars 1944, et cela parce que nous prévoyons alors les embarras que nous éprouvons aujourd'hui. A la fin de juillet, nous réitérions nos appréhensions devant les membres de l'Office des Viandes à Ottawa, qui nous laissaient entendre que l'accommodation des entrepôts seraient meilleures et les conditions de l'abattage plus avantageuses. Apparemment, ces améliorations ne suffisent pas encore et, en attendant qu'elles se réalisent d'une façon plus évidente, nous nous permettons de donner à nos producteurs les conseils suivants au sujet de l'expédition de leurs animaux, afin que ces derniers puissent être vendus plus profitablement. Ce que nous demandons aux expéditeurs, c'est pour leur rendre service et leur éviter des pertes dans les circonstances actuelles.

Nous vous recommandons d'abord de retarder l'expédition des sujets qui ne sont pas prêts pour le marché: veaux maigres, porcs agneaux et bovins trop légers. Ces bestiaux ne sont nullement demandés et contribuent grandement à congestionner le marché. La plupart des agneaux que nous n'avons pu vendre la semaine dernière étaient des sujets trop maigres et communs. Il aurait mieux valu les laisser au pâturage encore quelque temps. Il faudrait aussi attendre, avant d'envoyer les catégories que les acheteurs refusent à tout prix: vieux moutons, veaux maigres qui ont passé l'été au pacage, et les bêtes à cornes âgées d'environ un an et demi, que ce soit des taures, des taureaux ou des bouvillons.

Tous les bovins légers, pesant de 400 à 700 livres, de même que les vaches maigres ne sont pas demandés. Comme nous n'avons qu'un débouché limité même pour les bons animaux et que les acheteurs sont bien plus exigeants lorsqu'il y en a en abondance, nous recommandons de n'expédier que des agneaux bien finis, pesant pas moins de 90 livres, des porcs à point pesant pas moins de 195 livres, des veaux de champ de bonne qualité, des bons veaux de lait tant qu'on en aura et des bêtes à cornes de bon débit, pesant environ 1000 livres.

Nous savons bien que ces avis ne plairont pas à plusieurs de nos expéditeurs parce qu'ils ont des animaux dont ils veulent se défaire et qui ne répondent guère aux exigences, mais pour être honnête envers eux, nous devons les mettre au courant de ces faits afin qu'ils ne nous consignent pas des animaux que nous ne pouvons pas écouler et que nous devons garder à leurs frais pendant plusieurs jours.

Nous demandons également de régulariser autant que possible les expéditions pour éviter l'encombrement. Bien plus, si les cours à bestiaux se vidaient à la fin d'une semaine, cela aurait un bon effet sur la teneur du marché, car les acheteurs seraient plus anxieux de se procurer des bestiaux la semaine suivante. Une bonne date à choisir pour restreindre les réceptions serait la semaine pendant laquelle se tient l'exposition des animaux gras à Sherbrooke, parce que, depuis quelques années, durant cette exposition, alors que les animaux se vendent à prime et à des prix fabuleux à Sherbrooke, ils se donnent et on les rafle aux cours à bestiaux de Montréal.

J.-E. BISSON, agronome,
Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

OCTOBRE

VALEUR DES COUPONS
BEURRE - ½ livre
SUCRE - 1 livre

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
1	2	3	4	5 . . .	6	7
8	9	10	11	12 Coupons de beurre 80, 81 Valables	13	14
15	16	17	18	19 . . .	20	21
22	23	24	25	26 Coupons de beurre 82, 83 Coupons de sucre 44, 45 Coupons de conserves 31, 32 Valables	27	28
29	30	31	Les coupons de beurre 78, 79, 80, 81 expirent			

VALEUR DES COUPONS DE CONSERVES

FRUITS	MIEL		PRODUITS DE L'ÉRABLE	SIROPS
FRUITS EN CONSERVES 20 onces.	MIEL COUPÉ EN RAYONS 1 livre.	CONFITURES 12 onces.	BEURRE D'ÉRABLE 12 onces.	SIROP MÉLANGÉ DE TABLE 12 onces.
FRUITS DE BAS DE RAFRAICHISSEMENTS 12 onces.	MIEL EXTRAIT 24 onces.	GELÉE 12 onces.	SUCRE D'ÉRABLE 2 livres.	SIROP DE TABLE 12 onces.
	BEURRE DE MIEL 12 onces.	MARMELADE 12 onces.	SIROP D'ÉRABLE 24 onces.	SIROP DE MAÏS 12 onces.
		MÉLASSE 1 pinte (OU SUCRE ½ LIVRE)		

Les vaches satisfaites donnent plus de lait

Les vaches satisfaites donnent plus de lait que celles qui ne le sont pas. Elles sont comparables en somme aux ouvriers des fabriques. Si les conditions sont mauvaises les ouvriers sont mécontents et la production diminue. Les recommandations que voici, fidèlement suivies, vous aideront à obtenir plus de lait de vos vaches. 1) En automne et en hiver, protégez vos bêtes contre les vents, les pluies froides et la neige. Ne les forcez pas à rester dehors plus longtemps qu'il n'est nécessaire. Mettez à leur disposition une cour sèche, bien égouttée. Si la cour est boueuse, elles ne peuvent s'y étendre sans être mal à l'aise. 2) Une vache qui a mal aux pieds ne peut faire un bon travail. Examinez les pieds de chaque vache, traitez les plaies s'il y en a et rognez les sabots si c'est nécessaire pour qu'elle puisse marcher à son aise. 3) Si les vaches passent leur temps à se frotter et à se gratter il ne leur en reste plus pour la production du lait. Examinez-les pour voir si elles ont des parasites et traitez-les si elles en ont.

Les vaches ont besoin de gros fourrage

Des essais récents ont fourni de nouvelles preuves du fait que les vaches nourries exclusivement d'aliments finement broyés se portent mal et qu'elles ne peuvent se passer de quantités régulières de gros fourrages. Les gros fourrages stimulent les nerfs du rumen de la vache. En leur absence, la rumination normale qui fait partie du procédé de la digestion chez la vache, est suspendue, les vaches perdent leur appétit, elles se mettent même à mâcher du bois, ce qui montre qu'elles ne peuvent se passer du genre de matériaux qu'elles se procurent à l'état naturel.

Le soin des pommes de terre

Les manutentions de la récolte de pommes de terre doivent se faire avec soin, de même que celles de tous les autres légumes-racines, afin de prévenir les meurtrissures. On se sert encore d'une fourche à quatre dents pour arracher les pommes de terre dans certains districts. Un homme peut arracher environ un demi-acre par jour, mais l'arracheuse mécanique peut sortir une récolte de trois à cinq acres dans le même temps.

Élimination graduelle des contrôles

M. Donald Gordon, président de la Commission des prix, a déclaré, la semaine dernière, qu'afin de prévenir un désordre général lorsque la paix viendra il faut que le contrôle de la Commission soit éliminé par degrés très légers à mesure que les conditions de guerre se transformeront.

"Nous avons eu la responsabilité d'imposer des restrictions pendant la période de la guerre, et nous reconnaissons que nous avons également la responsabilité de les faire disparaître", a-t-il dit.

Ces restrictions mises en vigueur par la Commission existent depuis près de 3 ans. Bien que la guerre ne soit pas terminée, on a pu en éliminer quelques-unes en augmentant les approvisionnements destinés aux civils.

"La politique de la Commission est d'éliminer le contrôle aussitôt que possible", a dit M. Gordon.

"Nous ne tentons pas de maintenir de restrictions inutiles. Nous tous, de la Commission des prix, pensons au jour où nous aurons complété notre travail ici, ce qui permettra au commerce de reprendre son cours normal. Nous n'essayons pas d'établir un système d'économie dirigée pour le Canada".

La Commission demeurera en fonctions durant la période de transition après la victoire. Elle sera probablement nécessaire pendant la bataille contre le Japon.

"Nous travaillerons continuellement en vue du jour où les affaires de ce pays reprendront leur cours normal et leur absolue liberté", a dit M. Gordon.

"On changera les classifications. Les matières actuellement réservées aux usages essentiels ne seront plus considérées que comme matières de haute nécessité.

Trappeurs !

Voulez-vous profiter de l'expérience d'un expert trappeur, pour prendre renard, vison, chat sauvage, etc.? Employez le composé spécial (drogue) pour prendre ces différents animaux.

$5.00 la bouteille

Frais de poste compris.
Expédition: par la poste.

Antoine Fournier
Trappeur d'expérience.
SCOTSTOWN, QUE.

Syndicalisme . . .

(Suite de la page 19)

sances adverses ne craignent pas de les opprimer ou que les circonstances rendent leur situation de plus en plus précaire, les hommes que lie la même tâche sont moralement tenus de se rapprocher, de se grouper pour défendre leurs intérêts. L'individualisme serait alors une faute aux conséquences graves.

... L'Union Catholique des Cultivateurs peut compter sur le même appui. (du clergé). Qu'il y ait, sur son chemin, des fondrières et des pièges, ce ne sera surprendre personne que de la déclarer. Quelle nouvelle entreprise n'en rencontre pas? Et nous savons que ses chefs sont décidés à tout faire pour n'y pas tomber ... Nous savons les chefs de l'Union de caractère et de foi. Le président vient d'en donner un nouvelle preuve dans le manifeste qu'il adressait récemment aux cultivateurs de la province.

Nous lui souhaitons de garder ses admirables dispositions, de trouver dans son état-major de dignes et loyaux collaborateurs, de demeurer à son poste jusqu'à ce qu'il ait accompli sa tâche. Il aura ainsi contribué à fortifier cet ordre social qui fait l'orgueil de notre province. Il aura bien mérité de la race canadienne-française, de son pays et de l'Eglise.

La coopération . . .

(Suite de la page 6)

plétés par la décentralisation économique et par la mise en valeur des sols humifères propres aux cultures maraichères, etc., etc.

L'union professionnelle des cultivateurs se fera enfin l'apôtre d'un conseil interprofessionnel où elle entrera pour y jouer le rôle éminent qui est le sien.

Si nous nous sommes exprimés avec quelque liberté, le lecteur voudra se rappeler qu'un ami qui veut du bien à un ami ne se contente pas de le louanger de ses succès, mais qu'il ne craint pas au besoin de discuter avec lui de ses projets et de lui indiquer en toute franchise ce qu'il croit être la voie droite.

En terminant, nous réitérons, au nom de la Corporation, nous voeux les plus sincères aux agriculteurs réunis en congrès ainsi que l'assurance du dévouement le plus entier du corps agronomique de la province de Québec.

La Corporation des Agronomes de la Province de Québec.
René MONETTE, sec.-trés.

Grande Vente Ayrshire Samedi le 21 Octobre à Saint-Hyacinthe

Un groupe de 35 jeunes vaches de 3 à 5 ans seront mises à l'enchère.

Provenant des meilleurs troupeaux ayrshires de la région, tous les sujets sont garantis absolument sains et d'excellent type.

Toutes ces vaches, devant donner veau au cours des mois d'octobre et novembre courants, sont sélectionnées en vue d'assurer un revenu immédiat à l'acheteur.

Cette vente est d'un intérêt spécial pour les cultivateurs-éleveurs intéressés dans la production du lait cet hiver et désireux d'améliorer leur élevage.

La vente aura lieu sur **le terrain de l'exposition, à Saint-Hyacinthe, samedi, le 21 octobre prochain, à 1.30 P.M.**

C'est précisément lors de cette grande vente publique qu'aura lieu le tirage d'une pouliche organisé par le Syndicat des Eleveurs de Chevaux Belges du District de Saint-Hyacinthe.

Cultivateurs, soyez des nôtres à cet évènement agricole qui ne manquera pas d'intérêt.

Le Club des Eleveurs d'Ayrshires de la région de Saint-Hyacinthe.

L'Union des bûcherons

Les activités depuis sa fondation

Un peu d'histoire. — Nombreuses difficultés. — Deux hommes: MM. Louis-Philippe Côté et Florian Poulin. — La Maison et le Magasin.

Par Louis-Philippe POULIN

Cette année, l'U.C.C. célèbre son vingtième anniversaire de fondation. L'Union des Bûcherons, plus jeune, célèbre elle aussi un anniversaire: celui de ses dix années d'existence.

Depuis dix ans, bien des arbres sont tombés, des hommes aussi. L'Union des Bûcherons a, croyons-nous, maintenant traversé les années les plus difficiles pour une association. Les épreuves se sont faites nombreuses et difficiles; des hommes sont disparus à la tâche, les bûcherons n'ont peut-être pas toujours compris la nécessité de l'Union et le feu a déjà ravagé l'une de ses plus belles oeuvres. Qu'importe, elle a vécu et elle a été féconde. L'énergie et la persévérance des hommes qui l'ont dirigée ont triomphé des obstacles et lui ont permis de jouer un rôle fort utile.

A ceux qui ont succombé les mains à la hache, nous rendons ici un témoignage de reconnaissance de la part de tous ceux qui ont profité de leur travail. Ils ont bâti. Ils méritent beaucoup de ceux qui leur survivent dans la besogne et des bûcherons qu'ils ont aimés et à qui ils ont voulu donner une vie meilleure.

D'autres suivront. Souhaitons-leur les mêmes qualités et les mêmes aptitudes qui ont fait la force de leurs prédécesseurs. Le chemin est déjà débarrassé de bien des broussailles, mais il est long, pénible aussi. D'autres hommes s'useront encore sur la cognée. Souhaitons-leur tous les succès possibles.

Vous tous, bûcherons qui lirez ces lignes, soyez assurés que votre Union a été ce que vous l'avez faite et qu'elle sera ce que vous la ferez. Son travail et ses succès reposent sur vous. L'Union a toujours été et elle sera toujours à votre service, elle a été organisée et dirigée par vous. Si vous lui faites défaut, ne la blâmez pas de ne pas répondre à vos exigences; si vous l'appuyez, elle sera pour vous ce que vous serez pour elle.

La fondation

Depuis les débuts de l'exploitation des forêts dans ce pays, les ouvriers forestiers ont toujours été traités plus ou moins comme des hommes dignes de ce nom; souvent, ils ont été des machines au service de compagnies et d'entrepreneurs étrangers à leur langue et à leur foi.

C'est la raison de la fondation de l'Union des Bûcherons. Au cours de 1933, la mesure était comble. Des lettres publiées dans les journaux trahissaient un malaise dans nos milieux forestiers: les bûcherons en avaient assez d'une exploitation voulue et organisée. A l'automne de cette même année, des troubles éclatent dans les chantiers du Témiscamingue et alertent les dirigeants de l'Union Catholique des Cultivateurs.

Plusieurs journaux de la province conseillent fortement aux bûcherons de s'unir dans une association professionnelle bien à eux et sous leur contrôle. Le 28 février 1934, nous trouvons un article de M. Albert Rioux intitulé: "Ces pauvres bûcherons". M. Rioux analyse les conditions faites à ces gens et prône la nécessité d'une association des Bûcherons.

Le 13 juin, l'U.C.C. invite M. Louis-Philippe Côté à prononcer une causerie à la radio sur le sujet. M. Côté avait une trentaine d'années d'expérience dans les opérations forestières et en 1926, il avait publié une petite brochure intitulée: "L'Esclavage au Royaume du Saguenay". Il y exposait la détresse du bûcheron et citait quelques faits et exemples du traitement inhumain qu'il subissait de la part de certaines compagnies gloutonnes. En terminant sa causerie à la radio, M. Côté demanda à ses auditeurs de lui faire parvenir leur opinion, leurs conseils ou suggestions au Secrétariat central de l'U.C.C. Mesureur de bois, le conférencier connaissait parfaitement les conditions dans lesquelles nos bûcherons se débattaient et son exposé créa une profonde impression sur tous ceux qui se préoccupaient du sort de ces travailleurs.

Dans "La Terre de Chez Nous" du 11 juillet 1934, M. Albert Rioux, alors président général de l'U.C.C., annonce l'organisation d'une association provinciale de bûcherons. Cette association sera une filiale de l'U.C.C. et sera organisée par M. Louis-Ph. Côté, qui prendra le titre d'organisateur général de la Section des Bûcherons de l'U.C.C. Chaque semaine, une page de "La Terre de Chez Nous" sera spécialement consacrée à la nouvelle association et sera rédigée par M. Côté. Cette page était la dernière du journal et depuis, on y a toujours trouvé le coin du bûcheron.

La semaine suivante, M. Côté expliqua les buts de la nouvelle association, ses avantages, la contribution que l'on exigera et quels sont ceux qui pourront en faire partie.

Le 15 août 1934, M. Albert Rioux annonce la tenue, sous les auspices de l'U.C.C., d'un grand congrès provincial de bûcherons à Rimouski, mardi le 21 août suivant, dans la salle de l'Hôtel de Ville. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski veut bien accorder son distingué patronage.

En invitant les bûcherons à assister à ce congrès, l'organisateur général résume ainsi les principaux griefs qui seront discutés au cours du congrès:

1. — Salaires injustes payés aux bûcherons par les compagnies forestières.
2. — Méthodes de mesurage scandaleuses qui permettent le vol organisé des bûcherons.
3. — Infractions aux lois d'hygiène dans les chantiers.
4. — Surcharges honteuses dans les ventes d'outils ou autres marchandises aux employés.
5. — Charges illégales des primes d'assurance aux ouvriers par des moyens détournés.
6. — Les décisions arbitraires de la Commission des Accidents du Travail.
7. — Le travail des enfants en bas de seize ans.
8. — Les heures de travail déterminées par la lumière du jour.
9. — Le travail du dimanche et des jours de fête.
10. — L'immoralité des villes fermées.

C'est dire que la besogne ne manquera pas au congrès.

M. Albert Rioux préside les séances et on remarque la présence de plusieurs dignitaires acclésiastiques et laïques dont le Père Deguire, s. j., aumônier général, l'Honorable J.-E.-C. Ouellet, M. Edouard Lacroix, député de Beauce aux Communes, etc. Le travail se poursuit pendant toute la journée et le soir, l'Union des Bûcherons, filiale de l'U.C.C. est fondée.

En marge de la fondation de l'Union, Son E. le Cardinal Villeneuve, écrivait la lettre suivante à M. Albert Rioux:

M. Albert Rioux,
Président général de l'U.C.C.,
Montréal.
Monsieur Rioux,

Sans vouloir décider par eux-mêmes d'une question qui relève des intéressés, Nos Seigneurs les Evêques de la province de Québec ont le sentiment unanime que l'organisation professionnelle catholique des bûcherons revient plutôt à l'initiative de l'U.C.C. qu'aux Syndicats catholiques ouvriers.

Ils sont donc heureux d'encourager et de bénir les efforts de l'U.C.C., à cette fin.

Agréez, cher monsieur le président, l'assurance de mes meilleurs sentiments en N.-S. et M.-I.

J.-M. Rodrigue Cardinal Villeneuve, O.M.I.,
Archevêque de Québec.

Archevêché de Québec,
le 29 septembre 1934.

Consultations légales

Nous trouvons cette rubrique au tout premier temps de la page du bûcheron. C'est un service gratuit que l'Union offrait à ses membres et un bon nombre en profitait si on en juge par la quantité et la variété des questions. Les avocats chargés de répondre aux questions des bûcherons étaient MM. Lesage & Lesage de Québec. Ce service, com-

(Suite à la page 37)

La CIE JUTRAS LIMITÉE se joint à vous, Messieurs les Cultivateurs, pour fêter le 20ième anniversaire de la fondation de votre union.

L'association professionnelle est appelée à rendre de grands services à toutes les classes de la société et plus particulièrement aux cultivateurs qui en ont un plus grand besoin. Veuilez accepter nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux pour l'avenir.

J. W. JUTRAS, président.

L'Évaporateur ultra-rapide "JUTRAS"

★

Procurez-vous la machine la plus perfectionnée, celle qui évapore la sève la plus rapidement, qui sauve du combustible et qui exige la plus minime mise de fonds. "14 grandeurs à votre choix, 25 à 265 gallons à l'heure."

Accessoires complets pour sucreries. — Nous n'employons que du fer blanc anglais spécial double étamé No 22 et l'étain pur à l'épreuve du plomb et approuvés par les autorités.

Demandez notre CATALOGUE GRATUIT

★ **POUR VOUS ÉPARGNER DE L'OUVRAGE**

Chariots à litière "JUTRAS"

Quelle que soit la condition de votre étable, vous trouverez qu'il est profitable d'y installer un chariot à litière "JUTRAS" parce qu'en plus de vous épargner une tâche ardue et des heures de travail, il conserve 75% de la valeur fertile du fumier. Sa construction est robuste, son mécanisme simple et durable. Il est parfaitement étanche et verse des deux côtés, c'est réellement le plus moderne et le plus pratique.

Demandez notre catalogue gratuit.

★ *Pour obtenir de meilleures récoltes*

L'ÉPANDEUR ultra-léger "JUTRAS"

Il se vend plus d'épandeurs JUTRAS que toutes les autres marques, au Canada. Des milliers de cultivateurs en font usage. Il est sur le marché depuis au delà de 10 années consécutives, c'est la machine idéale de la ferme canadienne. La boîte en bois résiste à l'acide du fumier. Roues de traction forgées, de plus longue durée. Arbres de couche laminés à froid, plus durables. Mécanisme simple à engrenage, traction plus facile. Poids bien partagé, ne laisse pas de traces profondes. Etend uniformément et automatiquement, facile à charger. Le plus léger de tous, moins tirant pour les chevaux. Lubrification parfaite, plus longue durée avec le Nouveau système de graissage COLN et fanil automatique à pression.

PLUS DE PROFITS avec UNE ÉTABLE MODERNE "JUTRAS"

Une installation d'étable "JUTRAS" donne de la valeur à votre ferme, améliore les conditions d'élevage et augmente vos profits. Les nouvelles installations "JUTRAS" comportent les améliorations les plus modernes et leur fabrication est de première qualité. Notre personnel d'experts vous aidera à résoudre ce problème à votre satisfaction et économiquement.

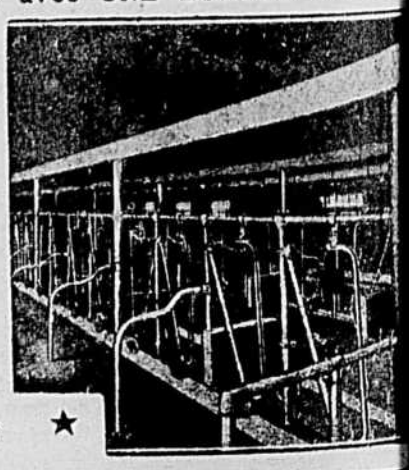

ECRIVEZ POUR — CATALOGUE & PRIX ★

LA COMPAGNIE JUTRAS LIMITÉE
VICTORIAVILLE, QUÉ.